

**RAPPORT
ANNUEL
CONSOLIDÉ
2021**

ethias

The logo for ethias, featuring the word "ethias" in a lowercase, sans-serif font. The letter "h" is stylized with a vertical line through it, and the "i" has a dot. The color is a dark brown or black.

SIÈGE NATIONAL
Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE
Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION
DE LANGUE ALLEMANDE
Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

MOTS DES PRESIDENTS	4	V.8	Actifs et passifs d'impôts différés.....	84	
I INTRODUCTION	6	V.9	Créances	85	
I.1	Présentation d'Ethias.....	6	V.10	Autres actifs.....	86
I.2	Chiffres Clés.....	9	V.11	Trésorerie et équivalents de trésorerie	86
II RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10	V.12	Actifs et passifs destinés à la vente et relatifs à des activités abandonnées.....	87	
II.1	Les faits marquants de 2021.....	10	V.13	Capitaux propres.....	87
II.2	Résultat de l'exercice	12	V.14	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	88
II.3	Appréciation en matière de contrôle interne.....	13	V.15	Dettes de financement	93
II.4	Gestion du risque.....	13	V.16	Avantages au personnel.....	95
II.5	Information relatives aux questions d'environnement et de personnel	29	V.17	Provisions	99
II.6	Evènements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière	29	V.18	Dettes commerciales et autres dettes.....	99
II.7	Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société ...	29	VI NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ	101	
II.8	Recherche et développement.....	29	VI.1	Produits des activités d'assurance	101
II.9	Autres activités du Groupe.....	31	VI.2	Charges techniques des activités d'assurance	101
II.10	Rapport sur la gouvernance	31	VI.3	Résultat net des cessions en réassurance.....	102
III ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	36	VI.4	Résultat net des autres activités	102	
III.1	Etat de la situation financière consolidée	36	VI.5	Résultat financier net hors coûts de l'endettement....	103
III.2	Compte de résultats consolidé.....	38	VI.6	Coûts de l'endettement.....	104
III.3	Etat du résultat global consolidé (« Comprehensive Income »)	39	VI.7	Charges par nature et par destination	104
III.4	Etat des flux de trésorerie consolidés	39	VI.8	Frais de personnel.....	104
III.5	Etat des variations des capitaux propres consolidés ...	40	VI.9	Impôts sur le résultat	105
IV INFORMATION GÉNÉRALE	42	VII NOTES RELATIVES AUX ÉLÉMENTS NON INCLUS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	106		
IV.1	Structure juridique.....	42	VII.1	Contrats de location.....	106
IV.2	Périmètre de consolidation	42	VII.2	Parties liées	106
IV.3	Acquisitions et cessions de filiales	44	VII.3	Honoraires du commissaire	109
IV.4	Présentation du sous-groupe NRB	45	VII.4	Engagements reçus et donnés	109
IV.5	Résumé des principes comptables significatifs	48	VII.5	Passifs éventuels	109
IV.6	Estimations comptables et jugements significatifs	61	VII.6	Evènements postérieurs à la période de reporting ne donnant pas lieu à des ajustements	109
IV.7	Information sectorielle.....	63	VIII AUTRES INFORMATIONS	110	
IV.8	Gestion du capital.....	67	VIII.1	Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021	110
V NOTES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	68	IX COMPTES ANNUELS D'ETHIAS SA	118		
V.1	Ecart d'acquisition	68	IX.1	Bilan.....	118
V.2	Autres immobilisations incorporelles	69	IX.2	Compte de résultats.....	120
V.3	Immobilisations corporelles et immobilier de placement.....	70	IX.3	Annexes	123
V.4	Droit d'utilisation d'actifs	72	IX.4	Bilan social	138
V.5	Participations dans des entreprises associées et co-entreprises.....	73	IX.5	Rémunérations des administrateurs	140
V.6	Placements financiers.....	74	IX.6	Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021	141
V.7	Instruments financiers dérivés	83	IX.7	Annexe : Déclaration relative à l'information non financière	148

Mots des présidents

Pandémie, inondations, cyber-attaques, tempêtes, guerre... Les chocs se succèdent et la réalité de demain, ne sera pas celle d'aujourd'hui.

Notre rôle en tant qu'assureur des collectivités publiques mais aussi de plus de 1,2 million de particuliers est d'accompagner et de protéger la population en proposant des solutions de couverture et des services innovants et adaptés aux nouveaux risques.

Comme vous le découvrirez dans ce rapport, tous nos feux sont au vert pour accompagner cette transition et aborder l'avenir de façon sereine et responsable.

Forte de sa capacité d'anticipation et de résilience, Ethias a en effet clôturé l'année 2021 avec un résultat satisfaisant, conforme à ses prévisions malgré le contexte complexe de cette année 2021 et en se donnant les moyens de soutenir solidement ses assurés particuliers, les collectivités publiques, ses partenaires ainsi que ses actionnaires. Elle a, stratégiquement en sa qualité d'acteur belge, voulu à chaque reprise être leader des initiatives régionales et fédérale des quatre plans de relance, aidé les secteurs les plus touchés par la pandémie, assuré une présence remarquée et appréciée sur le terrain lors des inondations de juillet et indemnisé, à ce jour, plus de 90 % des dossiers qui ont fait l'objet d'une expertise. Cette approche à la fois très professionnelle et profondément humaine a valu à Ethias la double reconnaissance de la société de notation Fitch¹ et le titre de Best Brand 2022.

- Au 31/12/2021, le **résultat net s'élève à 189 millions d'euros** ;
- Le résultat opérationnel des activités **Non Vie** s'élève à 194 millions d'euros.
- En **Vie**, le résultat opérationnel est de 78 millions d'euros.
- L'encaissement global est de 2,77 milliards d'euros soit une progression de 47 millions d'euros. Ce très bon résultat dépasse les prévisions et est à attribuer tant à l'assurance Vie qu'à l'activité Non Vie.
- Le ratio Solvency II s'élève quant à lui à 178%² après déduction du dividende prévisionnel de 105 millions d'euros. Un bon résultat compte tenu du contexte particulièrement difficile de 2021 avec la pandémie et les inondations de l'été. Précisons qu'il est calculé en formule standard sans recours aux mesures transitoires sur les provisions techniques.
- Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, un **dividende de 105 millions d'euros** sera versé à nos quatre actionnaires (l'Etat fédéral, la Région Wallonne, la Région Flamande et la société coopérative Ethias Co).

¹ En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS (Insurer Financial Strength) d'Ethias SA de « A- à A » et de « perspective stable » à « perspective positive ». Une double progression qui démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. L'assureur a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution dès 2018 de son plan pluriannuel et son très bon niveau de solvabilité.

² Evaluation annuelle de la solvabilité au 31/12/2021.

Ethias est persuadée qu'au-delà des performances économiques, une entreprise doit intégrer des objectifs de durabilité dans l'ensemble de ses opérations et activités. Cet engagement sociétal ancré depuis sa création il y a plus de 100 ans a été accéléré en 2021 avec une nouvelle stratégie « Sustainability », comprenant de nombreuses initiatives réparties autour de trois grands axes « ESG » (Environnement / Social / Gouvernance). Nous avons également le plaisir de vous faire découvrir, en annexe, notre cinquième rapport non-financier qui détaille ce que nous entreprenons au quotidien autour de ces axes.

Nous sommes particulièrement fiers de ce que nous avons accompli grâce à notre modèle d'entreprise unique, nos valeurs, la confiance de nos clients, le soutien de nos actionnaires mais également l'engagement sans faille des 4 300 collaborateurs du groupe que nous souhaitons mettre en exergue pour leur courage et leur résilience durant cette période vraiment exceptionnelle.

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons – avec l'ensemble des collaborateurs – à votre écoute.



PHILIPPE LALLEMAND

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

MYRIAM VAN VARENBERGH

PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

I INTRODUCTION

Le Rapport annuel du Groupe Ethias, ci-après « le Groupe », comprend le rapport de gestion, les états financiers consolidés établis conformément au référentiel des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) tel qu'adopté par l'Union européenne ainsi que les comptes annuels d'Ethias SA, établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Les présents états financiers consolidés ont été établis par le Conseil d'administration d'Ethias SA en date du 31 mars 2022. Sauf mention contraire, les montants repris dans ce rapport sont exprimés en milliers d'euros. Le siège social de la société Ethias SA est établi en Belgique à l'adresse suivante : rue des Croisiers 24 à 4000 Liège.

I.1 Présentation d'Ethias

I.1.1 Un groupe d'inspiration mutualiste

Il y a un peu plus de **100 ans**, le 25 septembre 1919, un groupe d'administrations communales et provinciales constituait « **la Société mutuelle des administrations publiques pour l'assurance contre l'incendie, la foudre et les explosions** ».

Une mutuelle d'assurance est créée par ses membres et vit pour eux. Si notre forme juridique a évolué au fil du temps, nous restons fidèles à nos valeurs et notre mission qui est de simplifier l'assurance en apportant des services et produits innovants. Nous sommes fiers de nos 2000 collaborateurs qui représentent les partenaires de proximité sur lesquels nos 1.200.000 clients peuvent compter. Nous tenons à garder cette position pour les années à venir.

I.1.2 Nos valeurs, notre mission et notre vision

♥ #Humain

L'humain qui est au cœur de toutes nos relations, que nous respectons et que nous traitons avec empathie. Nous sommes un véritable partenaire de chacun de nos interlocuteurs. Avec nous, la proximité et la solidarité ne sont pas des vains mots.

✓ #Engagement

Tous les jours depuis 100 ans, nous nous engageons envers nos clients, nos collègues et la société. Nous sommes fiables, dignes de confiance et volontaires. L'engagement porte aussi sur l'éthique, qui reste à la base de toutes nos actions, et sur notre responsabilité sociétale.

👍 #SatisfactionClient

C'est le moteur de notre activité et de toutes nos actions. Par nos origines mutualistes, nous avons une culture du contact avec le client et de qualité de service exemplaire. Notre accessibilité, notre efficacité, notre flexibilité ne sont plus à démontrer et participent clairement à cette satisfaction du client.

★ #Enthousiasme

Parce que quoi qu'il arrive, un cœur bat au sein d'Ethias. Quotidiennement, nous faisons preuve d'énergie, de vitalité, d'optimisme et de dynamisme. Cet enthousiasme nous amène à être créatifs et à entreprendre des projets innovants.

Nos **valeurs** sont le fondement de notre identité, de notre culture et de notre personnalité. En un mot, elles constituent l'ADN d'Ethias :

Nos valeurs s'expriment au quotidien (lors de l'accueil de nos assurés, du règlement d'un sinistre, d'un conseil en matière de prévention, ...). Elles se concrétisent aussi dans la réalisation de notre politique dynamique de responsabilité sociétale, à l'écoute des préoccupations de nos assurés, tant particuliers que collectivités.

Notre **mission** constitue notre raison d'être. De manière claire et concise, elle présente ce que nous faisons et la façon dont nous nous distinguons. Elle donne du sens à toutes nos actions et fait que nous travaillons ensemble dans la même direction. Notre mission est la suivante :

Simplifier l'assurance pour vous apporter sécurité, tranquillité et liberté d'entreprendre avec des services et des produits innovants. Partenaire de votre quotidien, nous mettons notre expertise et notre énergie à votre service.

Notre vision pour l'avenir se décline autour de 3 axes qui sont le digital, le direct et le renforcement du partenariat avec les collectivités publiques, avec une volonté constante d'innover au service du client.

L'entreprise est engagée dans un plan ambitieux de transformation technologique et organisationnelle.

Plus d'infos : <https://www.ethias.be/corporate/fr.html>

1.1.3 Nos assurés et nos produits

Particuliers

Ethias est un assureur direct, offrant une gamme complète de produits en Vie et en Non Vie :

- En Non Vie, outre les produits phares que sont l'assurance véhicule et l'assurance habitation, Ethias propose également l'assistance, la couverture en soins de santé, la couverture en responsabilité civile ou encore l'assurance annulation voyage;
- En Vie, Ethias commercialise essentiellement des contrats d'assurance décès sans composante Vie et des contrats de la branche 23.

Nous poursuivons le travail pour rendre l'assurance plus simple et accessible à tous, avec le renforcement de notre position d'assureur direct tout en maintenant une croissance rentable sur le territoire belge.

Notre clientèle est fidèle et compte plus d'un million d'assurés pour leurs risques personnels.

Collectivités

Depuis 1919, Ethias est l'assureur privilégié des Collectivités publiques. Parmi ses assurés, elle compte l'Etat fédéral, les

Régions et les Communautés, les pouvoirs publics locaux (provinces, villes et communes, CPAS...), les entreprises publiques, ainsi que des milliers d'intercommunales, écoles, hôpitaux, établissements d'intérêt public, associations...

Nous avons pour ambition de décliner notre position d'assureur multi-produits et services sous forme de partenariat avec les Collectivités publiques, dont tous les risques encourus par le personnel sont couverts par Ethias : la responsabilité civile, les soins de santé, les accidents du travail ou sportifs, l'automobile, l'assistance... Ethias couvre également les dégâts ou la destruction éventuelle du matériel, des immeubles et des installations.

Par ailleurs, nous avons l'ambition d'être un acteur complet dans la gestion des pensions 1er et 2ème piliers.

Mais être assureur aujourd'hui, ce n'est pas se contenter de couvrir une série de risques financiers, c'est aussi adopter une politique de prévention globale du risque. Ethias mène depuis plusieurs années une politique de prévention proactive et dynamique à travers l'ensemble de ses produits et services ou au travers d'initiatives innovantes.

Entreprises

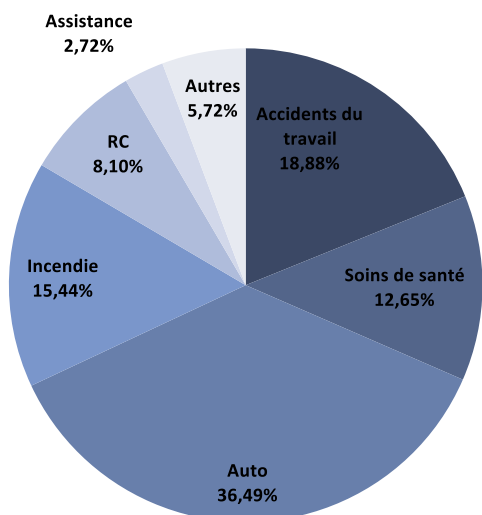
Fort de son expérience dans le secteur public et dans le secteur du non-marchand, Ethias a mis, depuis 2000, ses compétences et son expertise au service des entreprises privées. Pour permettre à ces dernières d'être à la pointe de la gestion du risque, Ethias propose une série de couvertures répondant aux spécificités de chaque risque encouru et de chaque besoin de protection éprouvé :

- Patrimoine : assurances véhicules, incendie et toutes les assurances de risque, le bris de machines, l'assurance tous risques...
- Responsabilités : assurances de la responsabilité civile de l'entreprise et de la responsabilité civile des administrateurs et dirigeants ;
- Collaborateurs : assurances accident du travail, accidents corporels, hospitalisation, revenu garanti, assurances de groupe.

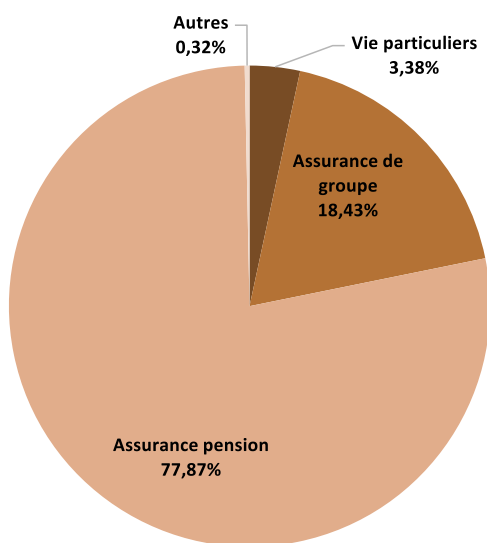
I.1.4 Répartition de l'encaissement 2021 d'Ethias SA

L'encaissement à fin 2021 s'élève à 2,8 milliards d'euros et est relativement équilibré entre l'activité Vie et l'activité Non Vie. Il se répartit de la manière suivante par produit :

Encaissement Non-Vie: 1,4 milliard €



Encaissement Vie: 1,4 milliard €



La majorité des activités d'Ethias est concentrée sur le marché belge. Ethias est le 3^{ème} assureur du pays en Non Vie, avec 10,2% de part de marché, et en Vie, avec 8,7% de part de marché¹ et le 1^{er} assureur du secteur public et de ses agents.

I.1.5 Notre modèle Phygital

Ethias est l'unique assureur direct important en Belgique. A mi-chemin entre le digital et le contact humain, Ethias offre le meilleur de ces deux mondes avec une approche phygital pour assurer une expérience unique, simple, efficace et humaine.

Choisissez ainsi le canal qui vous convient le mieux pour nous contacter :

- 37 bureaux couvrant toute la Belgique avec la possibilité de prendre rendez-vous
- 2 Customers Centers
- 2 services « claims »
- 76 commerciaux au service des Collectivités publiques, du secteur privé et des courtiers partenaires
- 4 sites web
- 2 « espace client »
- 1 live chat
- 1 video chat (possibilité de prendre rendez-vous par vidéo-conférence avec un de nos conseillers clients)
- 1 assistant virtuel « Mathias »
- 1 application mobile de déclaration de sinistres
- 6 réseaux sociaux

Avec la nouvelle assurance colcataire de Flora by Ethias, 13 produits d'assurance peuvent être totalement souscrits en ligne, paiement inclus

¹ Sur base des données 31/12/2020 Assuralia.

I.2 Chiffres Clés

I.2.1 Principales données du compte de résultats consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation de l'année
Non Vie	1.404.328	1.382.016	1,61%
Collectivités et Entreprises	808.583	792.510	2,03%
Particuliers	595.745	589.507	1,06%
Vie	1.362.541	1.338.171	1,82%
Collectivités et Entreprises	1.316.126	1.296.296	1,53%
Particuliers	46.415	41.874	10,84%
Encaissement total Vie et Non Vie	2.766.869	2.720.187	1,72%
Résultat net des opérations courantes après impôts	209.592	223.994	-6,43%
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	(430)	(769)	-44,12%
Résultat net après impôts des sociétés destinées à la vente et des abandons d'activités	-	-	0,00%
Résultat net consolidé	209.162	223.225	-6,30%
Part du Groupe	188.970	207.672	-9,01%
Participations ne donnant pas le contrôle	20.192	15.553	29,83%

I.2.2 Principales données de l'état de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation de l'année
Total de l'actif	21.186.346	20.840.431	1,66%
Capitaux propres du Groupe	3.009.552	3.004.278	0,18%
Participations ne donnant pas le contrôle	73.950	69.453	6,48%

I.2.3 Coefficients réglementaires

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation de l'année
Ratio de solvabilité de la société Ethias SA	178%	187%	-9%

La marge Solvency II à fin décembre 2021, établie selon la formule standard, s'élève à 178% et tient compte d'un dividende de 105 millions d'euros qui sera proposé à l'assemblée générale. A fin 2020, la marge Solvency II s'élevait à 187% et tenait compte du dividende de 103 millions d'euros.

I.2.4 Autres données clés

	31 décembre 2021	31 décembre 2020	Variation de l'année
Nombre de collaborateurs	4.342	4.142	4,83%
Ethias SA	1.976	1.923	2,76%
Groupe NRB	2.270	2.137	6,22%
IMA Benelux	96	82	17,07%

II RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

II.1 Les faits marquants de 2021

II.1.1 Les conditions de marché en 2021

2021 fut l'année du rebond de l'économie, des marchés financiers et de l'inflation. Beaucoup d'indicateurs se sont rapprochés de leur niveau « pré-covid » : PIB des économies développées, taux de chômage, indices boursiers, spreads de crédit et matières premières. Les marchés financiers ont été portés par le succès des campagnes de vaccination (atténuant les effets de la pandémie), la reprise économique et la croissance des résultats des sociétés. Grace aux mesures et aides déployées par les différents états et gouvernements, l'impact de la crise sanitaire est finalement resté acceptable dans la plupart des secteurs économiques.

Les effets combinés de la réouverture de l'économie (créant des tensions dans les chaînes d'approvisionnement), des hausses des prix des matières premières, des relances budgétaires et des hausses salariales (surtout aux Etats-Unis) ont provoqué une forte remontée de l'inflation. Cette augmentation de l'inflation était considérée comme transitoire en Europe et plus structurelle aux Etats-Unis de sorte que la politique accommodante de 2021 par les banques centrales a été mise en question. Les banques centrales d'Angleterre, du Brésil et du Mexique ont notamment initié une augmentation de leurs taux directeurs.

Au cours du 2^{ème} semestre, la Chine a vu sa croissance économique s'essouffler. Elle est un des seuls pays à avoir adopté une stratégie « zéro-covid » (confinements régionaux systématiques) et elle a dû gérer les difficultés financières d'une grande société immobilière (Evergrande). Le secteur immobilier représente une part importante dans l'économie chinoise et le risque de contagion aux autres secteurs n'est pas neutre. En novembre, l'arrivée du variant Omicron, considéré comme contagieux mais moins sévère que le covid, n'a pas longtemps inquiété les marchés.

Dans ce contexte de reprise économique, les taux obligataires gouvernementaux ont connu de la volatilité mais ont terminé l'année 2021 avec une hausse conséquente sur l'ensemble de la courbe. A titre d'exemple, le taux des obligations belges à 10 ans a terminé l'année à 0,19% contre -0,39% au 31/12/2020.

La croissance économique, dans un contexte de politiques monétaires accommodantes de la FED et de la BCE, a été favorable aux indices actions : EuroStoxx50 (+20.99%), S&P500 (+26.89%), CAC40 (+28.85%), DAX (+15.789%), BEL20 (+19.02%), FTSE MIB (+23%), NASDAQ (+21.39%).

Plus précisément, ce sont les secteurs cycliques qui ont le mieux performé : technologie (+37%), banques (+36%), médias (+30%), construction (+26%), auto (+25%), luxe (+24%), chimie (+20%). Les secteurs défensifs sont restés à la traîne : immobilier (+1.26%), utilities (+3.56%), distribution (+4.38%). Le seul secteur dont la performance a été négative

est celui des loisirs (-9.28%).

II.1.2 La pandémie de COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

En ce qui concerne la protection des collaborateurs, Ethias a continué à être attentive au bien-être de ceux-ci via l'implémentation de différentes initiatives (soutien psychologique, recherche de solutions en cas de proches touchés par la maladie ou de soucis pour la garde des enfants lors de la fermeture d'école, communication permanente et interactive,...).

Ethias a également continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC (responsabilité civile) et en AC (accident corporel) tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;
- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallonne, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

C'est avec le même état d'esprit qu'Ethias a décidé pour 2022, au-delà de la prolongation de l'assurance gratuite des centres de vaccination en responsabilité civile, professionnelle et en accidents corporels, d'un certain nombre de mesures complémentaires pour venir en aide aux secteurs les plus touchés par les 4^{ième} et 5^{ième} vagues :

- Secteur de l'enseignement : un budget significatif a été dégagé afin de fournir des kits de prévention aux écoles, comme Ethias l'a fait en 2021 pour les secteurs de la culture et du sport ;
- Secteur de la culture : octroi d'une réduction de 25 % sur la prime de l'assurance incendie des assurés B2B concernés.
- Secteur sportif : octroi d'une réduction de 10% sur la prime de l'assurance sportive

souscrite par les Fédérations.

L'investissement d'Ethias dans ces différents projets est important au regard de ses valeurs et du sens qu'elle entend donner à son rôle sociétal. Plus qu'un simple investissement au sens financier, c'est une prise de responsabilité pour répondre aux besoins de la société, principe ancré dans l'ADN de l'entreprise.

II.1.3 Les inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en B2C ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan.

II.1.4 La distribution de dividendes

Lors de l'Assemblée Générale d'Ethias SA qui s'est tenue en mai 2021, il a été décidé de distribuer un dividende de 103 millions d'euros à ses actionnaires.

II.1.5 Un comité de direction à la mesure de ses ambitions

En décembre 2021, le Comité de direction a été renforcé et intègre désormais de nouvelles compétences et de nouveaux membres. Suite aux départs de Benoît Verwilghen, Vice-CEO, qui a pris la direction d'EthiasCo et de Cécile Flandre qui, après avoir accompli pleinement sa mission au poste de CFO, relève désormais d'autres challenges en dehors du groupe, Wilfried Neven devient le nouveau Vice-CEO et endosse le rôle clé de Chief Customer Experience Officer. Il est chargé du

développement commercial pour l'ensemble des marchés.

C'est à Nicolas Dumazy, Chief Strategy & Data Officer, qu'a été confiée la mission de développer la stratégie du groupe Ethias, l'innovation et les datas. En charge de la responsabilité sociétale, il a également pour objectif de booster les axes ESG (Environmental, Social & Governance) à tous les échelons du groupe.

Pour accélérer la transformation digitale, Izabella Molnar été désignée comme Chief Digital Transformation Officer. Elle dirige ainsi le pôle IT et poursuit la transformation et la digitalisation de l'entreprise.

Luc Kranzen se voit confier le développement du customer delight sur l'ensemble des directions Claims et devient Chief Claims & Delight Officer.

Le Comité de direction se renforce également en termes d'optimisation du contrôle de gestion, des dépenses et des budgets avec l'arrivée de Maryline Serafin au poste de Chief Financial Officer.

La gestion des actifs est, quant à elle, assurée par Joris Laenen, qui assume par ailleurs le développement de l'activité Life au titre de Chief Investment & Life Officer.

Le poste de Chief Risk Officer reste attribué à Benoît-Laurent Yerna.

II.1.6 Progression du rating Fitch

En juin 2021, l'agence de notation Fitch a relevé la notation IFS d'Ethias SA de « A-, perspective stable » à « A, perspective positive ».

Cette double progression démontre la solidité financière d'Ethias, sa bonne rentabilité et son business model robuste. À travers le relèvement de la notation de l'assureur, Fitch souligne qu'Ethias a consolidé sa très bonne capitalisation, son faible niveau d'endettement financier, ses performances opérationnelles solides depuis l'exécution de son plan pluriannuel dès 2018 et son très bon niveau de solvabilité. Cette notation tient également compte de la résilience de ces facteurs pendant la pandémie de Covid19.

Quant à la perspective positive, elle s'explique par la conviction de Fitch de la capacité du Groupe Ethias à maintenir durablement un ratio combiné inférieur à 95 % tout en conservant une capitalisation très solide et un faible niveau d'endettement financier pour les 12 à 24 prochains mois.

II.1.7 Conclusions de plusieurs partenariats

Ethias continue de renforcer sa stratégie digitale grâce à la conclusion de deux nouveaux partenariats avec les plateformes de comparaison, Voilà et Test-achats-assurances.be, pour le produit Auto.

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin sociétal, Ethias a conclu un partenariat avec le spécialiste des services funéraires DELA. Depuis octobre 2021, Ethias distribue ainsi le Plan de Prévoyance obsèques de Dela, une assurance Vie de la branche 21.

II.1.8 Stratégie groupe

Ethias poursuit l'implémentation de sa stratégie groupe qui consiste à capitaliser davantage sur les forces et spécificités de ses filiales (NRB, IMA Benelux, Ethias Services, ...) afin de positionner le groupe Ethias comme un groupe générateur de valeur pour l'ensemble de ses stakeholders.

Cette stratégie repose, d'une part, sur le renforcement de la dynamique entre les entités du groupe et d'autre part, sur une approche « beyond insurance », c'est-à-dire l'évolution d'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés au bénéfice des clients.

C'est dans ce contexte qu'Ethias Services SA (filiale détenue à 99,9% par Ethias SA) a développé et commercialisé une série de nouveaux services (gestion des compétences et des risques psychosociaux, gestion des risques incendie, gestion du risque management, ...), essentiellement en faveur de la clientèle B2B dans un premier temps, qui seront complétés au fur et à mesure en fonction des besoins identifiés sur le marché. Par ailleurs, l'accélération digitale, autre pilier de la stratégie groupe d'Ethias, est fortement soutenue par NRB (filiale détenue à 68,39%) qui travaille notamment au développement de nombreuses fonctionnalités en faveur des clients B2C et B2B (ouverture et suivi de sinistres en ligne, e-facturation, e-documents, ...). Notons également la commercialisation d'un deuxième produit assurantiel 100% digital, l'assurance colocataire via Flora, l'insurtech d'Ethias.

II.1.9 Best Brand Awards 2021

Les Best Brands Awards 2021 ont été attribués en avril. Ethias est largement en tête en termes de « share of Soul », à savoir la marque d'assurance reconnue pour créer le lien émotionnel et affectif le plus fort. Cette reconnaissance est le reflet de la relation humaine qu'Ethias construit quotidiennement avec et pour ses assurés, ce qui est plus que jamais essentiel, dans le contexte actuel. En termes de « share of market », Ethias décroche la troisième place juste derrière AG Insurance et KBC.

II.1.10 Ecovadis

Ecovadis, l'un des principaux organismes d'évaluation RSE, a procédé à un audit non financier d'Ethias, c'est-à-dire une évaluation de la manière dont Ethias intègre les éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son fonctionnement. Le score attribué s'articule autour de 4 dimensions : environnement, social & droits humains, éthique et achats responsables. Avec un score de 57, Ethias récolte la médaille d'argent, enregistre une progression de 18 % par rapport à l'année dernière et figure dans les 25 % des entreprises les mieux notées, au-dessus de la moyenne du secteur sur les 4 dimensions.

II.1.11 Decavi

Pour la troisième fois, Ethias s'est vue saluée pour ses nombreuses initiatives solidaires liées à la pandémie et pour la deuxième fois pour son engagement sociétal. Decavi souligne ainsi la pertinence de ses engagements, sa volonté à placer

l'Humain au centre de ses préoccupations, mais également son Business modèle unique, en tant que 1er assureur direct aux côtés de ses clients particuliers et collectivités.

Par ailleurs, la qualité des produits et services a de nouveau été récompensée puisqu'Ethias a remporté **5 Trophées Decavi** en assurance Non Vie dans les domaines suivants :

- Assurance locataire ;
- Assurance familiale ;
- Assurance Accidents du travail ;
- Innovation – Ethias Mobility & More ;
- Prévention.

II.1.12 Youth Solidarity Awards

Pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes, Ethias a lancé fin 2021 les **Youth Solidarity Awards**. Via cette action, Ethias encourage les CPAS à introduire un projet visant à aider les jeunes en situation de précarité. Pas moins de 130 projets ont été transmis fin janvier 2022 ! Dix-huit projets seront sélectionnés par un jury professionnel et récompensés au printemps 2022 au moyen d'une enveloppe de 450.000 euros attribuée par Ethias. Cette action en co-création avec les CPAS vise à renforcer le rôle sociétal d'Ethias, en cohérence avec nos ambitions en matière de ESG.

II.1.13 Obtention de la certification Top Employer Belgique

Ethias a obtenu, pour la première fois, la certification Top Employer Belgique 2022. Ce titre récompense sa politique envers son personnel et ses pratiques RH. Il vise particulièrement ses initiatives dans le cadre du Bien-être, de l'Environnement de travail, de l'Organisation & Change et de la Digitalisation.

II.1.14 Publication de notre 4^{ème} rapport sociétal, témoin de l'implication de longue date d'Ethias dans la RSE

Ethias a publié son 4^{ème} rapport non financier depuis la transposition de la directive européenne 2014/95/EU. Ce rapport montre l'étendue de l'engagement d'Ethias au sein de la société belge et présente le bilan annuel des actions réalisées dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) dans trois domaines : People, Profitability et Planet. A cela, s'ajoute un large chapitre sur sa stratégie d'investissement durable et sa gouvernance.

L'approche d'Ethias est ancrée dans les préoccupations mondiales et son plan d'actions est axé sur 4 des 17 SDG (Sustainable Development Goals) développés par les Nations-Unies : **pauvreté, santé, climat et villes et communautés durables** (SDG 1, 3, 11 et 13).

II.2 Résultat de l'exercice

L'année 2021 enregistre un **bénéfice consolidé** (part du groupe) de 189 millions d'euros, en diminution de 9% par

rapport au résultat de 2020. Cette évolution s'explique par la dégradation des activités Non Vie, contrebalancée par une bonne performance des activités Vie et du groupe NRB.

L'encaissement total s'élève à 2.767 millions d'euros soit une augmentation de 1,7% par rapport à l'encaissement de 2020, résultant d'une augmentation de 1,6% de l'encaissement Non Vie et d'une augmentation de 1,8% de l'encaissement Vie. Le ratio combiné opérationnel s'élève à 92%.

Le **résultat des activités Non Vie** s'élève à 95 millions d'euros et est fortement impacté par les inondations. Cet impact a pu être mitigé grâce notamment aux bons résultats financiers et l'absence de tempête importante en 2021.

Le **résultat des activités Vie** s'élève à 111 millions d'euros. Le bon résultat des activités Vie en 2021 s'explique notamment par la croissance des résultats opérationnels (gains de mortalité) et des revenus financiers non récurrents. Ces bons résultats ont permis de doter la provision pour participations bénéficiaires (nette de taxes) de 42 millions d'euros, essentiellement sur les fonds cantonnés du 1er pilier.

Le **résultat des autres activités** s'élève à 13 millions d'euros, dont -28 millions d'euros provenant d'Ethias SA et 41 millions d'euros provenant du groupe NRB.

La **charge d'impôt** de l'exercice s'élève à 30 millions d'euros. Le point 7 du chapitre **IV. Information générale** contient davantage d'informations sur le résultat de l'exercice.

II.3 Appréciation en matière de contrôle interne

La rédaction du rapport en matière d'évaluation du système de contrôle interne est conforme à la circulaire BNB_2015_21 sur le contrôle interne ainsi qu'aux normes COSO 2013.

En termes d'environnement de contrôle, Ethias :

- se montre attentive au respect de l'intégrité et des valeurs éthiques qui sont les siennes ;
- vise à l'atteinte de ses objectifs par une définition claire de sa structure organisationnelle ainsi que par des pouvoirs et des responsabilités appropriés ;
- démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des collaborateurs compétents conformément aux objectifs de son plan pluriannuel ;
- renforce pour chacun de ses collaborateurs le devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne.

En termes d'évaluation des risques, Ethias :

- veille à définir des objectifs clairs qui assurent une identification et une évaluation des risques associés à ses objectifs ;
- identifie les risques associés à la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre de responsabilité et procède à leur analyse régulière de manière à déterminer les modalités appropriées de gestion de ses risques ;

- intègre le risque de fraudes interne et externe dans son évaluation des risques susceptibles de compromettre la réalisation de ses objectifs ;
- identifie et évalue régulièrement les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur son système de contrôle interne.

En termes d'activité de contrôle, Ethias :

- met en place et/ou revoit ses activités de contrôle par le biais de directives qui précisent les objectifs poursuivis et de procédures qui mettent en œuvre ces directives ;
- sélectionne et développe les activités de contrôle, en ce compris les contrôles généraux informatiques, qui contribuent à maintenir ou à ramener les risques associés à la réalisation de ses objectifs à des niveaux acceptables.

En termes d'information et de communication, Ethias :

- communique en interne les informations nécessaires au bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne, plus particulièrement par l'obtention d'informations pertinentes et de qualité ;
- communique avec les tiers sur les points qui peuvent affecter le fonctionnement des autres composantes du contrôle interne (actionnaires, analystes, régulateurs, clients, fournisseurs, associations...).

En termes de pilotage, Ethias :

- réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles afin de vérifier si les composantes du contrôle interne sont bien mises en place et fonctionnent ;
- communique une évaluation des faiblesses de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctrices, notamment au Comité de direction et au Comité d'audit et de risques.

Le dispositif de contrôle interne est en évolution continue et a été renforcé par le recrutement de compétences spécifiques et la création d'un département de contrôle interne. En 2021, une politique de contrôle interne a été élaborée.

II.4 Gestion du risque

II.4.1 Introduction

En plus de son activité métier qui consiste à gérer les risques souscrits par ses clients, comme toute entreprise, une compagnie d'assurances est elle-même confrontée à diverses catégories de risques. Dans ces conditions, il s'agit de gérer au mieux l'incertitude en identifiant les risques auxquels l'entreprise est confrontée, en les évaluant et en les traitant par une réponse efficace afin de les contrôler et les maîtriser. Le but est de parvenir au meilleur équilibre qui soit entre les objectifs et les risques associés, une aversion excessive au risque pouvant elle-même constituer un risque, et en gardant à l'esprit que parallèlement à toute menace, il existe des opportunités.

L'objectif assigné au processus de gestion générale des

risques est ainsi de « fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'organisation, en maintenant l'exposition au risque dans les limites de l'appétence au risque ».

Ethias a dès lors adopté de manière systématique une approche cohérente de gestion des risques pour chacun des risques matériels auxquels elle fait face et reflétée dans les politiques individuelles des risques.

II.4.2 Gouvernance en matière de gestion des risques

La bonne gouvernance d'une compagnie d'assurances requiert la mise en place des fonctions d'Audit Interne, de Compliance, de Risk Management, de Contrôle Interne et de Fonction Actuarielle. Ces fonctions sont non seulement des fonctions de contrôle indépendantes, mais également des fonctions de gouvernance. Leurs conclusions et avis se traduisent dans des mesures visant à renforcer la structure de gestion, l'organisation et le contrôle interne. Ces fonctions sont structurées de manière à mettre en place trois lignes de défense.

Première ligne de défense - Le suivi journalier des risques

La première ligne de défense est assurée par les lignes opérationnelles et les fonctions support (Accounting, Asset Management, IT, Human Resources, ...). Il leur revient d'identifier les risques posés par chaque opération et de respecter les procédures et les limites posées.

Ethias veille à ce que chaque employé ait une compréhension adéquate des risques susceptibles de menacer la bonne réalisation des activités dont il a la charge. Ainsi, chaque employé a la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques encourus de façon continue.

De plus, un réseau de correspondants « risque » dans les lignes opérationnelles et les fonctions support permet de bénéficier des compétences techniques des experts du terrain, notamment en ce qui concerne les plaintes, les incidents opérationnels et le GDPR.

Deuxième ligne de défense – La supervision des risques

La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle que sont la fonction de Gestion des Risques (Risk Management), la fonction de Contrôle Interne, la Fonction Actuarielle et la fonction Compliance, qui sont chargées de s'assurer que les risques ont été identifiés et gérés par la première ligne, selon les règles et procédures prévues.

Ces quatre fonctions dépendent du CRO, qui assure la coordination transversale des travaux et l'échange adéquat d'informations pertinentes.

Le CRO, membre du Comité de direction, est chargé de s'assurer que la structure de gestion des risques d'Ethias est opérationnelle et d'en améliorer l'efficacité et l'efficience. Les entités qui dépendent hiérarchiquement du CRO l'assistent dans son évaluation du profil de risque de la société, de son alignement sur la stratégie et l'appétence au risque, ainsi que dans l'identification des risques futurs.

La deuxième ligne de défense, indépendante de la première,

maintient un cadre méthodologique et des processus sous-jacents permettant le contrôle et la supervision de la structure de gestion des risques mise en place. En cas de dépassement du profil de risque souhaité par Ethias, elle peut intervenir au niveau opérationnel pour initier des changements et supporter la première ligne de défense dans la résolution des problèmes.

Enfin, afin de renforcer la gouvernance des risques, le Comité de direction d'Ethias s'appuie sur des comités dédiés à la gestion des risques. Ces comités sont consultatifs et leurs recommandations sont validées par le comité de direction.

Le **Model Coordination Committee (MCC)** a pour mission de veiller et contribuer au respect, dans le cadre de risque défini par le conseil d'administration, de l'ensemble des normes internes et règlementaires de développement et d'utilisation des modèles quantitatifs internes qu'utilise Ethias aux fins, notamment, de la gestion de ses risques technico-financiers et de sa gestion Actif/Passif.

L'**Insurance Reinsurance Committee (IRC)** a pour mission - en matière de techniques d'assurances, de gestion de contrat d'assurance et de couverture en réassurance - de veiller au respect, par des lignes métiers, des objectifs techniques, commerciaux et du cadre de risque définis par le comité de direction et le conseil d'administration d'Ethias. Ainsi, l'IRC suit les risques techniques (rentabilité, réservation, risques) des produits existants, analyse les actions de mitigation des risques techniques, analyse les modifications des produits existants ou les propositions de nouveaux produits et supervise le programme de réassurance. Un travail collaboratif efficace entre 1ère et 2ème ligne est à souligner, notamment sur les dossiers concernant la souscription (revue des guides de souscription, stratégie commerciale non vie, suivi des UFR/CFR, dérogations commerciales, revue des politiques de souscription, provisionnement et tarification, S/P équilibre, POG, risk appetite, ...)

L'**Assets and Liabilities Committee (ALCO)** a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias SA dans ses aspects liquidité, rentabilité et solvabilité via la mise en adéquation des actifs et des passifs de l'entreprise.

Le **Risk Management Forum (RMF)** a pour mission d'échanger sur les risques qui sont présentés au Comité d'Audit et Risques (et préalablement au comité de direction) de manière détaillée, de façon à pouvoir disposer d'une vue spécifique sur l'ensemble des risques portés par l'entreprise. Il est le forum d'analyses de risques spécifiques mis en évidence dans le cadre de projets ou d'activités afin d'identifier les priorités, les mesures de mitigation et plans d'action pertinents ainsi que le risque cible de ceux-ci et de suivre leur évolution dans le respect de la politique de Risk Appetite. Il veille :

- à assurer une remontée efficace et transparente des risques ;
- à la sélection des risques les plus importants ;
- à l'identification des plans d'action ;
- au monitoring des risques déjà identifiés, surtout en cas de modification (dégradation) de ceux-ci ;

- à proposer aux organes de gestion des guidances métiers pratiques et pragmatiques en ligne avec le risk appetite ;
- à recommander au CD la validation du profil de risques de l'entreprise.

Cet organe ne remplace pas les Local Risk Forums qui sont organisés au niveau opérationnel et qui permettent de construire des plans d'action au niveau des équipes.

Chaque comité est présidé par un membre du Comité de direction. Le CRO est présent dans chaque comité dédié à la gestion des risques. La volonté du comité de direction et du conseil d'administration a été de créer des « comités forts », de façon à organiser une gouvernance efficace en matière de risques dans l'entreprise. Dans ce but également, les responsabilités de chaque comité ont été clairement établies par le biais d'un règlement d'ordre intérieur.

Troisième ligne de défense – L'évaluation indépendante

La troisième ligne de défense est assurée par l'Audit Interne, qui évalue, entre autres, le respect des procédures par les première et deuxième lignes de défense et, plus largement, l'efficacité du système de contrôle interne. Afin d'assurer son indépendance, cette entité rapporte directement hiérarchiquement au CEO et fonctionnellement au Comité d'audit et des Risques.

En matière de gestion des risques, le conseil d'administration d'Ethias SA assume la responsabilité ultime de l'efficacité du système de gestion des risques. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur le Comité d'Audit et de Risques. Le Comité d'Audit et de Risques conseille le conseil d'administration pour les aspects concernant le Risk Appetite et le niveau de tolérance en matière de risques, analyse le reporting en matière de risques, challenge la mise en œuvre du système de gestion des risques par le comité de direction, et en vérifie la bonne application.

II.4.3 Typologie des risques

Ethias a dressé une cartographie des différents risques afin de s'assurer d'une compréhension commune et partagée des risques gérés par l'entreprise.

La typologie adoptée par Ethias est présentée dans les schémas ci-dessous et

- s'appuie sur les modules de la formule standard utilisée pour calculer les besoins réglementaires en capitaux dans le référentiel Solvabilité II (en bleu dans le schéma) ;
- est complétée par les risques non couverts par la formule standard (en orange dans le schéma).

Risques d'assurance				Risques Financiers		
Risque de souscription Vie	Risque de souscription Non Vie	Santé SAV	Santé non SAV	Risque de marché	Risque de contrepartie	Risque de liquidité
Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement	Risque de catastrophe		Risque de taux	Risque de downgrade	Risque de liquidité de marché
Risque de longévité	Risque de catastrophe	Risque de mortalité	Risque de tarif et provisionnement	Risque actions	Risque de défaut	Risque de liquidité de financement
Risque d'invalidité - incapacité	Risque de dépenses	Risque de longévité	Risque de cessation (rachat)	Risque sur actifs immobiliers		
Risque de dépenses		Risque d'invalidité - incapacité		Risque de spread		
Risque de révision		Risque de dépenses		Risque de change		
Risque de cessation		Risque de révision		Risque de concentration		
Risque de catastrophe		Risque de cessation (rachat)				

Risques Non financiers		Risques externes et d'environnement (*)
Risques opérationnels	Autres risques non financiers	Risque stratégique et de réputation
Perturbation des activités	Risque de modèle	
Gestion des effectifs et gestion active	Risque de concentration	
Violation des obligations légales et réglementaires (Compliance)		
Satisfaction des clients internes et externes		
Sous-traitance de consultance et d'approvisionnement		
Sécurité de l'information		
Confidentialité des données (RGPD)		
Fraude à l'assurance		
Projet		

(*) Sont inclus dans cette catégorie les risques externes notamment de type cyber attaque, ESG et pandémie.

II.4.4 Politique de gestion des risques

La gestion des risques au sein d'Ethias se matérialise par la mise en place de différents processus de suivi permettant l'identification, le suivi et l'établissement de reportings des différents risques supportés.

II.4.4.1 Appétit au risque

L'expression claire et formelle des objectifs de l'organisation est la condition préliminaire à toute gestion des risques et les objectifs de la compagnie doivent être formellement répertoriés jusqu'au niveau de granularité correspondant à l'analyse des risques souhaitée.

Le risk appetite et les objectifs stratégiques de l'entreprise doivent être cohérents entre eux. Le risk appetite est du ressort du Conseil d'administration. En pratique, il est proposé par le Chief Risk Officer, validé par le Comité de direction et approuvé par le Conseil d'administration. Les politiques de risque sont la traduction directe de la vision du Conseil d'administration en termes d'appétence au risque. Tout comme les objectifs stratégiques sont traduits en objectifs opérationnels, le risk appetite tel qu'approuvé par le Conseil d'administration doit également se traduire, au travers des politiques, en termes opérationnels. Le Risk Appetite d'Ethias, adapté à Solvency II, a été approuvé par le Conseil d'administration et est articulé autour de six axes principaux : la solvabilité, la rentabilité, la liquidité, l'excellence opérationnelle, la satisfaction client et la durabilité.

II.4.4.2 Processus de stress testing et de capital planning

Dans le cadre de l'exercice de planification, l'entreprise procède régulièrement à l'évaluation de sa solvabilité (i.e. l'adéquation du niveau de ses fonds propres internes pour faire face à son profil de risque global). L'exercice tient compte du profil de risque spécifique : il intègre les risques principaux et leurs interactions lors de la réalisation de tests de résistance (stress tests). Les tests de résistance sont en soi des outils de mesure des risques spécifiques. Trimestriellement, des tests de résistance ponctuels sont effectués sur le ratio de couverture du SCR. Ces tests de résistance sont soit des tests standardisés de sensibilité, soit des tests d'impact adaptés au profil spécifique de risque de l'entreprise. Ce processus est également un outil de promotion et de diffusion de la culture « Risk Management » au sein de tous les départements de l'entreprise.

II.4.5 Risques d'assurance

Toute compagnie d'assurances est soumise à des risques au travers des contrats d'assurance qu'elle souscrit. Ces risques, regroupés sous l'appellation "Risques d'assurance", trouvent leur origine soit dans les garanties offertes par les différents produits d'assurance, soit dans le processus même de l'activité d'assurance. Néanmoins, les risques relatifs aux différents processus seront reclassés dans les risques stratégiques, business ou opérationnels, en fonction des

différents facteurs causant ces risques.

Les risques d'assurance sont essentiellement supportés et gérés au niveau d'Ethias SA. En effet, les autres sociétés du Groupe n'exercent pas d'activités d'assurance. Par conséquent, les analyses de sensibilité en Vie et Non Vie présentées ci-dessous sont effectuées uniquement au niveau d'Ethias SA.

II.4.5.1 Non Vie

II.4.5.1.1 Nature et ampleur des risques

Risque de souscription Non Vie

Le risque de souscription en Non Vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance Non Vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

- Risque de tarification et de provisionnement

Le risque de tarification et de provisionnement est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant la date de survenance, la fréquence et la gravité des événements assurés, ainsi que la date et le montant des règlements de sinistres. La définition inclut aussi le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance ou de réassurance. Ce risque prend en compte l'inflation et l'hyperinflation.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de l'incertitude importante, liée aux événements extrêmes ou exceptionnels, qui pèse sur les hypothèses retenues en matière de prix et de provisionnement.

Risque spécial de souscription santé

Le risque de souscription en Santé reflète le risque découlant de la souscription d'engagements d'assurance santé, qu'il s'exerce ou non sur une base technique similaire à celle de l'assurance Vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

La Santé similaire à l'Assurance Vie (Santé SAV)

Le risque de souscription santé SAV résulte de la souscription d'obligations d'assurance santé poursuivie sur une base technique similaire à l'assurance Vie. Ce module comprend aussi les annuités résultant de contrats de santé non-SAV comme les contrats d'indemnisation des travailleurs ou des contrats d'accident. Les risques sous cette catégorie sont les mêmes que les risques sous 'Risque de souscription Vie', hors risque de catastrophe.

- Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution

tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une augmentation de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une baisse de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque d'invalidité-incapacité

Le risque de maladie/invalidité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des sinistres à cause de changements dans les taux de maladie, d'invalidité, de guérison, de revalidation, et de morbidité.

- Risque de dépenses

Le risque de dépenses est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance (ou de réassurance) santé SAV.

- Risque de révision

Le risque de révision, applicable aux rentes, est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité du taux d'inflation, d'un changement de l'environnement juridique ou de l'état de santé de la personne. Le risque de révision sur les annuités résultant de contrats de santé non-SAV est aussi classifié sous ce risque.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de résiliation, d'échéance ou de renouvellement des polices.

La santé non similaire à l'assurance Vie (Santé non SAV)

- Risque de tarif et de provisionnement

Le risque de tarif et de provisionnement est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant la date de survenance, la fréquence et la gravité des événements assurés ainsi que la date de survenance et le montant des règlements de sinistres. La définition inclut aussi le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance ou de réassurance.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de résiliation, d'échéance, de renouvellement des polices.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de l'incertitude importante, liée à l'accumulation inhabituelle de risques qui se produit dans ces circonstances extrêmes.

II.4.5.1.2 Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous montre l'incidence brute, hors réassurance, des analyses de sensibilité sur le compte de résultats. Ces estimations représentent l'effet induit par une augmentation des frais de gestion ou de la sinistralité sur l'évaluation des contrats d'assurance Non Vie dans le cadre de la norme IFRS 4 (phase 1).

En milliers d'euros, uniquement Ethias SA	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Augmentation des frais internes de gestion des sinistres de 10%	(13.968)	(13.482)
Augmentation des sinistres de 5%	(54.460)	(42.328)

II.4.5.2 Vie

II.4.5.2.1 Nature et ampleur des risques

Risque de souscription Vie

Le risque de souscription en Vie reflète le risque découlant des engagements d'assurance Vie, compte tenu des périls couverts et des procédés appliqués dans l'exercice de cette activité.

- Risque de mortalité

Le risque de mortalité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une augmentation de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux de mortalité, lorsqu'une baisse de ces taux entraîne une augmentation de la valeur des engagements d'assurance.

- Risque d'invalidité-incapacité

Le risque d'invalidité-incapacité est le risque de perte, ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance, résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des taux d'invalidité, de maladie, de guérison, de revalidation et de morbidité.

- Risque de dépenses

Le risque de dépenses est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau, l'évolution tendancielle ou la volatilité des dépenses encourues pour la gestion des contrats d'assurance (ou de réassurance) Vie.

- Risque de révision

Le risque de révision est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant d'un changement de l'environnement juridique ou de l'état de santé de la personne.

- Risque de cessation

Le risque de cessation est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de fluctuations affectant le niveau ou la volatilité des taux de réduction, d'échéance, de renouvellement et de rachat des polices.

- Risque de catastrophe

Le risque de catastrophe en Vie est le risque de perte ou de changement défavorable de la valeur des engagements d'assurance résultant de l'incertitude importante, liée aux événements extrêmes ou irréguliers.

II.4.5.2.2 Analyse de sensibilité

Le tableau ci-dessous montre l'incidence brute des analyses de sensibilité sur les fonds propres. Ces estimations représentent l'effet induit par la modification de différentes hypothèses de valorisation sur l'évaluation des contrats d'assurance et d'investissement en Vie dans le cadre de la norme IFRS 4 (phase 1). Les chocs pris en compte sont ceux utilisés par la direction de l'entreprise dans le cadre d'évaluation des risques d'assurance en Vie. Les ordres de grandeur utilisés se rapprochent de ceux définis par la norme Solvency II.

En milliers d'euros ; comprend l'impact sur les fonds cantonnés	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Risque de mortalité		
Augmentation de la mortalité de 15%	32.536	30.888
Risque de longévité		
Augmentation de l'espérance de vie de 20%	(51.822)	(58.977)
Risque de dépenses		
Augmentation des frais internes de gestion des sinistres de 10%	(42.587)	(40.546)
Doublage de l'inflation au lieu du vecteur d'inflation du cas de base	(108.013)	(51.714)

II.4.5.3 Risque de concentration

Le management analyse les activités d'assurance du Groupe en distinguant deux segments principaux d'assurés : d'une part, les Collectivités et Entreprises et, d'autre part, les Particuliers.

- Collectivités et Entreprises

Ethias est l'assureur privilégié des Collectivités publiques, grâce à une expertise développée durant plus de 100 ans de partenariat. Parmi ses affiliés, elle compte l'Etat fédéral, les Régions et les Communautés, les pouvoirs publics locaux (provinces, villes et communes, CPAS...), les entreprises publiques, ainsi que des milliers de sociétés intercommunales, écoles, hôpitaux, établissements d'intérêt public,...

Depuis plusieurs années, Ethias met aussi ses compétences et son expertise au service des entreprises.

Le positionnement d'Ethias envers cette catégorie d'assurés explique la forte concentration de l'encaissement relatif aux Collectivités et Entreprises.

- Particuliers

Ethias, assureur direct, offre également une gamme complète de produits via un large éventail de canaux de distribution aux Particuliers.

31 décembre 2021

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Encaissement	Part de l'encaissement	Encaissement	Part de l'encaissement
Assurance Non Vie				
Collectivités et Entreprises	808.583	30%	792.510	30%
Particuliers	595.745	22%	589.507	22%
Primes brutes	1.404.328	52%	1.382.016	52%
Collectivités et Entreprises	(31.852)	-1%	(30.905)	-1%
Particuliers	(7.343)	0%	(6.930)	0%
Primes cédées aux réassureurs	(39.195)	-1%	(37.835)	-1%
Collectivités et Entreprises	776.731	28%	761.605	28%
Particuliers	588.402	22%	582.577	22%
Primes nettes	1.365.133	50%	1.344.182	50%
Assurance Vie				
Collectivités et Entreprises	1.316.126	48%	1.296.296	48%
Particuliers	46.415	2%	41.874	2%
Primes brutes	1.362.541	50%	1.338.171	50%
Collectivités et Entreprises	(1.362)	0%	(1.506)	0%
Particuliers	-	0%	-	0%
Primes cédées aux réassureurs	(1.362)	0%	(1.506)	0%
Collectivités et Entreprises	1.314.764	48%	1.294.791	48%
Particuliers	46.415	2%	41.874	2%
Primes nettes	1.361.179	50%	1.336.665	50%
Total assurance Non Vie et Vie	2.726.312	100%	2.680.846	100%

19

II.4.5.4 Réassurance

La réassurance s'inscrit dans le processus de maîtrise des risques d'assurance.

Elle contribue également à l'amélioration du ratio de solvabilité.

Les principaux risques d'assurance d'Ethias SA concernent les assurances dommages, de responsabilité (diverse et des véhicules à moteur), de personnes et les risques de catastrophes (naturelles ou humaines) sur les personnes et/ou les biens.

Ces risques sont couverts au travers de traités de réassurance et de conventions de réassurance facultative pour les risques sortant du cadre des traités. La majorité de ces contrats sont conclus sur une base non proportionnelle.

Les programmes de réassurance sont répartis en trois grands blocs : les assurances dommages, les assurances de responsabilité (diverse et automobiles), les assurances de personnes (accidents du travail et assurances décès-invalidité).

Ils sont réévalués chaque année pour répondre aux besoins de la production en tenant compte du marché de la réassurance et pour couvrir les capacités requises dans le cadre de Solvency II.

Le prix des capacités de réassurance a encore été orienté à la baisse étant donné les importantes capacités disponibles.

Les programmes de réassurance ont peu évolué entre 2020 et 2021. Globalement au cours des derniers exercices, le volume des primes cédées par Ethias SA est resté stable.

II.4.6 Risques financiers

Le risque financier recouvre l'ensemble des risques relatifs à la performance et à la valeur des actifs financiers. Il contient :

- le risque de contrepartie, qui se matérialise lors du défaut d'une contrepartie de la compagnie ;
- le risque de marché qui reflète l'impact des fluctuations et du niveau de volatilité des prix de marché des actifs et passifs de l'entreprise ;
- le risque de liquidité, qui mesure la capacité de la compagnie à satisfaire ses besoins en flux de trésorerie sans nuire à ses activités quotidiennes.

II.4.6.1 Risque de contrepartie

II.4.6.1.1 Nature et ampleur des risques

Le risque de contrepartie reflète les pertes possibles que pourrait entraîner le défaut inattendu, ou la détérioration de la qualité de crédit, des contreparties et débiteurs de l'entreprise d'assurances. La définition couvre les contrats d'atténuation des risques, tels que les accords de réassurance, les titrisations et les instruments dérivés, et les paiements à recevoir des intermédiaires ainsi que tout autre risque de crédit ne relevant pas du sous-module "risque de spread".

Le risque de contrepartie peut être subdivisé en :

- Risque de downgrade : le risque de downgrade est le risque d'exposition à des pertes financières liées au downgrade d'un pays ou d'une société dans lequel (laquelle) l'entreprise a investi (directement ou via un titre de dette), d'une contrepartie d'une transaction financière (par ex. contrat OTC) ou d'un réassureur.
- Risque de défaut : le risque de défaut est le risque d'exposition à des pertes financières liées au défaut d'un pays ou d'une société dans lequel (laquelle) l'entreprise a investi (directement ou via un titre de dette), au défaut d'une contrepartie d'une transaction financière (par ex. prêt ou contrat OTC) ou au défaut d'un réassureur.

II.4.6.1.2 Exposition maximum et atténuation du risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente le risque de crédit auquel le Groupe est exposé. Il reprend la valeur de marché des principales catégories d'actifs financiers.

Outre la diversification et les mesures d'évitement des concentrations, le risque de crédit peut être réduit par des couvertures ou par l'obtention de sûretés ou de garanties. La valeur d'une sûreté est déterminée par une approche prudente, fondée sur plusieurs critères au nombre desquels figurent la nature et le type spécifique de la sûreté, sa liquidité et la volatilité de sa valeur. Le détail de ces sûretés et garanties reçues pour couvrir les actifs financiers du Groupe est également repris ci-après.

31 décembre 2021

En milliers d'euros, en valeur de marché, au niveau du Groupe	Exposition maximum au risque de crédit	Trésorerie	Valeur mobilières	Valeur immobilières	Total des garanties reçues	Exposition non garantie
Disponibles à la vente	1.148.052	-	-	-	-	1.148.052
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	147.267	-	-	-	-	147.267
Détenus à des fins de transaction	14.974	-	-	-	-	14.974
Participations, actions et fonds d'investissement	1.310.293	-	-	-	-	1.310.293
Disponibles à la vente	14.811.752	-	167.593	-	167.593	14.644.159
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	286.665	-	-	-	-	286.665
Obligations	15.098.417	-	167.593	-	167.593	14.930.825
Prêts et dépôts comptabilisés au coût amorti	899.346	-	-	231.068	231.068	668.278
Autres placements	899.346	-	-	231.068	231.068	668.278
Détenus à des fins de transaction	4	-	-	-	-	4
Détenus à des fins de couverture	288.276	1.020.000	-	-	1.020.000	(731.724)
Instruments financiers dérivés	288.280	1.020.000	-	-	1.020.000	(731.720)
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	198.641	-	-	-	-	198.641
Créances nées des opérations de réassurance cédée	113.722	-	70.002	-	70.002	43.719
Autres créances	225.042	-	2.222	-	2.222	222.820
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455.300	-	-	-	-	455.300
Total de l'exposition au risque de crédit	18.589.041	1.020.000	239.817	231.068	1.490.885	17.098.156

En milliers d'euros, en valeur de marché, au niveau du Groupe	Exposition maximum au risque de crédit	Trésorerie	Valeur mobilières	Valeur immobilières	Total des garanties reçues	Exposition non garantie
Disponibles à la vente	950.999				-	950.999
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	120.075				-	120.075
Détenus à des fins de transaction	8.526	-	-	-	-	8.526
Participations, actions et fonds d'investissement	1.079.599	-	-	-	-	1.079.599
Disponibles à la vente	15.195.536		342.773		342.773	14.852.762
Désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	310.143				-	310.143
Obligations	15.505.679	-	342.773	-	342.773	15.162.905
Prêts et dépôts comptabilisés au coût amorti	669.275			266.088	266.088	403.187
Autres placements	669.275	-	-	266.088	266.088	403.187
Détenus à des fins de transaction	327	-			-	327
Détenus à des fins de couverture	28.411	28.721			28.721	(310)
Instruments financiers dérivés	28.738	28.721	-	-	28.721	17
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	217.848		3.322		3.322	214.526
Créances nées des opérations de réassurance cédée	124.132		111.104		111.104	13.028
Autres créances	171.669		3.916		3.916	167.752
Trésorerie et équivalents de trésorerie	531.744				-	531.744
Total de l'exposition au risque de crédit	18.328.683	28.721	461.115	266.088	755.925	17.572.758

Les actifs détenus à des fins de couverture sont considérés au niveau de leur position nette en risque par émetteur. Les dérivés vis-à-vis d'une contrepartie dont la valeur nette est négative ne sont donc pas repris ici car ils n'ont pas d'exposition en risque de crédit.

Participations, actions et fonds

Le détail de l'exposition du Groupe par rapport au risque de prix sur actions est repris au chapitre **II. Rapport du Conseil d'administration**, point 4.6.4.3.

Obligations

Le portefeuille obligataire du Groupe comprend un certain nombre de titres adossés à différents types d'actifs. Il se compose entre autres de covered bonds.

Les covered bonds sont des titres de créance émis par un établissement de crédit dont le paiement est garanti par un patrimoine spécial d'actifs dédiés (ou "actifs de couverture"). Les détenteurs de covered bonds disposent, en cas d'insolvabilité de l'émetteur, d'un double recours ("dual recourse"), d'une part sur le patrimoine général de l'émetteur et d'autre part sur le patrimoine spécial qui leur est dédié. Ils représentent 167,6 millions d'euros au 31/12/2021 contre 342,8 millions d'euros au 31/12/2020.

Prêts et dépôts

Les garanties reçues liées aux prêts hypothécaires sont limitées au solde restant dû afin de tenir compte du risque réel de crédit. Concernant les prêts et dépôts, il n'y a à ce jour pas de revalorisation de la garantie.

Les prêts sont octroyés selon une politique d'investissement crédits bien définie.

Actifs financiers dérivés

En 2021, le montant de collatéral reçu relatif aux produits dérivés s'élève à 1 million d'euros. Les instruments financiers dérivés à fin 2021 sont donc bien entièrement couverts par le collatéral reçu.

Créances

Le détail des garanties relatives aux créances est explicité au chapitre **VII. Notes relatives aux éléments non inclus dans l'état de la situation financière**, point 4.1.

La qualité de crédit des créances est exposée au chapitre **V. Notes relatives à l'état consolidé de la situation financière**, point 9.3.

II.4.6.2 Risque de concentration

Le risque de concentration sur les risques de marché comprend les risques de pertes supplémentaires supportés par l'entreprise du fait soit d'un manque de diversification de son portefeuille d'actifs (pertes accrues par la concentration d'investissements dans une zone géographique ou un secteur d'activité), soit d'une exposition importante au risque de défaut d'un seul et unique émetteur de valeurs mobilières ou d'un groupe d'émetteurs liés.

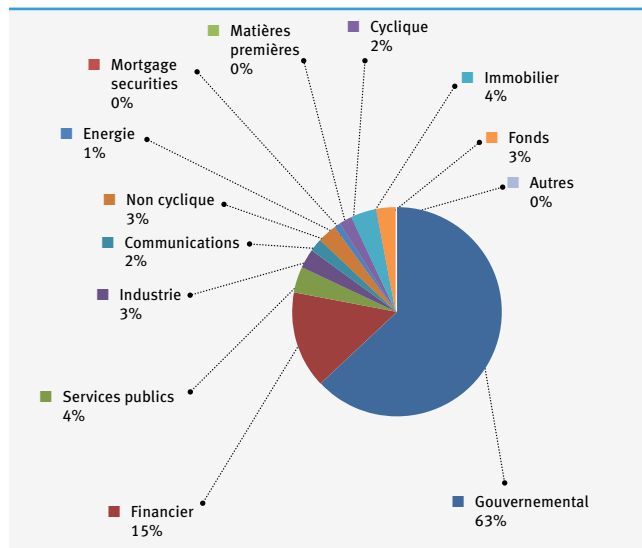
II.4.6.2.1 Répartition sectorielle

Afin de gérer la concentration au niveau sectoriel des actifs financiers, le système de limites financières regroupe les actifs par classes d'actifs distincts, et définit une stratégie d'allocation d'actifs permettant une saine diversification.

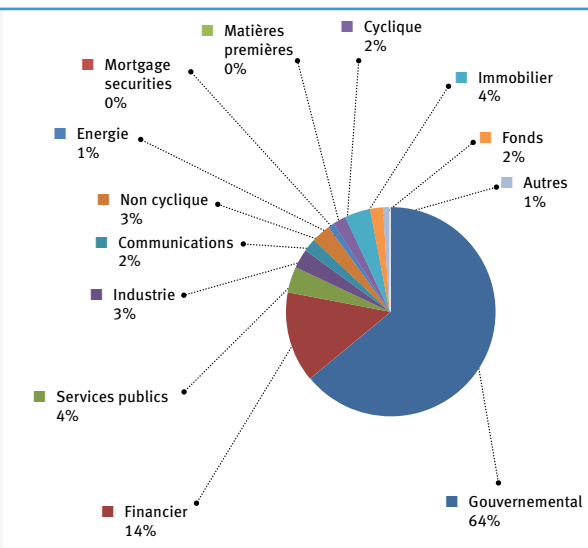
En 2020 et 2021, la distribution sectorielle des actions et fonds d'investissement ainsi que des obligations et titres similaires investis se présente de la manière suivante :

Obligations et titres similaires :

31 décembre 2021 - Répartition en valeur de marché

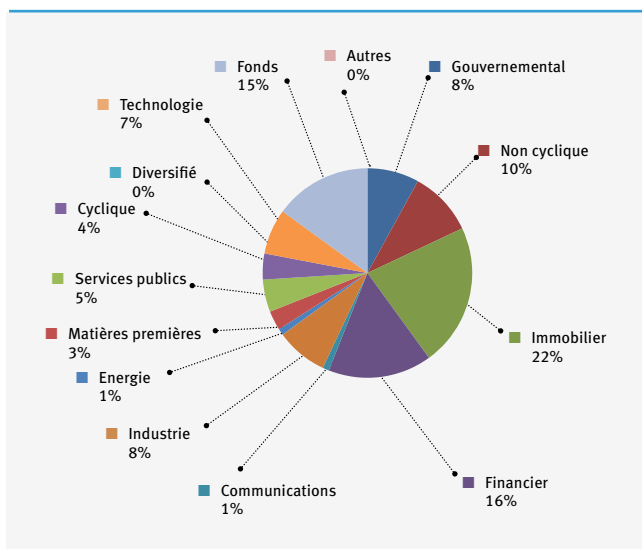


31 décembre 2020 - Répartition en valeur de marché

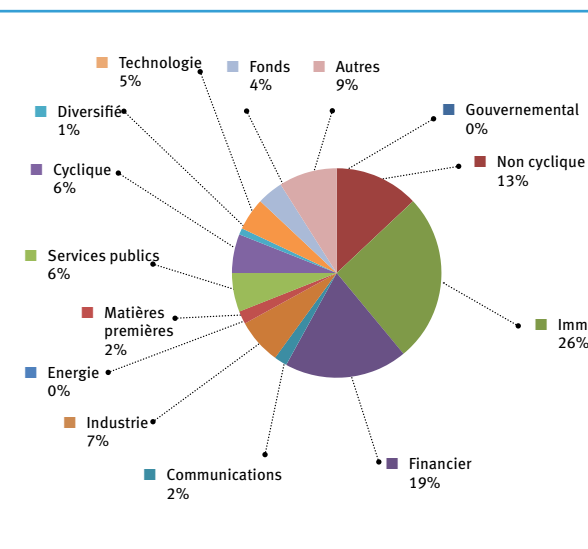


Actions, participations et fonds d'investissement :

31 décembre 2021 - Répartition en valeur de marché



31 décembre 2020 - Répartition en valeur de marché



II.4.6.2.2 Exposition au risque souverain

A fin décembre 2021, la part investie en dette souveraine ou supranationale s'élève à 68% du total de la juste valeur de l'ensemble des titres obligataires (soit 10.202,2 millions d'euros sur un total de 15.098,4 millions d'euros). Fin 2020, cette proportion était de 67% (soit 10.426,4 millions d'euros sur un total de 15.505,7 millions d'euros).

Le tableau ci-dessous présente l'exposition relative aux dettes émises, garanties ou assimilées à des gouvernements, en juste valeur, par zone géographique.

En milliers d'euros ; en valeur de marché	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Allemagne	687.135	403.191
Autriche	182.849	174.182
Belgique	3.164.039	3.981.258
Espagne	874.069	966.220
Europe centrale et de l'Est	559.857	565.218
France	1.383.082	1.519.345
Irlande	551.890	559.948
Italie	777.451	434.799
Pays-Bas	13.820	20.677
Pays scandinaves	99.958	46.547
Portugal	806.847	847.423
Titres supranationaux	830.249	691.969
Autres	266.467	215.598
Total	10.202.248	10.426.376

Dans le cadre de la gestion du risque crédit, le détail de l'exposition au risque souverain repris ci-dessus est analysé en y incluant toutes les dettes émises, garanties ou assimilées à des gouvernements sans limitation à leur secteur d'activité. A titre d'exemple, les titres de sociétés actives dans les services publics mais garanties par l'Etat belge sont considérés comme des dettes gouvernementales et assimilées. Ceci explique que le montant total de l'exposition au risque souverain, 10.202,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 10.426,4 millions d'euros au 31 décembre 2020), est plus élevé que le montant repris sous le secteur « gouvernemental », soit 9.462,3 millions d'euros (contre 9.935,9 millions d'euros au 31 décembre 2020).

II.4.6.3 Risque de liquidité

II.4.6.3.1 Nature et ampleur des risques

Nous considérons que le risque de liquidité auquel la compagnie est soumise peut s'analyser selon deux angles distincts :

- Risque de (il)liquidité de marché : le risque de perte résultant du fait que l'entreprise ne puisse pas facilement compenser ou éliminer une position au prix du marché en raison de la profondeur insuffisante du marché ou de perturbations sur les marchés.
- Risque de (il)liquidité de financement : le risque de perte résultant du fait que l'entreprise ne soit pas en mesure de satisfaire ses besoins en flux de trésorerie et en sûretés, présents et futurs, attendus et inattendus, sans nuire à ses opérations journalières ou à sa situation financière.

Globalement, le risque de liquidité est donc le risque de ne pouvoir faire face aux demandes, attendues ou non, émises par des assurés ou par d'autres contreparties, sans grever de manière significative la rentabilité de la société.

Ce risque est analysé et suivi sur base trimestrielle, via des comparaisons entre les échéances contractuelles de l'actif et du passif permettant de mesurer l'impact d'une modification des profils de remboursement des passifs principalement.

II.4.6.3.2 Risques ALM

Un rapport ALM trimestriel permet de diagnostiquer la gestion actif-passif et la situation en matière de liquidité et de proposer les mesures correctrices nécessaires. Ce rapport est analysé par le Comité ALCO. Les conclusions sont présentées au Comité de direction qui prend éventuellement les mesures correctrices qui s'imposent et qui détermine le pilotage spécifique de certains risques identifiés. Un rapport synthétique est transmis au Conseil d'administration.

Le Comité ALCO a pour mission de contribuer à la protection d'Ethias dans ses aspects rentabilité, liquidité et positionnement

Solvency II. Il est chargé de valider les stratégies en matière d'ALM, d'investissement, le risque d'investissement d'en assurer le suivi, de valider la SAA, d'assurer la cohérence avec le Risk Appetite.

II.4.6.3.3 Analyse des échéances contractuelles

Le risque de liquidité est analysé essentiellement au sein de la société Ethias SA, qui concentre la majorité des flux de trésorerie du Groupe et sur base desquels le risque de liquidité est analysé et suivi par le management. Le tableau ci-dessous détaille les flux de trésorerie contractuels attendus par Ethias SA par catégories d'actifs et de passifs financiers, regroupés par classe d'échéance.

31 décembre 2021

	Valeur comptable	Flux de trésorerie espérés (non actualisés)					
		Total des flux non actualisés	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans inclus	De 6 à 10 ans inclus	De 11 à 20 ans inclus	Plus de 20 ans
En milliers d'euros, uniquement Ethias SA							
Actifs							
Obligations et titres similaires	15.087.818	16.601.190	2.158.587	4.360.645	3.622.365	3.876.708	2.582.884
Participations, actions, fonds d'investissement et immobilier de placement	1.989.341	2.752.752	25.666	597.823	574.763	761.333	793.167
Prêts et dépôts	1.033.766	872.403	30.800	56.875	71.094	311.086	402.548
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373.837	491.533	491.533	-	-	-	-
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.778.054	1.866.957	1.866.957	-	-	-	-
Instruments dérivés	25.852	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	20.288.668	22.584.835	4.573.544	5.015.343	4.268.222	4.949.128	3.778.599
Passifs							
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	14.041.577	14.910.428	929.992	3.214.217	2.795.244	4.340.185	3.630.791
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	1.778.054	1.778.054	1.778.054	-	-	-	-
Dettes subordonnées	494.777	596.884	22.783	541.236	1.310	2.619	28.936
Autres dettes de financement	726.327	728.430	630.127	98.303	-	-	-
Instruments dérivés	123.259	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	17.163.994	18.013.797	3.360.957	3.853.755	2.796.553	4.342.805	3.659.727

31 décembre 2020

	Valeur comptable	Flux de trésorerie espérés (non actualisés)					
		Total des flux non actualisés	Jusqu'à 1 an	De 1 à 5 ans inclus	De 6 à 10 ans inclus	De 11 à 20 ans inclus	Plus de 20 ans
En milliers d'euros, uniquement Ethias SA							
Actifs							
Obligations et titres similaires	15.491.365	16.731.606	1.986.109	5.408.001	2.906.894	3.614.959	2.815.644
Participations, actions, fonds d'investissement et immobilier de placement	1.709.147	2.368.767	45.380	257.124	745.544	729.778	590.941
Prêts et dépôts	805.630	1.088.735	126.779	380.573	271.680	232.639	77.065
Trésorerie et équivalents de trésorerie	479.793	479.793	479.793	-	-	-	-
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.491.140	1.565.697	1.565.697	-	-	-	-
Instruments dérivés	29.376	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	20.006.452	22.234.599	4.203.759	6.045.698	3.924.117	4.577.376	3.483.649
Passifs							
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	14.224.094	14.635.822	2.221.627	3.655.001	2.484.084	3.528.841	2.746.269
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte	1.491.140	1.491.140	1.491.140	-	-	-	-
Dettes subordonnées	491.364	614.441	23.271	160.618	424.234	3.014	3.304
Autres dettes de financement	622.201	618.959	416.055	202.904	-	-	-
Instruments dérivés	925	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	16.829.724	17.360.362	4.152.093	4.018.523	2.908.318	3.531.855	2.749.573

La projection des flux de trésorerie repose sur plusieurs hypothèses. Ces dernières ont été changées entre 2020 et 2021 ne prenant plus en compte dans la méthodologie des réinvestissements prévus. Les différences entre les deux tableaux peuvent être expliquées par ce changement de méthodologie.

Actifs financiers

Les portefeuilles sont projetés en run off et par catégories d'actifs de façon à reproduire de manière plus réaliste les flux de liquidité réellement attendus. Les actifs à termes échus tels que les obligations et prêts ont leurs flux de trésorerie calculés suivant leurs maturités et taux de coupons. Le cash ainsi que la branche 23 sont considérés comme des flux en dessous de une année.

De plus, pour la majorité des actifs des classes suivantes : actions – participations – fonds obligataire – immeubles de placement, des flux de trésorerie ont été projetés prenant l'hypothèse que ces classes d'actifs suivraient un profil d'extinction semblable à celui des contrats d'assurances et d'investissement. De ce fait, on applique à ces actifs un profil décroissant semblable au profil des passifs auxquels ils sont adossés. Par conventions internes, ces actifs ne sont liquides qu'à partir de la seconde année de projection et un taux de revenus récurrents de 3% est incorporé dans leur profil d'extinction.

Notons également que les maturités effectives peuvent différer des maturités contractuelles, car certains actifs sont assortis de clauses de remboursement anticipé, avec ou sans pénalités, ou de clauses d'extension de maturité.

Passifs

Seules les primes futures contractuelles sont prises en compte, y compris pour les activités en Non Vie, et les flux de trésorerie attendus sur les contrats d'assurance sont basés sur les hypothèses de rachat définies en interne.

Repo's

En 2020 et en 2021, la stratégie de repo de marge a été mise en place pour anticiper des investissements et le plan de remboursement dépend majoritairement des échéances d'obligation.

Dérivés

Seules les couvertures donnant lieu à un échange de cash à échéance ont été prises en compte dans nos analyses.

II.4.6.4 Risque de marché

Le risque de marché reflète le risque lié au niveau ou à la volatilité de la valeur de marché des instruments financiers ayant un impact sur la valeur des actifs et des passifs de l'entreprise concernée.

Il couvre le risque de taux (sensibilité aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt), le risque actions (sensibilité

aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actions), le risque sur actifs immobiliers (sensibilité aux changements affectant le niveau ou la volatilité de la valeur de marché des actifs immobiliers), le risque de spread (sensibilité aux changements affectant le niveau ou la volatilité des spreads de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque), le risque de change (sensibilité aux changements affectant le niveau ou la volatilité des taux de change), ainsi que le risque de concentration.

Par ailleurs, le risque de marché reflète en principe toute inadéquation structurelle entre les actifs et les passifs, en particulier au regard de leur durée.

Le risque de marché sur les placements financiers afférents aux contrats en unités de compte est supporté par l'assuré. En fonction, les placements financiers ne sont pas pris en compte au sein des différentes analyses ci-dessous.

II.4.6.4.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs et des instruments financiers aux changements affectant la courbe des taux d'intérêt (en ce compris la pente) ou la volatilité des taux d'intérêt.

Des fluctuations de taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les produits commercialisés par la compagnie, par exemple sur les garanties et les participations bénéficiaires, ainsi que sur la valeur des placements de la compagnie. Ce risque découle de la différence de sensibilité des actifs et des passifs aux variations des taux d'intérêt.

Le suivi de ce risque de marché se réalise selon deux axes :

- Au niveau des actifs, suivi mensuel de la durée des positions obligataires du portefeuille ;
- Au niveau de la gestion actifs-passifs : analyse systématique des écarts de durée et sensibilité entre les actifs et les passifs afin de la réduire autant que faire se peut ou, le cas échéant, de couvrir une partie de ce risque.

II.4.6.4.2 Risque de spread de crédit

Le risque de spread est le risque associé à la sensibilité de la valeur des actifs et des instruments financiers aux changements affectant le niveau ou la volatilité des spreads de crédit par rapport à la courbe des taux d'intérêt sans risque.

Le risque de spread se gère à l'aide de limites qui tiennent compte du type d'exposition au risque de crédit, de la qualité du crédit ainsi que par une supervision régulière de l'ensemble des portefeuilles. La gestion du risque de concentration permet également de mitiger ce risque de spread.

Les actifs financiers sur lesquels porte le risque de spread sont ventilés par notation financière ci-dessous. Les montants présentés sont corrigés du montant des transactions entre sociétés du Groupe.

Nous considérons comme rating de référence la deuxième meilleure notation disponible de Moody's, Fitch et Standard & Poor's à la date de clôture.

31 décembre 2021

En milliers d'euros En valeur de marché	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations et titres similaires	981.789	5.619.720	2.763.415	4.762.042	172.261	799.188	15.098.417
Prêts et dépôts	-	20.088	121.483	-	-	743.250	884.820
Créances	-	-	513	-	-	550.124	550.636
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	836	396.448	4	191	57.821	455.300
Total	981.789	5.640.644	3.281.859	4.762.046	172.453	2.150.382	16.989.174

31 décembre 2020

En milliers d'euros En valeur de marché	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations et titres similaires	816.637	6.444.242	2.721.842	4.637.957	174.425	710.577	15.505.679
Prêts et dépôts	-	14.506	68.158	-	-	586.610	669.275
Créances	-	-	47	-	-	513.601	513.648
Trésorerie et équivalents de trésorerie	207	52	489.657	-	323	41.505	531.744
Total	816.844	6.458.801	3.279.705	4.637.957	174.747	1.852.293	17.220.346

Pour les « Obligations et titres assimilées », très peu de changements de notation sont observés en 2021, les évolutions sont dues aux réinvestissements (par exemple en govies AAA) et à la variation des valeurs de marché des investissements.

II.4.6.4.3 Risque de prix sur actions

Le risque actions est le risque associé à la sensibilité de la valeur des instruments financiers aux changements affectant le niveau de la valeur de marché des actions.

Le risque de prix porte sur la position globale en valeur de marché des parts en participations, actions et fonds. La position globale du Groupe Ethias est reprise dans le tableau ci-dessous.

En milliers d'euros, en valeur de marché	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Juste valeur	% de la valeur au bilan	Juste valeur	% de la valeur au bilan
Participations	133.831	0,63%	128.659	0,62%
Actions	728.625	3,44%	639.478	3,07%
Fonds d'investissement	447.837	2,12%	311.461	1,49%
Total	1.310.293	6,19%	1.079.599	5,18%

II.4.6.4.4 Risque de prix sur immeubles de placement

Le risque sur immobilier est le risque associé à la sensibilité de la valeur des instruments financiers aux changements affectant le niveau de la valeur de marché des actifs immobiliers.

En 2021, la valeur de marché des immeubles de placement du Groupe s'élève à 643 millions d'euros (soit 3,04% du total de l'actif) contre 645 millions d'euros (soit 3,10% du total de l'actif) en 2020.

II.4.6.4.5 Risque de change sur les monnaies étrangères

Le risque de change (ou risque monétaire) est le risque associé à la sensibilité de la valeur des instruments financiers libellés en devises étrangères aux changements affectant le niveau des taux de change. Le risque de change est limité pour le Groupe.

II.4.6.5 Analyse de sensibilité aux risques financiers

La mesure et le suivi de chacun de ces risques donne lieu à des analyses de sensibilité permettant d'estimer l'incidence brute sur le résultat global ainsi que sur la solvabilité de la compagnie de résultats des simulations de crise.

Le tableau suivant reprend les chocs pris en compte pour l'appréciation des différents types de risque ainsi que leurs impacts sur le compte de résultats et sur les autres éléments du résultat global. Les chocs pris en compte sont ceux utilisés par la direction de l'entreprise dans le cadre d'évaluation des risques de marché. Les ordres de grandeur utilisés se rapprochent de ceux définis dans le cadre de la norme Solvency II. L'analyse de sensibilité présentée se base sur le portefeuille d'actions et obligations détenus par Ethias SA. Dans le cas des actions, l'impact sur la sicav Ethias Sustainable Investment Fund (E.S.I.F), anciennement RDT Ethias High Yield, est également pris en compte. Les montants ne tiennent pas compte des effets de l'application de la comptabilité reflet ni du test de suffisance de la provision technique.

En milliers d'euros ; uniquement Ethias SA (et Ethias S.I.F. en plus dans le cas des actions)	31 décembre 2021	
	Impact estimé sur le compte de résultats	Impact estimé sur les autres éléments du résultat global
Risque de taux d'intérêt (hors dérivés)		
Augmentation de la courbe des taux de 100 points de base	(3.254)	(1.404.333)
Diminution de la courbe des taux de 100 points de base	3.254	1.404.333
Risque de spread de crédit		
Augmentation du spread de crédit de 100 points de base	(7.968)	(1.401.482)
Diminution du spread de crédit de 100 points de base	7.968	1.401.482
Risque de prix sur actions		
Diminution du prix des actions de 39 %	(87.308)	(344.811)
Augmentation du prix des actions de 39 %	51.906	378.938

En milliers d'euros ; uniquement Ethias SA (et Ethias S.I.F. en plus dans le cas des actions)

	Impact estimé sur le compte de résultats	Impact estimé sur les autres éléments du résultat global
Risque de taux d'intérêt (hors dérivés)		
Augmentation de la courbe des taux de 100 points de base	(5.905)	(1.404.559)
Diminution de la courbe des taux de 100 points de base	5.905	1.404.559
Risque de spread de crédit		
Augmentation du spread de crédit de 100 points de base	(5.836)	(1.402.925)
Diminution du spread de crédit de 100 points de base	5.836	1.402.925
Risque de prix sur actions		
Diminution du prix des actions de 39 %	(100.772)	(245.686)
Augmentation du prix des actions de 39 %	42.141	304.985

Les sensibilités aux taux d'intérêts et aux spreads de crédit sont stables par rapport à fin 2020. Au niveau du risque sur actions, nous observons en cas de baisse des niveaux actions, une augmentation des sensibilités entre les autres éléments du résultat global (OCI) et le P&L car l'exposition action a augmenté en 2021. L'impact P&L en cas d'augmentation du prix des actions est plus faible fin 2021 par rapport à fin 2020 car 2021 a donné lieu à moins d'impairments qu'en 2020.

Des stratégies de couverture en dérivés sont opérées afin de mitiger l'exposition d'Ethias vis-à-vis du risque d'écartement des spreads de crédit des obligations gouvernementales (contrats à terme sur obligations). Celles relatives à la protection au risque de baisse des taux (contrats à terme sur swaps) ont pris fin en 2021. L'estimation de l'impact de ces dérivés de couverture au 31/12/2021 sur la sensibilité des autres éléments du résultat global est présentée ci-dessous.

Impact lié aux contrats à terme sur obligations :

- Augmentation du spread de crédit de 100 points de base : +129 millions d'euros
- Diminution du spread de crédit de 100 points de base : -129 millions d'euros

Ces différents niveaux d'impacts ont significativement augmentés par rapport à 2020 suite aux nouvelles protections achetées en 2021 également sur l'Espagne en plus de la Belgique et de la France.

Les montants repris dans ce chapitre ne comprennent pas l'effet de l'application de la comptabilité-reflet, ni du test de suffisance des provisions techniques. L'application de ces deux ajustements comptables compense fortement la sensibilité du résultat et de l'OCI aux risques de marché. En effet, l'application de la comptabilité-reflet sur ces différents chocs, impliquerait des impacts résiduels sur les fonds propres largement inférieurs aux montants du tableau. Notons que pour l'effet taux ou l'effet spread sur les obligations, il ne resterait qu'un impact net sur les fonds propres de -394 millions d'euros. Notons également que l'impact résiduel sur les fonds propres du choc equity sur les actions serait de l'ordre de -121 millions d'euros (pour le choc à la baisse des

actions) et de +131 millions d'euros (pour le choc à la hausse des actions).

II.4.7 Risques opérationnels

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuables aux procédures, aux processus, aux acteurs aussi bien internes qu'externes et aux systèmes internes à l'organisation, ou résultant d'évènements externes.

Les évènements externes visent notamment des catastrophes naturelles (incendie, inondations, ...), des changements législatifs, des manifestations de grévistes empêchant l'accès au lieu de travail, etc...

La définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

En matière de risques opérationnels, Ethias mène plusieurs types d'analyses de risques, à savoir :

- analyse des risques opérationnels sur les activités
- analyse des risques opérationnels sur les projets
- analyse des risques opérationnels sur les nouveaux produits
- analyse des risques opérationnels sur les changements d'organisation
- analyse des risques opérationnels transversaux impactant l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise
- analyse des risques de sécurité de l'information et des risques Cyber.

Le Comité de direction suit directement le risque opérationnel et analyse et propose des lignes de conduite pour les mesures de mitigation/gestion correspondantes conformément à la politique de gestion des risques d'Ethias.

II.5 Information relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les informations liées au personnel et à l'environnement sont traitées dans les rapports annuels d'Ethias SA (ainsi que dans le rapport non financier d'Ethias SA, joint en annexe au rapport annuel) et de ses diverses filiales. Le groupe Ethias ne serait rien sans la force et l'engagement de ses collaborateurs.

II.6 Evènements postérieurs à la date de l'état consolidé de la situation financière

II.6.1 Dividende

Le Conseil d'administration d'Ethias SA proposera à l'AG de mai 2022 le versement d'un dividende de 105 millions d'euros.

II.6.2 Guerre Ukraine-Russie

Le 24 février 2022, la Russie a lancé une vaste offensive militaire à l'encontre de l'Ukraine. Ce scénario du pire était sous-évalué par les marchés financiers et affecte désormais de manière croissante mais différenciée les actifs risqués. A ce stade, il est difficile de se prononcer sur l'issue de ce conflit tant la situation évolue de jour en jour.

Selon nos estimations actuelles, notre portefeuille d'investissement se montre très résilient et l'impact direct du conflit en Ukraine sur celui-ci devrait être relativement limité. Les plus-values non réalisées en actions devraient souffrir de manière différenciée selon les secteurs et les émetteurs sans pour autant changer notre positionnement sur les émetteurs concernés. A noter que de par notre politique d'exclusion, Ethias est peu exposé au secteur de l'énergie. En obligations d'entreprises, seuls un ou deux émetteurs actifs dans le transport ou la distribution de gaz pourraient être durablement affectés par cette crise, sans pour autant qu'un risque de défaut soit clairement identifié à ce stade. Enfin, les spreads de crédit des obligations émises par les pays limitrophes de la Russie s'écartent mais notre exposition sur ces pays est limitée et la solidarité financière européenne exclut tout risque de défaut sur ces pays.

Enfin, il est possible que cette crise ait des impacts indirects sur un certain nombre de positions. Si ce conflit s'enlise, il aura un impact sur la croissance ainsi que sur la confiance des consommateurs et investisseurs dans un environnement toujours plus inflationniste. Ces effets indirects font actuellement l'objet d'analyses complémentaires.

II.6.3 Tempêtes

La Belgique a été fortement touchée par des tempêtes courant février 2022. Après la tempête Dudley passée en Belgique le 16 février 2022 créant des dégâts importants, le Nord de l'Europe a de nouveau été frappée par une tempête encore plus intense le vendredi 18 février 2022, prénommée Eunice.

Celle-ci fut particulièrement sévère à l'ouest de notre pays et à la Côte particulièrement, avec une rafale enregistrée à Ostende de 133.3 km/h. Pour ces régions, il s'agit de l'une des plus violentes de ces 20 dernières années. Une troisième tempête fait son arrivée le 20 février, Franklin, avec des averses et des rafales de vent intense, générant également plusieurs dégâts et perturbations dans les transports.

L'impact de ces trois tempêtes successives est actuellement estimée à 35 millions d'euros avant réassurance.

II.7 Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

II.7.1 Evolutions réglementaires - Solvency II

Une révision, d'une ampleur plus large que celle précédemment connue, des paramètres utilisés dans le calcul de solvabilité requis est envisagée pour 2025. L'autorité de supervision européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA) avait lancé dans le courant de 2019 une consultation auprès des parties prenantes du secteur afin d'identifier les aménagements à opérer dans le calibrage du SCR en formule standard. Ces propositions visent à adapter le régime Solvency II aux évolutions du marché et à y incorporer l'expérience pratique acquise au cours des premières années de son application. Un exercice de Stress Testing a été organisé par l'EIOPA en 2020 pour évaluer l'impact de certains aménagements sur les compagnies. Sur base de ces résultats, l'EIOPA a proposé en 2021 à la Commission Européenne la transcription de certaines mesures dans la réglementation.

Néanmoins afin d'anticiper au mieux l'impact des changements futurs de la réglementation sur notre ratio, Ethias participe au groupe de travail de l'Union professionnelle des Entreprises d'assurances belges (Assuralia). Par ailleurs, Ethias analyse avec soin les propositions de la Commission Européenne, dans le but d'en évaluer les impacts financiers et organisationnels.

II.8 Recherche et développement

II.8.1 Innovation et développement de produits

II.8.1.1 Flora

flora by Ethias Après un lancement réussi en septembre 2020 et une première offre d'assurance Locataire, Flora s'est distinguée en proposant à la rentrée 2021 une solution innovante pour les colataires. Flora, première Insuretech 100% digitale couvrant l'ensemble de la

chaîne de valeur de l'assurance en Belgique, se positionne comme un canal de distribution complémentaire pour Ethias en ciblant essentiellement les digital seekers.

II.8.1.2 Développement de produits et services

Ethias continue son engagement dans l'innovation tant en matière de produits que de services afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients et de la population en général. A côté de Flora évoquée ci-dessus, Ethias a également développé plusieurs services innovants en capitalisant sur la complémentarité des compétences présentes au sein de sa filiale informatique NRB, de sa filiale spécialisée en assistance IMA Benelux ou encore de sa filiale Ethias Services :

- Home Services by Ethias : plateforme digitale qui permet aux utilisateurs (clients ou non d'Ethias) de commander des services pour faire des petites réparations ou des travaux dans leur maison (services variés pouvant concerner le chauffage, les serrures, les sanitaires et plomberie, les travaux d'électricité, la menuiserie, ...)
- Sharonomy : une solution téléchargeable sur smartphone qui permet au client d'envoyer des photos de son véhicule d'occasion et évite ainsi la présentation physique du véhicule avant la souscription d'une assurance Dégâts matériels ;
- AssistOnDemand : possibilité de recourir – via un parcours digital – à un dépanneur lorsqu'on ne dispose pas d'une couverture en Assistance ;
- LibertyRider : app ange gardien des motards, qui est proposée à tous les titulaires d'une assurance Moto ;
- Améliorations de l'expérience client (fonctionnalités complémentaires dans la Customer Zone et dans Ethias Connect, espace digital dédiée respectivement aux clients B2C et B2B) ;
- En Santé :
 - Ethias a débuté, en collaboration avec Masana et plusieurs hôpitaux un programme-test d'accompagnement et de suivi à domicile des patients avec des pathologies diverses.
 - Ethias est également le partenaire de MoveUp dans le développement de son programme de suivi des patients ayant subi de la chirurgie bariatrique.
 - Ethias a testé avec Abi, sur un échantillon de plusieurs milliers de personnes, une solution de première orientation médicale par sms.
- À l'attention du B2B, Ethias Services propose désormais :
 - un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des espaces et équipements des aires de jeux ;
 - l'EAP (Employee Assistant Program), un programme d'assistance du personnel qui permet d'accéder par téléphone à un ensemble de services divers (d'ordre professionnels et privés) ;
 - un soutien psychologique individuel qui s'est adressé plus spécifiquement aux étudiants

(lors du confinement) ou aux victimes des inondations de juillet, mais qui a également toute sa pertinence dans le cadre des accidents du travail ou des assurances revenu garanti ;

- un service de réintégration professionnelle suite à un accident ou une maladie de longue durée ou encore des burn outs ;
- un service en cybersécurité qui permet aux entreprises de remédier à un faible niveau de protection contre les risques cyber ;
- des audits des risques Incendie et des mesures de prévention afin de permettre aux entreprises et services publics de répondre à leurs obligations légales.
- Tous ces services sont désormais accessibles sur une marketplace (<https://solutions.ethias.be/fr/>) qui a été lancée en septembre 2021. Les projets sont visibles et expliqués sur notre vitrine Ethi'hub (<https://ethihub.be/fr/>)

II.8.1.3 Investissements Data Technology

Ethias renforce son programme Data entamé en 2021 au travers notamment de développements visant à centraliser les données dans un environnement unique et gouverné afin de soutenir les ambitions stratégiques Data de l'entreprise.

II.8.2 Evolutions technologiques

Ethias continue à renforcer sa position de n°1 du direct, du Digital et des Services publics. Dans ce cadre, nous poursuivons nos programmes de transformation de l'IT, notamment :

- Les services IT d'Ethias sont renforcés par une centralisation au niveau groupe chez notre filiale NRB, avec un nouveau contrat pluriannuel qui permet d'instaurer une vision à long terme avec un contrôle des dépenses IT tout en maintenant des investissements ambitieux pour supporter notre vision stratégique. Une approche 'agile' est lancée pour augmenter aussi notre agilité globale ;
- Le programme Century a permis de mettre en production le nouvel outil de gestion de sinistre auto et incendie ;
- Le programme Digital qui a pour ambition d'offrir aux clients d'Ethias des services en ligne et des applications innovantes, a permis la mise à disposition d'un nouvel espace client modernisé et permettant l'accès au travers des plateformes mobiles ;
- Plusieurs partenariats ont pu être concrétisés au travers d'interfaces standardisés (API) ;
- Afin de gagner en agilité et en réactivité par rapport au besoin de nos marchés, nous avons démarré un programme de modernisation de l'ensemble des applications legacy existantes ;
- Ethias a déployé un plan d'actions sur la gestion des données, axé sur la qualité et la

gouvernance des données et leur exploitation afin de créer de la valeur pour nos clients.

Par nos initiatives d'innovation, Ethias suit aussi les dernières évolutions technologiques dans le marché, avec Flora comme réalisation phare.

Certains développements ont fait l'objet de déductions dans le cadre de mesures d'incitants fiscaux en matière de recherche et développement

II.9 Autres activités du Groupe

Le résultat net des autres activités du Groupe est principalement généré par le Groupe NRB, par la société Ethias Sustainable Investment Fund SA (ESIF) et par les filiales immobilières.

En mars 2021, NRB a poursuivi sa stratégie de croissance dans le pilier 3 avec l'acquisition de SDP, une société développant un progiciel 'Actalibra' destiné aux notaires pour la gestion comptable et documentaire. En mars, le Groupe NRB a également racheté les parts minoritaires de Computerland et est devenu l'actionnaire unique du pilier des PME. En mai, NRB a élargi son offre de services au sein du pilier 1 avec la solution Salesforce en constituant la société Together Services avec Cronos. En octobre, Zorgi a élargi ses compétences avec l'application Nurseflow grâce au transfert d'activités de Mobitrace. En janvier 2022, le pilier 1 a renforcé l'activité Salesforce et a développé une nouvelle offre de services 'Change Management' avec l'acquisition de Ink Consulting.

Dans le cadre de la réorganisation du groupe NRB, la fusion de Ucon avec NRB a été réalisée au 1er janvier 2021 ainsi que la cession d'universalité (suivi de la liquidation) de Trasys International GEIE. De plus, Trasys Luxembourg et NRB ont fusionné avec effet au 1er janvier 2022 avec la constitution d'une succursale luxembourgeoise.

II.10 Rapport sur la gouvernance¹

II.10.1 Composition des organes

II.10.1.1 Le Comité de direction

Nom	Fonction
Philippe Lallemand	Président - Chief Executive Officer
Benoît Verwilghen[1]	Vice-président - Chief Operating Officer life
Cécile Flandre[2]	Membre - Chief Financial Officer
Wilfried Neven[3]	Vice-président - Chief Customer Experience Officer
Nicolas Dumazy[3]	Membre - Chief Strategy & Data Officer
Maryline Serafin[3]	Membre - Chief Financial Officer
Benoît-Laurent Yerna	Membre - Chief Risk Officer
Luc Kranzen	Membre - Chief Claims & Delight Officer
Joris Laenen[3]	Membre - Chief Investment & Life Officer
Izabella Molnar[4]	Membre - Chief Digital & Transformation Officer

[1] Jusqu'au 30/11/2021 • [2] Jusqu'au 25/11/2021 • [3] A partir du 01/12/2021 • [4] A partir du 15/12/2021

¹ Situation au 31/12/2021

Le chiffre d'affaires (en-cours compris) du groupe NRB atteint 501,6 millions d'euros et augmente de 88,1 millions d'euros (+21,3%) par rapport à 2020. La croissance organique est en augmentation de 10,8% (+44,8 millions d'euros) par rapport à 2020 tandis que la croissance due aux nouvelles acquisitions réalisées est de 10,5% (+43,3 millions d'euros).

Le résultat d'exploitation consolidé atteint 63,9 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit une croissance de 42% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation (+19 millions d'euros) s'explique principalement par (1) l'impact du Covid sur les réductions des coûts externes (carburants, frais de représentation, etc.) et sur la diminution de l'absentéisme, (2) les reprises de provisions pour risques et charges sur « Microfocus » et sur des projets clients, accentué par l'absence de problème identifié sur les projets de 2021, (3) l'augmentation des autres produits d'exploitation avec un montant de 4 millions d'euros reconnu pour une récupération de frais plus importante, (4) la croissance organique et (5) par les acquisitions réalisées (+3,4 millions d'euros). Cette croissance est partiellement compensée par un retard de chiffre d'affaires et une provision pour des coûts supplémentaires sur le projet de migration S/4 HANA (-1,5 million d'euros) pour les hôpitaux.

Le résultat net du groupe NRB, en BGAAP, s'élève à 40,8 millions d'euros (soit une augmentation de 42% par rapport à l'année précédente).

Le sous-groupe NRB contribue à concurrence de 51,5 millions d'euros dans le résultat consolidé, dont 19,7 millions d'euros en intérêts des tiers.

Concernant les filiales immobilières et ESIF, il n'y a pas eu d'évènement majeur au cours de l'année 2021.

II.10.1.2 Le Conseil d'administration

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Administrateur
Marc Descheemaecker	Administrateur
Kathleen Desmedt	Administratrice
Philippe Donnay[5]	Administrateur (indépendant)
Olivier Henin	Administrateur
Ingrid Loos	Administratrice (indépendante)
Claude Melen[6]	Administratrice (indépendante)
Marc Meurant	Administrateur
Philip Neyt	Administrateur
Anne-Marie Seeuws	Administratrice (indépendante)
Karl Van Borm	Administrateur
Bruno van Lierde	Administrateur (indépendant)
Philippe Lallemand	Administrateur
Benoît Verwilghen[1]	Administrateur
Cécile Flandre[2]	Administratrice
Wilfried Neven[3]	Administrateur
Maryline Serafin[3]	Administratrice
Benoît-Laurent Yerna	Administrateur

[1] Jusqu'au 30/11/2021 • [2] Jusqu'au 25/11/2021 • [3] A partir du 01/12/2021 • [5] Jusqu'au 22/10/2021 • [6] A partir du 25/11/2021

II.10.1.3 Le Comité d'audit et de risques

Nom	Fonction
Bruno van Lierde	Président
Marc Descheemaecker	Membre
Philippe Donnay[5]	Membre
Ingrid Loos	Membre
Claude Melen[6]	Membre
Marc Meurant	Membre

[5] Jusqu'au 22/10/2021 • [6] A partir du 25/11/2021

II.10.1.4 Le Comité de nomination et rémunération

Nom	Fonction
Myriam Van Varenbergh	Présidente
Jacques Braggaar	Membre
Olivier Henin	Membre
Anne-Marie Seeuws	Membre

II.10.1.5 Le Commissaire

PwC – Réviseurs d'entreprises SRL – Culliganlaan 5 – B-1831 Machelen

Représentée par T. Meuleman, Réviseur agréé A01894 – Nommé pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

II.10.2 Fonctions externes exercées par les dirigeants du Groupe

Conformément à la circulaire de la CBFA PPB-2006-13-CPB-CPA concernant l'exercice de fonctions extérieures par les dirigeants d'entreprises d'assurances notamment, nous publions la liste des fonctions extérieures exercées par les administrateurs et les membres du Comité de direction d'Ethias SA dans des sociétés autres que celles avec lesquelles Ethias SA entretient des liens étroits.

Ne sont pas reprises dans cette liste les fonctions extérieures exercées dans des organismes de placement collectif, des sociétés patrimoniales et des sociétés dites de « management ».

II.10.2.1 Administrateurs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Braggaar Jacques	Mutualité Solidaris Mons-Wallonie picarde	rue du Fort 48 7800 Ath	Mutualité	Administrateur
Descheemaeker Marc	GIMV (actions et obligations cotées)	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur, membre du Comité d'audit
	De Lijn	Motstraat 20 2800 Mechelen	Transport en commun	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération
	European Investment Bank (obligations cotées)	98-100 boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
	European Investment Fund	37b avenue J.F. Kennedy L-2968 Luxembourg	Investissements et crédits	Administrateur
Henin Olivier	Fedimmo	Chaussée de Wavre 1945 1160 Bruxelles	Gestion immobilière	Président du Conseil d'administration
	Sabena Aerospace	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Maintenance aéronautique et spatiale	Administrateur et CFO
	Blueberry	Avenue E. Mounier 2 1200 Bruxelles	Holding financier	Administrateur et CFO
	SABCA	Chaussée de Haecht 1470 1130 Bruxelles	Engineering	Administrateur
	Dôme Invest	Rue des Olympiades 2 6000 Charleroi	Holding financier	Administrateur indépendant
	Stemme Belgium	Rue Capt. Aviateur Jacquet 44 5020 Namur	Aéronautique	Administrateur indépendant
Loos Ingrid	Universiteit Antwerpen	Prinsstraat 13 2000 Antwerpen	Enseignement	Administratrice
Meurant Marc	Smart Plan	Rue de Linthout 120 1040 Bruxelles	Intermédiation et courtage en assurances	Président du Conseil d'administration
	M.M.H.	Boulevard A. de Fontaine 15 6000 Charleroi	Assurances	Administrateur exécutif
	Bessonnat	Rue Jean Piret 1B L-2350 Luxembourg	Holding financier	Président du Conseil d'administration
	Scottish Widows Europe	Avenue du Bois 1 L-1251 Luxembourg	Assurances	Administrateur, président du Comité d'audit et de risques
	AMIFOR	Galerie du Centre 1000 Bruxelles	Assurances	Président du Conseil d'administration
	CPH Life	Rue Perdue 7 7500 Tournai	Assurances	Administrateur
	The Ring Ring Company	Culliganlaan 2/F 1831 Diegem	Communication	Administrateur
Neyt Philip	Curalia	Rue Archimède 61 1000 Bruxelles	Assurances	Administrateur
	Ghelamco Invest (obligations cotées)	Zwaanhofweg 10 8900 Leper	Investissements immobiliers	Administrateur
Van Lierde Bruno	Sopartec	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Tempora	Rue des Anciens Etangs 44-46 1170 Bruxelles	Conception et gestion d'expositions et de sites culturels	Président du Conseil d'administration
	Buy Way	Rue de l'Evêque 26 1000 Bruxelles	Crédits	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Cliniques de l'Europe	Avenue Defré 2016 1180 Bruxelles	Hôpitaux	Président du Conseil d'administration, président du Comité de nomination et de rémunération
	Univercells	Rue Auguste Piccard 48, 6041 Charleroi	Pharmaceutique	Président du Comité stratégique
	VIVES Inter University Fund	Place de l'université 1 1348 Louvain-la-Neuve	Investissements	Administrateur
	Lloyd's Insurance Company	Bastion Tower Etages 13&14	Assurances	Président du Conseil d'administration, membre du Comité d'audit et de risques, président du Comité de nomination et de rémunération
	Melen Claude	Brussels South Charleroi Airport	Rue des Frères Wright 8 6041 Charleroi	Aéroport

II.10.2.2 Dirigeants effectifs d'Ethias SA

Nom	Société	Siège social	Domaine d'activité	Fonction exercée
Lallemand Philippe	Safran Aero Boosters (actions et obligations cotées)	route de Liers 121 4041 Herstal	Construction aéronautique et spatiale	Administrateur
	Assuralia	Square de Meeûs 29 1000 Bruxelles	Assurances	Membre du Comité exécutif et administrateur
Neven Wilfried	Xior Student Housing (actions cotées)	Mechelsesteenweg 34 2018 Antwerpen	Immobilier	Administrateur indépendant
	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Dumazy Nicolas	Noshaq	Rue Lambert Lombard 3 4000 Liège	Investissements	Administrateur
Kranzen Luc	Euresa	Rue Royale 151 1210 Bruxelles	Assurances	Directeur
Laenen Joris	GIMV Health & Care	Karel Oomsstraat 37 2018 Antwerpen	Investissements	Administrateur
Molnar Izabella	IME Services & Consulting	Everbergstraat 72 3071 Erps-Kwerps	Services et conseils aux entreprises	Gérante statutaire

II.10.3 Justification de l'indépendance et de la compétence des membres du Comité d'audit et de risques d'Ethias SA

Le comité d'audit et de risques est composé de cinq administrateurs non exécutifs, dont trois administrateurs indépendants.

Le comité d'audit et de risques est présidé par Bruno van Lierde et est par ailleurs composé d'Ingrid Loos, Marc Descheemaecker, Marc Meurant et Claude Melen.

M. van Lierde est diplômé en droit et en économie (UC Louvain) et a suivi le Stanford Executive Program. Il a une expérience importante dans les services financiers, ayant conseillé, comme Senior Partner et Managing Director du Boston Consulting Group, les directions générales de banques et de compagnies d'assurances sur leur stratégie, des fusions et acquisitions, leur organisation, des grands programmes de changement et d'amélioration des performances. Il est président des conseils d'administration de Buy Way, Inventures II SDG Growth Fund, Lloyd's Insurance Company, Sopartec, Tempora, ainsi que des asbl Cliniques de l'Europe, H. Uni et SOS Village d'Enfants (Belgique). Il est également membre des conseils d'administration de NRB, Ring Ring et Vives Inter University Fund, administrateur délégué de SMA et président du comité stratégique d'Univercells. Il est Professeur de stratégie à la Solvay Brussels School of Economics and Management. M. van Lierde répond par ailleurs aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

Mme Loos possède une licence en sciences économiques appliquées, un master en économie ainsi qu'un executive master en change management (Sioo – Universiteit Utrecht-Amsterdam). Elle a fait carrière dans le secteur financier en occupant des fonctions dirigeantes dans l'octroi de crédits, l'engineering financier, le risk management et l'audit interne.

Elle a été secrétaire générale du groupe Fortis. Elle a également été director auprès de PwC Belgium Advisory, pratiquant les matières de la gouvernance d'entreprise. Mme Loos est, par ailleurs, membre indépendant du comité d'audit du « groep Stad Antwerpen » (Ville d'Anvers) et administratrice de l'Université d'Anvers. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Descheemaecker est licencié en sciences économiques appliquées et dispose d'un post-graduat en études économiques européennes. Il a été vice-président exécutif du groupe ISS, administrateur délégué de ISS Belgique, administrateur de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019), président du conseil d'administration de Brussels Airport Company et administrateur délégué, administrateur et président du comité d'audit de la SNCB. Il est actuellement président du conseil d'administration de De Lijn et administrateur de la BEI, du FEI et de GIMV.

M. Meurant est ingénieur civil en mathématiques appliquées et licencié en sciences actuarielles. Il a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été membre du comité de direction puis CEO de Winterthur-Europe Assurances pour la Belgique et le Luxembourg. Il a ensuite été CEO de CPH Life où il a notamment piloté la mise en œuvre de la réglementation SII. Il a par ailleurs été administrateur de BBL Life et BBL Insurance, Touring Assurances, Atelia, Verheyen, Winterthur République tchèque et membre du Comité Exécutif d'Assuralia. M. Meurant est aussi actuellement Président des conseils d'administration d'Amifor, Smart Plan et Bessonnat, risk manager et administrateur exécutif de M.M.H., administrateur de CPH Life et de The Ring Ring Company et administrateur et président du comité d'audit et de risques de Scottish Widows Europe.

Mme Melen dispose d'une licence en sciences de gestion et a suivi une formation complémentaire en analyse, contrôle et révisiorat. Elle est actuellement administratrice et présidente

du comité d'audit de Brussels South Charleroi Airport et première auditrice réviseuse de la Cour des comptes de Belgique. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

II.10.4 Justification de la compétence des membres du Comité de nomination et de rémunération d'Ethias SA

Le comité de nomination et de rémunération est composé de quatre administrateurs non exécutifs. Il est présidé par Myriam Van Varenbergh, présidente du conseil d'administration, et est par ailleurs composé d'Anne-Marie Seeuws, Jacques Braggaar et Olivier Henin.

Mme Van Varenbergh est titulaire d'une licence en droit, d'une spécialisation en droit fiscal et d'une licence supplémentaire en droit des sociétés, mais aussi d'un diplôme en médecine légale. Elle a également suivi brièvement des études aux États-Unis. Depuis plusieurs années, madame Van Varenbergh est membre du conseil d'administration de NRB SA et de la LUCA School of Arts. Elle a été membre du Conseil supérieur de la Justice, de la Commission de nomination pour le notariat, du Conseil flamand pour les contestations électorales, présidente du Conseil de l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, membre du conseil d'administration du régulateur flamand des médias, de NV Fluida, de Vandenbussche SA, etc. Elle a également été administratrice/membre du Comité de direction de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

Mme Seeuws est licenciée en sciences économiques appliquées. Elle a acquis une solide expérience dans le monde de l'assurance, ayant été administratrice-membre du comité de direction de la Baloise assurance, administratrice d'Euromex assurance, administratrice-membre puis présidente du comité de direction de Nateus Life assurance, de Nateus assurance, d'Audi assurance et administratrice de Nateus Nederland et

de Korfina Insurance. Elle répond aux critères d'indépendance fixés par l'article 15, 94° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.

M. Braggaar dispose d'une candidature en droit et d'une licence en criminologie. Il a occupé les fonctions de responsable RH-budget dans différents cabinets ministériels. Il a été secrétaire général adjoint, membre du comité de direction francophone et national de l'UNMS où il était notamment en charge de la gestion des ressources humaines à la direction générale et administrateur de plusieurs asbl liées à la mutualité. Il a aussi été administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération de la Sowaer. Il a occupé le poste de Secrétaire général de Fonsoc PS et a été Commissaire du Gouvernement auprès de Wallimage SA et Wallimage Entreprises. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire politique du groupe PS au Sénat et est administrateur de Solidaris. M. Braggaar connaît particulièrement bien Ethias, ayant été administrateur de la SMAP puis d'Ethias Droit Commun (devenue EthiasCo) et de Vitrufin (liquidée le 25/10/2019).

M. Henin est licencié en droit et titulaire d'un DEA en droit économique. Il a été directeur de cabinet de différents Ministres, administrateur de la Banque européenne d'investissement, représentant du ministre des finances au conseil de régence de la BNB, commissaire du gouvernement au sein du conseil d'administration du Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, CFO de la SNCB, administrateur de Thi Factory, Eurogare, Lineas et Brussels Airport Company. Il est actuellement président du conseil d'administration de Fedimmo, vice-président de la SFPI, administrateur et CFO de Sabena Aerospace et de Blueberry, administrateur de SABCA et administrateur indépendant de Dôme Invest et de Stemme Belgium. M. Henin est également président du conseil d'administration d'EthiasCo.

III ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

III.1 Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	Annexe	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ecarts d'acquisition	V.1	74.079	71.593
Autres actifs incorporels	V.2	111.764	114.046
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	V.3	43.403	80.947
Droit d'utilisation d'actifs	V.4	62.341	34.873
Participations dans des entreprises associées	V.5	57.494	26.156
Immeubles de placement	V.3	459.477	490.742
Actifs financiers disponibles à la vente		15.959.804	16.146.534
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats		448.907	438.743
Prêts, dépôts et autres placements financiers comptabilisés au coût amorti		884.905	646.262
Instruments financiers dérivés	V.7	25.852	29.663
Placements afférents aux contrats en unités de compte		1.778.054	1.491.140
Placements financiers	V.6	19.097.522	18.752.343
Part des réassureurs dans les provisions techniques	V.14	225.730	157.602
Impôts différés actifs	V.8	234	234
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	V.9	198.641	217.848
Créances nées des opérations de réassurance cédée	V.9	113.722	124.132
Autres créances	V.9	238.274	171.669
Autres actifs	V.10	48.366	47.633
Trésorerie et équivalents de trésorerie	V.11	455.300	531.744
Actifs destinés à la vente dont actifs relatifs à des abandons d'activités	V.12	-	18.868
Total de l'actif		21.186.346	20.840.431

En milliers d'euros	Annexe	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social		1.000.000	1.000.000
Réserves et report à nouveau		1.296.346	1.197.489
Résultat net de la période		188.970	207.672
Autres éléments du résultat global		524.236	599.117
Capitaux propres du Groupe		3.009.552	3.004.278
Participations ne donnant pas le contrôle		73.950	69.453
Total des capitaux propres	V.13	3.083.503	3.073.731
Passifs liés à des contrats d'assurance		9.038.974	9.067.276
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire		4.899.693	4.997.580
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire		3.244	3.227
Passifs relatifs aux contrats en unités de compte		1.778.054	1.491.140
Passifs relatifs à la participation aux bénéfices		43.099	39.666
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	V.14	15.763.065	15.598.890
Dettes subordonnées	V.15	491.107	487.694
Obligations locatives à plus d'un an	V.15	42.680	21.794
Obligations locatives à moins d'un an	V.15	18.832	13.285
Autres dettes de financement	V.15	771.577	685.061
Avantages au personnel	V.16	243.268	285.032
Provisions	V.17	24.401	27.967
Instruments financiers dérivés	V.7	123.259	925
Passifs d'impôt exigible	V.18	56.051	32.589
Passifs d'impôt différé	V.8	37.730	87.295
Dettes liées aux activités opérationnelles	V.18	257.593	283.426
Autres dettes	V.18	273.283	242.742
Dettes liées aux actifs destinés à la vente et aux activités abandonnées	V.12	-	-
Total des autres passifs		18.102.844	17.766.700
Total du passif		21.186.346	20.840.431

Les états et annexes des chapitres III. à VI. font partie intégrante des états financiers consolidés IFRS établis au 31 décembre 2021.

III.2 Compte de résultats consolidé

En milliers d'euros	Annexes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Primes brutes	VI.1	2.766.869	2.720.187
Primes cédées aux réassureurs	VI.3	(40.556)	(39.340)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (a)		230	(3.498)
Autres produits des activités d'assurance		4.404	5.307
Produits des activités d'assurance (a)	VI.1	2.730.947	2.682.655
Produits des autres activités	VI.4	522.519	347.846
Produits nets des placements		395.005	387.108
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements		83.679	22.036
Variation de la juste valeur des placements par le résultat (b)		143.296	29.456
Produits financiers nets	VI.5	621.980	438.600
PRODUITS NETS		3.875.445	3.469.101
Sinistres et prestations d'assurance		2.867.394	2.505.959
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	VI.3	(116.688)	(23.975)
Charges de gestion (c)		326.181	314.557
Charges techniques des activités d'assurance	VI.2	3.076.887	2.796.541
Charges des autres activités	VI.4	494.225	324.818
Variation des dépréciations et amortissements sur placements (nette)	VI.5	13.246	7.560
Autres charges financières liées aux placements	VI.5	18.363	16.289
Charges liées aux dettes de financement	VI.6	27.810	28.854
Charges financières et de financement		59.419	52.702
CHARGES NETTES		3.630.532	3.174.061
Dépréciation des écarts d'acquisition		-	-
RESULTAT NET AVANT IMPOTS		244.914	295.040
Impôts sur le résultat	VI.9	(35.322)	(71.046)
RESULTAT NET APRES IMPOTS		209.592	223.994
Quote-part dans le résultat des entreprises associées		(430)	(769)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
Résultat net de l'exercice		209.162	223.225
Part du Groupe		188.970	207.672
Participations ne donnant pas le contrôle		20.192	15.553

a) Net de réassurance

b) Inclut la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré

c) Inclut les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration, les frais internes de gestion des sinistres et autres charges techniques

III.3 Etat du résultat global consolidé (« Comprehensive Income »)

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	209.162	223.225
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies	34.601	(25.029)
Impôt	(8.650)	6.257
Eléments qui ne seront pas reclassés en compte de résultat	25.951	(18.772)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	(128.893)	200.242
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	(30.925)	(28.656)
Impôt	58.985	(44.221)
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultat	(100.833)	127.366
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	(74.882)	108.594
RESULTAT GLOBAL TOTAL	134.280	331.819
Part du Groupe	114.089	316.266
Participations ne donnant pas le contrôle	20.192	15.553

III.4 Etat des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	Annexes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat net avant impôts (Total 1)		244.914	295.040
Amortissements et dépréciations sur actifs corporels et incorporels	V.2, V.3, V.4	50.596	55.976
Variation des dépréciations sur instruments financiers et immeubles de placement	V.3, V.6, VI.5	13.246	7.560
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés par le biais du compte de résultats	V.6, VI.5	(143.296)	(29.456)
Provisions pour risques et charges, et autres passifs	V.17, VI.7	5.446	(15.264)
Variation des provisions liées aux contrats d'assurance et d'investissement	V.14	538.081	182.667
Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôts pour prise en compte au sein des flux de trésorerie réels		(404.165)	(344.945)
Corrections des montants sans impact sur les flux de trésorerie (Total 2)		59.907	(143.461)
Dividendes et acomptes sur dividendes encaissés		40.303	21.030
Revenus financiers encaissés	VI.5	366.371	388.444
Utilisation de provision pour avantage au personnel		(15.205)	(20.786)
Variation des créances et dettes courantes	V.9, V.18	23.440	(34.210)
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	V.14	5.298	(308)
Impôts décaissés		(46.258)	(31.384)
Autres variations (Total 3)		373.949	322.785
Flux de trésorerie nets générés (absorbés) par les activités opérationnelles (Total 1+2+3)		678.770	474.364
Prises de participation dans des filiales, nettes de la trésorerie acquise	IV.3.1	(53.254)	(32.100)
Acquisitions d'actifs financiers et immeubles de placement	V.3, V.6	(4.588.799)	(3.703.852)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	V.2, V.3, V.4	(66.221)	(41.393)
Cessions de participation dans des filiales, nettes de la trésorerie cédée	IV.3.2	20.860	675
Cessions d'actifs financiers et des immeubles de placement	V.3, V.6	3.921.908	3.021.387
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	V.2, V.3, V.4	40.493	3.812
Flux de trésorerie nets générés (absorbés) par les activités d'investissement		(725.012)	(751.472)

En milliers d'euros	Annexes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Souscription à augmentation de capital		4	-
Remboursement de capital		-	-
Dividendes payés par la maison mère		(103.000)	-
Dividendes versés aux tiers		(7.365)	(5.775)
Emissions de dettes financières	V.15	97	8.347
Remboursements de dettes financières	V.15	(17.245)	(13.708)
Intérêts payés sur dettes financières	VI.6	(25.071)	(26.438)
Emissions d'obligations locatives	V.15	37.078	15.151
Remboursements d'obligations locatives	V.15	(19.591)	(16.029)
Intérêts payés sur obligations locatives	VI.6	(408)	(699)
Flux de trésorerie nets générés (absorbés) par les activités de financement		(135.501)	(39.150)
Total des flux de trésorerie		(181.743)	(316.258)
Trésorerie ou équivalent début de période	V.11	(90.464)	216.982
Trésorerie ou équivalent fin de période	V.11	(271.027)	(90.464)
Variation des comptes de trésorerie		(181.743)	(316.258)
Effets des écarts de conversion des monnaies étrangères et des autres mouvements		(10)	6.873
Variations des intérêts courus non échus sur équivalents de trésorerie		1.190	1.939
Variation de la trésorerie		(180.563)	(307.446)

La ligne « Déduction des montants inclus dans le résultat courant avant impôts pour prise en compte au sein des flux de trésorerie réels » comprend principalement les dividendes et revenus financiers encaissés comptabilisés en compte de résultats.

III.5 Etat des variations des capitaux propres consolidés

	2021						
En milliers d'euros	Capital souscrit	Résultat reporté	Gains et pertes non réalisés	Autres	Capitaux propres du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier	1.000.000	1.405.161	602.804	(3.686)	3.004.278	69.453	3.073.731
Résultat net de l'exercice	-	188.970	-	-	188.970	20.192	209.162
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	(77.789)	2.907	(74.882)	-	(74.882)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global total	-	188.970	(77.789)	2.907	114.089	20.192	134.280
Mouvements de capital	-	-	-	-	-	4	4
Distribution de dividendes	-	(103.000)	-	-	(103.000)	(7.365)	(110.365)
Variation du périmètre de consolidation	-	(6.156)	-	-	(6.156)	(7.991)	(14.148)
Autres mouvements	-	342	-	-	342	(342)	-
Capitaux propres au 31 décembre	1.000.000	1.485.317	525.014	(779)	3.009.552	73.950	3.083.503

En milliers d'euros	Capital souscrit	Résultat reporté	Gains et pertes non réalisés	Autres	Capitaux propres du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier	1.000.000	1.197.212	464.881	25.642	2.687.735	65.374	2.753.109
Résultat net de l'exercice	-	207.672	-	-	207.672	15.553	223.225
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	137.923	(29.329)	108.594	-	108.594
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global total	-	207.672	137.923	(29.329)	316.266	15.553	331.819
Mouvements de capital	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	(5.775)	(5.775)
Variation du périmètre de consolidation	-	277	-	-	277	(5.700)	(5.423)
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31 décembre	1.000.000	1.405.161	602.804	(3.686)	3.004.278	69.453	3.073.731

La colonne « Gains et pertes non réalisés » présente, après application de la comptabilité reflet, la variation nette des plus ou moins-values latentes comptabilisées sur les actifs disponibles à la vente, ainsi que les impôts différés y afférents.

La colonne « Autres » reprend principalement la réserve pour pertes et gains actuariels sur engagements de retraite, nets d'impôts, et les réévaluations des dérivés de couverture.

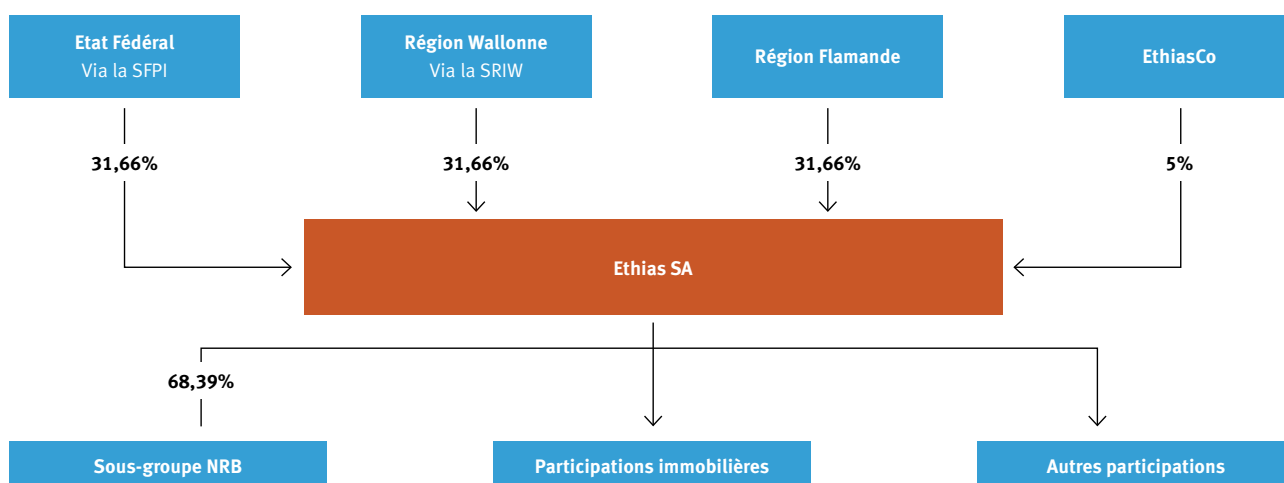
Les dividendes distribués en 2021 sont principalement composés par le dividende versé par Ethias SA à ses actionnaires (103 millions d'euros) et par les dividendes distribués hors du Groupe (7,4 millions d'euros), principalement par le sous-groupe NRB.

En 2021, la ligne « Variation de périmètre » comprend une diminution des capitaux propres du groupe suite aux variations de pourcentage de Computerland et d'Air Properties. Les minoritaires sont également impactés par ces variations, ainsi que par l'intégration de PDP et SDP dans la consolidation. En 2020, la ligne « Variation de périmètre » comprend une augmentation des capitaux propres du groupe suite à la variation de pourcentage de Xperthis SA résultant du transfert intra-groupe des participations dans cette dernière. Les minoritaires sont également impactés par cette variation, ainsi que par l'intégration de People & Technology, du groupe Computerland, de Infohos, du groupe Prodata et de Trigone dans la consolidation.

IV INFORMATION GÉNÉRALE

IV.1 Structure juridique

La structure juridique du Groupe se présente comme suit :



Ethias SA centralise l'ensemble des activités d'assurance Vie et Non Vie.

Ethias SA est détenue par l'Etat fédéral via la SFPI, par la Région Wallonne via la SRIW, par la Région Flamande, et par EthiasCo (actionnaire historique).

Elle est par ailleurs l'actionnaire de plusieurs sociétés du groupe dont notamment Ethias Services (société de services spécialisée notamment dans le domaine de l'assurance pensions), NRB (société informatique), IMA Benelux (société de service spécialisée dans l'assistance), Green4You (installation et maintenance d'équipements de production d'énergie renouvelable) et plusieurs filiales immobilières.

EthiasCo a pour objet principal la détention et la gestion de participations dont les plus importantes sont Ethias SA, Socofe et VEH (toutes deux actives dans le secteur énergétique).

IV.2 Périmètre de consolidation

IV.2.1 Liste des filiales consolidées

	31 décembre 2021				31 décembre 2020			
	Pays	Secteur	Devise	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Variation du périmètre
Société consolidante :								
Ethias S.A.	Belgique	Assurance	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Sociétés consolidées par intégration globale :								
Filiales immobilières								
Air Properties	Luxembourg	Immobilier	EUR	64,56%	64,56%	51,00%	51,00%	Variation de pourcentage
Ankaret Invest	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Ariane Real Estate	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Bora	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Archeion	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Dockx Jan	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Ethias Patrimoine	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Foncière du Berlaymont	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Real Goed Invest	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Het Gehucht	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Immo Hofveld	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	

31 décembre 2021

31 décembre 2020

	Pays	Secteur	Devise	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Variation du périmètre
Immovivegnis	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Koala	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Les Hauts prés	Belgique	Immobilier	EUR	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	Cession
Lothian Developments IV	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Naos	Luxembourg	Immobilier	EUR	67,00%	67,00%	67,00%	67,00%	
Sagitta	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
UP 38	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Veran Real Estate	Belgique	Immobilier	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Groupe NRB								
Adinfo	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	51,00%	34,88%	51,00%	
Afelio	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	68,37%	100,00%	
Altair	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	53,39%	100,00%	Variation de pourcentage
Athena Informatic	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	53,39%	100,00%	Variation de pourcentage
B-data	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	51,00%	34,88%	51,00%	
Cevi	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	34,88%	100,00%	
Computerland	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	53,38%	78,06%	Variation de pourcentage
Civadis	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	34,88%	100,00%	
Infohos	Belgique	Informatique	EUR	49,24%	90,00%	49,24%	90,00%	
Logins	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	34,88%	100,00%	
NRB	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	68,39%	68,39%	68,39%	
Orda's	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	53,39%	100,00%	Variation de pourcentage
PDP	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	0,00%	0,00%	Acquisition par Cevi
People & Technology	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	68,39%	100,00%	
Prodata Systems	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	34,88%	100,00%	
Prodata Xpert	Belgique	Informatique	EUR	0,00%	0,00%	34,88%	100,00%	Absorbée par Prodata Systems
SDP	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	0,00%	0,00%	Acquisition via PDP
SLM	Belgique	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	53,39%	100,00%	Variation de pourcentage
Siggis	Belgique	Informatique	EUR	34,88%	100,00%	34,88%	100,00%	
Trasys International G.E.I.E.	Belgique	Informatique	EUR	0,00%	0,00%	68,39%	100,00%	Absorbée par NRB
Trasys Luxembourg	Luxembourg	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	68,39%	100,00%	
Trigone Informatique	France	Informatique	EUR	68,39%	100,00%	68,39%	100,00%	
Ucon	Belgique	Informatique	EUR	0,00%	0,00%	68,39%	100,00%	Absorbée par NRB
Xperthis	Belgique	Informatique	EUR	49,24%	100,00%	49,24%	100,00%	
Xperthis Group	Belgique	Informatique	EUR	54,71%	80,00%	54,71%	80,00%	
Autres								
Ethias Sustainable Invest. Fund - Global Equities	Belgique	Autre	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Ethias Sustainable Invest. Fund - High Yield	Belgique	Autre	EUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	
Ethias Services	Belgique	Autre	EUR	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	

31 décembre 2021

31 décembre 2020

	Pays	Secteur	Devise	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intégration	Pourcentage de contrôle	Variation du périmètre
Sociétés associées et mises en équivalence :								
Filiales immobilières								
WLP Holding	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	
WLP I	Allemagne	Immobilier	EUR	25,00%	25,00%	25,00%	25,00%	
WLP II	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	
WLP III	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	
WLP IV	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%	Acquisition via WLP CVH
WLP VII	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%	Acquisition via WLP CVH
WLP VIII	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	50,00%	50,00%	
WLP XI	Angleterre	Immobilier	GBP	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%	Acquisition via WLP CVH
WLP CVH	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%	Acquisition par WLP Holding
WLP CV	Belgique	Immobilier	EUR	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%	Acquisition via WLP CVH
Groupe NRB								
BelgiumDC	Belgique	Informatique	EUR	34,19%	50,00%	34,19%	50,00%	
Together Services	Belgique	Informatique	EUR	34,19%	50,00%	0,00%	0,00%	Constitution par NRB
Autres								
IMA Benelux	Belgique	Autre	EUR	33,00%	33,00%	33,00%	33,00%	
Green4You	Belgique	Autre	EUR	26,00%	26,00%	0,00%	0,00%	Constitution par Ethias SA

44

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDÉ 2021

IV.3 Acquisitions et cessions de filiales

IV.3.1 Actifs et passifs des entreprises acquises

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	2.869	17.714
Immeubles de placement	1.243	-
Placements financiers	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs et immobilisations corporelles	7.187	35.141
Trésorerie et équivalents de trésorerie	870	4.329
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-
Dettes de financement	(705)	(15.350)
Provisions pour risques et charges	-	(102)
Autres passifs	(3.254)	(37.769)
Participations mises en équivalence	31.768	26.331
Participations ne donnant pas le contrôle	7.991	5.700
Variation des capitaux propres suite aux acquisitions	6.156	(277)
Actifs nets acquis	54.124	35.718
Moins: Trésorerie acquise	(870)	(4.339)
Moins: Badwill	-	722
Trésorerie utilisée pour les acquisitions	53.254	32.100

En 2020, Ethias SA a acquis 33% des parts de IMA Benelux et 50% des parts de WLP Holding. De son côté, NRB, qui continue sa stratégie d'expansion et de croissance, a acquis 100% des parts de People & Technology, 78% des parts de Computerland, 90%

des parts de Infohos, 51% des parts de B-data et 100% des parts de Trigone. Le flux net de trésorerie relatif aux acquisitions de 2020 est de -1 million d'euros pour IMA Benelux, -26 millions pour WLP Holding, -3,5 millions d'euros pour People & Technology, -3,9 millions d'euros pour Computerland, 1,4 million d'euros pour Infohos, 1,4 million d'euros pour B-data, -0,4 million d'euros pour Trigone.

En 2021, NRB a acquis 22% supplémentaire des parts de Computerland, portant sa participation à 100%, et a contribué à 50% du capital de Together Services. De plus, NRB a participé à l'augmentation de capital de Belgium DC. De son côté, Cevi a acquis 100% des parts de PDP. De son côté, Ethias a contribué à 26% du capital de Green4You, a acquis 14% supplémentaires des parts d'Air Properties (portant sa participation à 65%), et a payé un prix complémentaire relatif à l'acquisition de 67% des parts de Naos en 2019. Enfin, WLP Holding a acquis 100% des parts de WLP CVH. Le flux net de trésorerie relatif aux acquisitions de 2021 est de -1,1 million d'euros pour Computerland, -10,7 millions d'euros pour PDP, -0,1 million d'euros pour Together Services, -0,3 million d'euros pour Belgium DC, -0,1 million d'euros pour Green4You, -8,4 millions d'euros pour Air Properties, -1,2 million d'euros pour Naos et -31,3 millions d'euros pour WLP CVH.

IV.3.2 Actifs et passifs des entreprises cédées

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	-	-
Placements financiers	16.984	2.843
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Autres actifs	1.580	5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	590	245
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-
Dettes de financement	(11.918)	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Autres passifs	(1.077)	(36)
Actifs nets cédés	6.159	3.057
Bénéfice/(perte) sur cessions, net d'impôts	15.291	(2.137)
Trésorerie nette reçue relative à des cessions sans perte de contrôle	-	-
Trésorerie cédée	(590)	(245)
Trésorerie reçue pour les cessions	20.860	675

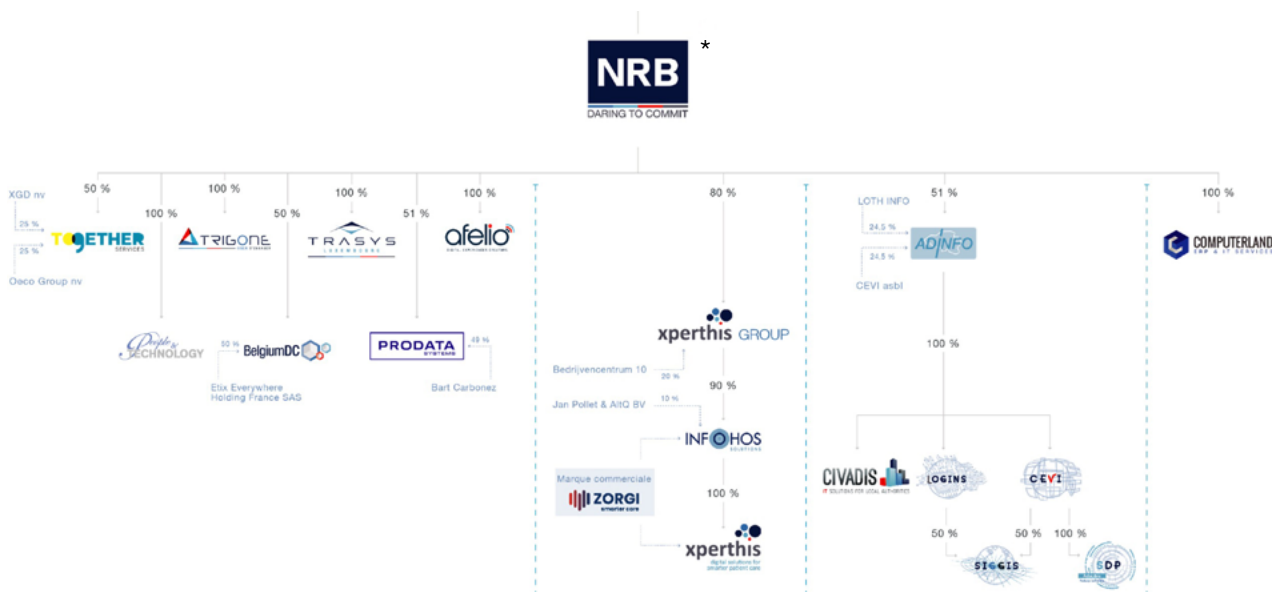
45

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDÉ 2021

Les montants présentés ci-dessus correspondent aux cessions de Les Hauts Prés en décembre 2021 et de Vecquim en janvier 2020.

IV.4 Présentation du sous-groupe NRB

Le sous-groupe NRB, détenu à concurrence de 68% par Ethias, se présente comme suit :



* Y compris les succursales en Grèce, UK, Luxembourg et Espagne

Les tableaux ci-dessous présentent l'état de la situation financière, le compte de résultat et l'état du résultat global consolidés du sous-groupe NRB, considéré à 100%, en application des normes IFRS.

Les montants repris sous la rubrique « participations ne donnant pas le contrôle » sont relatifs aux intérêts des détenteurs de participations dans les filiales du sous-groupe NRB ne donnant pas le contrôle à NRB. Ceux-ci ont perçu un dividende de 3,9 millions d'euros en 2021 et de 2,6 millions d'euros en 2020. Par ailleurs, les détenteurs de participation de NRB ne donnant pas le contrôle à Ethias ont perçu un dividende de 3,2 millions d'euros en 2021 comme en 2020.

IV.4.1 Etat de la situation financière consolidée

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Ecarts d'acquisition	80.127	76.492
Autres actifs incorporels	14.461	16.593
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	19.329	21.727
Droit d'utilisation d'actifs	24.556	17.562
Participations dans des entreprises associées	998	628
Immeubles de placement	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	50	210
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	23.587	22.938
Prêts, dépôts et autres placements financiers comptabilisés au coût amorti	5.105	8.158
Placements financiers	28.742	31.305
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Impôts différés actifs	-	-
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	-	-
Créances nées des opérations de réassurance cédée	-	-
Autres créances	111.933	100.851
Autres actifs	47.245	45.349
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63.304	37.552
Actifs destinés à la vente dont actifs relatifs à des abandons d'activités	-	-
Total de l'actif	390.695	348.061
Capital social	16.837	16.837
Réserves et report à nouveau	122.800	98.793
Résultat net de la période	46.455	31.635
Autres éléments du résultat global	2	2
Capitaux propres du Groupe	186.093	147.267
Participations ne donnant pas le contrôle	14.830	20.786
Total des capitaux propres	200.923	168.052
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Obligations locatives à plus d'un an	14.943	8.115
Obligations locatives à moins d'un an	9.728	9.640
Autres dettes de financement	23.629	35.355
Avantages au personnel	2.175	1.693
Provisions	4.978	7.804
Instruments financiers dérivés	-	-
Passifs d'impôt exigible	12.526	10.047
Passifs d'impôt différé	610	662
Dettes liées aux activités opérationnelles	-	-
Autres dettes	121.183	106.693
Dettes liées aux actifs destinés à la vente et aux activités abandonnées	-	-
Total des autres passifs	165.101	162.254
Total du passif	390.695	348.061

IV.4.2 Compte de résultats consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Produits des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	530.349	435.508
Produits nets des placements	817	983
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	1.646	1.065
Variation de la juste valeur des placements par le résultat (a)	(302)	(2.166)
Produits financiers nets	2.161	(117)
PRODUITS NETS	532.511	435.391
Charges techniques des activités d'assurance	-	-
Charges des autres activités	465.003	388.940
Variation des dépréciations et amortissements sur placements (nette)	160	-
Autres charges financières liées aux placements	826	725
Charges liées aux dettes de financement	602	959
Charges financières et de financement	1.588	1.684
CHARGES NETTES	466.592	390.624
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET AVANT IMPOTS	65.919	44.767
Impôts sur le résultat	(14.532)	(8.471)
RESULTAT NET APRES IMPOTS	51.387	36.296
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	55	34
Résultat net de l'exercice	51.442	36.330
Part du Groupe	46.455	31.635
Participations ne donnant pas le contrôle	4.987	4.695

a) Inclut la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré

IV.4.3 Etat du résultat global consolidé

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	51.442	36.330
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite à prestations définies	-	-
Impôt	-	-
Eléments qui ne seront pas reclassés en compte de résultat	-	-
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture de flux de trésorerie	-	-
Impôt	-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultat	-	-
TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	-	-
RESULTAT GLOBAL TOTAL	51.442	36.330
Part du Groupe	46.455	31.635
Participations ne donnant pas le contrôle	4.987	4.695

IV.5 Résumé des principes comptables significatifs

IV.5.1 Base de préparation des états financiers consolidés

IV.5.1.1 Principes généraux

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis sur la base du référentiel des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles que définitives, en vigueur au 31 décembre 2021 et adoptées par l'Union européenne avec effet à cette date.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur une base de continuité d'exploitation, la marge Solvency II restant relativement stable malgré la crise Covid-19 (178% au 31 décembre 2021 contre 187% au 31 décembre 2020). Ils donnent une image fidèle de la situation financière, des performances financières et des flux de trésorerie du Groupe, basée sur une information pertinente, fiable, comparable et compréhensible. Les comptes sont présentés en milliers d'euros et sont arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception notamment des éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe en normes belges et pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (instruments financiers à la juste valeur par résultat et instruments financiers disponibles à la vente).

IV.5.1.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés et adoptés à partir du 1er janvier 2021

Les nouvelles normes et interprétations suivantes, applicables à compter du 1er janvier 2021, n'ont pas eu d'incidence majeure sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendements à l'IFRS 4 ;
- Amendements à l'IFRS 7 ;
- Amendements à IFRS 9. L'« option deferral » qui permet l'application différée en même temps que la norme IFRS 17, a été utilisée (Voir point IV.5.1.3) ;
- Amendements à l'IFRS 16 ;
- Amendements à l'IAS 39.

L'incidence de ces amendements aux IFRS sur nos états financiers consolidés au 31 décembre 2021 est non significative.

IV.5.1.3 Normes et interprétations futures

Le Groupe a choisi de n'appliquer aucune des nouvelles normes, révisées ou amendées pour lesquelles les IFRS donnent le choix d'anticiper ou non leur entrée en vigueur.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à une analyse des normes et interprétations qui entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2022. L'« option deferral », qui permet l'application

différée de la norme IFRS 9, en même temps que la norme IFRS 17, a été appliquée. En effet, les activités d'Ethias et de ses filiales répondent aux critères du paragraphe 20B de l'amendement à la norme IFRS 4 car elles sont principalement liées à l'assurance. À cet égard, le management a évalué que le Groupe n'a appliqué aucune version antérieure de la norme IFRS 9 et, conformément au paragraphe 20D de l'amendement à la norme IFRS 4, la valeur comptable totale des passifs du Groupe liés à l'assurance pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, comme la norme exige un exercice clos avant le 01/04/2016, par rapport à la valeur comptable totale de tous ses passifs est de 95%, ce qui est supérieur à 90%. Conformément au paragraphe 20G de l'amendement de l'IFRS 4, il n'y a pas eu de changement dans les activités du Groupe qui pourrait justifier une réévaluation.

Actuellement, les projets de mise en œuvre de la norme IFRS 9 et IFRS 17 sont en cours.

Enfin, le Groupe suit l'élaboration par l'IASB des principales normes et interprétations pouvant avoir un impact significatif sur les comptes.

IFRS 17 – Contrats d'assurance

Le 17 mars 2020, le Board de l'IASB a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise pour les entités qui, à la date de première application d'IFRS 17, appliquent déjà IFRS 9 Instruments financiers et 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ou commencent à les appliquer. Ethias n'utilisera pas cette possibilité d'application anticipée, et appliquera les normes IFRS 9 et IFRS 17 à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La procédure d'adoption de la norme IFRS 17 est en cours au sein de l'Union européenne. La version de la norme IFRS en cours d'adoption est celle qui fait suite aux amendements de l'IASB de juin 2020.

IFRS 17 modifiera fondamentalement la comptabilité de toutes les entités qui émettent des contrats d'assurance et des contrats d'investissement assortis de caractéristiques de participation discrétionnaire (uniquement Ethias SA actuellement).

La principale modification induite par IFRS 17 est l'introduction d'un modèle général de mesure de la rentabilité des contrats d'assurance appelé BBA, Building Block Approach. Ce modèle se base sur une estimation actualisée des profits futurs lors de la souscription des contrats d'assurance regroupés en cohortes annuelles. Cette estimation comprend un ajustement pour le risque afin d'intégrer l'incertitude des flux futurs.

Dans le cas de contrats profitables, cette méthode permet de déterminer la marge de service contractuelle (CSM) qui représente l'estimation des profits futurs. Cette estimation de profits futurs sera par la suite prise en compte de résultat au cours du temps. Dans le cas de contrats non profitables, la perte attendue sera prise en charge lors de la souscription.

La réglementation IFRS 17 prévoit également 2 autres modèles

de valorisation des contrats d'assurance: un modèle simplifié (PAA, Premium Allocation Approach) qui peut être utilisé sous certaines conditions, entre autre pour les contrats dont la durée est égale ou inférieure à un an et un modèle VFA (Variable Fee Approach) pour les contrats avec participation bénéficiaire directe.

Par l'application des modèles de valorisation BBA et VFA, la reconnaissance du revenu d'assurance actuel (prime) sera remplacée par une prise en résultat au fur et à mesure du service rendu.

En corollaire à l'introduction d'IFRS 17, la norme de présentation des états financiers (IAS 1) sera également modifiée. Cette norme changera la manière de présenter les états financiers en distinguant les résultats d'assurance (Insurance Revenue et Insurance Expense) des résultats financiers liés aux contrats d'assurance.

La réglementation IFRS 17 prévoit également l'application rétrospective de la norme sur les contrats d'assurance en cours ainsi que sur les obligations qui découlent des contrats d'assurance. La méthode de transition dépend de la disponibilité des données et peut influencer la détermination de la CSM des contrats en cours (et par conséquent les

résultats d'assurance futurs) ainsi que ainsi que la charge financière des contrats d'assurance (et par conséquent les résultats financiers futurs).

IFRS 17 est un développement significatif des règles d'évaluation comptables qui aura un impact fondamental sur la méthodologie, les processus, les systèmes et la présentation des résultats du Groupe.

Le projet de mise en œuvre de la norme IFRS 17 est toujours en cours. L'outil de calcul acquis en 2020 a été implémenté et des tests end-to-end sont en cours de finalisation.

IFRS 9 – Instruments financiers

Comme souligné ci-dessus, le groupe rencontre les critères spécifiques pour bénéficier de l'exemption temporaire offerte aux assureurs de différer l'application de la norme IFRS 9.

Dans ce cadre, IFRS 4 requiert de présenter certaines informations relatives aux actifs classés SPPI (« solely payments of principal and interest »).

L'évolution de la juste valeur des instruments financiers classés « SPPI » au regard de la totalité des actifs financiers présentés au point 6.2 du chapitre **V. Notes relatives à l'état consolidé de la situation financière** est reprise ci-dessous :

2021

En milliers d'euros	Coût amorti	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	884.766	14.980.347	15.865.113
Acquisitions	792.040	1.569.696	2.361.736
Gains et pertes réalisés sur instruments de couverture non encore transférés en résultat	-	(24.280)	(24.280)
Ventes et remboursements	(109.498)	(1.725.931)	(1.835.429)
Ecarts de conversion sur actifs monétaires	-	-	-
Ajustement à la juste valeur	(94.495)	(623.860)	(718.356)
Amortissements	(6.674)	(25.734)	(32.408)
Variations des intérêts courus non échus	4.026	(121.424)	(117.398)
Dépréciations	80	-	80
Autres variations	2.114.572	(2.114.572)	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	3.584.817	11.914.241	15.499.058

2020

En milliers d'euros	Coût amorti	Juste valeur par les autres éléments du résultat global	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	744.743	13.882.226	14.626.969
Acquisitions	60.900	2.245.478	2.306.378
Gains et pertes réalisés sur instruments de couverture non encore transférés en résultat	-	(59.102)	(59.102)
Ventes et remboursements	(49.816)	(1.590.784)	(1.640.600)
Ecarts de conversion sur actifs monétaires	-	1	1
Ajustement à la juste valeur	1.829	557.414	559.243
Amortissements	-	(48.797)	(48.797)
Variations des intérêts courus non échus	127.066	(5.639)	121.427
Dépréciations	44	(450)	(406)
Autres variations	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	884.766	14.980.347	15.865.113

La juste valeur des actifs financiers classifiés "SPPI" selon IFRS 9 et qui ne sont, ni détenus à des fins de transaction, ni comptabilisés sur la base de la juste valeur (c'est-à-dire des actifs liés à des contrats branche 23) s'élève à 15.499 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 15.865 millions d'euros au 31 décembre 2020. L'augmentation est essentiellement due aux réinvestissements et à l'augmentation de la juste valeur.

Le poste « Autres variations » correspond à l'alignement réalisé pour l'ouverture de l'année transitoire en IFRS9 au 01/01/2022 pour la majorité des contrats du 1^{er} pilier qui seront comptabilisés en « Amortised cost » (en vue d'un alignement du passif qui sera traité sous IFRS9).

En complément à cette information, les obligations classées SPPI, reprises dans la rubrique « Obligation et titres similaires » du tableau 4.6.4.2 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*, sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

31 décembre 2021

En milliers d'euros	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations SPPI	981.789	5.616.176	2.687.049	4.744.602	167.049	30.340	14.227.004

31 décembre 2020

En milliers d'euros	AAA	AA	A	BBB	BB et en dessous	Non noté	Total
Obligations SPPI	816.637	6.413.136	2.486.237	4.384.930	93.955	413.467	14.608.361

La juste valeur des actifs financiers répondant aux critères SPPI, qui ne sont pas comptabilisés en FVTPL et dont le risque de crédit n'est pas faible, représente au 31/12/2021 sous IFRS 9 une exposition maximum de 197 millions d'euros (contre 168 millions d'euros au 31/12/2020) due aux dégradations de quelques titres.

Ce montant inclut uniquement des obligations dont le rating est en-dessous du niveau « investment grade » ou qui n'ont pas de rating.

Le rating utilisé dans cette analyse est désormais un rating compliant IFRS qui tient compte également de nos propres évolutions de rating interne.

A noter que les autres actifs SPPI non repris dans la table ci-dessus, qui incluent des prêts hypothécaires ainsi que des comptes de trésorerie, sont supposés présenter un risque de crédit faible au 31/12/2021.

IV.5.2 Information sectorielle

La norme IFRS 8 - secteurs opérationnels - requiert la présentation de données relatives aux secteurs opérationnels du Groupe extraites du reporting interne et utilisées par la Direction dans ses décisions d'investissement et d'évaluation de la performance. Pour le Groupe, les secteurs opérationnels répondant aux critères de la norme correspondent aux segments : Particulier - Non Vie, Particulier - Vie, Collectivités - Non Vie, Collectivités Vie et Autres.

IV.5.3 Principes et méthodes de consolidation

Le Groupe consolide les entités de son périmètre en utilisant la méthode de consolidation en fonction du type de contrôle qu'elle exerce sur l'entité.

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe.

La définition du contrôle implique qu'un investisseur peut détenir le pouvoir sur une autre entité de plusieurs manières, non seulement à travers le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. L'investisseur doit évaluer s'il a ou non des droits permettant de diriger les activités pertinentes de l'autre entité. Même si l'exposition aux risques et aux avantages est un indicateur du contrôle, ce n'est pas le seul élément pris en compte pour la consolidation de toutes sortes d'entités.

Un investisseur contrôle une entité émettrice si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) L'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice
- (b) Il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice
- (c) Il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe, de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle de la filiale jusqu'à la date à laquelle elle cesse de l'avoir.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les gains et pertes sur les opérations entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les actifs nets et les résultats nets des filiales consolidées sont présentées séparément dans l'état de la situation financière et au compte de résultats. Après la date d'acquisition, les participations ne donnant pas le contrôle comprennent le montant évalué à la date d'acquisition et la part des variations des capitaux propres depuis la date d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Une coentreprise résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent ensemble une activité économique, soumise à un contrôle conjoint. Les intérêts dans les coentreprises sont comptabilisés au niveau des comptes consolidés par la méthode de mise en équivalence.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable concernant les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les comptes consolidés intègrent la part du Groupe dans le résultat des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle la société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir. Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est égale ou supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable de la participation est ramenée à zéro et le Groupe cesse de

comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, sauf si le Groupe est soumis à une obligation légale, ou implicite, ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Le montant des investissements du Groupe dans les entreprises associées inclut l'écart d'acquisition (net des pertes de valeur cumulées) identifié à l'acquisition.

IV.5.4 Regroupements d'entreprise

Les acquisitions d'entreprises sont comptabilisées par l'application de la méthode d'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme la juste valeur des actifs donnés, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou engagés (y compris les passifs éventuels) à la date de transaction. La fraction du coût d'acquisition excédant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est enregistrée comme un écart d'acquisition. Les frais connexes à l'acquisition sont généralement enregistrés en résultat lorsqu'ils sont engagés. À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les participations ne donnant pas le contrôle peuvent être évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle de la participation contrôlante dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation est déterminé opération par opération. La part des capitaux propres et du résultat des participations ne donnant pas le contrôle est identifiée sur une ligne distincte respectivement au bilan et au compte de résultats.

Lorsque la contrepartie que le Groupe transfère en échange de l'entreprise acquise comprend une partie variable, cette contrepartie est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition et fait partie intégrante du montant de la contrepartie transférée en échange de l'entreprise acquise dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les variations ultérieures de valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Pour les entreprises associées, cet écart d'acquisition n'est pas comptabilisé distinctement mais intégré dans le montant des investissements dans les entreprises associées. Si le coût d'acquisition est moins important que la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise, la différence est comptabilisée directement en résultat.

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étape, le Groupe réévalue la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et comptabilise l'éventuel profit ou perte en résultat. Les montants résultant des intérêts dans l'entreprise acquise avant la date d'acquisition qui ont été précédemment comptabilisés en capitaux propres sont reclassés en résultat sur la même base que si cet intérêt était cédé.

Lorsque le Groupe procède à des regroupements d'entreprises impliquant des entités sous contrôle commun, l'évaluation des actifs acquis et des passifs encourus se fait à la valeur comptable telle qu'existante dans les livres de la filiale avant le regroupement.

Sur base des droits et obligations contractuelles des parties concernées, le Groupe a conclu qu'il n'y a pas d'entreprises communes comme définies en IFRS 11 et que tous les accords conjoints conclus par le Groupe peuvent être classifiés comme des coentreprises.

IV.5.5 Conversion des comptes et transactions en monnaies étrangères

IV.5.5.1 Devise fonctionnelle et de présentation

La devise fonctionnelle de la majorité des sociétés consolidées au sein du Groupe est l'euro. Cette dernière est également la devise de présentation du Groupe.

Pour les sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro, les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière et le compte de résultat est converti au taux de change moyen de l'exercice en cours. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global.

IV.5.5.2 Conversions des transactions en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change prévalant à la date de la transaction. Les profits et pertes de change résultant de telles transactions, ainsi que les profits et pertes résultant de la conversion aux taux de change au terme de l'exercice d'actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont comptabilisés dans le compte de résultats.

Les différences de conversion sur les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont comptabilisées comme faisant partie du profit ou de la perte à la juste valeur. Les éléments non monétaires sont reconvertis à la date à laquelle leur juste valeur est déterminée. Les différences de conversion sur les éléments non monétaires mesurés à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation sont incluses dans les réserves de réévaluation en capitaux propres.

IV.5.6 Immobilisations incorporelles

IV.5.6.1 Ecarts d'acquisition

IV.5.6.1.1 Evaluation

L'écart d'acquisition estimé initialement à la date d'achat représente la partie excédentaire de la juste valeur de la contrepartie transférée par rapport à :

- la quote-part du Groupe dans les actifs identifiables nets acquis et les passifs repris, et
- la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans l'entreprise acquise.

Une réévaluation négative (negative goodwill) est comptabilisée directement en compte de résultats.

Les variations du pourcentage de détention dans des filiales intégralement consolidées sont considérées comme des opérations entre actionnaires. En conséquence, si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition.

IV.5.6.1.2 Dépréciation

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année. Dans ce but, le Groupe alloue les écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie.

L'écart d'acquisition est déprécié si la valeur de recouvrement de l'unité génératrice de trésorerie ou du groupe d'unités génératrices de trésorerie auxquelles il a été alloué, est inférieure à la valeur comptable.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la somme des flux de trésorerie futurs attendus de l'unité génératrice de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs attendus pris en compte par le Groupe sont issus du plan financier pluriannuel approuvé par la direction.

L'estimation de la valeur d'utilité doit également prendre en compte la valeur temps de l'argent (au taux d'intérêt sans risque), ajusté de la prime de risque liée à l'actif, ce qui reflète le taux d'actualisation. Le taux d'actualisation pris en compte par le Groupe est le coût moyen du capital.

IV.5.6.2 Autres actifs incorporels

Les logiciels et les frais de développement sont activés s'ils sont liés à des projets d'investissements, c'est-à-dire les grands projets qui introduisent ou remplacent un objectif ou un modèle commercial important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été acquis ou générés en interne pour usage propre sont comptabilisés au coût historique, moins les amortissements et les réductions de valeur.

Les logiciels et licences informatiques générés en interne ne sont comptabilisés à l'actif que si l'ensemble des exigences suivantes sont remplies : caractère identifiable de l'actif, contrôle sur la ressource, probabilité de bénéfices économiques futurs et capacité à déterminer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par des tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes liés à des projets d'investissement, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans à compter du moment où le logiciel ou les développements sont disponibles, tandis que pour les systèmes centraux avec une plus longue durée d'utilité, la période est de 10 ans.

Les dépenses de recherche internes et externes pour ces projets et toutes les dépenses pour des projets ICT autres que des projets d'investissement sont directement imputées

au compte de résultat. L'acquisition de contrat d'assurance lors d'un regroupement d'entreprise ou d'un transfert de portefeuille est effectuée, conformément aux paragraphes 31, 32, 33 de la norme IFRS4.

Les autres actifs incorporels à durée de vie définie, sont amortis sur leur durée de vie économique attendue.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties et font l'objet d'un test de dépréciation, au même titre que les écarts d'acquisition.

IV.5.7 Actifs immobiliers

Le Groupe comptabilise les immeubles (de placement et d'exploitation) selon la méthode du coût.

Les terrains et immeubles sont enregistrés à leur valeur d'acquisition y compris les frais d'achat et d'impôts. Cette valeur est augmentée des dépenses ultérieures capitalisables et diminuée des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immeubles ou leurs différents composants sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue. Le montant amortissable est calculé après déduction de leur valeur résiduelle si celle-ci peut être estimée de façon fiable.

Lorsqu'un immeuble est constitué de composants ayant des durées d'usage différentes, chaque composant est déprécié de manière séparée sur sa durée d'utilité estimée. Le Groupe a retenu les composants suivants :

Composants	Durée d'utilité
Terrain	Illimitée
Gros-œuvre	De 80 à 100 ans
Toiture	25 ans
Menuiseries extérieures	De 30 à 40 ans
Techniques spéciales	20 ans
Parachèvements et finitions	De 10 à 15 ans

La durée de vie moyenne par composant peut être différente en fonction du type de bien, du degré de finition ou de l'époque de construction. Le Groupe définit les durées d'utilité qu'il convient généralement d'utiliser en fonction de la catégorie à laquelle l'immeuble appartient.

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la construction d'un immeuble qualifié au sens d'IAS 23 font partie du coût de cet actif.

IV.5.8 Autres immobilisations corporelles

Les actifs corporels comprennent les installations, machines et équipements, le matériel informatique, le mobilier et le matériel de bureau, ainsi que le matériel roulant. Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilité attendue, soit entre 2 et 10 ans. Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est négligeable sont pris en charge.

IV.5.9 Placements financiers

IV.5.9.1 Classification

Les instruments financiers sont classés dans les catégories suivantes :

- Actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur, avec variation de juste valeur inscrite en capitaux propres. Cette catégorie regroupe par défaut, tous les autres placements à échéance fixe, les actions, les prêts et créances, qui ne sont pas inclus dans une autre catégorie ;
- Actifs financiers à la juste valeur, avec variation de juste valeur enregistrée par le biais du compte de résultats. Ces actifs sont de deux types : (i) les placements détenus à des fins de transaction qui sont des placements pour lesquels l'intention de gestion est de dégager des bénéfices à court terme ; et (ii) les actifs financiers désignés de manière optionnelle.
- Prêts, dépôts et créances comptabilisés au coût amorti. Il s'agit d'actifs à paiement déterminé ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif ; et
- Actifs financiers détenus jusqu'à échéance, comptabilisés au coût amorti. Ces actifs comprennent les placements à échéance fixe que l'entreprise a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

L'option de juste valeur qui consiste à désigner, lors de leur entrée, les actifs et passifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en compte de résultats, est utilisée par le Groupe principalement dans les cas suivants :

- les actifs financiers pour lesquels le choix de l'option de juste valeur permet de réduire la dissymétrie comptable ;
- les groupes d'actifs financiers gérés dont la performance est évaluée sur la base de juste valeur ; et
- les instruments hybrides, pour lesquels le Groupe a pris l'option de ne pas séparer le dérivé incorporé du contrat hôte.

IV.5.9.2 Reclassements

Seuls les reclassements ci-dessous sont autorisés :

- Un actif financier peut, dans des circonstances exceptionnelles, être reclassé hors de la catégorie des placements détenus à des fins de transaction.
- Un actif financier classé comme disponible à la vente peut être reclassé hors de la catégorie des actifs disponibles à la vente vers : (i) la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance lorsque l'intention ou la capacité de l'entreprise a changé ou lorsque l'entité ne dispose plus d'une évaluation fiable de la juste valeur ; et (ii) la catégorie des prêts et créances lorsque l'actif financier répond à la définition de prêts et créances à la date du reclassement et lorsque l'entité a l'intention et la capacité de détenir l'actif financier dans un

avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

- Un actif financier classé dans la catégorie des placements détenus jusqu'à l'échéance peut être reclassé comme disponible à la vente si l'intention ou la capacité de l'entité a changé. Si, dans les deux ans qui précèdent, le Groupe a reclassé ou vendu une partie importante de son portefeuille d'investissement initialement détenu jusqu'à échéance, le Groupe ne peut plus classer d'investissements en instruments détenus jusqu'à échéance. En outre, dans le cas de vente ou reclassification d'une partie de ces investissements, l'ensemble de la catégorie d'instruments financiers détenus jusqu'à échéance doit faire l'objet d'une reclassification.

IV.5.9.3 Comptabilisation initiale

Le Groupe comptabilise ses actifs financiers lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de ces actifs. Les achats et les ventes des placements financiers sont enregistrés à la date de transaction.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée, dans le cas d'un actif qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultats, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition. Cependant, les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition des actifs financiers dès lors qu'ils ne sont pas significatifs.

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan. Ainsi, le Groupe réalise des opérations de pension et prêts de titre.

Celles-ci correspondent à des cessions d'actifs financiers à une contrepartie, assorties d'un engagement simultané de rachat de ces actifs financiers à une date et à un prix convenus. Dans la mesure où la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs financiers sont conservés par le Groupe sur toute la durée de l'opération, le Groupe ne décomptabilise pas les actifs financiers. La contrepartie de la trésorerie reçue au titre de la cession est enregistrée séparément. La charge d'intérêt sur les opérations de pension et prêts de titres est reconnue sur la durée des contrats.

IV.5.9.4 Evaluation

Les actifs financiers disponibles à la vente, ceux détenus à des fins de transaction, les actifs désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats et tous les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur correspond au prix auquel un actif pourrait faire l'objet d'un échange entre des négociateurs informés à des conditions de marché concurrentielles. Le Groupe applique la hiérarchie de détermination de la juste valeur prévue par IAS 39 comme l'explique plus en détail l'annexe relative à la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Les actifs disponibles à la vente sont valorisés à leur juste valeur et les plus et moins-values latentes sont enregistrées dans une rubrique distincte des capitaux propres (par le

biais des autres éléments du résultat global) à l'exception des éléments suivants, qui sont enregistrés directement dans le compte de résultats : intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, différences de change sur les actifs financiers monétaires et pertes de valeur.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les actions non cotées pour lesquelles la juste valeur ne peut pas être mesurée de façon suffisamment fiable et les prêts et créances sont enregistrés au coût amorti ou au coût historique. Le coût amorti est le montant auquel l'actif a été évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, plus ou moins l'amortissement cumulé des différences entre le montant initial et le montant à l'échéance (selon le taux d'intérêt effectif) et corrigé des éventuelles pertes de valeur. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie attendus futurs sur la durée de vie attendue ou, quand cela est plus approprié, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. La valeur des actifs financiers tient compte des intérêts courus non échus à la date de clôture.

IV.5.9.5 Dépréciation

A chaque date d'arrêt des comptes, le Groupe recherche l'existence d'indications objectives de perte de valeur de ses placements disponibles à la vente ou évalués au coût amorti. De par leur mode de comptabilisation, les actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultats ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur durable lorsqu'il y a des preuves objectives de perte de valeur suite à un ou plusieurs événements dont l'incidence sur les flux futurs estimés du (ou des) actif(s) peut être évaluée de manière fiable.

Pour les actifs disponibles à la vente, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre en-dessous de sa valeur au bilan est une indication de perte de valeur.

IV.5.9.5.1 Actifs financiers disponibles à la vente

Actions

Une baisse significative ou prolongée de la juste valeur du titre s'applique pour les actions lorsque :

- le titre avait déjà fait l'objet d'une dépréciation lors d'une clôture précédente ; ou
- une décote de 50% par rapport à la valeur d'acquisition est observée à la date de clôture des comptes ; ou
- l'action a été constamment en situation de moins-value latente au regard de sa valeur d'acquisition sur les 12 derniers mois précédant la clôture.

Obligations

Les titres à revenu fixe font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais

pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres est durablement inférieure à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

Critères de détermination des moins-values durables

- Le portefeuille d'assurance ou la gestion distincte concernée ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation ;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;
- La survenance d'un évènement de crédit selon les règles ISDA ;
- Des difficultés financières importantes ;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières ;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Réserve de réévaluation

Si une telle situation existe pour un actif financier disponible à la vente, la perte cumulée mesurée comme la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur actuelle est reprise des capitaux propres et fait l'objet d'une dépréciation constatée au compte de résultats. Les pertes de valeur sur actions enregistrées dans le compte de résultats ne sont reprises dans le compte de résultats qu'à partir du moment où l'actif est vendu ou décomptabilisé.

IV.5.9.5.2 Actifs financiers valorisés au coût amorti

Pour les placements valorisés au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée à partir du taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier et corrigée des éventuelles provisions. Le montant de la dépréciation est inclus dans le résultat net de l'exercice. La dépréciation peut être reprise par le résultat.

Pour les actifs comptabilisés au coût amorti, y compris les prêts et les investissements classés en « actifs détenus jusqu'à échéance » ou les actifs figurant dans la catégorie « prêts et créances », le test de dépréciation est d'abord réalisé sur une base unitaire. Un test collectif est ensuite réalisé pour des groupes d'actifs ayant des risques similaires.

Certains actifs peuvent faire l'objet d'une dépréciation compte tenu des circonstances économiques, sans toutefois correspondre à l'une des situations évoquées ci-dessus. Ainsi, si au regard de la politique de gestion de risques, une moins-value durable est identifiée, une dépréciation sera enregistrée selon les modalités ci-dessus.

IV.5.9.6 Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels arrivent à expiration ou lorsque le Groupe transfère l'actif financier. Les plus ou moins-values de cession des placements financiers sont déterminées suivant la méthode coût moyen pondéré.

En cas de cession de titres, la plus ou moins-value réalisée est comptabilisée au compte de résultats à la date de réalisation et représente la différence entre le prix de cession et la valeur nette comptable de l'actif.

IV.5.10 Instruments financiers dérivés

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion du contrat et sont ensuite évalués à leur juste valeur. Tous les produits dérivés sont enregistrés au bilan (en actifs lorsque leur juste valeur est positive et en passifs quand leur juste valeur est négative). Les gains et pertes latents sont comptabilisés par le biais du compte de résultats. Cependant pour le cas des dérivés détenus par le Groupe qui font l'objet d'une qualification en comptabilité de couverture, le détail de la comptabilisation est mentionné ci-dessous.

Les dérivés incorporés sont des composantes d'instruments composés qui répondent à la définition d'un produit dérivé. En fonction du choix effectué en faveur de l'option de juste valeur, ils ne sont pas séparés du contrat hôte. Ainsi, l'instrument hybride, composé de l'instrument hôte et du dérivé incorporé, est évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Comptabilité de couverture

Le Groupe désigne certains dérivés comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés

qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé.

Selon l'IAS 39, il y a cessation des relations de couverture lorsque :

- l'instrument de couverture arrive à échéance ou est vendu, résilié ou exercé ;
- la transaction prévue couverte, aux fins de couverture de flux de trésorerie, n'est plus hautement probable ;
- la couverture ne satisfait plus aux critères de comptabilité de couverture ;
- l'entité modifie ou annule la désignation.

Tout profit ou toute perte comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et cumulé dans les capitaux propres à ce moment-là est reclassé en résultat net lorsque la transaction prévue est finalement comptabilisée. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat net.

IV.5.11 Réassurance

IV.5.11.1 Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale, que la provision à charge d'un réassureur doit être dépréciée, le Groupe réduit la valeur comptable de cet actif en conséquence et comptabilise la perte qui en résulte dans le compte de résultats. Lorsque l'actif de réassurance est garanti par des titres reçus en nantissement, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la réalisation du gage après déduction des coûts liés à la mise en œuvre de cette garantie, que la réalisation soit probable ou non.

IV.5.11.2 Acceptations

Les règles relatives aux contrats d'acceptation en réassurance sont reprises au sein de la section Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

IV.5.12 Créances

Les créances à plus et à moins d'un an sont initialement reconnues à leur juste valeur et mesurées par la suite au coût

amorti déduction faite de toute dépréciation. Une dépréciation est comptabilisée quand l'âge de la créance dépasse un an ou quand il y a une preuve objective que le Groupe ne pourra pas collecter tous les montants dus conformément aux conditions initiales de la créance.

Lorsque le règlement d'une partie de la trésorerie à recevoir est différé, les montants à recevoir dans le futur sont ramenés à leur valeur actuelle.

IV.5.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les espèces en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Au niveau du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont diminués des découverts bancaires, des dettes nées d'opérations de mise en pension et autres dettes de financement.

IV.5.14 Capitaux propres

Les capitaux propres comprennent notamment, outre le capital social et les résultats mis en réserve, la quote-part des plus et moins-values latentes de placements, nettes de l'impôt et de l'impact de la comptabilité reffet, dont la variation de juste valeur ne passe pas par le résultat, ainsi que les autres éléments du résultat global.

Les actions ordinaires sont classées en capitaux propres s'il n'existe pas une obligation contractuelle de les remettre à leurs détenteurs de la trésorerie ou d'autres actifs. Les coûts complémentaires, nets de taxes, directement imputables à l'émission d'un instrument de capitaux propres viennent en déduction de la valeur de l'instrument émis.

Les instruments financiers émis par le Groupe sont classifiés en instruments de capitaux propres si leurs clauses de rémunération offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts et si l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier.

Tout instrument financier émis par le Groupe comportant à la fois une composante de capitaux propres et un instrument de dette est classé distinctement au passif de l'état de la situation financière, la composante de capitaux propres étant présentée en capitaux propres du Groupe. Les profits et les pertes associés à des remboursements ou des refinancements de la composante de capitaux propres sont présentés en variation de capitaux propres.

Lorsque le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant versé, y compris tout coût incrémental directement attribuable (net d'impôts) est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société jusqu'à ce que les actions soient annulées ou « réémises ».

Les dividendes et autres distributions aux actionnaires sont reconnus directement dans les capitaux propres, nets

d'impôts. Une dette correspondant au montant non encore versé des dividendes n'est pas comptabilisée tant que le dividende n'a pas été déclaré et approuvé.

IV.5.15 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

IV.5.15.1 Classification

Le Groupe émet des contrats qui transfèrent un risque d'assurance ou un risque financier ou les deux. En fonction d'un examen de chaque contrat, le Groupe classe ses passifs liés aux contrats d'assurance et d'investissement en quatre catégories :

- passifs liés à des contrats d'assurance ;
- passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire ;
- passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire ;
- passifs liés à des contrats d'investissement ou d'assurance dont le risque financier est supporté par l'assuré, c'est-à-dire correspondant à des contrats en unités de compte.

Les contrats d'assurance, les contrats d'investissement avec participation discrétionnaire et les traités de réassurance sont couverts par la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » tandis que les contrats d'investissement sans participation bénéficiaire discrétionnaire sont couverts par la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Les contrats qui ne transfèrent ni un risque d'assurance ni un risque d'investissement significatif sont couverts par la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » qui préconise la reconnaissance en revenus.

Les contrats d'assurance, y compris les acceptations en réassurance, sont des contrats qui comportent un risque d'assurance significatif. Ces contrats peuvent également transférer un risque financier de l'assuré vers l'assureur. Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier sans risque d'assurance significatif.

IFRS 4 permet la séparation de la composante dépôt (« épargne ») et de la composante risque (« assurance ») du contrat. Cette séparation, ou « unbundling », est permise si la composante dépôt peut être valorisée indépendamment de la composante risque.

Certains contrats d'assurance et d'investissement comportent une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire. Cet élément donne droit au titulaire du contrat de recevoir en tant que supplément aux prestations garanties, des prestations complémentaires :

- qui représentent normalement une quote-part significative des avantages contractuels ;
- dont le montant et/ou l'échéance est contractuellement à la discrétion du Groupe ;
- qui sont fondées contractuellement sur la performance d'un ensemble de contrats, les

rendements de placements d'un portefeuille d'actifs ou le résultat de la Société, d'un fonds ou d'une autre entité qui émet le contrat.

Si un contrat a initialement été reconnu comme contrat d'assurance, il ne peut être reclassé en contrat d'investissement même si le risque y attaché devient insignifiant. A contrario, un contrat d'investissement dont les caractéristiques changent en cours de durée du contrat, pourra, si les changements effectués induisent un risque d'assurance significatif, être reclassé en tant que contrat d'assurance.

IV.5.15.2 Evaluation et comptabilisation

Conformément à IFRS 4, les règles de comptabilisation et décomptabilisation décrites ci-après reposent sur les principes comptables utilisés par le Groupe avant l'adoption des IFRS, à l'exception principalement de l'élimination de la provision pour clignotant et des provisions pour égalisation et catastrophe.

Les principes comptables qui s'appliquaient avant les IFRS et qui sont toujours en vigueur après la conversion ont pour principales caractéristiques les éléments suivants :

- les provisions doivent être suffisantes ;
- les provisions sont calculées avec prudence ;
- les provisions d'assurance Vie ne peuvent pas être actualisées en utilisant un taux supérieur au rendement prudemment estimé des actifs ;
- les coûts d'acquisition sont reportés dans la mesure où ils sont recouvrables, et amortis sur la base de l'émergence des profits bruts estimés sur la vie des contrats ;
- les provisions de sinistres représentent le coût ultime estimé.

IV.5.15.2.1 Contrats d'assurance Non Vie

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir. La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période. Les provisions relatives aux sinistres survenus ne sont en général pas actualisées, sauf dans des cas limités.

Les frais de règlement et de réajustement de sinistres sont portés en compte de résultats lorsqu'ils sont encourus. Les sinistres non réglés et les frais de réajustement comprennent des estimations pour sinistres déclarés et des provisions pour sinistres existants mais non déclarés.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés. Des provisions mathématiques sont également établies afin de couvrir les rentes constituées.

Les provisions de primes sont calculées prorata temporis. Des provisions de prime complémentaires peuvent être constituées si un groupe de produits homogènes s'avère déficitaire.

IV.5.15.2.2 Contrats d'assurance Vie

Les provisions d'assurance Vie comprennent les provisions mathématiques qui représentent la différence entre les valeurs actuelles des engagements pris par l'assureur et ceux pris par l'assuré. Les provisions sont calculées en fonction des bases techniques en vigueur au moment de la souscription du contrat. Des adaptations peuvent être effectuées ultérieurement suite aux éventuelles modifications apportées aux contrats.

L'actualisation des engagements est effectuée en retenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité règlementaires. En ce qui concerne les contrats de rente, il est par ailleurs constitué une provision de longévité pour tenir compte de l'allongement de l'espérance de vie.

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

IV.5.15.2.3 Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux participations des assurés aux bénéfices techniques et financiers réalisés par les compagnies. Elles sont destinées à être versées aux assurés et à accroître leurs garanties après incorporation aux provisions mathématiques.

Les éléments de participation discrétionnaire constituent une promesse conditionnelle liée aux gains et pertes latent(e) s. Elle est dès lors incorporée aux gains et pertes latent(e) s inclus(es) dans les capitaux propres. Lorsque la promesse devient inconditionnelle, le montant y afférent est transféré dans les passifs de contrats d'assurance Vie.

La participation aux bénéfices comprend aussi la participation aux bénéfices différée latente résultant de la comptabilité reflet.

IV.5.15.2.4 Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire

Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire sont traités comme des passifs financiers entrant dans le champ de la norme IAS 39. Ces contrats sont donc comptabilisés :

- soit en juste valeur avec la variation allant au compte de résultats. Il s'agit principalement des contrats libellés en unités de compte ;
- soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La comptabilité de dépôt est appliquée à tous ces contrats. Les primes nettes reçues de ces contrats ne sont pas comptabilisées en chiffre d'affaires ; l'ensemble des chargements associés à ces contrats sont enregistrés au compte de résultats au poste « autres produits d'exploitation ».

IV.5.15.2.5 Contrats en unités de compte

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en

unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultats afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

IV.5.15.2.6 Comptabilité reflet et provision pour participation aux bénéfices différée

La comptabilité reflet permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif. Lorsque l'évaluation des passifs est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée en contrepartie des plus ou moins-values latentes reconnues dans les placements.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif les taux de participation estimés sur la base des obligations contractuelles attachées à chaque portefeuille. L'estimation de ces taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses règlementaires et contractuelles de participation aux bénéfices, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur. La détermination de la quote-part de plus ou moins-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus ou moins-values.

Enfin, lorsqu'à la suite des tests de suffisance des passifs (voir ci-dessous), l'insuffisance constatée est liée à la faiblesse des taux d'intérêts, la comptabilité reflet permet d'allouer une quote-part complémentaire des plus-values latentes reconnues sur les placements au sein des provisions d'assurance.

La comptabilité reflet s'effectue selon les mêmes modalités que la méthode de comptabilisation appliquée aux placements financiers sous-jacents : en contrepartie du résultat s'il s'agit de placements financiers comptabilisés par le compte de résultats, ou en contrepartie de la réserve de réévaluation dans les autres éléments du résultat global pour les placements disponibles à la vente.

IV.5.15.2.7 Test de suffisance des passifs

Des tests de suffisance sont réalisés pour s'assurer du caractère suffisant des passifs d'assurance au regard des flux futurs estimés. Les tests sont réalisés sur des groupes de produits homogènes tant en Vie qu'en Non Vie. Les hypothèses fixées pour la projection des flux futurs sont cohérentes avec celles utilisées en interne pour d'autres modélisations et sont déterminées afin d'être en phase avec la réalité économique, démographique, etc. La valeur actuelle des flux futurs est déterminée à l'aide d'un taux d'actualisation qui reflète les conditions de marché à la date de clôture, la composition spécifique des portefeuilles d'actifs ainsi que les caractéristiques des passifs adossés. Les insuffisances éventuelles sont provisionnées avec pour contrepartie un

impact en résultat.

IV.5.15.2.8 Dérivés implicites

Les dérivés incorporés répondant à la définition de contrats d'assurance ou correspondant à des options de rachat pour un montant défini ne sont pas évalués séparément du contrat hôte. Si d'autres dérivés implicites ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes ou ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance, ils sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

IV.5.15.2.9 Reconnaissance des revenus

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, en tenant compte des primes à émettre en Non Vie qui font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice.

Conformément à la norme IFRS 15, les revenus générés dans le cadre des contrats de gestion sont reconnus en ligne avec les prestations de service fournies.

IV.5.16 Passifs subordonnés et dettes de financement

Les dettes de financement, subordonnées ou non, sont initialement comptabilisées à la juste valeur et ensuite mesurées selon la méthode du coût amorti. Les coûts directement attribuables à l'établissement d'un nouvel emprunt sont déduits de la valeur nominale de l'emprunt et pris en résultat sur la durée de l'emprunt par la méthode du taux d'intérêt effectif.

IV.5.17 Provisions

Les provisions regroupent principalement les provisions pour litiges, pour restructuration et pour engagements de crédit hors bilan.

Une provision est évaluée à la valeur actualisée des dépenses attendues pour régler l'obligation. Le taux d'intérêt retenu est le taux avant impôt qui reflète la valeur temps de l'argent telle que définie par le marché.

Les provisions sont comptabilisées quand :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite résultant d'évènements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ;
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

IV.5.18 Contrats de location

IV.5.18.1 Le Groupe en tant que locataire

Le Groupe conclut principalement des contrats de location pour la location de ses bâtiments, d'équipements et du petit matériel, notamment informatique, ainsi que de voitures de fonction.

A la date de début du contrat, Ethias comptabilise un actif

au titre du droit d'utilisation au coût et un passif (obligation locative) à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés.

L'actif est amorti sur sa durée d'utilité ou sur la durée du contrat si elle est inférieure. Si le contrat de location transfère au preneur la propriété du bien sous-jacent au terme de sa durée, ou si le coût de l'actif au titre de droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat par le preneur, l'actif est amorti sur sa durée d'utilité.

L'obligation locative est diminuée des paiements de loyers effectués et augmentée des intérêts.

Quand une modification est apportée à un contrat de location, l'obligation locative est réévaluée et le montant de la réévaluation est porté sur l'actif au titre du droit d'utilisation.

IV.5.18.2 Le Groupe en tant que bailleur

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages liés à la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Le Groupe conclut des contrats de location simple principalement liés à l'exploitation de ses immeubles de placement.

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'un contrat de location simple, les loyers reçus sont enregistrés en résultat linéairement sur la période du contrat de location. L'actif sous-jacent est comptabilisé selon les règles applicables à ce type d'actif.

Lorsqu'un actif détenu est donné en location dans le cadre d'une location-financement, le Groupe enregistre une créance correspondant à l'investissement net dans le contrat de location, laquelle peut être différente de la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre du contrat. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est le taux implicite du contrat de location. Les revenus sont comptabilisés sur la durée du contrat de location en utilisant le taux d'intérêt implicite.

IV.5.19 Avantages au personnel

IV.5.19.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont les plans d'assurance pensions, d'assurance décès et d'orphelinage. Le Groupe a mis en place, pour son personnel, différents régimes à prestations définies ainsi que des régimes de retraite en contributions définies :

- Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges liées aux régimes sont évaluées séparément pour chaque régime de retraite en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Suivant cette méthode, le coût du régime est comptabilisé en charge par le compte de résultats de façon à répartir ce coût de manière régulière au cours de la carrière des employés participant aux régimes de retraite. Les obligations

relatives aux régimes de retraite comptabilisées au bilan sont évaluées sur la base de la valeur actuelle des futurs flux sortants de trésorerie, y compris les taxes et cotisations à payer par le régime, diminués de tous les coûts des services passés non encore comptabilisés.

- Les régimes de retraite en contributions définies sont soumis à la législation belge relative aux pensions complémentaires qui impose un rendement minimum garanti sur les cotisations versés. En conséquence, ces régimes sont considérés en IFRS comme des régimes de retraite à prestations définies.

Certains des régimes de retraite du personnel sont assurés auprès de la société d'assurances Ethias SA. De ce fait, les actifs adossés à ces régimes de retraite ne répondent pas aux conditions pour être considérés comme des actifs de couverture du plan et sont donc considérés comme non-financés.

La valeur actuelle des flux de trésorerie est calculée en utilisant un taux d'intérêt correspondant à ceux des obligations d'entreprises de première catégorie de maturité similaire à celles des passifs correspondants.

Les coûts des services passés résultent de l'adoption ou du changement apporté à un régime de retraite. Ils sont comptabilisés en charge sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Les écarts actuariels comprennent, pour les actifs et passifs, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit, et les effets des changements des hypothèses actuarielles sur les passifs des plans. Les écarts actuariels sont entièrement comptabilisés en autres éléments du résultat global au cours de leur période d'occurrence.

IV.5.19.2 Bénéfices à court terme

Les droits des employés aux vacances annuelles, aux primes de mérite et aux autres primes diverses sont comptabilisées lorsque les montants en question doivent être versés aux employés. Une dette est constituée afin de couvrir la charge estimée en contrepartie des services rendus par les employés jusqu'à la date du bilan.

IV.5.19.3 Autres avantages à long terme

Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés durant la période d'emploi en utilisant la même méthodologie que celle utilisée pour les plans de pensions à prestations définies. Les gains et pertes actuariels provenant d'ajustements d'expérience et de modifications dans les hypothèses actuarielles sont enregistrés en compte de résultats au cours de laquelle ils surviennent.

IV.5.19.4 Prépensions

Le Groupe a mis en place un programme de prépension pour ses employés. Une dette et une charge sont comptabilisées à partir du moment où il existe un engagement manifeste de la

part de l'entité et que cette dernière a formalisé les contours du programme concerné. La dette comptabilisée dans l'état de la situation financière est à la valeur actuelle de l'obligation de prépension à la date de clôture de l'exercice.

IV.5.19.5 Autres indemnités de fin de contrat

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel, l'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre d'indemnités de cessation.

IV.5.20 Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

Une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente, et (i) qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, (ii) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ; ou (iii) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La catégorie « Activités abandonnées et actifs destinés à la vente » comprend les actifs, notamment des immeubles ou activités destinés à être cédés ou abandonnés dans les douze mois qui suivent la date de clôture de l'exercice comptable. Les filiales destinées à être cédées demeurent dans le périmètre de consolidation jusqu'au jour où le Groupe en perd le contrôle effectif. Les actifs et activités (actifs et passifs) concernés sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Ils sont présentés dans des postes d'actifs et de passifs distincts de l'état de la situation financière. La perte éventuellement dégagée est également présentée séparément en compte de résultats.

IV.5.21 Comptabilisation des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite de ventes ou prestations de services intragroupes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

IV.5.21.1 Les produits des activités d'assurance

En ce qui concerne la comptabilisation des revenus liés aux activités d'assurance, nous nous référons aux règles mentionnées au sein de la section Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

IV.5.21.2 Produits financiers

Les produits d'intérêts sont comptabilisés prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'une créance est dépréciée, le Groupe ramène la valeur comptable de celle-ci à sa valeur recouvrable, qui représente les flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, et continue de comptabiliser l'effet de la désactualisation en produits d'intérêts. Les produits

d'intérêt sur les prêts dépréciés sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif initial.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

IV.5.21.3 Autres services et biens

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif et qui ne créent ni actif ou ni passif financier sont classés dans la catégorie des contrats de service. Conformément à la norme IFRS 15, le produit lié à une transaction impliquant une prestation de service est comptabilisé par référence au degré d'avancement de la transaction.

Les filiales du sous-groupe NRB développent et vendent des logiciels sur mesure. La reconnaissance des revenus s'effectue en utilisant la méthode du degré d'avancement, méthode selon laquelle le bénéfice est comptabilisé au titre de produit au fur et à mesure de l'état d'avancement des travaux. Des réductions de valeur sont actées pour tenir compte de toute perte connue et causée dans les projets. Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée. Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultats de la période durant laquelle la direction prend connaissance de ces circonstances.

IV.5.22 Impôts sur le résultat

Les impôts différés actifs et passifs sont générés par des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs et le cas échéant, par des reports en avant de pertes fiscales non utilisées. Les impôts différés actifs sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sera disponible. Les impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes différences temporaires imposables.

IV.5.23 Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle résultant d'évènements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs évènements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe ;
- soit une obligation actuelle résultant d'évènements passés, mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'une information en annexe, à moins que

la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible. Les passifs éventuels sont évalués de façon continue pour déterminer si une sortie d'avantages économiques est devenue probable ou évaluable avec suffisamment de fiabilité, auquel cas une provision est comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le changement de probabilité ou l'évaluation intervient.

IV.5.24 Événements postérieurs à la clôture

Les événements postérieurs à la période de reporting font référence à des événements qui se produisent entre la date de l'état de la situation financière et la date de l'autorisation de publication des états financiers. On peut distinguer deux types d'évènements :

- ceux qui donnent lieu à des ajustements des états financiers consolidés s'ils contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de l'état de la situation financière ;
- ceux qui imposent la fourniture d'informations additionnelles s'ils indiquent des situations apparues postérieurement à la date de l'état de la situation financière, et s'ils sont pertinents et significatifs.

En ce qui concerne les dividendes, la dette correspondant au montant non encore versé des dividendes n'est pas comptabilisée tant que le dividende n'a pas été approuvé par l'assemblée générale.

IV.6 Estimations comptables et jugements significatifs

La préparation des comptes consolidés conformément aux normes IFRS amène le Groupe à effectuer des jugements, des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des règles d'évaluation et sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges, et qui contiennent par nature un certain degré d'incertitude. Ces estimations sont basées sur l'expérience et sur des hypothèses que le Groupe estime raisonnables en fonction des circonstances. Par définition, les résultats réels pourraient être et seront souvent différents de ces estimations. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et au cours de toutes les périodes futures concernées. Les jugements et estimations concernent essentiellement les domaines repris ci-dessous.

Pour plus d'informations concernant la mise en oeuvre des estimations reprises ci-dessous, veuillez-vous référer aux notes correspondantes dans les états financiers consolidés.

IV.6.1 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un certain nombre d'instruments financiers est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. C'est le cas principalement des obligations perpétuelles comptabilisées

à la juste valeur par le biais du compte de résultats ou des instruments dérivés. Par ailleurs, le Groupe fait également appel à des techniques de valorisation afin de déterminer la juste valeur de certains instruments qui doit être renseignée dans les annexes. Cela concerne par exemple la détermination de la juste valeur des prêts ou la juste valeur des emprunts obligataires. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existantes à la date de chaque clôture.

L'analyse de sensibilité aux risques financiers est disponible au point 4.6.5 du chapitre **II. Rapport du Conseil d'administration**.

IV.6.2 Passifs d'assurance et d'investissement

Les provisions techniques d'assurance Vie sont calculées sur la base de plusieurs hypothèses, évaluées de manière judicieuse. Dans ce cadre, diverses sources d'informations internes et externes sont utilisées. En ce qui concerne la comptabilisation des provisions techniques, la norme IFRS 4 se réfère actuellement dans une large mesure aux normes comptables locales. Les provisions techniques sont souvent calculées sur la base des paramètres techniques en vigueur au moment de la conclusion du contrat et sont soumises au test de suffisance du passif. Les principaux paramètres pris en compte sont les suivants :

- le taux d'escompte, qui, en général, est assimilé au taux d'intérêt technique et reste constant pendant la durée du contrat. Il est corrigé dans certains cas sur la base de dispositions légales et de décisions de politique interne ;
- les taux de mortalité et de maladie, qui sont basés sur les tables de mortalité standard et sont éventuellement adaptés en fonction des expériences passées ;
- les hypothèses relatives aux coûts, qui reposent sur les niveaux de coûts actuels et le chargement de gestion.

Les hypothèses relatives aux provisions techniques en assurances Non Vie reposent sur les expériences passées (y compris certaines hypothèses relatives au nombre de sinistres, aux indemnisations de sinistres et aux coûts de règlement des sinistres), corrigées de facteurs tels que l'évolution escomptée du marché et la hausse des sinistres et de facteurs externes comme les décisions judiciaires et la législation. Les provisions techniques ne sont pas actualisées, sauf en cas d'obligations à long terme et/ou d'indemnisations de sinistres sous la forme d'un paiement périodique (hospitalisation, accidents du travail, etc.).

L'incidence des analyses de sensibilité sur le compte de résultat sont consultables au chapitre **II. Rapport du Conseil d'administration**, au point 4.5.1.2 pour la Non Vie et au point 4.5.2.2 pour la Vie.

IV.6.3 Avantage au personnel

La dette relative aux avantages au personnel est déterminée de façon actuarielle, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses financières et démographiques, décrites au point 16.3.1 du

chapitre **V. Note relative à l'état consolidé de la situation financière**. Toute modification de ces hypothèses impacterait le montant de cette dette. Une hypothèse importante et ayant une grande sensibilité sur la dette est le taux d'actualisation. A chaque clôture, le Groupe détermine ce taux par référence au marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements. Les autres hypothèses principales sont basées sur le marché ou reflètent la meilleure estimation du Groupe. Les résultats de l'analyse de sensibilité sont consultables au point 16.3.2 du chapitre **V. Note relative à l'état consolidé de la situation financière**.

IV.6.4 Impôts différés

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés à des fins de déduction des écarts temporaires et des pertes reportables que s'il est probable que des bénéficiaires imposables futurs permettront de compenser ces écarts et pertes et que les pertes fiscales resteront disponibles compte tenu de leur origine, de leur période d'occurrence et de leur conformité avec la législation relative à leur recouvrement. La capacité du Groupe à recouvrer les actifs d'impôts différés est appréciée au travers d'une analyse basée notamment sur l'estimation des résultats futurs du Groupe. Au vu des différentes incertitudes liées notamment à l'évolution des marchés financiers, le Groupe s'est basé sur un horizon de temps de cinq années dans son analyse. Les hypothèses sous-jacentes de cette dernière sont revues annuellement. Les annexes relatives aux impôts différés se trouvent au point 8 du chapitre **V. Note relative à l'état consolidé de la situation financière**.

La préparation des états financiers consolidés requiert une estimation des impôts sur le résultat et des actifs et passifs d'impôt différé selon les lois fiscales des divers territoires où le groupe exerce ses activités. Selon la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

IV.6.5 Provisions

Conformément aux règles IFRS, les différents risques auxquels le Groupe est confronté sont évalués. Des provisions sont constituées lorsque ces risques sont jugés probables et que le montant peut être évalué de manière fiable, tandis que les risques jugés peu probables (mais non négligeables) sont repris dans les passifs éventuels. La probabilité d'une obligation actuelle découlant d'événements passés et le calcul du montant correspondant à la meilleure estimation du risque sont évalués sur la base d'hypothèses diverses.

L'annexe relative aux provisions se trouve au point 17 du chapitre **V. Note relative à l'état consolidé de la situation financière** et l'annexe relative aux passifs éventuels se trouve au point 5 du chapitre **VII. Note relative aux éléments non inclus dans l'état de la situation financière**.

IV.7 Information sectorielle

L'allocation des ressources et l'évaluation de la performance s'effectuent au niveau des différents produits que le Groupe offre aux collectivités et aux particuliers, sous forme d'une gamme complète, adaptée et innovante de solutions de gestion du risque et des assurances aussi bien en Vie qu'en Non Vie. Ces segments et leurs opérations se présentent comme suit :

- Segment Particuliers Non Vie : les revenus de ce segment proviennent principalement des primes reçues pour la couverture contre des dommages aux véhicules et aux habitations, pour l'assurance familiale ainsi que pour l'assistance.
- Segment Particuliers Vie : Ethias commercialise des assurances soldes restant dû, suite à l'absorption de Whestia en 2017. Les autres produits d'assurance sont pour la plupart mis en « run-off ».
- Segment Collectivités Non Vie : ce segment concerne principalement la couverture des risques encourus par les services publics et leur personnel pour lesquels le Groupe propose de longue date des couvertures telles que responsabilité civile, soins de santé, accidents du travail, accidents sportifs, automobile, assistance, etc. Ethias couvre également les dégâts ou la destruction

du matériel, des immeubles et des installations.

- Segment Collectivités Vie : ce segment couvre les assurances de pensions et de cotisations, assurances de groupe, engagements individuels de pension, assurances dirigeant d'entreprise, contrats de rente, etc. Ce segment couvre aussi la pension complémentaire pour les agents contractuels du secteur public.
- Le segment « Autres » comprend l'activité Non Technique d'Ethias S.A.
- Les autres activités du Groupe, qui proviennent principalement des activités informatiques, avec notamment la conception, le développement et la commercialisation de solutions IT, des activités immobilières via les sociétés immobilières du Groupe et enfin des activités financières au travers de la sicav Ethias Sustainable Investment Fund, sont présentées distinctement.
- Au niveau des ajustements, sont repris les écritures comptables relatives aux normes IFRS, les éliminations des transactions inter-sociétés et les ajustements de consolidation.

Les résultats des segments pour les exercices clôturés les 31 décembre 2021 et 2020 sont respectivement détaillés ci-après :

	COLLECTIVITES		PARTICULIERS		AUTRES	Comptes statutaires B-Gaap	Comptes statutaires B-Gaap	AJUSTEMENTS	Comptes consolidés IFRS
	NON VIE	VIE	NON VIE	VIE	NON TECHNIQUE	Ethias SA	Filiales	Total Ajustements	31 décembre 2021
En milliers d'euros									
Primes brutes	808.583	1.324.544	595.745	49.881	-	2.778.752	-	(11.883)	2.766.869
Primes cédées aux réassureurs	(31.852)	(1.362)	(7.343)	-	-	(40.556)	-	-	(40.556)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (a)	717	-	(487)	-	-	230	-	-	230
Autres produits des activités d'assurance	872	697	317	2.527	-	4.413	-	(8)	4.404
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (a)	778.320	1.323.879	588.232	52.407	-	2.742.838	-	(11.891)	2.730.947
Produits des autres activités	-	-	-	-	18.273	18.273	594.032	(89.786)	522.519
Produits nets des placements	84.920	415.475	29.968	36.025	(9.116)	557.272	59.028	(221.295)	395.005
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	-	-	-	-	-	-	6.685	76.994	83.679
Variation de la juste valeur des placements par le résultat (b)	-	-	-	-	-	-	17.712	125.584	143.296
Produits financiers nets	84.920	415.475	29.968	36.025	(9.116)	557.272	83.425	(18.717)	621.980
PRODUITS NETS	863.240	1.739.355	618.200	88.432	9.158	3.318.383	677.457	(120.395)	3.875.445
Charges des prestations d'assurance	797.633	1.608.497	383.155	69.242	-	2.858.527	-	8.867	2.867.394
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(90.321)	(1.952)	(24.415)	-	-	(116.688)	-	-	(116.688)
Charges de gestion (c)	155.228	36.456	139.318	13.584	-	344.586	-	(18.405)	326.181
Charges techniques des activités d'assurance	862.539	1.643.002	498.058	82.826	-	3.086.425	-	(9.537)	3.076.887
Charges des autres activités	-	-	-	-	24.835	24.835	535.318	(65.927)	494.225
Variation des dépréciations et amortissements sur placements (nette)	-	-	-	-	-	-	14.525	(1.279)	13.246
Autres charges financières liées aux placements	-	-	-	-	-	-	7.005	11.357	18.363
Charges liées aux dettes de financement	-	-	-	-	-	-	12.368	15.443	27.810
Charges financières et de financement	-	-	-	-	-	-	33.898	25.521	59.419
CHARGES NETTES	862.539	1.643.002	498.058	82.826	24.835	3.111.259	569.216	(49.944)	3.630.532
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET AVANT IMPOTS	700	96.353	120.142	5.605	(15.677)	207.124	108.241	(70.451)	244.914
Impôts sur le résultat et impôts différés	-	-	-	-	(17.417)	(17.417)	(15.753)	(2.152)	(35.322)
Transfert/Prélèvement aux réserves immunisées	-	-	-	-	(1.619)	(1.619)	(1.951)	3.571	-
RESULTAT NET APRES IMPOTS	700	96.353	120.142	5.605	(34.713)	188.088	90.537	(69.033)	209.592
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	(430)	(430)
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	700	96.353	120.142	5.605	(34.713)	188.088	90.537	(69.463)	209.162
Part du Groupe						188.088	90.537	(89.654)	188.970
Participations ne donnant pas le contrôle							-	20.192	20.192

	COLLECTIVITES		PARTICULIERS		AUTRES	Comptes statutaires B-Gaap	Comptes statutaires B-Gaap	AJUSTE- MENTS	Comptes consolidés IFRS
	NON VIE	VIE	NON VIE	VIE	NON TECHNIQUE	Ethias SA	Filiales	Total Ajustements	31 décembre 2020
En milliers d'euros									
Primes brutes	792.510	1.305.552	589.507	42.213	-	2.729.782	-	(9.595)	2.720.187
Primes cédées aux réassureurs	(30.905)	(1.506)	(6.930)	-	-	(39.340)	-	-	(39.340)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (a)	(410)	-	(3.088)	-	-	(3.498)	-	-	(3.498)
Autres produits des activités d'assurance	1.257	568	28	3.542	-	5.394	-	(87)	5.307
Chiffre d'affaires des activités d'assurance (a)	762.452	1.304.614	579.516	45.755	-	2.692.337	-	(9.682)	2.682.655
Produits des autres activités	-	-	-	-	11.142	11.142	518.026	(181.323)	347.846
Produits nets des placements	70.180	294.088	29.190	37.684	(14.767)	416.376	47.785	(77.053)	387.108
Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	-	-	-	-	-	-	3.252	18.784	22.036
Variation de la juste valeur des placements par le résultat (b)	-	-	-	-	-	-	(12.139)	41.595	29.456
Produits financiers nets	70.180	294.088	29.190	37.684	(14.767)	416.376	38.898	(16.674)	438.600
PRODUITS NETS	832.632	1.598.702	608.706	83.439	(3.624)	3.119.855	556.924	(207.678)	3.469.101
Charges des prestations d'assurance	666.760	1.490.712	337.300	59.200	-	2.553.971	-	(48.013)	2.505.959
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(22.612)	(746)	(641)	-	-	(23.998)	-	23	(23.975)
Charges de gestion (c)	160.180	38.597	133.019	13.348	-	345.144	-	(30.587)	314.557
Charges techniques des activités d'assurance	804.327	1.528.563	469.678	72.548	-	2.875.117	-	(78.576)	2.796.541
Charges des autres activités	-	-	-	-	21.874	21.874	475.421	(172.477)	324.818
Variation des dépréciations et amortissements sur placements (nette)	-	-	-	-	-	-	10.742	(3.182)	7.560
Autres charges financières liées aux placements	-	-	-	-	-	-	5.181	11.108	16.289
Charges liées aux dettes de financement	-	-	-	-	-	-	10.265	18.589	28.854
Charges financières et de financement	-	-	-	-	-	-	26.187	26.515	52.702
CHARGES NETTES	804.327	1.528.563	469.678	72.548	21.874	2.896.990	501.609	(224.538)	3.174.061
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT NET AVANT IMPOTS	28.305	70.139	139.028	10.891	(25.498)	222.865	55.315	16.860	295.040
Impôts sur le résultat et impôts différés	-	-	-	-	(18.223)	(18.223)	(9.916)	(42.906)	(71.046)
Transfert/Prélèvement aux réserves immunisées	-	-	-	-	(1.778)	(1.778)	(3.238)	5.017	-
RESULTAT NET APRES IMPOTS	28.305	70.139	139.028	10.891	(45.499)	202.863	42.161	(21.030)	223.994
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	-	-	-	-	-	-	-	(769)	(769)
Résultat net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	28.305	70.139	139.028	10.891	(45.499)	202.863	42.161	(21.799)	223.225
Part du Groupe						202.863	42.161	(37.352)	207.672
Participations ne donnant pas le contrôle							-	15.553	15.553

a) Net de réassurance

b) Inclut la variation de juste valeur des placements dont le risque financier est supporté par l'assuré

c) Inclut les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration, les frais internes de gestion des sinistres et autres charges techniques

Les données par segment sont préparées et évaluées sur la base du référentiel comptable Belge (BGAAP) et donc ne suivent pas les mêmes règles d'évaluations que celles utilisées pour les états financiers consolidés IFRS telles que décrites dans les notes aux états financiers. La colonne « ajustements » dans les tableaux ci-dessus réconcilie les comptes statutaires BGAAP et les comptes consolidés IFRS.

La mesure de la performance de chaque segment utilisée par le management est le résultat par segment. Le résultat par segment comprend tous les produits et charges qui lui sont directement attribuables ainsi que les produits et charges qui peuvent raisonnablement lui être alloués.

Toutefois, les informations sur les actifs et passifs sectoriels ne sont pas fournies car ces informations ne sont pas incluses dans le reporting BGAAP revu régulièrement par le management en vue d'allocation de ressources et d'évaluation de la performance.

Les transferts ou les transactions entre secteurs sont réalisés à des conditions habituelles de marché, identiques à celles qui seraient pratiquées avec des tiers non liés.

Puisque les activités du Groupe s'effectuent principalement en Belgique, il n'y a pas de répartition géographique à renseigner.

Nous n'avons pas de clients qui représentent une part significative de nos revenus.

IV.7.1 Résultat BGAAP d'Ethias SA

L'année 2021 enregistre un résultat net de 190 millions d'euros, soit une diminution de 6% par rapport à 2020. Après prélèvements et transfert aux réserves immunisés, le résultat à affecter s'élève à 188 millions d'euros.

L'encaissement total s'élève à 2.779 millions d'euros, soit une augmentation de 2% par rapport à l'encaissement de 2020, grâce à une augmentation de l'encaissement de l'assurance Vie (+2%) et de l'assurance Non Vie (+2%).

IV.7.1.1 Non Vie

Le résultat des activités Non Vie s'élève à 121 millions d'euros

L'encaissement s'élève à 1.404 millions d'euros et augmente de 2% par rapport à 2020. Il se répartit de la manière suivante entre les segments Particuliers et Collectivités et Entreprises :

- L'encaissement Particuliers augmente de 1% par rapport à 2020 et s'élève à 596 millions d'euros ;
- L'encaissement Collectivités et Entreprises s'élève à 809 millions d'euros et est en augmentation par rapport à 2020 de 2%.

Le ratio combiné net opérationnel s'élève à 93% et reste sous l'ambition des 95%.

Le résultat des activités Non Vie est en nette diminution et est fortement impacté par les inondations partiellement compensé par les bons résultats financiers et l'absence de tempête importante en 2021.

IV.7.1.2 Vie

Le résultat des activités Vie s'élève à 102 millions d'euros.

L'encaissement à fin 2021 est en augmentation de 2% par rapport à 2020 et s'élève à 1.374 millions d'euros, dont 50 millions d'euros en Particuliers et 1.325 millions d'euros en Collectivités et Entreprises.

L'encaissement en Vie Particuliers augmente de 19% par rapport à 2020 venant de la nouvelle production en B23.

L'encaissement Vie Collectivités et Entreprises est en augmentation de 2% par rapport à 2020, venant principalement du 1er pilier.

Le bon résultat des activités Vie en 2021 s'explique notamment par la croissance des résultats opérationnels (gains de mortalité) et des revenus financiers non récurrents de 30 millions d'euros. Ces bons résultats ont permis de doter la provision pour participations bénéficiaires (nette de taxes) de 42 millions d'euros, essentiellement sur les fonds cantonnés du 1er pilier.

IV.7.1.3 Non technique

Le résultat non-technique avant impôts affiche une contribution négative de 16 millions d'euros, essentiellement due à la charge des emprunts subordonnés et aux réductions de valeur sur les créances. La charge d'impôts de l'exercice s'élève à 18 millions d'euros, et bénéficie de l'utilisation de pertes fiscales reportées et de déductions de revenus d'innovation.

IV.7.2 Résultat BGAAP des filiales

La somme des résultats des autres activités du groupe, en BGAAP et avant éliminations et ajustements de consolidation, s'élève à 90,5 millions d'euros. Ils sont principalement composés des résultats de NRB et ses filiales pour 63,4 millions d'euros et d'Ethias Sustainable Investment Fund pour 25,2 millions d'euros.

IV.7.3 Ajustements

Le total des ajustements s'élève à -69,5 millions d'euros, dont -89,7 millions d'euros en part du groupe et +20,2 millions d'euros en intérêt des tiers.

Les mouvements principaux sont les suivants :

- L'impact de la comptabilisation des engagements vis-à-vis du personnel conformément à la norme IAS 19 s'élève ainsi à 5,2 millions d'euros.
- La comptabilisation des provisions techniques Vie selon la norme IFRS 4 impacte le résultat de -10 millions d'euros suite à l'application de la comptabilité-reflet sur les produits classés en FVPL. En Non Vie, l'annulation de la dotation de provision pour égalisation et catastrophe s'élève à -16,6 millions d'euros. Chez les filiales, l'annulation d'une provision augmente le résultat de 0,6 million d'euros.
- L'application de la norme IAS 39 mène à un ajustement sur le résultat des instruments

financiers de -0,6 million d'euros.

- L'application de la norme IFRS 36 mène à un ajustement sur le résultat de +6,6 millions d'euros. Il s'agit de l'élimination de l'amortissement du goodwill passé en B-GAAP sur Whestia, sur Trasy et chez Prodata.
- L'impact de l'application de la norme IFRS 5 sur les bâtiments détenus en vue de la vente s'élève à -18,5 millions d'euros.
- Les éliminations des dividendes des filiales s'élèvent à -30 millions d'euros.
- Les impôts différés liés aux ajustements IFRS et ajustements de consolidation impactent le compte de résultat de -2,6 millions d'euros, dont -15,3 millions d'euros relatifs à l'utilisation des pertes fiscales reportées.
- Autres ajustements : annulation de réévaluation intra-groupe (-4,5 millions d'euros) et ajustement sur les leasings (+1,7 million d'euros).

IV.8 Gestion du capital

IV.8.1 Objectifs de gestion du capital

La gestion du capital a pour objectif d'assurer qu'Ethias dispose en permanence de fonds propres non seulement supérieurs au capital de solvabilité requis, mais également supérieurs à la limite de tolérance fixée en interne. La gestion du capital est proactive afin de maintenir la croissance et la pérennité de l'entreprise. La gestion du capital prévoit d'adapter la stratégie business et financière en fonction du niveau de solvabilité. L'objectif est de maintenir une solvabilité stable à l'intérieur d'un intervalle cible prédéfini.

Le détail de l'évolution des capitaux propres consolidés du Groupe est repris au point 13 du chapitre **V. Notes relatives à l'état consolidé de la situation financière**.

IV.8.2 Niveau de marge Solvency II

La marge Solvency II d'Ethias SA à fin décembre 2021, établie selon la formule standard, s'élève à 178% après déduction d'un dividende de 105 millions d'euros qui sera proposé à l'assemblée générale.

Le rapport sur la solvabilité et la situation financière d'Ethias SA fournit des informations complémentaires sur la gestion du capital réglementaire d'Ethias SA.

Plus d'infos : <https://www.ethias.be/corporate/fr.html>

V NOTES RELATIVES À L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

V.1 Ecarts d'acquisition

V.1.1 Evolution des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur brute au 1^{er} janvier	71.593	61.675
Pertes de valeur cumulées au 1 ^{er} janvier	-	-
Valeur nette comptable au 1^{er} janvier	71.593	61.675
Acquisitions	2.486	9.918
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	74.079	71.593

Les écarts d'acquisition ont été générés sur :

- des entités du sous-groupe NRB, pour 59 millions d'euros ;
- l'acquisition de l'entité Whestia (portefeuille d'assurances « solde restant dû »), pour 15,1 millions d'euros.

En 2020, les acquisitions de 100% des parts de People & Technology, B-data et Trigone, et de 78% des parts de Computerland par NRB ont généré un écart d'acquisition de 9,9 millions d'euros.

En 2021, Cevi a acquis 100% des parts de PDP, générant un écart d'acquisition de 2,5 millions d'euros.

V.1.2 Test de dépréciation des écarts d'acquisition

En application de la norme IAS36, nous avons réalisé un test d'impairment sur le goodwill comptabilisé lors de l'acquisition de la société Whestia. Ce test vise à comparer la juste valeur du segment à la valeur de l'actif net comptable. Le résultat du test nous a amené à ne pas comptabiliser d'impairment sur le goodwill au 31 décembre 2021. Une baisse significative de la juste valeur du segment, qui pourrait provenir d'une hausse supérieure à 15% du taux de mortalité attendue, mènerait à l'enregistrement d'un impairment.

La comparaison de la valeur des entreprises du groupe NRB résultant de la méthode « Discounted Cash Flow » (« DCF ») à la valeur comptable d'éléments spécifiques des comptes consolidés (goodwill, actifs incorporels, actifs corporels et éléments déterminant le besoin en fonds de roulement de l'entreprise concernée à savoir les autres créances, les autres actifs, les dettes sociales et les dettes fiscales) a permis de conclure qu'aucune réduction de valeur ne devait être actée au 31/12/2021 sur le goodwill de NRB dans les comptes consolidés. Cette conclusion reste valable lorsque les hypothèses utilisées avec la méthode DCF sont stressées simultanément, via une augmentation du coût moyen pondéré du capital (par une augmentation du taux sans risque de 0,7%, une diminution de la proportion du coût de la dette et de la progression de la valeur terminale) et une diminution de 0,25% des projections d'EBITDA.

V.2 Autres immobilisations incorporelles

2021

En milliers d'euros	Logiciels et développements informatiques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier	233.548	49.625	283.173
Amortissements cumulés au 1er janvier	(126.972)	(20.667)	(147.640)
Pertes de valeur cumulées au 1er janvier	(21.488)	-	(21.488)
Valeur nette comptable au 1er janvier	85.088	28.958	114.046
Acquisitions	19.276	980	20.256
Cessions	(206)	-	(206)
Reclassements	5	(5)	-
Variations de périmètre	-	383	383
Amortissements nets	(18.072)	(4.643)	(22.715)
Pertes de valeur	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	86.091	25.673	111.764

2020

En milliers d'euros	Logiciels et développements informatiques	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier	235.409	44.576	279.985
Amortissements cumulés au 1er janvier	(136.346)	(15.907)	(152.252)
Pertes de valeur cumulées au 1er janvier	(14.769)	-	(14.769)
Valeur nette comptable au 1er janvier	84.294	28.669	112.963
Acquisitions	17.520	1.079	18.599
Cessions	(17)	-	(17)
Reclassements	1.717	-	1.717
Variations de périmètre	3.828	3.968	7.796
Amortissements nets	(15.534)	(4.759)	(20.292)
Pertes de valeur	(6.719)	-	(6.719)
Autres variations	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	85.088	28.958	114.046

En 2020, une perte de valeur de 6,7 millions d'euros a été comptabilisée sur des logiciels et développements informatiques qui ne sont plus utiles dans les nouvelles technologies utilisées par le front office.

V.3 Immobilisations corporelles et immobilier de placement

2021

En milliers d'euros	Immeubles de placement	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute à amortir au 1er janvier	610.889	128.261	95.510	834.660
Acquisitions	304	348	8.539	9.191
Cessions et retraits	(1.745)	(103.473)	(10.933)	(116.151)
Immeubles détenus en vue de la vente	-	44.827	1.605	46.432
Variation du périmètre de consolidation	(20.993)	-	728	(20.265)
Transferts d'un poste à un autre	1.293	(959)	-	334
Autres variations	-	-	67	67
Valeur brute au 31 décembre	589.747	69.005	95.516	754.268
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	(120.147)	(75.281)	(67.543)	(262.971)
Amortissements de l'exercice	(15.621)	(2.156)	(7.239)	(25.016)
Dépréciations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Cessions et retraits	-	6.047	314	6.361
Reprises suite à cession	1.073	46.946	5.436	53.455
Dotation et reprise nets sur immeubles détenus en vue de la vente	-	(27.054)	(510)	(27.564)
Variation du périmètre de consolidation	5.253	-	(505)	4.747
Transferts d'un poste à un autre	(828)	494	-	(334)
Autres variations	-	-	(67)	(67)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(130.271)	(51.004)	(70.114)	(251.388)
Valeur nette comptable au 31 décembre	459.477	18.001	25.402	502.880
Juste valeur au 31 décembre	643.375	47.437	25.402	716.214

En milliers d'euros	Immeubles de placement	Immobilier d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute à amortir au 1er janvier	619.108	132.981	148.031	900.121
Acquisitions	28.280	207	6.964	35.451
Cessions et retraits	(34.541)	(4.085)	(46.415)	(85.041)
Immeubles détenus en vue de la vente	2.408	-	-	2.408
Variation du périmètre de consolidation	(5.258)	50	7.284	2.076
Transferts d'un poste à un autre	892	(892)	(20.355)	(20.355)
Autres variations	-	-	-	-
Valeur brute au 31 décembre	610.889	128.261	95.510	834.660
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	(115.716)	(74.524)	(111.888)	(302.129)
Amortissements de l'exercice	(16.409)	(3.263)	(8.656)	(28.329)
Dépréciations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Cessions et retraits	-	-	15	15
Reprises suite à cession	9.889	2.254	44.818	56.961
Dotations et reprises nets sur immeubles détenus en vue de la vente	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	2.415	(72)	(5.897)	(3.554)
Transferts d'un poste à un autre	(325)	325	14.066	14.066
Autres variations	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(120.147)	(75.281)	(67.543)	(262.971)
Valeur nette comptable au 31 décembre	490.742	52.980	27.967	571.690
Juste valeur au 31 décembre	645.384	91.909	29.957	767.250

Les immeubles de placement et détenus à usage propre sont valorisés annuellement par des experts immobiliers indépendants. La juste valeur des immeubles de placement représente le montant estimé auquel cet immeuble pourrait être échangé à la date de valorisation entre un acheteur et un vendeur consentant sur base d'une transaction dans des conditions normales de marché (« at arm's length »).

Concernant les immeubles de placement, la méthode de valorisation est celle de la capitalisation à perpétuité de la valeur locative estimée (ERV ou « Estimated Rental Value »). Cette méthode, conforme aux standards internationaux de valorisation, est généralement appliquée dans le marché lorsqu'il est probable que le flux des revenus soit constant. Elle consiste dans la capitalisation, en utilisant un taux de rendement, de la valeur locative estimée à perpétuité plus ou moins une série d'ajustements afin de tenir compte d'éléments pouvant avoir un impact matériel sur la valeur de l'actif immobilier.

Le taux de rendement utilisé pour la capitalisation (« Capitalisation rate ») est obtenu sur base des observations des valeurs d'immeubles (et dès lors des taux de rendements) comparables sur le marché d'investissement immobilier et dépend entre autres de la localisation du bien, la qualité du bien, la qualité du locataire et la longueur des baux.

Concernant les immeubles détenus pour usage propre, la méthode de la capitalisation à perpétuité de la valeur locative estimée est également utilisée. Cette valeur locative estimée est basée sur un scénario de « sale & lease back ».

Les immeubles de placement et détenus à usage propre sont classés en niveau 3. En effet, les méthodes de valorisation utilisées par les experts ne sont pas basées sur des données observables sur ces marchés. En particulier, les valeurs locatives de marché ou les taux de capitalisation, doivent être considérées comme des données d'input de niveau 3.

En 2021, Ethias a notamment vendu ses deux principaux immeubles détenus pour usage propre : son siège de Liège ainsi que l'immeuble d'Hasselt, préférant prendre en location des immeubles plus écologiques.

V.4 Droit d'utilisation d'actifs

2021

En milliers d'euros	Immeubles	Equipements informatiques	Véhicules	Total
Valeur brute à amortir au 1er janvier	19.095	22.083	23.367	64.545
Acquisitions	28.140	660	8.278	37.078
Cessions et retraits	(213)	(5.443)	(3.190)	(8.847)
Réévaluations des obligations locatives	(507)	(149)	(34)	(690)
Variation du périmètre de consolidation	67	-	92	158
Transferts d'un poste à un autre	-	-	-	-
Autres variations	2.360	(5.619)	10.880	7.621
Valeur brute au 31 décembre	48.941	11.531	39.392	99.865
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	(3.871)	(14.921)	(10.880)	(29.673)
Amortissements de l'exercice	(4.813)	(3.972)	(9.701)	(18.486)
Dépréciations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Cessions et retraits	-	-	-	-
Reprises suite à cession	213	5.443	3.190	8.847
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts d'un poste à un autre	-	-	-	-
Autres variations	(454)	3.964	(1.722)	1.787
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(8.925)	(9.486)	(19.114)	(37.524)
Valeur comptable nette au 31 décembre	40.016	2.045	20.279	62.341

2020

En milliers d'euros	Immeubles	Equipements informatiques	Véhicules	Total
Valeur brute à amortir au 1er janvier	8.795	14.720	5.771	29.286
Acquisitions	3.184	1.468	10.971	15.623
Cessions et retraits	(1.109)	(1.363)	(2.158)	(4.630)
Réévaluations des obligations locatives	-	-	-	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts d'un poste à un autre	(5.890)	11.464	5.890	11.464
Autres variations	14.115	(4.207)	2.893	12.801
Valeur brute au 31 décembre	19.095	22.083	23.367	64.545
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	(2.539)	(5.357)	(2.468)	(10.364)
Amortissements de l'exercice	(4.221)	(4.034)	(8.791)	(17.045)
Dépréciations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
Cessions et retraits	-	-	-	-
Reprises suite à cession	1.109	1.363	2.158	4.630
Variation du périmètre de consolidation	-	-	-	-
Transferts d'un poste à un autre	1.779	(6.893)	(1.779)	(6.893)
Autres variations	-	-	-	-
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	(3.871)	(14.921)	(10.880)	(29.673)
Valeur comptable nette au 31 décembre	15.224	7.161	12.487	34.873

En 2021, la ligne « autres variations » comprend un changement de méthodologie sur la valorisation des droits d'utilisation d'actifs en 2021.

En 2020, la ligne « transfert d'un poste à l'autre » reprend d'une part, la reclassification de véhicules inclus dans la rubrique « immeubles » en 2019, et d'autre part, du matériel informatique repris précédemment dans les autres immobilisations corporelles. La ligne « autres variations » comprend des immeubles non comptabilisés à fin 2019, ainsi qu'un changement de méthodologie sur la valorisation des droits d'utilisation d'actifs en 2020.

V.5 Participations dans des entreprises associées et co-entreprises

V.5.1 Informations sur les entreprises associées et co-entreprises

Avant application de la consolidation par mise en équivalence, les co-entreprises présentent les chiffres suivants :

En milliers d'euros	Pourcentage de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
BelgiumDC	34,19%	5.576	4.299	1.277	993	33
Green4You	26,00%	2.409	1.980	429	44	59
IMA Benelux	33,00%	5.964	5.007	957	8.316	(399)
Together Services	34,19%	634	473	161	1.740	76
WLP Holding	50,00%	161.521	106.404	55.118	1.237	(2.120)
WLP I	25,00%	29.646	25.085	4.562	1.630	(452)
WLP II	50,00%	18.417	15.058	3.358	1.529	581
WLP III	50,00%	119.191	98.321	20.870	5.769	1.163
WLP IV	50,00%	100.136	81.201	18.935	40	(552)
WLP VII	50,00%	42.682	35.093	7.589	181	7
WLP VIII	50,00%	15.005	15.594	(589)	823	(281)
WLP XI	50,00%	177.952	136.196	41.756	1.339	949
WLP CVH	50,00%	79.172	48.037	31.134	71	(190)
WLP CV	50,00%	42.446	11.079	31.367	5	(68)
Total au 31 décembre 2021		800.752	583.826	216.925	23.716	(1.193)
BelgiumDC	34,19%	4.131	3.216	915	809	68
IMA Benelux	33,00%	4.892	3.537	1.356	6.539	(694)
WLP Holding	50,00%	49.440	23.525	25.915	791	(45)
WLP I	25,00%	31.049	26.035	5.014	1.062	(1.207)
WLP II	50,00%	19.024	16.246	2.777	94	(720)
WLP III	50,00%	94.340	77.515	16.825	-	-
WLP VIII	50,00%	18.646	18.955	(309)	316	(344)
Total au 31 décembre 2020		221.523	169.029	52.494	9.611	(2.942)

En 2020, Ethias SA a acquis 33% d'IMA Benelux et 50% de WLP Holding, qui détient 50% de WLP I et 100% de WLP II, WLP III et WLP VIII.

En 2021, Ethias SA a acquis 26% de Green4You, et WLP Holding a acquis 100% de WLP CVH, qui détient 100% de WLP IV, WLP VIII et WLP XI (via WLP CV pour cette dernière).

Belgium DC est détenue à 50% par NRB.

V.5.2 Evolution des participations dans des entreprises associées et co-entreprises

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur nette comptable au 1er janvier	26.156	595
Participations vendues durant l'exercice	-	-
Participations acquises durant l'exercice	31.768	26.331
Reclassements	-	-
Quote-part dans le résultat de l'exercice	(430)	(769)
Dividendes versés	-	-
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	57.494	26.156

La différence entre les capitaux propres des co-entreprises et la quote-part des participations reprises ci-dessus correspond à la contribution de ces entreprises dans les fonds propres du Groupe.

V.6 Placements financiers

V.6.1 Détail des placements financiers par catégories

31 décembre 2021

	Coût	Dépréciations	Réévaluation par le biais des autres éléments du résultat	Réévaluation par le résultat	Valeur nette comptable	Juste valeur
En milliers d'euros						
Disponibles à la vente	52.650	(12.460)	93.641	-	133.831	133.831
Participations	52.650	(12.460)	93.641	-	133.831	133.831
Disponibles à la vente	420.495	(14.006)	179.255	-	585.744	585.744
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	111.119	-	-	16.788	127.907	127.907
Détenus à des fins de transaction	17.712	-	-	(2.738)	14.974	14.974
Actions	549.326	(14.006)	179.255	14.050	728.625	728.625
Disponibles à la vente	275.377	(2.416)	155.516	-	428.477	428.477
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	18.317	-	-	1.043	19.360	19.360
Fonds d'investissement	293.695	(2.416)	155.516	1.043	447.837	447.837
Disponibles à la vente	13.593.663	(1.239)	1.219.329	-	14.811.752	14.811.752
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	276.208	-	-	10.457	286.665	286.665
Obligations	13.869.871	(1.239)	1.219.329	10.457	15.098.417	15.098.417
Prêts et dépôts	884.920	(14)	-	-	884.905	899.346
Autres placements	884.920	(14)	-	-	884.905	899.346
Détenus à des fins de transaction	188	-	-	(184)	4	4
Détenus à des fins de couverture	-	-	25.848	-	25.848	25.848
Actifs financiers dérivés	188	-	25.848	(184)	25.852	25.852
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.545.724	-	-	232.330	1.778.054	1.778.054
Total	17.196.374	(30.137)	1.673.589	257.696	19.097.522	19.111.963

31 décembre 2020

	Coût	Dépréciations	Réévaluation par le biais des autres éléments du résultat	Réévaluation par le résultat	Valeur nette comptable	Juste valeur
En milliers d'euros						
Disponibles à la vente	51.969	(12.321)	89.012	-	128.659	128.659
Participations	51.969	(12.321)	89.012	-	128.659	128.659
Disponibles à la vente	446.367	(16.271)	94.791	-	524.887	524.887
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	117.856	-	-	(11.790)	106.066	106.066
Détenus à des fins de transaction	9.234	-	-	(709)	8.526	8.526
Actions	573.457	(16.271)	94.791	(12.498)	639.478	639.478
Disponibles à la vente	200.706	(2.669)	99.416	-	297.453	297.453
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	12.542	-	-	1.466	14.009	14.009
Fonds d'investissement	213.248	(2.669)	99.416	1.466	311.461	311.461
Disponibles à la vente	13.245.096	(1.239)	1.951.679	-	15.195.536	15.195.536
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	297.666	-	-	12.477	310.143	310.143
Obligations	13.542.762	(1.239)	1.951.679	12.477	15.505.679	15.505.679
Prêts et dépôts	646.356	(94)	-	-	646.262	669.275
Autres placements	646.356	(94)	-	-	646.262	669.275
Détenus à des fins de transaction	1.917	-	-	(1.590)	327	327
Détenus à des fins de couverture	-	-	29.336	-	29.336	29.336
Actifs financiers dérivés	1.917	-	29.336	(1.590)	29.663	29.663
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.339.882	-	-	151.259	1.491.140	1.491.140
Total	16.369.591	(32.595)	2.264.233	151.114	18.752.343	18.775.356

Le coût comprend la partie non amortie des ajustements actuariels (pour les obligations) ainsi que les intérêts courus non échus. La juste valeur des prêts est basée sur des techniques de valorisation qui comprennent des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (rachats, évolution de la valeur des garanties, coût de gestion). Leur juste valeur est basée sur l'utilisation d'un prix modèle obtenu par actualisation de cashflows projetés - en tenant compte d'une hypothèse de rachat historique - sur base de la courbe des taux forwards. La courbe d'actualisation sans risque est ajustée pour tenir compte des risques crédit sur base d'une analyse du portefeuille et des garanties ainsi que des pratiques de marché. La juste valeur des prêts est classée en niveau 3. En effet, l'approche suivie pour la valorisation est basée sur un modèle déterministe et comprend des données non directement observables sur les marchés.

V.6.2 Evolution des placements financiers

2021

En milliers d'euros	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Dérivés (actifs)	Placements afférents aux contrats en unité de compte	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	16.146.534	430.218	8.526	646.262	29.663	1.491.140	18.752.343
Acquisitions	3.090.570	48.174	108.587	886.629	188	548.465	4.682.614
Transferts entre catégories	-	-	-	-	-	-	-
Sortie suite à exercice option	-	-	-	-	(24.065)	-	(24.065)
Gains et pertes réalisés sur instruments de couverture non encore transférés en résultat	(24.280)	-	-	-	24.280	-	-
Ventes et remboursements	(2.671.032)	(64.181)	(99.620)	(648.915)	(24.580)	(386.523)	(3.894.852)
Ecart de conversion sur actifs monétaires	-	-	-	-	-	-	-
Ajustement à la juste valeur	(536.233)	18.813	(2.518)	-	20.366	129.562	(370.011)
Amortissements	(30.692)	815	-	167	-	(3.733)	(33.444)
Variations des intérêts courus non échus	(12.245)	95	-	682	-	(858)	(12.325)
Dépréciations	(2.818)	-	-	80	-	-	(2.739)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	15.959.804	433.933	14.974	884.905	25.852	1.778.054	19.097.522

2020

En milliers d'euros	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Dérivés (actifs)	Placements afférents aux contrats en unité de compte	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	14.994.049	613.307	2.719	483.324	98.742	1.394.250	17.586.391
Acquisitions	2.824.158	44.266	83.077	339.235	1.087	383.750	3.675.572
Transferts entre catégories	-	-	-	(7.021)	-	-	(7.021)
Sortie suite à exercice option	-	-	-	-	(122.639)	-	(122.639)
Gains et pertes réalisés sur instruments de couverture non encore transférés en résultat	(59.102)	-	-	-	59.102	-	-
Ventes et remboursements	(2.119.215)	(209.647)	(75.454)	(169.266)	(59.133)	(329.882)	(2.962.597)
Ecart de conversion sur actifs monétaires	1	-	-	-	-	-	1
Ajustement à la juste valeur	571.452	(16.043)	(1.816)	-	52.504	48.540	654.638
Amortissements	(47.149)	842	-	31	-	(5.019)	(51.294)
Variations des intérêts courus non échus	(6.046)	(2.508)	-	406	-	(499)	(8.647)
Dépréciations	(11.615)	-	-	(446)	-	-	(12.061)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	16.146.534	430.218	8.526	646.262	29.663	1.491.140	18.752.343

Les ajustements à la juste valeur pour les dérivés (actifs) se décomposent en 20,6 millions d'euros pour les dérivés de couverture (contre 53,7 millions d'euros en décembre 2020) et -0,2 million d'euros pour les dérivés de trading (contre -1,2 million d'euros en décembre 2020).

Les acquisitions 2021 comprennent les prêts convenus dans le protocole signés avec les Régions concernant les inondations pour un total de 108 millions d'euros (voir point 1.3 du chapitre **II. Rapport du Conseil d'administration**).

V.6.3 Evolution des dépréciations sur placements

V.6.3.1 Dépréciation des placements disponibles à la vente

En milliers d'euros	2021	2020
Solde au 1er janvier	(32.501)	(36.296)
Dotations aux dépréciations	(2.818)	(11.615)
Reprises des dépréciations	-	-
Reprises lors de la vente	5.197	15.410
Variations de périmètre	-	-
Reclassements	-	-
Autres variations	-	-
Solde au 31 décembre	(30.122)	(32.501)

V.6.3.2 Dépréciations des prêts, dépôts et autres placements financiers

En milliers d'euros	2021	2020
Solde au 1er janvier	(94)	(5.187)
Dotations aux dépréciations	(11)	(665)
Reprises des dépréciations	90	220
Reprises lors de la vente	-	5.539
Variations de périmètre	-	-
Reclassements	-	-
Autres variations	-	-
Solde au 31 décembre	(14)	(94)

V.6.3.3 Placements financiers en souffrance

Un actif financier est en souffrance lorsque la contrepartie n'honore pas un paiement à une date contractuellement due. Ainsi, par exemple, si une contrepartie est en défaut de paiement des intérêts contractuellement dus à une date prévue, la totalité du contrat est considérée comme étant en souffrance. Le tableau suivant fournit des informations sur la durée du dépassement d'échéance des actifs financiers en souffrance mais non encore dépréciés. L'analyse du risque de défaut sur le portefeuille de placement n'a pas mis en évidence un tel risque sur les placements considérés comme « Pas en souffrance ».

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable (VNC)	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Placements disponibles à la vente	14.812.992	(1.239)	14.811.752	-	14.811.752	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers non cotés sur un marché actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, dépôts et autres placements financiers	884.920	(14)	884.905	269	883.207	867	380	183
Total	15.697.912	(1.254)	15.696.658	269	15.694.959	867	380	183

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations	Valeur nette comptable (VNC)	Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :			
					Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Placements disponibles à la vente	15.196.775	(1.239)	15.195.536	-	15.195.536	-	-	-
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers non cotés sur un marché actif	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts, dépôts et autres placements financiers	646.356	(94)	646.262	1.102	643.447	1.060	401	253
Total	15.843.131	(1.333)	15.841.798	1.102	15.838.982	1.060	401	253

V.6.4 Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur. Il les répartit en trois niveaux, de 1 à 3, en fonction du degré d'observabilité de la juste valeur :

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur nette comptable
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	3	-	133.828	133.831
Participations	3	-	133.828	133.831
Disponibles à la vente	512.623	-	73.120	585.744
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	127.907	-	-	127.907
Détenues à des fins de transaction	14.974	-	-	14.974
Actions	655.505	-	73.120	728.625
Disponibles à la vente	226.576	24.443	177.458	428.477
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	19.360	-	-	19.360
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Fonds d'investissement	245.937	24.443	177.458	447.837
Disponibles à la vente	12.882.773	1.703.015	225.965	14.811.752
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	122.127	154.151	10.388	286.665
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	13.004.899	1.857.166	236.353	15.098.417
Détenus à des fins de transaction	-	4	-	4
Détenus à des fins de couverture	-	25.848	-	25.848
Instruments financiers dérivés actifs	-	25.852	-	25.852
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.752.938	25.116	-	1.778.054
Total des actifs financiers	15.659.282	1.932.577	620.759	18.212.617

31 décembre 2021

	Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur nette comptable
En milliers d'euros				
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	1.756.182	25.116	-	1.781.298
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Détenus à des fins de couverture	-	123.259	-	123.259
Instruments financiers dérivés passifs	-	123.259	-	123.259
Total des passifs financiers	1.756.182	148.375	-	1.904.557

31 décembre 2020

	Niveau 1 Prix cotés sur un marché actif	Niveau 2 Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables	Niveau 3 Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables	Valeur nette comptable
En milliers d'euros				
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	3	-	128.657	128.659
Participations	3	-	128.657	128.659
Disponibles à la vente	463.799	-	61.088	524.887
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	106.066	-	-	106.066
Détenues à des fins de transaction	8.526	-	-	8.526
Actions	578.391	-	61.088	639.478
Disponibles à la vente	170.139	21.341	105.973	297.453
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	14.009	-	-	14.009
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Fonds d'investissement	184.148	21.341	105.973	311.461
Disponibles à la vente	13.686.202	1.368.708	140.626	15.195.536
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	137.850	154.750	17.542	310.143
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	13.824.053	1.523.458	158.168	15.505.679
Détenus à des fins de transaction	286	41	-	327
Détenus à des fins de couverture	-	29.336	-	29.336
Instruments financiers dérivés actifs	286	29.376	-	29.663
Placements afférents aux contrats en unités de compte	1.463.370	27.771	-	1.491.140
Total des actifs financiers	16.050.250	1.601.946	453.885	18.106.081
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	1.466.597	27.771	-	1.494.368
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Détenus à des fins de couverture	-	925	-	925
Instruments financiers dérivés passifs	-	925	-	925
Total des passifs financiers	1.466.597	28.696	-	1.495.293

La répartition de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats en unités de compte est présentée au niveau des contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur. Cette catégorie comprend également les passifs liés à des contrats investissement sans participation discrétionnaire.

V.6.5 Répartition entre les différents niveaux hiérarchiques

La répartition entre les différents niveaux hiérarchiques se base sur les critères suivants :

Niveau 1 : Juste valeur mesurée par référence à un marché actif

Les évaluations à la juste valeur des actifs financiers classés à ce niveau sont déterminées en utilisant les prix de marché lorsque ceux-ci sont disponibles sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cotations sont facilement et régulièrement disponibles via les bourses, les agents de changes, les courtiers, les services de fixation des prix ou les autorités réglementaires et si ces prix représentent des transactions de marché réelles et régulières se produisant selon des conditions normales de pleine concurrence.

Le Groupe classe à ce niveau les actifs valorisés sur base des prix fournis par des fournisseurs d'informations financières (ex. Bloomberg) à partir du moment où un certain nombre d'indicateurs, tels un nombre suffisant de contributeurs ou encore le fait que la différence entre le prix d'achat et le prix de revente du titre reste à un niveau acceptable, permettent de raisonnablement juger qu'un marché actif existe.

Cette catégorie comprend notamment tous les titres de dettes souveraines qui ont été évalués directement à partir des valeurs obtenues sur les marchés. Notons que, en application de la norme IFRS 13, la cotation « Bid » de Bloomberg est reprise mais n'est pas requise.

La valeur « Close » fournie par Bloomberg sert à la valorisation des actions classées en niveau 1.

Ne sont pas classées en niveau 1 les actions dont la cotation n'est pas reprise sur Bloomberg et pour lesquelles une analyse interne est réalisée afin d'en déterminer la valeur.

Pour les fonds cotés sur les marchés financiers, la valeur « Close » fournie par Bloomberg sert à la valorisation de ces fonds qui sont classés en niveau 1.

Ne sont pas classés au niveau 1 les fonds pour lesquels la valorisation a été réalisée sur base d'un unique contributeur ou n'est pas reprise sur Bloomberg.

Au niveau de la branche 23, « contrat en unités de compte », les valeurs « Bid » et « Close » fournies par Bloomberg sont classées en niveau 1 de manière identique à ce qui est réalisé pour le reste du portefeuille.

Niveau 2 : Techniques de valorisation basées sur des données de marché observables

Au sein de ce niveau, les évaluations à la juste valeur sont basées sur des données autres que les prix cotés et sont observables soit directement ou indirectement, c'est-à-dire, notamment, dérivés des prix. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est généralement estimée en utilisant des services externes et indépendants de cotations. Sont notamment classés au sein de ce niveau, un certain nombre d'instruments financiers complexes (obligations désignées à la juste valeur par le

compte de résultats ou instruments dérivés), pour lequel la valeur de marché est fournie exclusivement par une contrepartie externe.

Le Groupe considère que si le marché n'est pas à même de fournir un prix de marché de manière suffisamment régulière et sur base d'un nombre suffisant de contributeurs, la valeur ainsi obtenue doit être classée en niveau 2. C'est notamment le cas, lorsque le Groupe sélectionne un seul contributeur. Le Groupe considère l'absence de contributeurs en nombre suffisant comme un signe d'une inactivité sur le titre concerné. Dès lors que la valorisation se base sur le prix « Bid » fourni par une seule contrepartie, le titre sera classé en niveau 2.

Dans tous les cas, la juste valeur des différents instruments classés en niveau 2 n'est pas basée sur des estimations faites par le Groupe.

Niveau 3 : Techniques de valorisation non basées sur des données de marché observables

A ce niveau, la juste valeur est estimée au moyen d'un modèle d'évaluation qui traduit la manière dont les intervenants du marché seraient raisonnablement susceptibles de fixer le prix de l'instrument si la transaction avait lieu. Cette valorisation est basée sur des techniques de valorisation qui comprennent des données qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

La valorisation du portefeuille d'obligations en niveau 3 se base sur l'actualisation des cashflow futurs en se basant sur la courbe des taux d'intérêt, le spread de crédit et des hypothèses sur la maturité quand il s'agit d'obligations perpétuelles. La valorisation de ces obligations classées au niveau 3 est de 236 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 158 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les fonds private equity, les fonds immobiliers et les participations sur lesquelles le Groupe ne possède pas un pouvoir de contrôle sont également incluses en niveau 3. En effet, la juste valeur de ces participations est principalement déterminée sur base d'une méthode de valorisation interne qui s'appuie :

- soit sur la valeur intrinsèque de la participation pour les sociétés d'assurances, c.à.d. l'Actif Net Réévalué ainsi que la valeur des portefeuilles existants (=embedded value),
- soit sur l'Actif Net de la participation pour les autres sociétés. La valorisation de ces actifs classés au niveau 3 est de 311 millions d'euros au 31 décembre 2021 contre 235 millions d'euros au 31 décembre 2020.

En 2020, nous avons investi dans Euroclear dont le niveau IFRS est 3 car c'est une action non cotée. La valorisation fin décembre 2021 est basée sur un prix modèle.

V.6.6 Transferts significatifs entre placements évalués à la juste valeur de niveaux 1 et 2

En milliers d'euros	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Actifs financiers				
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Participations	-	-	-	-
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-
Actions	-	-	-	-
Disponibles à la vente	-	-	-	-
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Fonds d'investissement	-	-	-	-
Disponibles à la vente	80.327	179.785	35.579	84.086
Désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	-	-	-
Détenues à des fins de transaction	-	-	-	-
Obligations	80.327	179.785	35.579	84.086
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Détenus à des fins de couverture	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés actifs	-	-	-	-
Placements afférents aux contrats en unités de compte	-	1.803	-	-
Total des actifs financiers	80.327	181.588	35.579	84.086
Passifs financiers				
Contrats d'investissement couverts par des actifs à la juste valeur	-	-	-	-
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
Détenus à des fins de couverture	-	-	-	-
Instruments financiers dérivés passifs	-	-	-	-
Total des passifs financiers	-	-	-	-

Les transferts in et out des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont présentés sur base de la valeur d'inventaire début d'année.

Les transferts entre placements du niveau 2 vers le niveau 1 (179,8 millions d'euros à fin 2021) concernent les titres dont la source du prix de marché était le prix donné par une contrepartie et qui sont valorisés actuellement par le prix BGN (Bloomberg générique) et inversement, les transferts du niveau 1 vers le niveau 2 (soit pour 80,3 millions d'euros sur 2021) concernent les titres qui étaient valorisés par BGN (Bloomberg générique) et qui sont actuellement valorisés par le prix de marché donné par une contrepartie.

V.6.7 Evolution des placements évalués à la juste valeur de niveau 3

2021

En milliers d'euros	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	436.343	17.542	453.885
Acquisitions	180.827	-	180.827
Transfert entre catégories	-	-	-
Transfert en niveau 3	-	-	-
Sorties du niveau 3	-	-	-
Ventes et remboursements	(27.070)	(8.073)	(35.143)
Ajustement à la juste valeur par les fonds propres	18.962	-	18.962
Ajustement à la juste valeur par le résultat	-	919	919
Amortissements (surcotes/décotes)	1.495	-	1.495
Variations des intérêts courus non échus	(26)	(1)	(27)
Dépréciations par le compte de résultat	(160)	-	(160)
Autres variations	-	-	-
Balance de clôture au 31 décembre	610.371	10.388	620.759

2020

En milliers d'euros	Placements disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	336.836	54.633	391.470
Acquisitions	102.208	-	102.208
Transfert entre catégories	-	-	-
Transfert en niveau 3	-	-	-
Sorties du niveau 3	-	(22.749)	(22.749)
Ventes et remboursements	(14.627)	(14.999)	(29.626)
Ajustement à la juste valeur par les fonds propres	10.539	-	10.539
Ajustement à la juste valeur par le résultat	-	671	671
Amortissements (surcotes/décotes)	1.420	-	1.420
Variations des intérêts courus non échus	(33)	(14)	(47)
Dépréciations par le compte de résultat	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Balance de clôture au 31 décembre	436.343	17.542	453.885

Le montant des acquisitions (181 millions d'euros – AFS) comprend principalement des acquisitions et augmentations de capital des fonds obligataires pour 98 millions d'euros et des augmentations de capital pour 35 millions d'euros. Il y a eu également les acquisitions et augmentations de capital pour 80 millions d'euros principalement pour les fonds alternatifs, fonds infrastructures et 2,2 millions d'euros pour les participations.

Les ventes et remboursement (27 millions d'euros – AFS et 8 millions d'euros – FVPL) s'expliquent par le remboursement de l'obligation SMACL en FVPL pour 7,6 millions d'euros et principalement par les remboursements de fonds de type infrastructure et de type private equity pour 23,6 millions d'euros.

V.7 Instruments financiers dérivés

Le tableau suivant fournit un détail des instruments financiers dérivés actifs et passifs :

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Echéancier des notionnels			Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans			
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Options sur taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme sur obligations	-	-	-	-	-	-
Options sur actions ou indices	3.250	-	-	3.250	4	-
Swaps de crédit	-	-	-	-	-	-
Sous-total détenus à des fins de transaction	3.250	-	-	3.250	4	-
Swaps de taux d'intérêt	-	-	110.000	110.000	-	(97.123)
Contrats à terme sur obligations	-	621.000	-	621.000	25.848	(26.136)
Contrats à terme sur swaps	-	-	-	-	-	-
Sous-total détenus à des fins de couverture	-	621.000	110.000	731.000	25.848	(123.259)
Total	3.250	621.000	110.000	734.250	25.852	(123.259)

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Echéancier des notionnels			Notionnel total	Juste valeur positive	Juste valeur négative
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans			
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Options sur taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme sur obligations	-	-	-	-	-	-
Options sur actions ou indices	23.205	-	-	23.205	327	-
Swaps de crédit	-	-	-	-	-	-
Sous-total détenus à des fins de transaction	23.205	-	-	23.205	327	-
Swaps de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme sur obligations	-	100.000	-	100.000	-	(925)
Contrats à terme sur swaps	150.000	-	-	150.000	29.336	-
Sous-total détenus à des fins de couverture	150.000	100.000	-	250.000	29.336	(925)
Total	173.205	100.000	-	273.205	29.663	(925)

Les solutions de couverture contre la baisse des taux d'intérêts sont venues à échéance en 2021.

La solution de couverture contre l'écartement des spread a pris de l'ampleur par rapport à 2020 (621 millions d'euros en nominal versus 100 millions d'euros à fin 2020). Elle permet de diminuer la volatilité de nos fonds propres en valeur économique.

Fin 2021, des swaps d'inflation ont également été conclus pour 110 millions d'euros de nominal.

Au niveau de la couverture spread, des coûts initiaux de 2,3 millions d'euros ont été comptabilisés en résultat. L'estimation de l'efficacité de la couverture spread une fois ces coûts pris en compte n'implique pas de prendre en compte de l'inefficacité.

V.8 Actifs et passifs d'impôts différés

V.8.1 Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Placements disponibles à la vente par le compte de résultats	-	427	(427)
Placements disponibles à la vente par les autres éléments du résultat global	548	366.172	(365.623)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats	707	293	414
Passifs d'assurance et d'investissement par les autres éléments du résultat global	256.701	-	256.701
Passifs d'assurance et d'investissement par le compte de résultats	94.937	6.869	88.068
Avantages au personnel par les autres éléments du résultat global	11.026	-	11.026
Avantages au personnel par le compte de résultats	2.805	-	2.805
Autres sources par les autres éléments du résultat global	-	-	-
Autres sources par le compte de résultats	-	31.026	(31.026)
Pertes fiscales reportées	566	-	566
Impôts différés actifs et passifs bruts	367.291	404.787	(37.496)
Compensation par entité imposable	(367.057)	(367.057)	-
Impôts différés actifs et passifs nets	234	37.730	(37.496)

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Placements disponibles à la vente par le compte de résultats	-	1.462	(1.462)
Placements disponibles à la vente par les autres éléments du résultat global	-	539.175	(539.175)
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le compte de résultats	-	3.803	(3.803)
Passifs d'assurance et d'investissement par les autres éléments du résultat global	371.267	-	371.267
Passifs d'assurance et d'investissement par le compte de résultats	87.944	6.869	81.074
Avantages au personnel par les autres éléments du résultat global	19.676	-	19.676
Avantages au personnel par le compte de résultats	2.085	-	2.085
Autres sources par les autres éléments du résultat global	-	-	-
Autres sources par le compte de résultats	-	32.650	(32.650)
Pertes fiscales reportées	15.927	-	15.927
Impôts différés actifs et passifs bruts	496.899	583.960	(87.061)
Compensation par entité imposable	(496.665)	(496.665)	-
Impôts différés actifs et passifs nets	234	87.295	(87.061)

Les impôts différés nets sont de -37,5 millions d'euros (contre -87,1 millions d'euros au 31/12/2020). Cette variation de +49,6 millions d'euros trouve principalement son origine au niveau de l'évolution des impôts différés sur les réévaluations des investissements classés en AFS (+174,6 millions d'euros) partiellement compensée par le mouvement des impôts différés sur les provisions techniques (-107,6 millions d'euros), le mouvement des impôts différés sur les provisions sur engagements de retraite (-7,9 millions d'euros) et la variation des impôts différés sur les pertes fiscales récupérables (-15,4 millions d'euros).

V.8.2 Evolution des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	2021			2020		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés nets
Valeur nette comptable au 1er janvier	234	87.295	(87.061)	24.908	31.259	(6.352)
Variations par le compte de résultats	66	1.624	(1.559)	(134.952)	(92.171)	(42.782)
Variation par les autres éléments du résultat global	-	(50.335)	50.335	110.279	148.243	(37.964)
Variations du périmètre	(66)	(854)	789	-	(36)	36
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	234	37.730	(37.496)	234	87.295	(87.061)

V.9 Créances

V.9.1 Ventilation des créances par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2021		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	219.074	(20.433)	198.641
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	113.722	-	113.722
Créances nées d'autres activités	96.378	(1.562)	94.816
Créances fiscales	20.619	-	20.619
Autres créances	124.434	(1.595)	122.839
Total	574.227	(23.591)	550.636

En milliers d'euros	31 décembre 2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette comptable
Créances nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	246.479	(28.632)	217.848
Créances nées d'opérations de réassurance cédée	124.132	-	124.132
Créances nées d'autres activités	79.742	(1.187)	78.555
Créances fiscales	7.872	-	7.872
Autres créances	86.837	(1.595)	85.241
Total	545.062	(31.414)	513.648

La juste valeur est égale à la valeur nette comptable des créances. En effet, le Groupe considère que pour ce type d'actif, la valeur comptable constitue une valeur suffisamment proche de la valeur de marché des créances.

V.9.2 Evolution des dépréciations sur créances

En milliers d'euros	2021	2020
	Dépréciations sur créances au 1er janvier	(31.414)
Dotations de l'exercice	(8.625)	(15.763)
Utilisations de l'exercice	6.922	1.463
Reprises de l'exercice	10.178	9.580
Variations du périmètre de consolidation	(202)	(102)
Autres variations	(450)	186
Dépréciations sur créances au 31 décembre	(23.591)	(31.414)

V.9.3 Créances en souffrance

Un actif financier est en souffrance dès qu'une contrepartie a omis de régler le paiement à la date contractuelle, qu'elle a dépassé la limite recommandée ou a été avisée d'une limite inférieure à son encours actuel. Le tableau suivant fournit des informations sur la durée du dépassement d'échéance des actifs financiers en souffrance mais non encore dépréciés.

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Valeur comptable avant dépréciations		Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :				
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations		Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	219.074	(20.433)	198.641	-	83.937	89.291	24.271	1.142
Créances nées des opérations de réassurance cédée	113.722	-	113.722	-	113.722	-	-	-
Autres créances	241.432	(3.157)	238.274	583	229.269	6.642	1.537	243
Total	574.227	(23.591)	550.636	583	426.927	95.933	25.808	1.385

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Valeur comptable avant dépréciations		Valeur nette comptable	Valeur nette comptable des actifs non dépréciés et âgés de la façon suivante :				
	Valeur comptable avant dépréciations	Dépréciations		Valeur nette comptable des actifs dépréciés	Pas en souffrance	Jusqu'à 6 mois en souffrance	De 6 à 12 mois en souffrance	Au-delà de 12 mois en souffrance
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	246.479	(28.632)	217.848	-	76.293	120.917	19.369	1.268
Créances nées des opérations de réassurance cédée	124.132	-	124.132	-	124.132	-	-	-
Autres créances	174.451	(2.782)	171.669	101	161.729	7.483	1.892	463
Total	545.062	(31.414)	513.648	101	362.154	128.401	21.262	1.731

Dans le cas d'Ethias, les créances faisant l'objet d'une dépréciation sont réduites de valeur à concurrence de la totalité de leur valeur comptable.

V.10 Autres actifs

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Intérêts et loyers acquis non échus	835	444
Autres comptes de régularisation	17.651	18.321
Autres actifs	29.880	28.867
Total	48.366	47.633

V.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Soldes bancaires et autres valeurs disponibles	434.439	531.744
Équivalents de trésorerie	20.861	-
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	455.300	531.744
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	(725.260)	(575.631)
Découverts bancaires et autres dettes pris en compte dans le tableau des flux de trésorerie	(1.067)	(46.578)
Trésorerie et équivalents de trésorerie relatifs aux groupes destinés à être cédés	-	-
Total des opérations de mise en pension, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	(271.027)	(90.464)

La juste valeur est égale à la valeur nette comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En effet, le Groupe considère que pour ce type d'actif, la valeur comptable constitue une valeur suffisamment proche de la valeur de marché de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

V.12 Actifs et passifs destinés à la vente et relatifs à des activités abandonnées

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles	-	-
Immeubles de placements	-	-
Immeubles d'exploitation	-	17.773
Autres immobilisations corporelles	-	1.095
Total	-	18.868

Le bâtiment repris dans l'annexe en 2020 a été vendu en juillet 2021.

V.13 Capitaux propres

V.13.1 Capital souscrit

Le capital souscrit et libéré au 31 décembre 2021 est de 1.000 millions d'euros. Il est représenté par 20 millions d'actions sans désignation de valeur nominale.

	31 décembre 2021	
	En milliers d'euros	Nombre d'actions
Actions nominatives sans désignation de la valeur nominale	1.000.000	20.000.000
Total	1.000.000	20.000.000

V.13.2 Autres éléments du résultat global

L'état du résultat global est présenté au point 3 du chapitre *III. Etats financiers consolidés*.

V.13.2.1 Evolution de la réserve de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur nette comptable au 1er janvier	602.804	464.881
Réévaluation	(536.233)	571.452
Impôts afférents	152.939	(155.122)
Comptabilité reflet	458.264	(352.566)
Impôts afférents	(114.566)	88.141
Transfert suite à cession ou dépréciation	(50.923)	(18.644)
Impôts afférents	12.731	4.661
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	525.014	602.804

V.13.2.2 Evolution de la réserve pour pertes et gains actuariels sur engagements de retraite

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur nette comptable au 1er janvier	(51.706)	(32.934)
Gains et pertes actuariels comptabilisés	34.601	(25.029)
Impôts afférents	(8.650)	6.257
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	(25.755)	(51.706)

Les gains et pertes actuariels comptabilisés en 2021 sont expliqués par l'augmentation du taux d'actualisation (baisse en 2020) partiellement compensée par l'augmentation de l'inflation et les résultats financiers de l'OFP.

V.13.2.3 Evolution de la réserve pour la comptabilité de couverture

En milliers d'euros	2021	2020
Valeur nette comptable au 1er janvier	48.018	58.575
Réévaluation	(4.482)	23.115
Impôts afférents	1.271	5.156
Sortie suite à exercice option	(24.065)	(49.375)
Impôts afférents	6.016	12.344
Gains et pertes réalisés sur instruments de couverture non encore transférés en résultat	-	-
Impôts afférents	-	-
Amortissements	(2.379)	(2.395)
Impôts afférents	595	599
Autres variations	-	-
Valeur nette comptable au 31 décembre	24.975	48.018

Concernant les contrats à terme sur obligations et swaps, les profits ou pertes associés au contrat de couverture sont reclassés vers le compte de résultats dans les mêmes périodes que celles au cours desquelles les flux de trésorerie prévus couverts affectent le résultat net (c'est-à-dire au cours des périodes de comptabilisation du produit d'intérêts lié à l'obligation acquise à travers le contrat de couverture).

V.14 Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

V.14.1 Tableau récapitulatif des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

88

Les passifs techniques relatifs aux contrats d'assurance et relatifs aux contrats d'investissement, y compris ceux pour lesquels le risque financier est supporté par l'assuré, se décomposent entre passifs bruts et part des réassureurs. Les passifs bruts se décomposent en fonction du type de provision technique. Les passifs liés aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire sont présentés séparément des passifs liés aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire.

V.14.1.1 Passifs liés à des contrats d'assurance Non Vie

En milliers d'euros	2021	2020
Provisions mathématiques	1.014.654	968.039
Provisions pour primes non acquises	295.804	296.447
Provisions pour sinistres	2.700.010	2.532.491
Comptabilité reflet	-	-
Autres provisions	206.019	205.746
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	4.216.487	4.002.723
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance Non Vie	222.806	156.291
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	3.993.681	3.846.431

L'augmentation des provisions mathématiques est principalement due à l'indexation des rentes.

L'augmentation des provisions pour sinistres est principalement expliquée par les inondations de juillet mais également par la pandémie qui impactait à la baisse les provisions 2020.

V.14.1.2 Passifs liés à des contrats d'assurance Vie

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provisions mathématiques	4.241.237	4.203.610
Provisions pour sinistres	-	-
Comptabilité reflet	581.250	860.943
Autres provisions	-	-
Passifs liés à des contrats d'assurance	4.822.487	5.064.554
Passifs liés à des contrats d'assurance en unités de compte	482.007	447.704
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (bruts)	5.304.495	5.512.258
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance Vie	2.923	1.311
Total des passifs liés à des contrats d'assurance (net de la part des réassureurs)	5.301.571	5.510.947

Certains traités de réassurance liés aux contrats d'assurance Vie peuvent ne pas couvrir le risque d'assurance présent dans les passifs liés aux contrats d'assurance Vie, mais uniquement le risque financier. Afin de présenter l'information de manière cohérente, la part de ces traités est présentée en rapport avec les contrats d'assurance Vie qui lui sont liés.

La diminution des passifs liés à des contrats d'assurance Vie est principalement expliquée par la diminution de la comptabilité reflet directement impactée par l'augmentation des taux, partiellement compensée par l'attribution de la participation bénéficiaire au 1er janvier ainsi que par l'évolution des résultats financiers des contrats d'assurance en unité de compte.

V.14.1.3 Passifs liés à des contrats d'investissement

En milliers d'euros	Valeur nette comptable	31 décembre 2020
Provisions mathématiques	4.443.237	4.376.813
Provisions pour sinistres	-	-
Comptabilité reflet	456.457	620.767
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	4.899.693	4.997.580
Passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire en unités de compte	1.277.325	1.029.997
Provisions mathématiques	3.244	3.227
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire	3.244	3.227
Passifs liés à des contrats d'investissement sans participation discrétionnaire en unités de compte	18.721	13.440
Total des passifs liés à des contrats d'investissement (bruts)	6.198.984	6.044.244
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	-	-
Total des passifs liés à des contrats d'investissement (net de la part des réassureurs)	6.198.984	6.044.244

L'augmentation des passifs liés à des contrats d'investissement est principalement expliquée par l'attribution de la participation bénéficiaire au 1er janvier, par l'évolution des résultats financiers et l'acquisition de nouveaux contrats d'assurance en unité de compte, partiellement compensées par la diminution de la comptabilité reflet directement impactée par l'augmentation des taux.

V.14.1.4 Passifs relatifs à la participation aux bénéfices

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'assurance Non Vie	-	-
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'assurance Vie	3.986	3.597
Participation aux bénéfices liée à des contrats d'investissement	39.113	36.069
Passifs pour participations bénéficiaires des titulaires de polices	43.099	39.666

V.14.2 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance Non Vie

V.14.2.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2021	2020
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	4.002.723	3.955.603
Sinistres payés des années précédentes	(359.425)	(422.469)
Variation des charges pour sinistres par rapport aux exercices précédents	(101.386)	(64.777)
Addition aux passifs sur sinistres de l'année courante	628.330	485.443
Transferts de réserves reçues/cédées	-	-
Variation des réserves brutes pour primes non acquises	(568)	3.497
Comptabilité reflet	-	-
Autres variations	46.813	45.425
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	4.216.487	4.002.723

Les autres variations des réserves comprennent principalement l'évolution des provisions mathématiques.

V.14.2.2 Evolution de la part des réassureurs

En milliers d'euros	2021	2020
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	156.291	155.524
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	(5.589)	(14.355)
Variation des charges pour sinistres par rapport aux exercices précédents	63.861	4.342
Addition aux passifs sur sinistres de l'année courante	8.656	10.807
Autres variations des réserves	(413)	(27)
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	222.806	156.291

V.14.2.3 Triangles de développement

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des réserves pour sinistres non réglés des 10 dernières années. Tous les contrats visés sont des contrats d'assurance au sens des IFRS. Ce tableau présente des valeurs cumulées. Les colonnes contiennent toutes les années antérieures et l'année considérée.

En milliers d'euros	Années d'occurrence des sinistres									
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Provisions pour sinistres brutes à la date de clôture	2.092.978	2.110.994	2.092.494	2.104.045	2.076.655	2.175.915	2.219.389	2.312.238	2.313.458	2.473.050
Paielements cumulés :										
2013	397.164									
2014	621.242	392.400								
2015	715.510	529.082	317.918							
2016	809.244	652.016	483.331	338.794						
2017	891.250	747.095	590.706	466.909	310.154					
2018	960.814	828.395	687.415	583.283	466.862	365.399				
2019	1.008.913	887.010	756.142	665.950	573.091	515.840	380.603			
2020	1.052.902	943.619	820.365	743.635	669.022	633.816	551.874	422.469		
2021	1.085.758	982.170	866.931	800.662	740.801	722.488	670.385	601.494	359.425	
Réserves réévaluées :										
2013	1.981.278									
2014	1.880.709	1.944.985								
2015	1.795.333	1.817.847	1.890.299							
2016	1.699.181	1.707.645	1.731.871	1.880.139						
2017	1.656.289	1.631.421	1.620.225	1.706.555	1.847.647					
2018	1.625.352	1.597.015	1.574.840	1.623.482	1.721.569	1.988.529				
2019	1.611.064	1.580.048	1.546.365	1.593.903	1.675.555	1.920.411	2.097.752			
2020	1.614.109	1.578.086	1.539.465	1.578.858	1.652.732	1.880.588	2.029.127	2.250.484		
2021	1.626.234	1.589.273	1.551.910	1.585.340	1.661.968	1.798.945	1.952.069	2.132.059	2.204.145	
Passifs pour sinistres encore en-cours	540.476	607.103	684.979	784.678	921.167	1.076.458	1.281.683	1.530.565	1.844.719	2.473.050
Excédent (insuffisance) de la provision initiale par rapport au coût final estimé au 31 décembre 2021 :										
En valeur nominale	466.744	521.721	540.584	518.704	414.687	376.970	267.320	180.179	109.313	
En pourcentage	22,30%	24,71%	25,83%	24,65%	19,97%	17,32%	12,04%	7,79%	4,73%	
Autres passifs pour sinistres liés aux contrats d'assurance Non Vie										226.960
Total des provisions pour sinistres liées aux contrats d'assurance Non Vie										2.700.010

Nous avons calculé l'impact de l'effet de la réassurance sur les triangles de développement et celui-ci a été considéré comme non significatif.

V.14.3 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'assurance Vie (hors contrats en unités de compte)

V.14.3.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2021	2020
Passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	5.064.554	4.889.631
Primes	223.339	235.088
Prestations	(296.002)	(278.562)
Valeur temps	90.594	93.365
Transferts internes	(9.360)	(37.511)
Transferts de réserves reçues/cédées	160.392	1.855
Comptabilité reflet	(279.693)	160.666
Autres variations des réserves	(131.336)	22
Passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	4.822.487	5.064.554

En 2021, le test de suffisance des provisions techniques n'a pas engendré d'ajustements complémentaires des réserves. Le dernier ajustement effectué remonte à 2018 et s'élevait à 66 millions d'euros.

V.14.3.2 Evolution de la part des réassureurs

En milliers d'euros	2021	2020
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 1er janvier	1.311	1.826
Primes cédées	-	-
Part des réassureurs dans la charge de sinistres	-	-
Part des réassureurs dans la valeur temps	-	-
Transferts	-	-
Autres variations des réserves	1.612	(515)
Part des réassureurs dans les passifs liés à des contrats d'assurance au 31 décembre	2.923	1.311

V.14.4 Evolution des passifs relatifs aux contrats d'investissement avec participation bénéficiaire (hors contrats en unité de compte)

V.14.4.1 Evolution des valeurs brutes avant réassurance

En milliers d'euros	2021	2020
Passifs liés à des contrats d'investissement au 1er janvier	4.997.580	4.769.558
Primes	1.128.986	1.093.593
Prestations	(1.129.100)	(1.102.429)
Valeur temps	37.382	43.464
Transferts internes	(137.130)	(7.133)
Transferts de réserves reçues/cédées	159.097	8.686
Comptabilité reflet	(164.310)	171.552
Autres variations des réserves	7.189	20.287
Passifs liés à des contrats d'investissement au 31 décembre	4.899.693	4.997.580

Le Groupe n'a pas contracté de contrat de réassurance dans le cadre de ses contrats en unités de compte.

V.14.5 Evolution des passifs relatifs aux contrats en unités de compte

En milliers d'euros	2021	2020
Passifs liés à des contrats en unités de compte au 1er janvier	1.491.140	1.394.250
Primes	3.465	339
Prestations	(623)	(656)
Revalorisation des provisions	137.603	52.825
Résultat technique et autres	-	-
Transferts internes	(13.987)	44.644
Transferts de réserves reçues/cédées	160.477	-
Autres variations des réserves	(21)	(262)
Passifs liés à des contrats en unités de compte au 31 décembre	1.778.054	1.491.140

Le Groupe n'a pas contracté de contrat de réassurance dans le cadre de ses contrats en unités de compte.

Des transferts de réserves des 1er et 2ème piliers ont été réalisés de la branche 21 vers la branche 23 à concurrence de -14 millions d'euros. Des transferts externes ont quant à eux été reçus à hauteur de 160 millions d'euros.

V.14.6 Tests de suffisance du passif d'assurance (Insurance Liability Adequacy Testing)

L'adéquation des passifs d'assurance (« Liability Adequacy Test ») est testée en tenant compte des meilleures estimations actuelles de tous les flux de trésorerie contractuels, sur base des hypothèses suivantes :

- Les passifs sont actualisés via une courbe de taux sans risque ajustée pour tenir compte de la gestion actifs-passifs mise en œuvre sur les engagements à long terme de la compagnie.
- La loi de rachat a été estimée sur base de données historiques.

Par ailleurs, les principales estimations comptables et jugements significatifs sont repris au point 6 du chapitre **IV. Information Générale**.

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie est comparée aux passifs techniques correspondants. Toute insuffisance est comptabilisée en résultat.

Les plus-values latentes observées et comptabilisées sur les actifs représentatifs des passifs d'assurance Vie et contrats d'investissement sont allouées aux passifs liés à des contrats d'assurance Vie et des contrats d'investissement via l'ajustement de la comptabilité-reflet.

Les tests réalisés à fin 2021 ont confirmé l'adéquation des passifs comptabilisés.

V.15 Dettes de financement

V.15.1 Evolution des dettes de financement

	2021			
En milliers d'euros	Dettes subordonnées	Obligations locatives	Autres dettes de financement	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	487.694	35.079	685.061	1.207.834
Emissions	-	37.078	97	37.175
Réévaluation	-	(690)	-	(690)
Intérêts à payer	22.442	408	2.738	25.587
Remboursements	(22.442)	(19.999)	(19.983)	(62.423)
Ecart de conversion sur actifs monétaires	-	-	-	-
Amortissements	3.422	-	-	3.422
Variations des intérêts courus non échus	(9)	-	(1.190)	(1.199)
Emissions de dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	-	-	525.526	525.526
Remboursements de dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	-	-	(374.706)	(374.706)
Variation des découverts bancaires et autres dettes pris en compte dans le tableau des flux de trésorerie	-	-	(45.511)	(45.511)
Variations de périmètre	-	158	547	705
Transferts entre catégories	-	1.002	(1.002)	-
Autres variations	-	8.476	-	8.476
Valeur nette comptable au 31 décembre	491.107	61.512	771.577	1.324.195

2020

En milliers d'euros	Dettes subordonnées	Obligations locatives	Autres dettes de financement	Total
Balance d'ouverture au 1er janvier	484.037	18.950	234.020	737.007
Emissions	-	15.151	8.347	23.497
Réévaluation	-	-	-	-
Intérêts à payer	22.602	699	3.836	27.136
Remboursements	(22.602)	(16.727)	(17.544)	(56.873)
Ecart de conversion sur actifs monétaires	-	-	-	-
Amortissements	3.671	-	-	3.671
Variations des intérêts courus non échus	(14)	-	(1.939)	(1.953)
Emissions de dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	-	-	835.867	835.867
Remboursements de dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	-	-	(381.888)	(381.888)
Variation des découverts bancaires et autres dettes pris en compte dans le tableau des flux de trésorerie	-	-	(11.212)	(11.212)
Variations de périmètre	-	-	15.350	15.350
Transferts entre catégories	-	4.206	-	4.206
Autres variations	-	12.801	225	13.026
Valeur nette comptable au 31 décembre	487.694	35.079	685.061	1.207.834

V.15.2 Ventilation par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2021		31 décembre 2020	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	491.107	575.564	487.694	580.854
Dettes subordonnées	491.107	575.564	487.694	580.854
Obligations locatives	61.512	61.512	35.079	35.079
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-
Découverts bancaires	47	47	870	870
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	725.260	725.260	575.631	575.631
Collatéral reçu en garantie	1.020	1.020	45.708	45.708
Autres	45.249	45.249	62.853	62.853
Autres dettes de financement	771.577	771.577	685.061	685.061
Total des dettes de financement	1.324.195	1.408.652	1.207.834	1.300.995

Les évaluations à la juste valeur des emprunts émis en 2015 et du solde de l'emprunt perpétuel de 2005, dont le montant nominal total s'élève à 417 millions d'euros, se basent sur le prix de marché Ask (source Bloomberg). La juste valeur de l'emprunt obligataire émis en 2005 avec maturité 2023, pour un montant nominal de 75 millions d'euros, est déterminée en fonction des éléments observables tels que les niveaux des marchés de taux et des marchés de crédit. Le modèle de valorisation se base sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs et tient compte de la probabilité d'exercice des différentes options de remboursement à disposition des investisseurs.

V.15.3 Ventilation par échéances

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	19.686	460.921	10.500	-	491.107
Dettes subordonnées	19.686	460.921	10.500	-	491.107
Obligations locatives	18.832	34.241	8.439	-	61.512
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	47	-	-	-	47
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	626.958	98.303	-	-	725.260
Collatéral reçu en garantie	150	870	-	-	1.020
Autres	14.541	13.833	9.570	7.305	45.249
Autres dettes de financement	641.695	113.006	9.570	7.305	771.577
Total des dettes de financement	680.214	608.167	28.509	7.305	1.324.195

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Emprunts obligataires subordonnés convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires subordonnés non convertibles	19.685	75.000	393.008	-	487.694
Dettes subordonnées	19.685	75.000	393.008	-	487.694
Obligations locatives	13.285	15.344	6.451	-	35.079
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires non convertibles	-	-	-	-	-
Découverts bancaires	870	-	-	-	870
Dettes nées d'opérations de mise en pension (repos)	575.631	-	-	-	575.631
Collatéral reçu en garantie	45.708	-	-	-	45.708
Autres	29.318	6.033	27.503	-	62.853
Autres dettes de financement	651.526	6.033	27.503	-	685.061
Total des dettes de financement	684.496	96.377	426.961	-	1.207.834

Le poste « échéances à moins de 1 an » des emprunts obligataires est constitué des intérêts courus non échus (19,7 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Le montant de l'amortissement des frais d'émission sur l'emprunt obligataire subordonné non convertible s'élève à 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 3,8 millions d'euros au 31 décembre 2020).

V.16 Avantages au personnel

V.16.1 Description des avantages au personnel

V.16.1.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Différents régimes d'avantages octroyés à la date du départ à la retraite des salariés ou durant leur retraite ont été mis en place au sein du Groupe. Dans cette catégorie se retrouvent principalement :

Les engagements de pension

La majorité des régimes octroyés au personnel des différentes filiales du Groupe sont assurés au sein même du Groupe par l'entremise de la société Ethias SA ou financés dans Ethias Pension Fund. Deux types de régimes distincts coexistent :

- Les engagements de pension de type « prestations définies », selon lesquels un montant prédéfini, résultant de l'application d'une formule, sera versé à un employé à son départ en retraite, ou durant sa retraite. Ce montant dépend généralement des facteurs suivants : nombre d'années de service, salaire et plafonds de pension légale.
- Les engagements de pension de type « contributions définies » par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un

financement. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et non à une prestation « prédéterminée », contrairement aux régimes à prestations définies. Le montant de la retraite des salariés se calcule alors par rapport au cumul des cotisations versées et capitalisées.

La loi belge sur les pensions complémentaires impose un rendement minimum garanti sur les cotisations patronales et personnelles. La prise en compte de cette loi conjuguée à la définition (design) de l'engagement de pension peut dans certains cas amener les plans belges en contributions définies à être considérés comme des plans à prestations définies selon la norme IAS 19. Généralement, l'employeur conserve une obligation après le paiement des cotisations.

Début juillet 2017, Ethias SA a confié le financement d'une grande partie du volet retraite des engagements de pension pris en faveur des membres de son personnel à Ethias Pension Fund OFP, le fonds de pension multi-employeurs créé en mai 2017.

En ce qui concerne le volet retraite de l'engagement de type « prestations définies », l'intégralité du financement de ce volet a été confiée à Ethias Pension Fund OFP pour les personnes en activité au 1er juillet 2017, ce qui a entraîné le transfert de leurs réserves gérées dans le cadre de cette assurance de groupe vers Ethias Pension Fund OFP.

En ce qui concerne le volet retraite des engagements de type « contributions définies », seules les contributions futures (dues à partir du 1er juillet 2017) sont versées dans Ethias Pension Fund OFP (les réserves constituées dans cette assurance de groupe jusqu'à cette date continuent d'être gérées dans le cadre des polices réduites).

Le volet « décès et invalidité » des engagements de pension complémentaire reste quant à lui géré dans le cadre des assurances de groupe au sein de Groupe.

La dette reprise au bilan pour les obligations transférées à Ethias Pension Fund OFP correspond à l'obligation de pension moins les actifs représentatifs détenus dans Ethias Pension Fund OFP, soit 32 millions d'euros.

Le Groupe reste son propre assureur pour une obligation s'élevant à 179 millions d'euros. Concernant cette obligation, du fait que le Groupe assure lui-même une partie des

prestations futures des régimes de pensions octroyés à son personnel, les actifs de couverture des plans de pension ne correspondent pas à la définition d'actifs du régime au sens de l'IAS 19.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent principalement différents avantages offerts aux retraités et préretraités : accès à la couverture soins de santé, aux activités culturelles de l'amicale du personnel et autres avantages divers. Ces avantages sont pour la majorité financés par le fonds d'entraide de l'amicale du personnel. Ce fonds est principalement alimenté par les cotisations personnelles versées par le personnel actif, les préretraités et les retraités. L'obligation résiduelle qui serait éventuellement à charge de l'employeur est considérée comme non significative et n'est pas valorisée au sein des états financiers.

V.16.1.2 Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages accordés au personnel en activité et qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services. Ces avantages comprennent entre autres les absences rémunérées de longue durée, les primes jubilés ainsi que les indemnités prévus dans le cadre du plan « 60+ » mis en place en 2015 et en 2017, concernant la mise à la retraite progressive des personnes nées avant le 01/01/1961.

V.16.1.3 Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail désignent les montants versés aux salariés en cas de licenciement ou de départ volontaire. Dans cette catégorie d'avantage, sont reprises également, les provisions constituées par l'employeur pour faire face à la charge des indemnités versées aux prépensionnés jusqu'à l'âge de 65 ans. Ces indemnités ne doivent être provisionnées que si l'entreprise s'est manifestement engagée à les accorder.

V.16.2 Détail par nature d'avantages au personnel

La dette pour les avantages au personnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avantages postérieurs à l'emploi	211.413	241.865
Avantages à long terme du personnel	30.074	41.787
Indemnités de fin de contrat de travail	1.781	1.381
Total	243.268	285.032

La valeur actuelle des obligations financées s'élève à 437 millions d'euros (la juste valeur des actifs étant de 405 millions d'euros) et celle des obligations non-financées est de 179 millions d'euros.

Montants des prestations prévisionnelles :

En milliers d'euros	2022	2021
Avantages postérieurs à l'emploi	20.517	10.334
Avantages à long terme du personnel	10.506	10.855
Indemnités de fin de contrat de travail	-	56
Total	31.023	21.245

V.16.3 Hypothèses actuarielles et analyse de sensibilité

V.16.3.1 Hypothèses actuarielles

Les dettes pour avantages au personnel sont calculées de façon actuarielle, sur base de la méthode des unités de crédit projetées. Les principaux paramètres (hypothèses financières et démographiques) utilisés pour le calcul de la dette sont résumés ci-dessous:

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation selon durée :		
3 ans	0,00%	0,00%
10 ans	0,71%	0,26%
15 ans	1,07%	0,45%
25 ans	1,23%	0,54%
Taux attendu d'augmentation des salaires	0,65%	0,50%
Taux d'inflation	1,80%	1,60%
Taux de rotation du personnel :		
Pour les agents du 148		
dans les 7 dernières années de leur carrière	0,00%	0,00%
sinon	1,50%	1,50%
Pour les autres groupes		
Pour les DB	1,50%	1,50%
Pour les DC	4,00%	4,00%
Table de mortalité	32% de MR/FR	32% de MR/FR

Les taux d'actualisation appliqués pour actualiser les engagements sont déterminés par référence aux taux de marché à la date de clôture des obligations d'entreprises de première catégorie et de maturité comparable à celle des engagements.

Les hypothèses de mortalité sont basées sur les tables de mortalité officielles et sur l'expérience observée au sein du Groupe. Toutes les hypothèses reflètent la meilleure estimation du Groupe.

La durée moyenne de l'avantage Vie des plans de pension est de 15 ans.

V.16.3.2 Analyse de sensibilité

Nous avons analysé l'impact d'une variation des principales hypothèses actuarielles sur l'évaluation de la dette relative aux avantages au personnel.

Il ressort de cette analyse qu'une hausse des taux d'actualisation de 25 points de base réduirait de 19 millions d'euros la dette relative aux avantages au personnel. Une diminution du même niveau aurait, quant à elle, pour effet d'accroître la dette de 21 millions d'euros.

L'impact d'une hausse de 25 points de base du taux attendu d'augmentation des salaires s'élève à 17,3 millions d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation		
Augmentation des taux de 25 points de base	(19.291)	(21.068)
Diminution des taux de 25 points de base	20.583	22.050
Taux attendu d'augmentation des salaires		
Augmentation du taux de 25 points de base	17.278	18.444

V.16.4 Variation des passifs nets des régimes à prestations définies

En milliers d'euros	2021	2020
Passifs nets des régimes à prestations définies au 1er janvier	241.865	232.012
Total des charges des régimes à prestations définies	28.421	27.000
Cotisations versées par l'employeur	(20.799)	(32.436)
Prestations directement payées par l'employeur	(3.473)	(9.740)
Réévaluation	(34.601)	25.029
Passifs nets des régimes à prestations définies au 31 décembre	211.413	241.865

Les mouvements principaux de 2021 sont une diminution de la cotisation versée par Ethias à l'OFP et une augmentation importante des taux d'actualisation partiellement compensée par l'augmentation du taux d'inflation.

V.16.5 Evolution des obligations des régimes à prestations définies et des avantages à long terme

En milliers d'euros	2021			2020		
	Avantages postérieurs à l'emploi	Avantages à long terme	Total	Avantages postérieurs à l'emploi	Avantages à long terme	Total
Obligation des régimes à prestations définies au 1er janvier	615.995	41.787	657.782	571.802	52.097	623.899
Coût des services	31.478	108	31.586	30.433	110	30.543
Charges d'intérêts	2.605	4	2.609	5.478	16	5.493
Prestations payées directement par l'employeur	(3.473)	(12.027)	(15.500)	(9.740)	(10.345)	(20.085)
Prestations payées	(10.008)	-	(10.008)	(10.242)	-	(10.242)
Autres	(3.963)	-	(3.963)	(5.558)	-	(5.558)
Réévaluation	(16.564)	202	(16.362)	33.822	(91)	33.731
Obligation des régimes à prestations définies au 31 décembre	616.070	30.074	646.144	615.995	41.787	657.782

V.16.6 Variation de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies

En milliers d'euros	2021	2020
Juste valeur des actifs des régimes au 1er janvier	374.130	339.790
Produits des intérêts	1.699	3.352
Cotisations des employeurs	20.799	32.437
Prestations payées	(10.008)	(10.242)
Produits des intérêts sur les avoirs du plan excédent les produits d'intérêts	18.037	8.793
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	404.657	374.130

V.16.7 Répartition des actifs des régimes à prestations définies

En milliers d'euros	31 décembre 2021	
	Valeur	%
Obligations	255.192	63%
Actions	128.638	32%
Immobilier	-	0%
Trésorerie	5.631	1%
Actifs illiquides	15.196	4%
Total	404.657	100%

V.16.8 Éléments affectant le compte de résultat liés aux régimes à prestations définies

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Coût des services	31.478	30.433
Charges d'intérêts nettes	906	2.125
Autres	-	-
Total des charges	32.384	32.558

V.17 Provisions

En milliers d'euros	2021			Total
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Autres provisions non techniques	
Provisions au 1er janvier	15.705	-	12.262	27.967
Dotations (+)	4.821	-	455	5.276
Utilisations (-)	(2.463)	-	(2.774)	(5.237)
Reprises (-)	(1.836)	-	(1.450)	(3.285)
Transferts (+/-)	(55)	-	(265)	(320)
Variation du périmètre	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-
Provisions au 31 décembre	16.172	-	8.229	24.401

En milliers d'euros	2020			Total
	Provisions pour litiges	Provisions pour risques financiers	Autres provisions non techniques	
Provisions au 1er janvier	13.555	1.876	16.770	32.201
Dotations (+)	5.441	-	3.689	9.130
Utilisations (-)	(3.393)	-	(5.121)	(8.513)
Reprises (-)	-	(1.876)	(3.076)	(4.952)
Transferts (+/-)	-	-	-	-
Variation du périmètre	102	-	-	102
Autres variations	-	-	-	-
Provisions au 31 décembre	15.705	-	12.262	27.967

L'augmentation des provisions pour litiges est due principalement à des dotations pour de nouveaux risques compensée dans une moindre mesure par des reprises et utilisations de provisions suite à la résolution de certains litiges.

V.18 Dettes commerciales et autres dettes

V.18.1 Ventilation par nature

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	161.124	150.151
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	96.469	133.275
Dettes liées aux activités opérationnelles	257.593	283.426
Impôts sur le résultat courant	5.091	4.769
Autres cotisations et taxes	50.960	27.820
Passif d'impôt exigible	56.051	32.589
Dettes sociales	66.003	67.017
Dettes fournisseurs	96.119	86.502
Autres dettes	89.774	74.983
Compte de régularisation passif	21.387	14.240
Autres dettes	273.283	242.742
Total des autres dettes	586.926	558.757

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée comprennent les primes payées avant l'échéance, les sommes dues à divers souscripteurs et les prestations à liquider.

Les autres dettes comprennent essentiellement les garanties locatives, les frais sur fonds cantonnés à liquider, les versements en attente d'imputation et les opérations de bourse à liquider.

Le compte de régularisation comprend principalement les subsides à reporter et les autres produits à reporter.

La juste valeur est égale à la valeur nette comptable des dettes. En effet, le Groupe considère que pour ces dettes, la valeur comptable constitue une valeur suffisamment proche de la valeur de marché des dettes.

V.18.2 Ventilation par échéances

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	153.156	688	(310)	7.590	161.124
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	8.854	-	-	87.615	96.469
Dettes liées aux activités opérationnelles	162.010	688	(310)	95.204	257.593
Impôts sur le résultat courant	5.072	-	-	19	5.091
Autres cotisations et taxes	50.960	-	-	-	50.960
Dettes d'impôt exigible	56.032	-	-	19	56.051
Dettes sociales	66.003	-	-	-	66.003
Dettes fournisseurs	95.531	-	-	588	96.119
Autres dettes	87.947	1.468	-	359	89.774
Compte de régularisation passif	21.387	-	-	-	21.387
Autres dettes	270.869	1.468	-	947	273.283
Total des autres dettes	488.910	2.156	(310)	96.170	586.926

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Indéterminé	Total de la valeur au bilan
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance acceptée	140.663	503	132	8.853	150.151
Dettes nées d'opérations de réassurance cédée	6.460	-	-	126.815	133.275
Dettes liées aux activités opérationnelles	147.123	503	132	135.667	283.426
Impôts sur le résultat courant	4.769	-	-	-	4.769
Autres cotisations et taxes	27.820	-	-	-	27.820
Dettes d'impôt exigible	32.589	-	-	-	32.589
Dettes sociales	66.983	34	-	-	67.017
Dettes fournisseurs	86.502	-	-	-	86.502
Autres dettes	73.225	1.758	-	-	74.983
Compte de régularisation passif	14.191	27	23	-	14.240
Autres dettes	240.901	1.818	23	-	242.742
Total des autres dettes	420.613	2.321	155	135.667	558.757

VI NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

VI.1 Produits des activités d'assurance

En milliers d'euros	31 décembre 2021			Total
	Contrats d'assurance		Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire Vie	
	Vie	Non Vie		
Primes brutes	233.005	1.404.328	1.129.536	2.766.869
Primes cédées aux réassureurs	(1.362)	(39.195)	-	(40.556)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (nette de réassurance)	-	230	-	230
Autres produits des activités d'assurance	2.764	1.189	451	4.404
Produits des activités d'assurance (net de réassurance)	234.408	1.366.552	1.129.987	2.730.947

En milliers d'euros	31 décembre 2020			Total
	Contrats d'assurance		Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire Vie	
	Vie	Non Vie		
Primes brutes	243.054	1.382.016	1.095.117	2.720.187
Primes cédées aux réassureurs	(1.506)	(37.835)	-	(39.340)
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours (nette de réassurance)	-	(3.498)	-	(3.498)
Autres produits des activités d'assurance	3.549	1.284	473	5.307
Produits des activités d'assurance (net de réassurance)	245.097	1.341.968	1.095.590	2.682.655

Les primes relatives aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire suivent la comptabilité de dépôt. Elles sont comptabilisées au sein des produits des placements.

VI.2 Charges techniques des activités d'assurance

En milliers d'euros	31 décembre 2021			Total
	Contrats d'assurance		Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire Vie	
	Vie	Non Vie		
Sinistres et prestations d'assurance	382.992	1.191.958	1.292.444	2.867.394
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(1.952)	(114.736)	-	(116.688)
Charges de gestion	19.887	282.864	23.430	326.181
Charges techniques des activités d'assurance	400.927	1.360.086	1.315.874	3.076.887

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Contrats d'assurance		Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire Vie	Total
	Vie	Non Vie		
Sinistres et prestations d'assurance	356.345	990.475	1.159.139	2.505.959
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	(746)	(23.229)	-	(23.975)
Charges de gestion	16.517	277.258	20.782	314.557
Charges techniques des activités d'assurance	372.116	1.244.504	1.179.921	2.796.541

Les charges et prestations relatives aux contrats d'investissement sans participation discrétionnaire suivent la comptabilité de dépôt. Elles sont comptabilisées au sein des charges de placement.

Les charges de gestion comprennent les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques. Les frais internes et externes de gestion des sinistres sont compris dans les charges des prestations d'assurance.

VI.3 Résultat net des cessions en réassurance

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Primes cédées aux réassureurs	(40.556)	(39.340)
Variation de la provision pour primes non acquises - part des réassureurs	(413)	(27)
Charges ou produits nets des cessions aux réassureurs	116.688	23.975
Résultat net des cessions en réassurance	75.719	(15.393)

VI.4 Résultat net des autres activités

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'affaires des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	492.903	332.249
Autres produits des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	28.796	15.092
Autres produits liés aux activités d'assurance	820	505
Produits des autres activités	522.519	347.846
Charges d'exploitation des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	(428.737)	(271.946)
Charges d'exploitation des entreprises étant des entreprises d'assurances	(6.205)	(6.911)
Autres charges des entreprises n'étant pas des entreprises d'assurances	(30.266)	(28.420)
Autres charges des entreprises étant des entreprises d'assurances	(29.018)	(17.541)
Charges des autres activités	(494.225)	(324.818)
Résultat net des autres activités	28.294	23.027

Le résultat net des autres activités ne comprend pas les produits financiers ou les charges financières. Les autres produits et charges liés aux activités d'assurance comprennent les produits et charges non techniques dégagés par les entreprises d'assurances du Groupe.

VI.5 Résultat financier net hors coûts de l'endettement

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Produits nets des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Autres charges financières liées aux placements	Total
Immeubles de placement	33.648	4.019	-	(15.621)	-	22.046
Disponibles à la vente	3.541	15.435	-	(139)	-	18.837
Participations	3.541	15.435	-	(139)	-	18.837
Disponibles à la vente	33.040	42.696	-	2.518	-	78.254
A la juste valeur par résultat	3.576	11.593	162.778	-	-	177.946
Détenus à des fins de transaction	147	4.032	(2.518)	-	-	1.660
Actions et fonds d'investissement	36.762	58.321	160.259	2.518	-	257.860
Disponibles à la vente	293.842	6.494	69	-	-	300.405
A la juste valeur par le résultat	8.182	(380)	(16.848)	-	-	(9.045)
Non cotées au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Obligations	302.025	6.114	(16.779)	-	-	291.359
Prêts, dépôts et autres placements financiers	15.643	-	-	(4)	-	15.639
Détenus à des fins de transaction	-	(286)	(211)	-	-	(497)
Détenus à des fins de couverture	(810)	-	(2.345)	-	-	(3.156)
Instruments financiers dérivés	(810)	(286)	(2.556)	-	-	(3.653)
Placements afférents aux contrats en unités de compte	-	11	2.444	-	-	2.455
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.704	65	(73)	-	-	5.697
Autres	(1.508)	-	-	-	(18.363)	(19.870)
Résultat financier net hors coûts de l'endettement	395.005	83.678	143.296	(13.246)	(18.363)	590.371

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Produits nets des placements	Plus ou moins-values nettes réalisées sur placements	Variation de la juste valeur des placements comptabilisée par le résultat	Variation des dépréciations et amortissements sur placements	Autres charges financières liées aux placements	Total
Immeubles de placement	32.783	10.325	-	(16.409)	1.876	28.575
Disponibles à la vente	1.737	(2.860)	-	-	-	(1.123)
Participations	1.737	(2.860)	-	-	-	(1.123)
Disponibles à la vente	16.665	5.433	-	(6.305)	-	15.793
A la juste valeur par résultat	2.441	1.852	14.261	-	-	18.555
Détenus à des fins de transaction	187	4.215	(1.816)	-	-	2.586
Actions et fonds d'investissement	19.293	11.501	12.445	(6.305)	-	36.934
Disponibles à la vente	300.022	6.486	3	10.100	-	316.612
A la juste valeur par le résultat	10.741	1.977	17.808	-	-	30.525
Non cotées au coût amorti	-	-	-	-	-	-
Obligations	310.763	8.463	17.811	10.100	-	347.137
Prêts, dépôts et autres placements financiers	14.304	(5.494)	-	5.054	-	13.864
Détenus à des fins de transaction	-	27	(1.207)	-	-	(1.181)
Détenus à des fins de couverture	-	-	130	-	-	130
Instruments financiers dérivés	-	27	(1.078)	-	-	(1.051)
Placements afférents aux contrats en unités de compte	-	74	427	-	-	502
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.878	-	(151)	-	-	5.728
Autres	2.350	-	-	-	(18.165)	(15.815)
Résultat financier net hors coûts de l'endettement	387.108	22.036	29.456	(7.560)	(16.289)	414.752

Les produits nets des placements comprennent les dividendes, les intérêts ainsi que l'amortissement actuariel des surcotes et décotes sur obligations.

VI.6 Coûts de l'endettement

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges liées aux emprunts obligataires	25.855	26.258
Charges liées aux obligations locatives	408	699
Charges liées aux autres dettes de financement	1.547	1.897
Total des coûts de l'endettement	27.810	28.854

VI.7 Charges par nature et par destination

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Frais internes de gestion des sinistres	104.082	104.276
Frais d'acquisition des contrats	82.509	76.175
Frais d'administration	155.774	153.169
Frais de gestion des placements	11.954	10.316
Frais généraux liés aux autres activités	434.942	278.857
Total des frais généraux par destination	789.260	622.793
Frais de personnel	349.395	325.783
Loyers et charges locatives	3.494	1.410
Charges liées aux immeubles d'exploitation	8.185	7.462
Frais informatiques	134.599	121.662
Dotations, amortissements et provisions pour autres risques et charges	19.781	23.070
Autres charges	279.826	149.108
Frais généraux récupérés (-)	(6.020)	(5.702)
Total des frais généraux par nature	789.260	622.793

Les autres charges se composent principalement de cotisations, de frais d'affranchissements, de frais de consultance ainsi que de publicité et sponsoring chez Ethias, ainsi que de frais généraux liés aux autres activités des filiales.

VI.8 Frais de personnel

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires	238.224	223.442
Charges de sécurité sociale	64.495	60.646
Avantages postérieurs à l'emploi	455	(4.415)
Régimes à prestations définies	32.384	32.558
Autres avantages à long terme	118	178
Avantages divers	(1.629)	477
Autres	15.347	12.897
Total des frais de personnel	349.395	325.783

Le montant de la charge reconnu dans le compte de résultats sur les régimes de retraite à prestations définies comprend essentiellement le coût des services, le coût financier ainsi que les taxes et cotisations inhérentes aux produits d'assurance de groupe. Cette charge est répartie par destination au sein du compte de résultats dans les charges des prestations d'assurance (pour ce qui concerne les frais internes de gestion des sinistres, les frais d'acquisition des contrats et les frais d'administration) et les autres charges financières liées aux placements (pour ce qui concerne les frais de gestion des placements).

Les frais repris au sein de la rubrique « autres » comprennent les indemnités de fin de contrat de travail et les avantages en nature qui sont attribués au personnel.

VI.9 Impôts sur le résultat

VI.9.1 Détail de la charge d'impôt

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Impôt exigible	(33.763)	(28.264)
Impôt différé	(1.559)	(42.782)
Impôt sur le bénéfice des activités continues	(35.322)	(71.046)
Impôt exigible des activités destinées à être cédées	-	-
Impôt différé des activités destinées à être cédées	-	-
Impôt des activités destinées à être cédées	-	-
Charge d'impôt totale enregistrée en compte de résultats	(35.322)	(71.046)
Charge d'impôt enregistrée dans les autres éléments du résultat global	50.335	(37.964)

VI.9.2 Analyse de la charge d'impôt

Le tableau suivant présente le rapprochement entre l'impôt sur le résultat attendu et l'impôt sur le résultat réel :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Bénéfice avant impôts (hors contribution des activités abandonnées et des entreprises associées)	244.914	295.040
Taux d'imposition théorique	25%	25%
Charge d'impôt attendue	(61.228)	(73.760)
Incidence des charges non-déductibles	(12.157)	(24.202)
Incidence des revenus non-imposables	26.511	19.775
Incidence des déficits fiscaux	17.131	39.694
Incidence des autres différences temporaires	(10.412)	(30.117)
Autres incidences	4.834	(2.435)
Total des ajustements de la charge d'impôts	25.907	2.714
Charge/produit d'impôt réel	(35.322)	(71.046)
Taux d'imposition effectif	14%	24%

L'impact des charges non déductibles trouve principalement son origine dans les réductions de valeur et moins-values sur réalisations de titres, ainsi que dans les dotations aux provisions taxées. Sous la rubrique des revenus non-imposables, sont repris les dividendes éligibles au titre de revenus définitivement taxés et les plus-values et reprises de réductions de valeur sur titres. A ceci, s'ajoutent les reprises de provisions taxées. Par ailleurs, les déficits fiscaux varient en fonction de l'utilisation des pertes fiscales reportées. Les autres incidences représentent principalement l'influence des ajustements de consolidation sur l'impôt et la déduction pour revenus de l'innovation. Enfin, sous la rubrique des autres différences temporaires, sont notamment repris, les impôts qui découlent des différences temporaires de valorisation sur les actifs et passifs.

VII NOTES RELATIVES AUX ÉLÉMENTS NON INCLUS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

VII.1 Contrats de location

VII.1.1 Ethias en tant que bailleur

Ethias n'a pas conclu de contrats considérés comme contrats de location-financement. L'ensemble de l'information reprise ci-dessous concerne des contrats de location simple contractés par le Groupe.

Montant minimal des loyers nets futurs à recevoir au titre des locations simples irrévocables :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Echéant dans l'année	40.196	43.272
A plus d'un an et 5 ans au plus	158.764	170.091
A plus de 5 ans	330.640	356.471
Total	529.600	569.833

Montant des loyers pris en produits au cours de l'exercice :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Loyers minimaux	38.239	34.622
Loyers conditionnels	4.416	3.402
Total	42.654	38.024

Les actifs donnés en location sont principalement des biens immobiliers.

VII.1.2 Ethias en tant que preneur

Les contrats de location pris par Ethias sont détaillés dans les points 4 (« *Droit d'utilisation d'actifs* ») et 15 (« *Dettes de financement* ») du chapitre **V. Notes relatives à l'état consolidé de la situation financière.**

VII.2 Parties liées

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, le Groupe est fréquemment amené à effectuer des transactions avec des parties liées. De manière générale toutes les transactions avec des parties liées se font aux conditions du marché telles qu'elles s'appliquent aux parties non liées.

Les parties liées avec lesquelles le Groupe effectue des transactions peuvent appartenir aux catégories suivantes :

- Les principaux dirigeants du Groupe, qui sont les administrateurs d'Ethias SA ;
- Les entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité, qui sont l'Etat fédéral via la SFPI, la Région wallonne via la SRIW, la Région Flamande, et EthiasCo ;
- Les filiales non consolidées, qui sont L'ouvrier chez lui (jusqu'en 2021) et Sire Holding;
- Les coentreprises dans lesquelles l'entité est un coentrepreneur, qui sont WLP Holding, Belgium DC et Together Services;
- Les entreprises associées, qui sont IMA Benelux, Ariane Building, Assurcard, Bedrijvencentrum Geraardsbergen, Epimede, Letsgocity, Palais des expositions Charleroi, NEB Foncière, NEB Participations et Vital Building ; et
- Les autres parties liées, soit Ethias Pension Fund (OFF).

Conformément à la norme comptable internationale IAS 24, le Groupe répertorie les transactions entre parties liées.

VII.2.1 Transactions liées à l'état de la situation financière

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Prêts	120.709	-	52.213	15.780	-	188.702
Créances	-	-	22	940	-	963
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
Total des actifs avec les parties liées	120.709	-	52.235	16.721	-	189.664
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement	-	-	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	-	406	-	-	406
Total des passifs avec les parties liées	-	-	406	-	-	406

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Prêts	60.000	-	11.621	19.043	-	90.665
Créances	-	-	14	1.212	-	1.225
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
Total des actifs avec les parties liées	60.000	-	11.635	20.255	-	91.890
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement	-	-	-	-	-	-
Dettes commerciales et autres dettes	-	-	78	-	-	78
Total des passifs avec les parties liées	-	-	78	-	-	78

En 2021, Ethias a accordé un prêt pour 10 millions d'euros à la SRIW, 2,7 millions d'euros à la SFPI, 108 millions d'euros aux Régions Wallonnes et Flamandes (voir point 1.3 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*) et 52 millions d'euros à WLP Holding.

VII.2.2 Transactions liées à des produits et des charges

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Chiffre d'affaires	-	-	133	709	-	842
Charges d'exploitation	98	-	(2.561)	(20.416)	(21.835)	(44.714)
Produits financiers	35	13	583	2.591	-	3.222
Charges financières et de financement	-	-	-	-	-	-
Total	133	13	(1.844)	(17.825)	(21.835)	(40.650)

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Chiffre d'affaires	-	-	11	1.583	-	1.594
Charges d'exploitation	92	-	(769)	(2.594)	(33.983)	(37.253)
Produits financiers	-	13	121	2.411	-	2.544
Charges financières et de financement	-	-	-	-	-	-
Total	92	13	(637)	1.400	(33.983)	(33.115)

Les charges d'exploitation avec les entreprises associées concernent principalement les prestations d'IMA Benelux.

Les charges d'exploitation avec les autres parties liées concernent principalement les factures payées à l'OFP pour l'assurance de groupe du personnel.

VII.2.3 Rémunérations des principaux dirigeants

Les administrateurs et les membres du Comité de direction d'Ethias SA sont considérés comme les principaux dirigeants. La liste de ceux-ci est reprise au sein du point 10 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*.

Le montant total des rémunérations de ceux-ci comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Avantages à court terme	2.993	2.795
Avantages postérieurs à l'emploi	816	784
Indemnités de fin de contrat	391	685
Autres avantages à long terme	-	-
Rémunérations et autres avantages aux membres de la direction et aux administrateurs	4.201	4.264

Les avantages à court terme sont constitués du salaire annuel ainsi que d'autres avantages à court terme.

Aucun des principaux dirigeants n'a reçu de prêt ou d'avance, à un taux préférentiel, de la part du Groupe.

VII.2.4 Autres transactions avec les parties liées

31 décembre 2021

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Engagements et garanties donnés	105.300	-	27.711	-	-	133.011
Engagements et garanties reçus	178.056	-	-	-	-	178.056
Total	283.356	-	27.711	-	-	311.067

31 décembre 2020

En milliers d'euros	Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité	Filiales non consolidées	Coentreprises	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
Engagements et garanties donnés	40.000	-	61.580	-	-	101.580
Engagements et garanties reçus	-	-	-	-	-	-
Total	40.000	-	61.580	-	-	101.580

Au 31 décembre 2021, Ethias a un engagement de prêt pour un montant de 90 millions d'euros vis-à-vis de la SRIW et pour un montant de 15,3 millions d'euros vis-à-vis de la SFPI, ainsi qu'un engagement de 27,7 millions d'euros vis-à-vis de WLP Holding. Par ailleurs, Ethias a également reçu un engagement des régions de 178 millions d'euros relatif aux inondations (voir

point 1.3 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*). Au 31 décembre 2020, les engagements d'Ethias étaient de 40 millions d'euros vis-à-vis de la SRIW et de 61,6 millions d'euros vis-à-vis de WLP Holding.

VII.3 Honoraires du commissaire

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Honoraires pour services d'audit	995	976
Honoraires pour services liés aux services d'audit	50	76
Honoraires pour conseils fiscaux	-	48
Autres honoraires pour services non-audit	19	314
Total	1.064	1.413

VII.4 Engagements reçus et donnés

VII.4.1 Engagements reçus

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements de garanties	711.967	708.041
Engagements de financements	1.798	5.219
Autres engagements reçus	178.056	-
Total	891.821	713.260

Les engagements de garanties comprennent principalement des garanties liées aux prêts hypothécaires octroyés par le Groupe. Les autres engagements reçus concernent l'estimation des montants à charge du gouvernement tel que prévu dans le protocole signé avec les Régions concernant les inondations (voir point 1.3 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*).

VII.4.2 Engagements donnés

En milliers d'euros	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Engagements de garantie de financement	-	-
Autres engagements de garanties	11.357	11.985
Engagements sur titres	845.360	582.961
Autres engagements donnés	519.083	457.233
Total	1.375.799	1.052.179

Les autres engagements de garanties comprennent principalement des titres donnés en garantie dans le cadre d'un contrat de réassurance acceptée repris par Ethias SA.

Les engagements sur titres comprennent les opérations de mise en pension pour 728,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 (contre 577,6 millions d'euros au 31 décembre 2020) suite à la mise en place d'un programme d'investissements financé par repos ainsi que les titres versés en collatéral pour 116,9 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les autres engagements donnés se composent principalement d'engagements d'acquisition de titres (en fonds obligataires, fonds actions, fonds infrastructure) et de prêts.

VII.5 Passifs éventuels

Le passif éventuel précédemment rapporté et découlant d'un litige qui opposait Ethias à un client institutionnel n'est plus à reprendre comme passif éventuel. En effet, une provision pour risques et charges a été constituée courant 2021 suite à l'accord trouvé entre les deux parties.

VII.6 Evènements postérieurs à la période de reporting ne donnant pas lieu à des ajustements

Les évènements postérieurs à la date de clôture sont repris au point 6 du chapitre *II. Rapport du Conseil d'administration*.

VIII AUTRES INFORMATIONS

VIII.1 Rapport du Commissaire sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Ethias SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant quatorze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés et l'état des variations des capitaux propres consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total de l'état de la situation financière consolidée qui s'élève à EUR '000' 21.186.346, et d'un compte de résultats consolidé qui se solde par un résultat net de l'exercice de EUR '000' 209.162.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Suffisance des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement s'élèvent à EUR '000' 15.763.065 et représentent 74% du total de l'état de la situation financière consolidée (voir annexe V.14 des comptes consolidés).

Le test de suffisance de ces passifs est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues dans le test de suffisance de ces passifs peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion future ainsi que par la législation et la réglementation applicables au Groupe.

Etant donné la matérialité de ces passifs dans les comptes consolidés ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance de ces passifs comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par le Groupe afin de garantir la suffisance de ces passifs. Nous avons également accordé une attention particulière aux contrôles implémentés par le Groupe afin de s'assurer de la qualité des données utilisées dans le cadre du test de suffisance de ces passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance de ces passifs, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance de ces passifs et comparé celui-ci avec les montants déterminés par le Groupe.

A noter que nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle du Groupe.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance de ces passifs.

Valorisation des actifs et passifs financiers pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible (« niveaux 2 et 3 »)

Description du point clé de l'audit

Le Groupe détient des actifs et des passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. Comme mentionné à la note V.6 des comptes consolidés, la juste valeur d'un certain nombre de ces instruments financiers est déterminée à l'aide de techniques de valorisation basées ou non sur des données de marché observables.

Au 31 décembre 2021, le Groupe détient des actifs financiers de niveau 2 dont la juste valeur s'élève à EUR '000' 1.932.577, des passifs financiers de niveau 2 dont la juste valeur s'élève à EUR '000' 148.375 et des actifs financiers de niveau 3 dont la juste valeur s'élève à EUR '000' 620.759.

En particulier, la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 est basée sur des données qui sont observables soit directement ou indirectement et est estimée en utilisant des organismes externes et indépendants de cotations. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est quant à elle estimée au moyen d'un modèle d'évaluation dont les données ne sont pas observables sur le marché.

La valorisation de ces instruments financiers est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et dont les hypothèses peuvent ne pas être observables sur le marché.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par le Groupe afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces instruments financiers de niveaux 2 et 3.

Pour un échantillon d'instruments financiers, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur juste valeur. Nous avons aussi effectué des tests sur les données de base utilisées dans la détermination de la juste valeur.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon d'instruments financiers, recalculé de façon indépendante leur juste valeur.

Nous estimons que les hypothèses principales retenues dans la détermination de la juste valeur de ces instruments financiers sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la détermination de la juste valeur des instruments financiers pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit et de risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés, du rapport distinct sur l'information non-financière et des autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, le rapport distinct sur l'information non-financière et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés et aux autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel sur les comptes consolidés comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations a été reprise dans un rapport distinct. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations et concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non-financière, la Société s'est basée sur le référentiel internationalement reconnu "UN Global Compact". Conformément à l'article 3:80, §1, 5° du Code des sociétés et des associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément à ces référentiels.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

Autres mentions

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 8 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par

Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises

IX COMPTES ANNUELS D'ETHIAS SA

IX.1 Bilan

Actif	2021	2020
B.Actifs incorporels	110.453.754	113.309.350
I. Frais d'établissement	448	10.337
II.Immobilisations incorporelles	110.453.306	113.299.013
1. Goodwill	33.317.125	39.308.695
2. Autres immobilisations incorporelles	57.932.046	66.688.371
3. Acomptes versés	19.204.135	7.301.947
C.Placements	15.983.236.833	15.347.455.382
I. Terrains et constructions	147.945.176	204.542.669
1. Immeubles utilisés par l'entreprise dans le cadre de son activité propre	5.439.251	56.139.658
2. Autres	142.505.925	148.403.011
II. Placements dans des entreprises liées et participations	464.743.040	426.095.785
- Entreprises liées	410.498.678	372.286.261
1. Participations	410.498.678	372.286.261
2. Bons, obligations et créances	0	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	54.244.362	53.809.524
3. Participations	41.092.558	39.397.591
4. Bons, obligations et créances	13.151.804	14.411.933
III. Autres placements financiers	15.366.753.409	14.712.928.293
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	702.810.540	645.417.350
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	13.612.416.270	13.264.262.157
4. Prêts et crédits hypothécaires	231.059.487	360.478.259
5. Autres prêts	798.470.910	441.611.865
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732	1.118.050
7. Autres	4.470	40.612
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	3.795.208	3.888.635
D.Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022	1.491.140.460
Dbis. Parts des réassureurs dans les provisions techniques	225.729.774	157.602.457
I. Provision pour primes non acquises et risques en cours	64.649	477.596
II. Provision d'assurance Vie	2.923.417	1.311.168
III. Provision pour sinistres	222.741.708	155.813.693
E. Créances	445.578.103	426.194.548
I. Créances nées d'opérations d'assurance directe	212.525.979	215.891.989
1. Preneurs d'assurance	113.122.373	102.200.937
2. Intermédiaires d'assurance	17.310.715	28.075.401
3. Autres	82.092.891	85.615.651
II. Créances nées d'opérations de réassurance	113.721.527	124.131.885
III. Autres créances	119.330.597	86.170.674
F. Autres éléments d'actif	371.610.820	501.047.885
I. Actifs corporels	18.634.941	21.254.974
II. Valeurs disponibles	352.975.879	479.792.911
G. Comptes de régularisation	175.583.193	187.516.414
I. Intérêts et loyers acquis non échus	175.583.193	187.516.414
Total de l'actif	19.090.246.499	18.224.266.496

Passif	2021	2020
A.Capitaux propres	1.528.203.983	1.461.309.677
I. Capital souscrit ou fonds équivalent, net du capital non appelé	1.000.000.000	1.000.000.000
1. Capital souscrit	1.000.000.000	1.000.000.000
III. Plus-value de réévaluation	1.660.619	19.731.395
IV. Réserves	78.776.548	67.399.565
1. Réserve légale	64.150.000	54.650.000
3. Réserves immunisées	12.584.073	10.964.784
4. Réserves disponibles	2.042.475	1.784.781
V. Résultat reporté	447.766.816	374.178.717
1. Bénéfice reporté	447.766.816	374.178.717
B.Passifs subordonnés	474.920.678	471.508.397
Bbis Fonds pour dotations futures	18.378.650	18.378.650
C.Provisions techniques	13.826.929.300	13.515.881.834
I. Provisions pour primes non acquises et risques en cours	295.804.097	296.446.682
II. Provision d'assurance 'Vie'	9.556.734.162	9.446.282.976
III. Provision pour sinistres	3.716.785.219	3.502.651.600
IV. Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes	43.587.400	40.132.859
V. Provision pour égalisation et catastrophes	7.999.520	24.622.014
VI. Autres provisions techniques	206.018.902	205.745.703
D.Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022	1.491.140.460
E. Provisions pour autres risques et charges	57.911.114	64.691.130
I.Provisions pour pensions et obligations similaires	0	55.592
II.Provisions pour impôts	3.388.783	3.514.901
III.Autres provisions	54.522.331	61.120.637
F. Dépôts reçus des réassureurs	87.614.523	126.814.641
G. Dettes	1.206.415.351	1.055.651.551
I. Dettes nées d'opérations d'assurance directe	161.123.997	152.084.056
II. Dettes nées d'opérations de réassurance	8.854.046	6.459.894
IV. Dettes envers des établissements de crédit	729.496.657	624.180.419
V. Autres dettes	306.940.651	272.927.182
1. Dettes fiscales, salariales et sociales	78.405.358	60.868.284
a) impôts	41.291.242	21.083.475
b) rémunérations et charges sociales	37.114.116	39.784.809
2. Autres	228.535.293	212.058.898
H. Comptes de régularisation	111.818.878	18.890.156
Total du passif	19.090.246.499	18.224.266.496

IX.2 Compte de résultats

I. Compte technique Non Vie	2021	2020
1.Primes acquises nettes de réassurance	1.365.362.599	1.340.683.654
a) Primes brutes	1.404.327.739	1.382.016.259
Primes cédées aux réassureurs (-)	-39.194.778	-37.834.669
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	642.585	-3.470.447
Variation de la provision pour primes non acquises et risques en cours, part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	-412.947	-27.489
2bis.Produits des placements	129.321.439	122.269.535
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	3.243.350	1.824.458
aa) entreprises liées	390.854	366.562
1° participations	197.156	366.562
2° bons, obligations et créances	193.698	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2.852.496	1.457.896
1° participations	2.709.825	1.002.481
2° bons, obligations et créances	142.671	455.415
b) Produits des autres placements	101.802.404	97.002.857
aa) produits provenant des terrains et constructions	1.341.566	1.396.717
bb) produits provenant d'autres placements	100.460.838	95.606.140
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	1.612.551	12.546.182
d) Plus-values sur réalisations	22.663.134	10.896.038
3.Autres produits techniques nets de réassurance	1.189.171	1.284.499
4.Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.082.915.435	-975.400.744
a) Montants payés nets	946.642.838	930.331.378
aa) montants bruts	990.183.567	948.960.637
bb) part des réassureurs (-)	-43.540.729	-18.629.259
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	136.272.597	45.069.366
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	203.200.612	45.864.155
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	-66.928.015	-794.789
5.Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-273.199	153.159
6.Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance (-)	-3.752.722	-3.325.068
7.Frais d'exploitation nets (-)	-250.089.664	-251.178.969
a) Frais d'acquisition	119.849.869	115.234.159
c) Frais d'administration	134.507.098	139.773.256
d) Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices (-)	-4.267.303	-3.828.446
7bis.Charges des placements (-)	-14.433.840	-22.899.542
a) Charges de gestion des placements	6.658.183	3.407.128
b) Corrections de valeur sur placements	3.656.575	5.995.465
c) Moins-values sur réalisations	4.119.082	13.496.949
8.Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-40.188.310	-38.191.172
9.Variation de la provision pour égalisation et catastrophes, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	16.622.494	-6.062.656
10.Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696

II. Compte technique Vie

	2021	2020
1.Primes nettes de réassurance	1.373.062.558	1.346.259.820
a) Primes brutes	1.374.424.237	1.347.765.477
Primes cédées aux réassureurs (-)	-1.361.679	-1.505.657
2.Produits des placements	360.091.317	340.185.593
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	5.897.328	11.955.527
aa) entreprises liées	4.870.793	10.905.306
1° participations	4.731.202	10.905.306
2° bons, obligations et créances	139.591	0
bb) autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	1.026.535	1.050.221
1° participations	818.333	722.021
2° bons, obligations et créances	208.202	328.200
b) Produits des autres placements	273.429.743	272.568.792
aa) produits provenant des terrains et constructions	10.684.787	11.480.682
bb) produits provenant d'autres placements	262.744.956	261.088.110
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	4.218.230	10.660.415
d) Plus-values sur réalisations	76.546.016	45.000.859
3.Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (produits)	225.818.741	245.849.863
4.Autres produits techniques nets de réassurance	3.223.674	4.109.126
5.Charge des sinistres, nette de réassurance (-)	-1.436.969.444	-1.400.581.881
a) Montants payés nets	1.436.969.444	1.400.581.881
aa) montants bruts	1.437.309.411	1.401.955.004
bb) part des réassureurs (-)	-339.967	-1.373.123
Variation de la provision pour sinistres, nette de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
aa) variation de la provision pour sinistres, brute de réassurance (augmentation +, réduction -)	0	0
bb) variation de la provision pour sinistres, part des réassureurs (augmentation -, réduction +)	0	0
6.Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-235.363.193	-162.024.920
a) Variation de la provision d'assurance 'Vie', nette de réassurance (augmentation -, réduction +)	-94.939.505	-109.778.960
aa) variation de la provision d'assurance 'Vie', brute de réassurance (augmentation -, réduction +)	-96.551.754	-109.263.691
bb) variation de la provision d'assurance 'Vie', part des réassureurs (augmentation +, réduction -)	1.612.249	-515.269
b) Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	-140.423.688	-52.245.960
7.Participation aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance (-)	-3.454.541	13.552.553
8.Frais d'exploitation nets (-)	-39.750.183	-33.780.003
a) Frais d'acquisition	7.994.321	6.606.982
c) Frais d'administration	31.755.862	27.061.130
d) Commissions reçues des réassureurs et participations bénéficiaires (-)	0	111.891
9.Charges des placements (-)	-40.888.805	-60.123.457
a) Charges de gestion des placements	18.041.465	15.022.129
b) Corrections de valeur sur placements	8.078.153	16.810.015
c) Moins-values sur réalisations	14.769.187	28.291.313
10.Corrections de valeur sur placements du poste D. de l'actif (charges) (-)	-93.521.082	-194.139.689
11.Autres charges techniques, nettes de réassurance (-)	-10.290.608	-6.277.033
12bis.Variation du fonds pour dotations futures (augmentation -, réduction +)	0	-12.000.000
13.Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972

III. Compte non technique

	2021	2020
1. Résultat du compte technique Non Vie		
Bénéfice (+)	120.842.533	167.332.696
2. Résultat du compte technique Vie		
Bénéfice (+)	101.958.434	81.029.972
3. Produits des placements	16.997.387	11.577.673
a) Produits des placements dans des entreprises liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation	6.960.588	6.838.830
b) Produits des autres placements	4.624.855	4.570.491
bb) produits provenant d'autres placements	4.624.855	4.570.491
c) Reprises de corrections de valeur sur placements	0	121.572
d) Plus-values sur réalisations	5.411.944	46.780
5. Charges des placements (-)	-26.112.992	-26.344.232
a) Charges de gestion des placements	26.097.425	26.016.530
b) Corrections de valeur sur placements	0	0
c) Moins-values sur réalisations	15.567	327.702
7. Autres produits	18.273.224	11.142.081
8. Autres charges (-)	-22.524.928	-21.873.508
8bis. Résultat courant avant impôts		
Bénéfice (+)	209.433.658	222.864.682
12. Charges exceptionnelles (-)	-2.309.653	0
15. Impôts sur le résultat (-/+)	-17.542.736	-18.300.000
15bis. Impôts différés (-/+)	126.119	76.931
16. Résultat de l'exercice		
Bénéfice (+)	189.707.388	204.641.613
17.a) Prélèvements sur les réserves immunisées	378.357	197.735
b) Transfert aux réserves immunisées (-)	-1.997.645	-1.976.174
18. Résultat de l'exercice à affecter		
Bénéfice (+)	188.088.100	202.863.174
Affectations et prélèvements	2021	2020
A. Bénéfice à affecter	562.266.816	487.378.716
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	188.088.100	202.863.174
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	374.178.716	284.515.542
B. Prélèvement sur les capitaux propres	0	0
2. sur les réserves	0	0
C. Affectations aux capitaux propres (-)	-9.500.000	-10.200.000
2. à la réserve légale	-9.500.000	-10.200.000
D. Résultat à reporter		
1. Bénéfice à reporter (-)	-447.766.816	-374.178.716
F. Bénéfice à distribuer (-)	-105.000.000	-103.000.000
1. Rémunération du capital	105.000.000	103.000.000

IX.3 Annexes

N°1. Etat des actifs incorporels, des immeubles de placement et des titres de placements

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	B. Actifs incorporels	C.I. Terrains et constructions	C.II.1. Participations dans des entreprises liées	C.II.2. Bons, obligations et créances dans des entreprises liées
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	231.833.725	271.251.975	304.157.884	0
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	17.390.204	5.632.470	44.853.735	0
- Cessions et retraits	3.002.223	104.804.218	7.316.423	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	246.221.706	172.080.227	341.695.196	0
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	25.053.340	72.345.152	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	25.053.340	72.345.152	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	118.524.375	91.762.646	4.216.775	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	20.039.905	6.988.618	0	0
- Repris car excédentaires	0	0	675.105	0
- Annulées	2.796.328	49.562.873	0	0
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	135.767.952	49.188.391	3.541.670	0
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	110.453.754	147.945.176	410.498.678	0

Postes de l'actif concernés

Dénominations	Postes de l'actif concernés			
	C.II.3. Participations dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.II.4. Bons, obligations et créances dans des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	C.III.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	C.III.2. Obligations et autres titres à revenu fixe
a) Valeurs d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	56.828.346	14.411.933	659.073.051	13.536.496.626
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions	4.554.456	0	391.373.085	2.842.998.517
- Cessions et retraits	621.320	1.260.129	299.925.093	2.444.235.056
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
- Autres mutations	0	0	0	-7.500.000
Au terme de l'exercice	60.761.482	13.151.804	750.521.043	13.927.760.087
b) Plus-values				
Au terme de l'exercice précédent	0	0	0	0
Mutations de l'exercice :				
- Actées	0	0	0	0
- Annulées	0	0	0	0
- Transfert d'une rubrique à l'autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	0	0	0	0
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	10.748.221	0	11.309.701	272.234.469
Mutations de l'exercice :				
- Actées	37.393	0	4.424.457	48.187.725
- Repris car excédentaires	0	0	1.342.073	358.000
- Annulées	20.968	0	3.227.582	4.720.377
- Transférés d'une rubrique à une autre	0	0	0	0
Au terme de l'exercice	10.764.646	0	11.164.503	315.343.817
d) Montants non appelés				
Au terme de l'exercice précédent	6.682.534	0	2.346.000	0
Mutations de l'exercice :	2.221.743	0	34.200.000	0
Au terme de l'exercice	8.904.277	0	36.546.000	0
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	41.092.558	13.151.804	702.810.540	13.612.416.270

124

RAPPORT ANNUEL CONSOLIDÉ 2021

N°2. Etat des participations et droits sociaux détenus dans d'autres entreprises

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres (+) ou (-)	Résultat net
	Nombres	%	%				
Air Properties SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B179.427	140.411	65	0	31/12/2020	EUR	9.295	1.238
Ankaret Invest SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0438.840.866	2.368.879	100	0	31/12/2020	EUR	17.668	-417
Archeion SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0832.269.896	28.410	100	0	31/12/2020	EUR	2.172	111
Ariane Building SA Place Saint-Jacques, 11/104 B-4000 Liège BE 0862.467.382	8.050	25	0	31/12/2020	EUR	-1.772	-7.177
Ariane Real Estate (ARE) SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0898.866.435	200	100	0	31/12/2020	EUR	8.309	-27
Assurcard NV Fonteinstraat 1A/301 B-3000 Leuven BE 0475.433.127	900	20	0	31/12/2020	EUR	3.078	125
Bedrijvencentrum regio Geraardsbergen Herenveld 2 -9500 Geraardsbergen BE 0456.832.584	32	28	0	31/12/2020	EUR	877	18

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO DE T.V.A. ou du NUMERO NATIONAL	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unité monétaire	Capitaux propres	Résultat net
	Nombres	%	%			(+) ou (-)	(en milliers d'unités monétaires)
Bora SA Rue des Croisiers 24 B-4000 Liège BE 0444.533.281	484	100	0	31/12/2020	EUR	5.766	-56
Centreperts Avenue Franklin Roosevelt 104/1 1330 Rixensart BE 0463.891.315	80	10	0	31/12/2020	EUR	169	14
De Oostendse Haard asbl Nieuwpoortsesteenweg, 205 B-8400 Ostende BE 0405.277.282	1.400	16	0	31/12/2020	EUR	20.431	681
E.D.A. SA Avenue de la Cokerie 3 B-4030 Grivegnée BE 0823.162.982	10	10	0	31/12/2020	EUR	300	14
Epimède SA Lambert Lombard, 3 B-4000 Liège BE 0634.750.380	2.080	20	0	30/06/2021	EUR	10.416	5.878
Ethias Patrimoine SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.377.612	40	100	0	31/12/2020	EUR	21.786	978
Ethias Services SA Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0825.876.113	999	100	0	31/12/2020	EUR	453	66
Ethias Sustainable Investment Fund SA (European Equities High Yield) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	256.136	92	8	31/12/2020	EUR	89.921	-7.620
Ethias Sustainable Investment Fund SA (Global Equities) Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 865.127.063	21.767	100	0	31/12/2020	EUR	21.034	-1.575
Expertisebureau Bellefroid NV Kiewitstraat 175 B-3500 Hasselt BE 0429.884.105	13	10	0	31/12/2020	EUR	704	-17
Foncière du Berlaymont sprl Rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0833.012.640	1.000	100	0	31/12/2020	EUR	189	-41
Green4you SA boulevard du Roi Albert II 7, B-1210 Saint-Josse-ten-Noode BE 0778.652.157	2.600	26	0				
Het Gehucht SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0808.840.636	500	100	0	31/12/2020	EUR	1.398	-13
Idelux Développement Drève de l'Arc-en-ciel,98 B-6700 Arlon BE 0205.797.475	75	15	0	31/12/2020	EUR	78.378	5.278
IMA Benelux square des Conduites d'Eau 11-12, B-4020 Liège BE 0474.851.226	16.500	33	0	31/12/2020	EUR	2.391	-669
Immo Hofveld SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0889.535.233	1.000	100	0	31/12/2020	EUR	1.326	88
Immovivegnis SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.660.394	10.500	100	0	31/12/2020	EUR	35	-26
Impulse Microfinance Investment Fund Sneeuwbeslaan, 20/2 B-2610 Wilrijk BE 0870.792.160	1.200	11	0	31/12/2020	EUR	1.216	-37
Jan Dockx SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0458.920.757	2.500	100	0	31/12/2020	EUR	2.103	-45
Koala SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0873.412.150	400	100	0	31/12/2020	EUR	4.379	22
Lothian Developments IV SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0463.648.518	1.012.873	100	0	31/12/2020	EUR	2.985	244
Maison de l'assurance Square de Meeûs, 29 B-1000 Bruxelles BE 0403.306.501	2.776	11	0	31/12/2020	EUR	2.800	18
Naos SA Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange B 207.559	670.000	67	0	31/12/2020	EUR	11.495	1.107
Network Research Belgium SA P.l. des Hauts-Sarts 2ème avenue, 65 B-4040 Herstal BE 0430.502.430	42.530	68	0	31/12/2020	EUR	98.156	28.806
Officenter Hasselt Hendrik van Veldekesingel 150, B-3500 Hasselt BE.0821.194.476	13	13	0	31/12/2020	EUR	1.058	78
Palais des expositions congrès de charleroi rue de robiano, 74 B-7130 Binche BE 0401.553.571	9.856	23	0	31/12/2020	EUR	-134	-65
Sagitta SA rue des Croisiers 24, B-4000 Liège BE 0812.356.489	240	100	0	31/12/2020	EUR	2.840	25
NEB Foncière SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.838	145	29	0	31/12/2020	EUR	127	-139
NEB Participations SA rue Louvrex, 95 B-4000 Liège BE 0480.029.739	60.503	29	0	31/12/2020	EUR	65.270	6.594
Real Goed Invest SA rue des Croisiers, 24 B 4000 Liège BE 0872.354.157	1.046	100	0	31/12/2020	EUR	2.589	116
Veran Real Estate CY SA rue des Croisiers, 24 B-4000 Liège BE 0894.106.012	100	100	0	31/12/2020	EUR	4.698	-53
Vital Building SA Place Saint-Jacques, 11/105 B-4000 Liège BE 0875.171.810	5.000	50	0	31/12/2020	EUR	4.803	197
Weerts Logistic Parks Holding varnstraat, 2 3793 Teuven BE 0837.446.629	55.519.377	50	0	31/12/2020	EUR	51.858	-53

N°3. Valeur actuelle des placements

Postes de l'actif	Montants
C. Placements	17.993.784.868
I. Terrains et constructions	161.514.439
II. Placements dans des entreprises liées et participations	831.271.326
- Entreprises liées	687.730.961
1. Participations	687.730.961
2. Bons, obligations et créances	0
- Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	143.540.365
3. Participations	129.911.072
4. Bons, obligations et créances	13.629.293
III. Autres placements financiers	16.996.887.421
1. Actions, parts et autres titres à revenu variable	1.029.193.286
2. Obligations et autres titres à revenu fixe	14.901.783.433
4. Prêts et crédits hypothécaires	243.241.549
5. Autres prêts	800.672.951
6. Dépôts auprès des établissements de crédit	21.991.732
7. Autres	4.470
IV. Dépôts auprès des entreprises cédantes	4.111.682

N°3bis. Instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur

Estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments	Valeur comptable nette	Juste valeur
Contrats à terme sur swaps, volume: 100.000.000 €, risque de taux	-94.119.659	-99.050.144
Contrats à terme sur obligations, volume: 621.000.000 €, risque de crédit	0	-288.276

Pour les immobilisations financières figurant aux postes C.II. et C.III. comptabilisées à un montant supérieur à leur juste valeur: la valeur comptable nette et la juste valeur des actifs en question, pris isolément ou regroupés de manière adéquate	Valeur comptable nette	Juste valeur
C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	157.659.216	153.316.387
C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations	5.417.309	4.787.620
C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables	172.167.001	152.072.044
C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe	1.859.170.635	1.807.045.896
C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts	225.358.975	220.173.478

Pour chacune des immobilisations financières mentionnées au point B. ou chacun des actifs visés au point B. pris isolément ou regroupés de manière adéquate, comptabilisés à un montant supérieur à leur juste valeur, il convient également de mentionner ci-après les raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite, et notamment les éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera récupérée

- C.II.1 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.II.3 Placements dans des entreprises liées et participations - participations : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.1 Autres placements financiers - actions, parts et autres titres à revenus variables: cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.2 Autres placements financiers - obligations et autres titres à revenu fixe : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)
- C.III.5 Autres placements financiers - autres prêts : cfr. règles d'évaluations dans l'annexe 20 (point 2)

N°5. Etat du capital

	Montants	Nombre d'actions
A. Capital social		
1. Capital souscrit (poste A.I.1. du passif)		
- Au terme de l'exercice précédent :	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
- Modification au cours de l'exercice :		
- Au terme de l'exercice	1.000.000.000	xxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital		
2.1. Actions, parts et autres titres à revenu variable		
Actions sans désignation de valeur nominale	1.000.000.000	20.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives	xxxxxxxxxxxxxxxx	20.000.000
G. Structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes		
EthiasCo SCRL	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.000.010
Région Flamande	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Région Wallonne	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330
Etat fédéral (SFCI)	xxxxxxxxxxxxxxxx	6.333.330

N°6. Etat des provisions pour autres risques et charges – autres provisions

Ventilation du poste E.III du passif	Montants
Provision plan fin de carrière	31.829.464
Autres provisions pour risques et charges	8.410.400
Provision pour autres litiges	14.282.467

N°7. Etat des provisions techniques et dettes

Postes du passif concernés	Montants
a) Ventilation des dettes (ou partie de dettes) dont la valeur résiduelle est supérieure à 5 ans.	
B. Passifs subordonnés	474.920.678
II. Emprunts non convertibles	474.920.678
Total	474.920.678
b) Dettes (ou partie de dettes) et provisions techniques (ou partie des provisions techniques) garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise.	
D. Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités 'Vie' lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	1.778.054.022
G. Dettes	728.429.952
IV. Dettes envers les établissements de crédit	728.429.952
Total	2.506.483.975
c) Dettes fiscales, salariales et sociales.	
1. Impôts (poste G.V.1.a) du passif	
b) Dettes fiscales non échues	41.291.242
2. Rémunérations et charges sociales (poste G.V.1.b) du passif	
b) Autres dettes salariales et sociales	37.114.116
Total	78.405.358

N°8. Etat relatif aux comptes de régularisation du passif

Ventilation du poste H du passif	Montants
Produits financiers à reporter	1.011.763
Résultat sur autres dérivés à réallouer	94.119.659
Charges financières à imputer (Emprunt Obligataire et REPO)	16.687.456

N°10. Informations concernant les comptes techniques

I. Assurances Non Vie

Affaires directes

Libellé	Total	Total	Affaires directes		
			Accidents et Maladie (Branches 1 et 2)	Automobile Responsabilité Civile (Branche 10)	Automobile Autres branches (Branches 3 et 7)
1) Primes brutes	1.404.327.740	1.405.361.785	500.869.162	266.634.145	193.757.154
2) Primes brutes acquises	1.404.970.324	1.405.741.408	500.450.646	268.600.196	193.977.444
3) Charges des sinistres brutes	1.193.384.179	1.196.123.297	403.896.355	207.031.451	110.930.046
4) Frais d'exploitation bruts	254.356.967	254.200.159	60.360.000	56.226.232	39.055.638
5) Solde de réassurance	75.128.322	79.118.076	4.526.430	8.264.290	15.644.705
6) Commissions (art. 37)		36.918.594	0	0	0

Affaires directes

Libellé	Affaires directes				
	Marine Aviation Transport (Branches 4, 5, 6, 7, 11 et 12)	Incendie et autres dommages aux biens (Branches 8 et 9)	Responsabilité civile générale (Branche 13)	Crédit et Caution (Branches 14 et 15)	Pertes pécuniaires diverses (Branche 16)
1) Primes brutes	281.034	239.850.880	102.344.314	57.549	17.717.941
2) Primes brutes acquises	282.187	234.933.413	104.536.103	57.549	18.779.717
3) Charges des sinistres brutes	-70.806	327.698.575	97.529.967	122	8.682.148
4) Frais d'exploitation bruts	53.644	54.774.230	18.615.826	11.281	3.576.005
5) Solde de réassurance	0	53.615.149	-2.932.498	0	0
6) Commissions (art. 37)	0	0	0	0	0

Affaires directes

Libellé	Affaires directes		
	Protection juridique (Branche 17)	Assistance (Branche 18)	Affaires acceptées
1) Primes brutes	40.977.661	42.871.945	-1.034.045
2) Primes brutes acquises	41.552.522	42.571.631	-771.084
3) Charges des sinistres brutes	23.529.531	16.895.908	-2.739.118
4) Frais d'exploitation bruts	9.813.036	11.714.267	156.808
5) Solde de réassurance	0	0	-3.989.754
6) Commissions (art. 37)	0	0	0

II. Assurances Vie

Libellé	Montants
A. Affaires directes	
1) Primes brutes :	1.374.424.237
a) Primes individuelles	46.488.636
Primes au titre de contrats de groupe	1.327.935.601
b) Primes périodiques	1.072.982.761
Primes uniques	301.441.476
c) Primes de contrats sans participation aux bénéfices	25.286.475
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	1.345.672.443
Primes de contrats lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise	3.465.319
2) Solde de réassurance	590.536
3) Commissions (art. 37)	3.207.056
B. Affaires acceptées	
Primes brutes :	0

III. Assurances Non Vie et Vie, affaires directes

Libellé	Montants
Primes brutes :	
- en Belgique	2.738.766.023
- dans les autres états de la CEE.	41.019.997

N°11. Etat relatif au personnel employé

A. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet des travailleurs inscrits au registre du personnel et liés à l'entreprise par un contrat de travail ou par une convention de premier emploi

	2021	2020
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	1.976	1.923
b) L'effectif moyen du personnel occupé par l'entreprise pendant l'exercice précédent, calculé en équivalents temps plein conformément à l'article 15, §4, du Code des sociétés, et ventilé en fonction des catégories suivantes :	1.774	1.745
- personnel de direction	26	26
- employés	1.748	1.719
c) Le nombre d'heures prestées	2.571.733	2.590.566

B. Les indications suivantes relatives à l'exercice et à l'exercice précédent, au sujet du personnel intérimaire et des personnes mises à disposition de l'entreprise

	2021	2020
a) Leur nombre total à la date de clôture de l'exercice	0	0
b) L'effectif moyen calculé en équivalents temps plein de manière analogue à celle des travailleurs inscrits au registre du personnel	4	1
c) Le nombre d'heures prestées	7.754	1.965

N°12. Etat relatif à l'ensemble des frais d'administration et de gestion, ventilé par nature

Dénominations	Montants
I. Frais de personnel	176.850.260
1. a) Rémunérations	107.911.368
b) Pensions	0
c) Autres avantages sociaux directs	32.547.766
2. Cotisations patronales d'assurance sociales	35.216.977
3. Allocations et primes patronales pour assurances extra-légales	452.115
4. Autres dépenses de personnel	777.626
5. Provisions pour pensions et pour charges salariales et sociales	-55.592
a) Dotation (+)	0
b) Utilisations et reprises (-)	-55.592
II. Biens et services divers	169.551.142
III. Amortissements et réductions de valeur sur actifs incorporels et corporels autres que les placements	24.359.829
IV. Provisions pour autres risques et charges	0
1. Dotation (+)	0
2. Utilisations et reprises (-)	0
V. Autres charges courantes	9.779.218
1. Charges fiscales d'exploitation	1.575.257
a) Précompte immobilier	1.449.781
b) Autres	125.476
2. Contributions aux organismes publics	2.753.494
4. Autres	5.450.467
VI. Frais d'administration récupérés et autres produits courants (-)	-6.846.864
1. Frais d'administration récupérés	6.846.864
b) Autres	6.846.864
Total	373.693.585

N°13. Autres produits, autres charges

	Montants
A. Ventilation des autres produits (poste 7. du compte non technique)	
Reprise de réductions de valeur sur contentieux	18.015.880
Plus-values sur réalisations d'actifs corporels	36.709
Autres	220.635
B. Ventilation des autres charges (poste 8. du compte non technique)	
Amortissements	9.889
Réductions de valeurs sur créances	9.367.775
Moins-value sur réalisations d'actifs	208.260
Moins-values sur réalisations de créances	11.780.325
Action solidarité COVID	0
Commissions et frais financiers	610.110
Autres	548.568

N°14. Résultats exceptionnels

	Montants
A. Ventilation des PRODUITS EXCEPTIONNELS (poste 11. du compte non technique), s'ils sont importants.	
B. Ventilation des CHARGES EXCEPTIONNELLES (poste 12. du compte non technique), si elles sont importantes.	
Plus-value sur réalisations d'actifs	2.309.653

N°15. Impôts sur le résultat

	Montants
A. Détail du poste 15 a) 'Impôts' :	
19.052.437	
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	19.052.437
a) Versements anticipés et précomptes remboursables	4.002.391
b) Autres éléments imputables	208
c. Excédent de versements anticipés et/ou de précomptes remboursables portés à l'actif (-)	0
d. Suppléments d'impôts estimés (portés au poste G.V.1.a.) du passif	15.049.838
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	0
a) Suppléments d'impôts dus ou versés :	0
B. Principales sources de disparités entre le bénéfice, avant impôts, exprimé dans les comptes et le bénéfice taxable estimé	
- Mutation des réserves, provisions et réductions de valeur imposables (hors actions):	-3.076.297
- Produits exonérés et pertes non admises sur actions :	36.771.953
- Dépenses non admises (hors actions):	14.392.851
- Déductions diverses (pertes antérieures, intérêts notionnels, revenus de l'innovation...)	-101.360.402
D. Sources de latences fiscales :	
1.109.720.000	
1. Latences actives	
- Pertes fiscales et RDT cumulés (report)	0
- Provisions techniques taxées:	1.084.800.000
- Réductions de valeur et autres réserves taxées:	24.920.000
2. Latences passives	
0	
Plus-values réalisées (taxation étalée):	0

N°16. Autres taxes et impôts à charge de tiers

	2021	2020
A. Taxes :		
1. Taxes sur les contrats d'assurance à charge de tiers	254.137.135	254.609.364
2. Autres taxes à charge de l'entreprise	983.097	987.961
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :		
1. Prêcompte professionnel	312.149.850	300.262.540
2. Prêcompte mobilier (sur dividendes)	1.669.722	1.381.953

N°17. Droits et engagements hors bilan

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
B. Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises pour compte de tiers :	
C. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements	
a) de l'entreprise :	854.234.312
D. Garanties reçues (autres qu'en espèce) :	
a) titres et valeurs de réassureurs :	70.002.132
b) autres :	636.464.862
G. Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan:	
H. Autres :	2.446.410.144
Engagements d'acquisitions d'immeubles	32.505.770
Engagements de prêts infrastructures	48.351.210
Engagements de prêts financiers	50.815.924
Engagements de prêts collectivités	10.000.000
Engagements de prêts hypo	4.282.943
Engagements de prêts agences	90.000.000
Engagements de participations	10.598.056
Engagements sur fonds obligataires	123.063.639
Engagements sur fonds actions	64.732.888
Engagements sur fonds infrastructures	83.327.107
Engagements d'acquisitions d'autres titres	624.250.000
Engagements de cessions d'immeubles	0
Engagements de cessions d'autres titres	873.617.799
Engagements de projets informatiques	5.097.373
Irs swap - receive leg	110.000.000
Cds - receive	0
Irs swap - pay leg	110.000.000
Cds - pay	0
Caps/floor	0
Swaptions	0
Engagements de prêts immobiliers	27.711.000
Estimation des indemnités complémentaires – inondations	178.056.435

N°18. Relations avec les entreprises liées et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Postes du bilan concernés	Entreprises liées		Entreprises avec lien de participation	
	2021	2020	2021	2020
C. II. Placements dans des entreprises liées et participations	410.498.678	372.286.261	54.244.361	53.809.524
1 + 3 Participations	410.498.678	372.286.261	41.092.557	39.397.591
2 + 4 Bons, obligations et créances	0	0	13.151.804	14.411.933
- autres	0	0	13.151.804	14.411.933
D. II. Placements dans des entreprises liées et participations	4.751.072	3.999.497	0	0
1 + 3 Participations	4.751.072	3.999.497	0	0
E. Créances	55.449	1.373.952	902.784	1.211.740
I. Créances nées d'opérations d'assurances directes	37.757	1.047.183	709.339	1.022.342
III. Autres créances	17.692	326.769	193.445	189.398
B. Passifs subordonnés	3.500.000	3.500.000	0	0
G. Dettes	12.878.563	15.710.339	0	-398
I. Dettes nées d'opérations d'assurances directes	0	0	0	0
V. Autres dettes	12.878.563	15.710.339	0	-398

	Entreprises liées	
	2021	2020
Autres engagements financiers significatifs	8.831.582	33.869.000

N°18bis. Relations avec des entreprises associées

Relations avec les entreprises associées (*)

	2021	2020
1. Montant des immobilisations financières	79.700.890	50.998.342
- Participations	79.700.890	50.998.342
2. Créances sur des entreprises associées	37.500	37.500
- A un an au plus	37.500	37.500
4. Garanties personnelles et réelles	0	0
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	0	0
5. Autres engagements financiers significatifs	188.484.158	89.527.860

(*) Entreprises associées au sens de l'article 12 du Code des sociétés.

N°19. Relations financières avec :

	Montants
A. Garanties constituées ou irrévocablement promises par des tiers pour compte de l'entreprise* :	
1. Créances sur les personnes précitées	0
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats,	
- aux administrateurs et gérants *	431.870

* Pour les administrateurs non exécutifs et hors rémunérations et autres avantages du Comité de direction. (Par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit)

N°19bis. Relations financières avec :

Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié

Montants

1. Emoluments du commissaire :	637.075
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire :	26.120
- . Autres missions d'attestation	26.120
- . Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié :	0
- . Missions de conseils fiscaux	0
- . Autres missions extérieures à la mission révisoriale	0

N°20. Règles d'évaluation :

Les règles d'évaluation telles qu'elles président aux évaluations dans l'inventaire sont énoncées ci-après.

Actif du bilan

Actifs incorporels (rubrique B)

Les actifs incorporels sont capitalisés à leur prix d'achat ou de revient, frais accessoires compris.

Les frais de logiciels et de développement sont capitalisés s'ils sont liés à des projets d'investissement, à savoir des projets de grande envergure qui introduisent ou remplacent un objectif ou modèle d'entreprise important.

Les logiciels et licences informatiques qui ont été achetés ou créés en interne pour usage personnel sont exprimés en coût historique, moins l'amortissement ainsi que toute dépréciation d'actifs. Les logiciels et licences créés en interne sont uniquement reconnus en tant qu'immobilisations incorporelles quand les conditions suivantes sont réunies : critère d'identification pour l'actif, contrôle des ressources, probabilité de profits économiques futurs et capacité à mesurer le coût de manière fiable.

Les logiciels développés par un tiers, ainsi que les frais de développement internes et externes pour des projets d'investissement, sont amortis sur cinq ans conformément à la méthode linéaire à partir du moment où le logiciel ou les développements sont prêts à l'usage, tandis que pour les systèmes « cœur » avec une durée de Vie utile plus longue, la durée est de 10 ans.

Les frais internes et externes de recherche liés à ces projets ainsi que tous les frais liés à des projets ICT autres que des projets d'investissement, sont directement repris dans le compte de résultat. »

Les actifs incorporels autres que les projets d'investissement IT sont amortis selon la méthode linéaire à un taux de 20%, sauf pour les amortissements des frais de développement et du goodwill quand la durée de Vie utile ne peut pas être estimée de manière fiable, qui s'étalent sur une durée maximale de dix ans. La durée d'amortissement du goodwill est justifiée en l'annexe des comptes annuels.

Placements (rubrique C)

Terrains et constructions (sous-rubrique C.I.)

Ils sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements.

Les immeubles acquis avant le 1^{er} janvier 2011 sont amortis selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- immeubles : 2 %
- aménagements : 10 %

Les immeubles acquis depuis le 1^{er} janvier 2011 sont décomposés selon les catégories suivantes :

- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Techniques spéciales
- Parachèvements et finitions

Ces immeubles sont amortis linéairement sur la durée d'utilité attendue de chaque composant, après déduction de leurs valeurs résiduelles, pour autant qu'elles puissent être évaluées de façon fiable.

Placements dans des entreprises liées et participations (sous-rubrique C.II.)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de dépréciation durable. Cette dépréciation sera d'une part justifiée, au cas par cas, en fonction de la situation financière, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation, les actions ou les parts sont détenues et d'autre part actée sur proposition du Comité de direction.

Autres placements financiers (sous-rubriques C.III.)

Actions, parts et autres titres à revenu variable (C.III.1)

Ces placements font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable. L'existence d'une moins-value latente significative au regard de la valeur d'acquisition, déterminée sur base du prix moyen pondéré, sur une période de 12 mois consécutifs précédant la clôture, constitue un critère de dépréciation durable. La moins-value est qualifiée de significative dès lors qu'elle est supérieure à 20 % de la valeur

d'acquisition dans un contexte normal de marché; ce critère peut être soumis à l'appréciation du Comité de direction lorsque les marchés sont plus volatiles.

Des réductions de valeur complémentaires ou à caractère exceptionnel peuvent être actées, sur proposition du Comité de direction. L'impact de celles-ci, pour autant qu'il représente un montant important, est mentionné en l'annexe des comptes annuels.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Obligations et autres titres à revenu fixe (C.III.2)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, lorsque leur rendement actuariel calculé à l'achat en tenant compte de leur valeur de remboursement à l'échéance diffère de leur rendement facial, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement est prise en résultat prorata temporis sur la durée restant à courir des titres comme éléments constitutifs des intérêts produits par ces titres et est portée en majoration ou en réduction de la valeur d'acquisition des titres. La prise en résultats de cette différence est effectuée sur base actualisée, compte tenu du rendement actuariel à l'achat.

Les titres à revenu fixe mentionnés au poste C.III.2 de l'actif font systématiquement l'objet de réductions de valeur afin de refléter, conformément aux principes énoncés à l'article 19, alinéa 1^{er}, tout risque que les contreparties de ces titres et créances n'honorent pas tout ou partie de leurs engagements y afférant, en ce compris, mais pas uniquement, la probabilité que le remboursement de ces titres et créances soit en tout ou partie incertain ou compromis. Lorsque la valeur de marché de ces titres et créances est durablement inférieur à leur valeur comptable nette, cette circonstance est, sauf preuve contraire, présumée constituer une dépréciation durable à prendre en compte pour l'application de la présente disposition.

L'application des règles précitées et la décision de comptabiliser une réduction de valeur ou non fait l'objet d'une analyse lors de chaque clôture des comptes. Les critères que nous prenons en compte dans ladite analyse pour, d'une part, identifier les moins-values durables et, d'autre part, évaluer si la comptabilisation d'une réduction de valeur est nécessaire sont les suivants :

Critères de détermination des moins-values durables

- Le portefeuille d'assurance/ la gestion distincte concernés ;
- La capacité de l'entreprise à détenir ces titres jusqu'à leur maturité ;
- La durée de la moins-value latente observée.

Critères pris en compte pour déterminer si une réduction de valeur doit être comptabilisée

- Une augmentation importante des spreads de crédit pour des émetteurs cotés ;
- Une dégradation significative de notation;
- Une restructuration volontaire ou imposée de la dette ;

- La survenance d'un évènement de crédit selon les règles ISDA;
- Des difficultés financières importantes;
- Un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières;
- Une diminution importante de la valeur du collatéral ou des actifs sous-jacents.

Pour les prêts perpétuels, la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur inférieure de marché est à considérer comme une dépréciation durable, de sorte que ces titres sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché.

En cas de cession de titres, la valeur comptable utilisée pour calculer la plus- ou moins-value réalisée est déterminée sur base du prix moyen pondéré.

Dans le cadre d'une opération d'arbitrage, la plus- ou moins-value réalisée est maintenue au bilan, et prise en résultats de manière étalée sur la durée de l'investissement de emploi.

Prêts et crédits hypothécaires – Autres prêts (C.III.4 & C.III.5)

Ils font l'objet de réductions de valeur selon la même règle que celle appliquée au poste C.III.2 ci-dessus.

Placements relatifs aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » et dont le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D – branche 23)

Ces placements sont portés au bilan à leur valeur actuelle (valeur de marché).

Dépôts auprès des établissements de crédit (sous-rubrique C.III.6)

Créances (rubrique E)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition. Pour les créances d'assurance liées à des primes non-vie, des réductions de valeur sont réalisées après un an (date comptable). De plus, des réductions de valeurs sont enregistrées pour tenir compte des aléas attachés à leur récupération.

Valeurs disponibles (sous-rubrique F.II.)

Ces postes figurent pour leur valeur nominale ou d'acquisition.

Part des réassureurs dans les provisions techniques (rubrique D. bis)

Ce poste reprend l'engagement des réassureurs. Les montants enregistrés sont obtenus conformément aux différents traités de réassurance applicables.

Autres éléments d'actif (rubrique F)

Actifs corporels (sous-rubrique F.I.)

Les actifs corporels sont portés à l'actif à leur valeur d'acquisition ou de revient, en ce compris les frais accessoires.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire aux taux suivants :

- installations, machines, équipements électroniques : 33 1/3 %

- matériel roulant : 25 %
- mobilier et matériel de bureau : 10 %

Le mobilier et le matériel de bureau dont la valeur d'acquisition est inférieure à 250 euros sont amortis la première année.

- matériel médical : 20 %

Passif du bilan

Provisions techniques (rubrique C)

Ces provisions sont calculées avec prudence, dans le respect des dispositions légales et réglementaires fixées par les différents organismes de contrôle.

La provision pour égalisation et catastrophes est évaluée selon la méthode actuarielle.

Provisions techniques relatives aux opérations liées à un fonds d'investissement du groupe d'activités « Vie » lorsque le risque de placement n'est pas supporté par l'entreprise (rubrique D - branche 23)

Ces provisions sont estimées sur base de la valeur actuelle des actifs de la rubrique D.

Provisions pour autres risques et charges (rubrique E)

Les provisions à constituer pour couvrir les risques et charges prévisibles sont déterminées avec prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultat si elles sont devenues sans objet.

Dépôts reçus des réassureurs (rubrique F) et dettes (rubrique G)

Ces postes sont inscrits à leur valeur nominale.

Autres règles particulières

Comptes libellés en devises

Les éléments monétaires sont valorisés en euros au cours au comptant à la date de clôture de l'exercice.

Les éléments non monétaires sont conservés en euros au cours d'acquisition.

Le solde des écarts négatifs résultant de la conversion des éléments monétaires, autres que les provisions techniques, est pris en charge au compte de résultats ; tandis que le solde des écarts positifs est comptabilisé dans les comptes de régularisation comme produit à reporter.

Produits dérivés

Les produits dérivés utilisés à titre spéculatif respectent le principe de prudence, à savoir que les moins-values latentes font l'objet de réductions de valeur ou de constitutions de provisions pour risques financiers, alors que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les opérations à terme sur taux d'intérêt de micro couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM sont évaluées de manière symétrique à l'imputation des charges ou produits des éléments couverts sur la durée de Vie de ces éléments. Par opération à terme de taux d'intérêt de couverture affectée, il faut entendre toute opération à terme qui a pour but ou pour effet de compenser ou de réduire le risque portant sur un actif, un passif, un droit, un engagement hors bilan ou un ensemble d'éléments de caractéristiques homogènes au regard de leur sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

Enfin, les opérations de couverture ou conclues dans le cadre de la gestion ALM doivent être reconnues comme telles et ce, dès la conclusion de l'opération.

N°21. Modifications aux règles d'évaluations :

Néant.

N°22. Déclaration relative aux comptes consolidés :

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal relatif aux comptes consolidés des entreprises d'assurances et de réassurances :
oui/non (*) : Oui

N°23. Informations complémentaires à fournir par l'entreprise sur base du présent arrêté du 17/11/1994

Art 27 bis § 3, dernier alinéa

Montants

2. Obligations et autres titres à revenu fixe	26.813.133
---	------------

Instruments dérivés utilisés

Forward buy swaps	3 transactions d'exercice
Forward bonds couplés à des forward swaps	11 transactions d'acquisition
Cap/floor	
Swap d'inflation	2 transactions d'acquisition
Put sur indice	1 transaction d'acquisition et 8 transactions d'échéance

Résultats comptables	Résultat	Reprise de réductions de valeur	Dotations aux réductions de valeurs	Intérêts courus non échus
Forward bonds couplés à des forward swaps			-2.344.465	
Cap/floor				
Swap d'inflation				-810.339
Put sur indice	-40.612		-183.530	

Goodwill

Le montant de 33 millions d'euros figurant à l'actif du bilan dans la rubrique « II.1 Immobilisations incorporelles – Goodwill » comprend :

- Un goodwill résultant de la fusion avec Whestia en 2017, pour un montant net de 13 millions d'euros (valeur brute de 26 millions d'euros), amorti sur la durée des engagements, soit 10 ans ;
- Un goodwill résultant de l'acquisition du portefeuille Accident du Travail loi de 67 au 31 décembre 2017, pour un montant de 20 millions d'euros (valeur brute de 34 millions d'euros), amorti en 10 ans, sur base de la durée des engagements.

Dotations à la provision clignotant

Le 15 décembre 2021, la Banque Nationale a confirmé, en application de l'article 34quinquies, § 4 de l'Arrêté Royal du 1er juin 2016 modifiant l'arrêté royal du 17 novembre 1994 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance et de réassurance qu'elle accordait à Ethias SA la dispense de l'obligation de doter les provisions complémentaires pour l'année comptable 2021 étant donné que les conditions exigées en matière de solvabilité étaient respectées.

Crise du COVID-19

En 2021, Ethias a poursuivi la stratégie en 4 phases qui a été adoptée dès le début de la crise sanitaire, à savoir la protection de ses collaborateurs, de ses clients, de la société et de l'entreprise.

Ethias a continué à proposer des initiatives en faveur de ses clients B2C et B2B. Outre la reconduction des extensions de garanties et l'octroi de délais de paiement, Ethias a ainsi notamment assuré gratuitement en RC et en AC tous les centres de vaccination et a proposé des services de support psychologique à ses assurés étudiants, indépendants et petites entreprises.

En matière de protection de la société, Ethias s'est engagée

dans les projets liés à la relance économique tant au niveau du fédéral que des régions et a pu concrétiser sa participation au moyen des initiatives suivantes :

- l'octroi d'un prêt à la SRIW ;
- la participation en tant qu'expert à des sessions liées à l'organisation du financement de projets au niveau fédéral ;
- la participation à l'augmentation de capital de Finance&Invest.Brussels ;
- la participation à un placement privé pour la région germanophone ;
- un investissement de 80 millions d'euros en faveur des 4 fonds publics constitués par la région wallonne, la région flamande, le fédéral et la région de Bruxelles-Capitale. Notons qu'Ethias est le contributeur privé le plus important à ces fonds de relance.

Inondations

Face à la catastrophe qui a ébranlé de nombreuses régions en juillet 2021, Ethias a eu à cœur de répondre au mieux aux besoins de ses assurés en situation de détresse. Ethias a ainsi :

- Directement libéré une avance de 1.500 euros dès l'ouverture d'un dossier sinistre ;
- Mis sur pied des « centres mobiles de crise » chargés de sillonner les villes les plus sinistrées afin d'aller directement à la rencontre des sinistrés pour procéder aux premières formalités administratives ;
- Offert de nombreux repas dans plusieurs villes sinistrées ainsi qu'une aide financière à la Croix-Rouge ;
- Renforcé ses équipes en gestion de sinistres pour accélérer le délai de traitement des dossiers et indemniser le plus rapidement possible les assurés. Ainsi, en date du 19 janvier 2022, près de 90% des expertises en BzC ont été clôturées.

Vu l'ampleur des dégâts, les assureurs et les régions se sont réunis et ont signé un protocole d'intervention afin de se répartir la charge. Ce protocole prévoit qu'une fois que les paiements de sinistres effectués dépassent la double limite d'intervention de l'assureur, un compte d'actif financier de « prêt » est constitué par Région. Celui-ci contient les paiements de sinistres attribuables aux gouvernements, c'est-à-dire les montants de sinistres payés au-delà de la double limite d'intervention de l'assureur sans contrepartie en comptabilisation technique. Le total des prêts au 31 décembre 2021 s'élève à 108 millions d'euros. Une estimations des montants à charge des gouvernements que l'assureur devra payer après le 31 décembre 2021 est enregistrée en hors bilan pour un montant de 178 millions d'euros.

IX.4 Bilan social

Numéro de la commission paritaire dont dépend l'entreprise : 306

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

2021 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	1.492	805	687
Temps partiel	440	149	292
Total en équivalents temps plein (ETP)	1.774	890	884
Nombre d'heures effectivement prestées			
Temps plein	2.153.566	1.182.980	970.586
Temps partiel	418.167	136.360	281.807
Total	2.571.733	1.319.340	1.252.393
Frais de personnel			
Temps plein	148.094.168	81.349.946	66.744.223
Temps partiel	28.756.092	9.377.062	19.379.030
Total	176.850.260	90.727.008	86.123.252
Montant des avantages accordés en sus du salaire	207.079	106.235	100.844

2020 (Au cours de l'exercice)	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs	1.745	891	854
Nombre d'heures effectivement prestées	2.590.566	1.358.686	1.231.879
Frais de personnel	186.085.530	97.597.162	88.488.368
Montant des avantages accordés en sus du salaire	251.505	131.908	119.597

2021 (A la date de clôture de l'exercice)	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs	1.553	423	1.824
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	1.467	421	1.737
Contrat à durée déterminée	76	2	78
Contrat de remplacement	10		10
Par sexe et niveau d'études			
Hommes	838	141	920
de niveau secondaire	106	69	145
de niveau supérieur non universitaire	431	49	461
de niveau universitaire	301	23	314
Femmes	715	282	905
de niveau secondaire	84	82	131
de niveau supérieur non universitaire	353	134	452
de niveau universitaire	278	66	323
Par catégorie professionnelle	-	-	-
Personnel de direction	25	1	26
Employés	1.528	422	1.799

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

2021 (Au cours de l'exercice)

Personnel intérimaire

Nombre moyen de personnes occupées	4
Nombres d'heures effectivement prestées	7.754
Frais pour l'entreprise	230.040

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	165	8	171
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	93	6	97
Contrat à durée déterminée	62	2	64
Contrat de remplacement	10	0	10

Sorties	Temps plein	Temps partiel	Total (ETP)
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	95	25	108
Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	71	24	84
Contrat à durée déterminée	20	1	21
Contrat de remplacement	4	0	4
Par motif de fin de contrat			
Pension	3	19	12
Chômage avec complément d'entreprise	0	0	0
Licenciement	5	2	7
Autre motif	87	4	90

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

2021

Hommes

Femmes

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	519	587
Nombres d'heures de formation suivies	6.224	6.572
Coût net pour l'entreprise	810.589	883.934
dont coût brut directement lié aux formations	817.999	892.316
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0	0
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	7.411	8.381
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	874	927
Nombres d'heures de formation suivies	6.933	7.212
Coût net pour l'entreprise	487.321	506.896

IX.5 Rémunérations des administrateurs

Nom de l'administrateur (non exécutif et exécutif)	Fonction dans Ethias sa	Rémunération Ethias sa (jetons)	Rémunération Ethias sa (fixe)	Nbre de réunions Ethias sa (CA - Comité d'audit et risques - Comité de nomination et rémunération)
Myriam Van Varenbergh	Présidente	20.000,00	27.500,00	21
Jacques Braggaar	Administrateur non exécutif	25.650,84	9.500,00	21
Marc Descheemaeker	Administrateur non exécutif	26.000,00	12.500,00	28
Kathleen Desmedt	Administratrice non exécutive	17.578,84	7.500,00	14
Philippe Donnay	Administrateur non exécutif	20.000,00	10.122,28	22
Olivier Henin	Administrateur non exécutif	25.045,37	9.500,00	20
Ingrid Loos	Administratrice non exécutive	33.892,52	12.500,00	28
Claude Melen	Administratrice non exécutive	3.000,00	1.256,80	3
Marc Meurant	Administrateur non exécutif	32.806,52	12.500,00	29
Philip Neyt	Administrateur non exécutif	12.000,00	7.500,00	13
Anne-Marie Seeuws	Administratrice non exécutive	26.016,68	9.500,00	21
Karl Van Borm(*)	Administrateur non exécutif	13.000,00	7.500,00	14
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	27.000,00	22.500,00	29
Philippe Lallemand (**)	CEO	0,00	0,00	33
Wilfried Neven (**)	CXO	0,00	0,00	25
Benoît Verwilghen (**)	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	0,00	0,00	25
Cécile Flandre (**)	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	0,00	0,00	24
Nicolas Dumazy (**)	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Luc Kranzen (**)	CCDO	0,00	0,00	25
Joris Laenen (**)	CILO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Izabella Molnar (**)	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	0,00	0,00	1
Maryline Serafin (**)	CFO (Depuis le 1/12/2021)	0,00	0,00	2
Benoit-Laurent Yerna (**)	CRO	0,00	0,00	28

(*) versé à la Ville d'Anvers

(**) par application de l'article 11 des statuts, le mandat des administrateurs exécutifs est exercé à titre gratuit

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
		NRB (***) (Jetons)	NRB (***) (Fixe)	
Philippe Lallemand	Président	5.500,00	12.500,00	11
Maryline Serafin	Administratrice non exécutive	500,00	0,00	1
Cécile Flandre	Administratrice non exécutive	2.000,00	5.000,00	4

(***) versé à Ethias SA

Nom de l'administrateur	Fonction	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Rémunération société faisant partie du périmètre de consolidation	Nbre de réunions NRB (Conseil d'administration, Comité de nomination et rémunération, Comité d'audit)
		NRB (Jetons)	NRB (Fixe)	
Bruno van Lierde	Administrateur non exécutif	4.500,00	6.250,00	9
Myriam Van Varenbergh	Administratrice non exécutive	2.500,00	5.000,00	5

Nom du membre du comité de direction	Fonction	Rémunération brute (*)	Rémunération variable brute (*)
Philippe Lallemand	CEO	437.898,32	86.764,00
Benoît Verwilghen	Vice-CEO/COO Life (Jusqu'au 30/11/2021)	335.219,06	60.735,00
Joris Laenen	CILO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Cécile Flandre	CFO (Jusqu'au 25/11/2021)	265.654,81	485.046,23
Maryline Serafin	CFO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00
Luc Kranzen	CCDO	293.292,32	57.842,00
Wilfried Neven	CXO	299.317,57	49.744,00
Benoit-Laurent Yerna	CRO	293.292,32	57.842,00
Izabella Molnar	CDTO (Depuis le 15/12/2021)	13.936,14	0,00
Nicolas Dumazy	CSDO (Depuis le 1/12/2021)	24.463,94	0,00

(*) ne comprend pas les autres avantages

IX.6 Rapport du Commissaire sur les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE ETHIAS SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Ethias SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 20 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit et de risques et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant quatorze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 19.090.246.499 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 188.088.100.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Suffisance des provisions techniques

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les provisions techniques s'élèvent à EUR 13.827 millions et représentent 72% du total bilantaire.

Le test de suffisance de ces provisions est complexe et repose sur un degré de jugement important. Les hypothèses retenues peuvent être influencées par les conditions économiques, les actions de gestion futures ainsi que par la législation et la réglementation applicables à la Société.

Etant donné la matérialité de ces provisions techniques dans les comptes annuels ainsi que le risque d'insuffisance, nous considérons la suffisance des provisions techniques comme un point clé de notre audit.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons revu la conception et testé l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir la suffisance des provisions techniques. Nous avons également accordé une attention particulière aux contrôles implémentés par la Société afin de s'assurer de la qualité des données utilisées dans le cadre du test de suffisance des provisions techniques.

Nous avons aussi évalué la pertinence du test de suffisance des provisions techniques, par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celui-ci par rapport aux résultats techniques constatés au cours de l'exercice écoulé.

Enfin, nous avons effectué un test indépendant sur la suffisance des provisions techniques et comparé celui-ci avec les montants déterminés par la Société.

A noter que nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec les actuaires et la fonction actuarielle de la Société.

Sur la base de notre audit, nous estimons que les hypothèses retenues pour déterminer la suffisance des provisions techniques sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la suffisance des provisions techniques.

Valorisation des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible

Description du point clé de l'audit

La Société détient des placements pour lesquels il n'existe pas de prix coté sur un marché actif. En effet, la valeur de marché d'un certain nombre de ces placements est déterminée à l'aide de techniques de valorisation qui sont basées, ou non, sur des données de marché observables.

Au 31 décembre 2021, la Société détient des actifs valorisés par une contrepartie non indépendante (principalement des obligations et autres titres à revenu fixe) pour un montant de EUR 874 millions et de façon interne (principalement des obligations « corporate ») pour un montant de EUR 180 millions.

La valorisation de ces placements est un point clé de notre audit en raison de l'importance des estimations qui sont réalisées et de l'impact que la valorisation retenue peut avoir sur l'annexe 3 des comptes annuels et la détermination des réductions de valeur qui sont comptabilisées.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons revu la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés mis en place par la Société afin de garantir l'exactitude de la valorisation de ces placements.

Pour un échantillon de placements, nous avons également revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur valeur de marché. Nous avons aussi effectué des tests sur les données de base utilisées dans la détermination de la valeur de marché.

Enfin, nous avons impliqué des experts en valorisation d'instruments financiers qui ont, pour un échantillon de placements, recalculé de façon indépendante leur valeur de marché.

Nous estimons que les hypothèses principales retenues dans la détermination de la valeur de marché de ces placements sont raisonnables. Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exception quant à la détermination de la valeur de marché des placements pour lesquels un prix coté sur un marché actif n'est pas disponible.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux entreprises d'assurance en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit et risques notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit et de risques une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit et de risques, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du rapport distinct sur l'information non-financière et des autres informations contenues dans le rapport annuel et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, le rapport distinct sur l'information non-financière, les autres informations contenues dans le rapport annuel et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

L'information non-financière requise par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations a été reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion. Ce rapport sur les informations non-financières contient les informations requises par l'article 3:6, §4 du Code des sociétés et associations et concorde avec les comptes annuels pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non-financière la Société s'est basée sur le référentiel internationalement reconnu "UN Global Compact". Conformément à l'article 3:75, §1, 6° du Code des sociétés et associations, nous ne nous prononçons toutefois pas sur la question de savoir si cette information non-financière est établie conformément à ces référentiels.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux entreprises d'assurance en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit et de risques visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises par les conseils d'administration des 28 janvier 2021, 24 février 2021, 25 novembre 2021 et 22 décembre 2021 telles que décrites dans la section 10.4 du rapport de gestion et nous n'avons rien à vous signaler.

Diegem, le 8 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'entreprises SRL
Représentée par

Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises

IX.7 Annexe : Déclaration relative à l'information non financière



RAPPORT NON FINANCIER 2021

ethias

“ Ensemble,
osons être humain „

The logo for ethias, featuring the word "ethias" in a lowercase, sans-serif font. The letter "h" is stylized with a red, flame-like shape above it.

SIÈGE NATIONAL
Rue des Croisiers 24
4000 LIÈGE
+ 32 (0)4 220 31 11

SIÈGE POUR LA FLANDRE
Prins-Bisschopssingel 73
3500 HASSELT
+ 32 (0)11 28 21 11

SIÈGE POUR LA RÉGION
DE LANGUE ALLEMANDE
Klötzerbahn 24-26
4700 EUPEN
+ 32 (0)87 59 10 00

ethias.be

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	3	PEOPLE	16
BILAN ET VISION DES PRÉSIDENTS	4	Pour nos Collaborateurs	17
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	6	Pour nos Clients	25
PRÉSENTATION D'ETHIAS	7	Ethias dans la Société belge	26
Notre Brand Purpose	7	PROFITABILITY	31
Fiers de nos valeurs	8	Assureur direct	31
Notre mission	9	Une gamme de produits de plus en plus durable	33
Notre vision	9	Innover dans une optique de progrès	36
La force d'un groupe	10	Nouvelle gouvernance d'investissement durable	39
Innovation Hub	11	Ethias en tant qu'actionnaire actif	41
LA DURABILITÉ CHEZ ETHIAS	12	La durabilité au cœur de nos investissements	42
Une expertise avérée	12	PLANET	46
Bilan 2021	13	Notre approche environnementale	47
Stratégie Sustainability	14	Change Over : en route vers la neutralité carbone !	51
Nos politiques, Chartes et codes	15	AMBITIONS 2022	52
		ADHÉSION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES	53

Bilan et vision des Présidents

L'évolution de la pandémie de Covid-19, l'amplification des catastrophes naturelles et des attaques cyber, les guerres aux portes de l'Europe... Ces risques nous impactent toutes et tous dans notre quotidien et occasionnent d'innombrables impacts économiques et humains.

Ils nous amènent à faire appel à notre capacité de résilience et d'engagement pour construire de nouveaux repères dans un monde en pleine transition sociétale.

Avancer dans ce nouveau monde de manière juste et durable nécessite des moyens, mais avant tout une approche profondément humaine. Depuis plus de 100 ans, Ethias s'engage aux côtés de la société belge. Elle poursuivra dans cette voie en apportant des solutions cohérentes, innovantes et durables pour l'ensemble de ses parties prenantes : ses collaborateurs, ses assurés particuliers et collectivités, ses actionnaires et la société belge.

En 2021, Ethias a eu à cœur d'apporter des aides utiles et concrètes. Au-delà d'avoir été le plus gros contributeur pour aider les autorités à relancer l'économie tant au niveau fédéral que dans les trois régions après la période Covid, Ethias est aussi intervenue sur le terrain.

C'est ainsi que dans le cadre de la **pandémie**, des bornes de gel hydroalcoolique ont été distribuées, des PC ont été mis à disposition des enfants qui en avaient besoin, des aides psychologiques ont été offertes, les centres de vaccination ont été assurés gratuitement...





PANDÉMIE

Trophée 2021

Lors des terribles **inondations de juillet**, des centres mobiles de crise ont parcouru les zones touchées pour aider la population à déclarer les sinistres, reconforter et répondre aux questions des clients mais aussi des non-clients. Des repas ont été fournis, des machines à laver mobiles étaient à disposition, des solutions ont été trouvées pour récupérer rapidement du matériel électroménager...

Le Trophée Decavi qu’Ethias a remporté en octobre 2021 pour ses initiatives liées à la pandémie et son engagement sociétal constitue une nouvelle illustration de l’engagement de 2 000 collaborateurs guidés par une énergie, une solidarité et une bienveillance infaillibles. Ces circonstances exceptionnelles n’ont pas freiné notre dynamique d’innovation : de nouveaux produits et services dans les domaines de la santé, de la mobilité et de la protection des biens ont ainsi vu le jour grâce à notre **stratégie groupe solide** et aux 5 000 talents présents dans l’ensemble du groupe. Aujourd’hui, nos experts travaillent au développement de nouvelles solutions face aux risques émergents, qu’il s’agisse des risques sanitaires, psycho-sociaux, climatiques ou encore la menace cyber à titre d’exemples.

En intégrant la **durabilité** dans tous les aspects de notre métier, nous renforçons notre capacité d’être un acteur solide et responsable au service de la société, créateur d’emplois et de solutions pour le nouveau monde à venir. Nous croyons à la force du collectif et à l’engagement de nos talents. Ensemble, osons être cette force porteuse de changement. **ENSEMBLE, OSONS ÊTRE HUMAIN.**

Notre plan d’action de responsabilité sociétale est à nouveau inspiré des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Vous découvrirez, au fil des pages de ce 5^e rapport non financier, les nombreuses actions durables et les ambitions d’Ethias autour des 3 axes : **People, Profitability & Planet.**

Nous vous souhaitons une agréable lecture et restons – avec l’ensemble des collaborateurs – à votre écoute.

Philippe LALLEMAND

PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Myriam VAN VARENBERGH

PRÉSIDENTE DU
CONSEIL D’ADMINISTRATION

Objectifs de développement durable

(Sustainable Development Goals ou SDG)

Les objectifs de développement durable sont un appel universel à l'action pour éliminer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, tout en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Au nombre de 17, les objectifs de développement durable ont été adoptés en 2015 par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui définit un plan sur 15 ans visant à réaliser ces objectifs.



- Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



- Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



- Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



- Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



- Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



- Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



- Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



- Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



- Établir des modes de consommation et de production durables



- Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



- Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



- Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Présentation d’Ethias

Notre Brand Purpose

Notre **Brand Purpose** définit la raison d’être de l’entreprise : ses principes moraux au-delà de la recherche du profit. Dans ce nouveau monde, nous mettons l’humain au cœur de toutes nos actions pour qu’elles soient toujours davantage source de progrès durable, d’équité et de sérénité pour tous.



Voici le monde d’aujourd’hui.

Crises sanitaires, fractures digitales, inégalités sociales, urgence des enjeux climatiques... autant de nouvelles menaces qui, jour après jour, mettent à l’épreuve la solidarité pourtant si vitale pour faire face et construire une société d’avenir responsable et durable.

Les valeurs humaines et éthiques sont par ailleurs trop souvent méprisées alors qu’elles sont notre seul et unique moyen d’exister. Voilà pourquoi, chez Ethias, nous plaçons l’humain et sa collectivité au centre de tout.

Nous mettons au centre de nos actions, de nos préoccupations, de nos ressources et de nos objectifs, au centre de notre nom, le « h » d’Ethias qui symbolise les valeurs humaines qui donnent un sens, depuis toujours, à l’incroyable résilience de notre société. Chez Ethias, nous veillons en effet à ce que nos employés et partenaires puissent donner le meilleur d’eux-mêmes tout en s’épanouissant. Nous sommes agiles, flexibles. Nous travaillons à simplifier et positiver la vie de chacun, à faire naître des sourires et faire fuir les menaces. Parce que chez Ethias, la technologie sert à rapprocher, pas à séparer. Elle facilite les échanges, elle ne les remplace pas. Nous sommes avec vous, nous parlons la même langue, nous vivons les mêmes choses. Notre métier ? Assureur direct, en contact direct avec la vie, pour vous apporter directement des solutions. Nous sommes là pour vous protéger et vous encourager à vous consacrer à ce que vous êtes, à ce que vous voulez devenir, accomplir. Peu importe que vous soyez une personne seule, un couple, une famille, une association, une entreprise ou une collectivité. Et pour y arriver, nous osons la bienveillance, la compréhension de l’autre, l’empathie ; tant de valeurs profondément humaines que nous rassemblons en une détermination inébranlable : le bien-être de tous.

C’est pourquoi notre devise sera toujours :

**« Ensemble,
osons être humain »**



Fiers de nos valeurs

Nos valeurs sont le fondement de notre identité, de notre culture et de notre personnalité. En un mot, elles constituent l'ADN d'Ethias et ont été définies en 2018 avec l'ensemble du personnel d'Ethias.

#Humain

L'humain qui est au cœur de toutes nos relations, que nous respectons et que nous traitons avec empathie. Nous sommes un véritable partenaire de chacun de nos interlocuteurs. Chez nous, la proximité et la solidarité ne sont pas des vains mots.

#Empathie #Respect #Proche
#Équipe #Solidarité

#Engagement

Tous les jours depuis presque 100 ans, nous nous engageons, avec efficacité, envers nos clients, nos collègues et la société. Nous sommes fiables, dignes de confiance et volontaires. L'engagement porte aussi sur l'éthique, qui reste à la base de toutes nos actions, et sur notre responsabilité sociétale.

#Confiance #Fiable #Efficience
#EngagementSociétal #éthique
#Responsable #100ans #Volontaire

#SatisfactionClient

C'est le moteur de notre activité et de toutes nos actions. Du fait de nos origines mutuellistes, nous avons une culture du contact avec le client et de qualité de service exemplaire. Notre accessibilité, notre efficacité, notre flexibilité ne sont plus à démontrer et participent clairement à cette satisfaction du client.

#Accessible #Partenaire #Flexibilité
#Adaptabilité #Efficacité
#Simplicité #Agile



#Enthousiasme

Parce que, quoi qu'il arrive, un cœur bat au sein d'Ethias. Quotidiennement, nous faisons preuve d'énergie, de vitalité, d'optimisme et de dynamisme. Cet enthousiasme nous amène à être créatifs et à entreprendre des projets innovants.

#Innovation #Vitalité
#Créativité #énergie
#Dynamisme #Optimisme

Notre mission

Simplifier l'assurance pour vous apporter sécurité, tranquillité et liberté d'entreprendre avec des services et des produits innovants. Partenaire de votre quotidien, nous mettons notre expertise et notre énergie à votre service.

Notre mission se décline chaque jour dans les actions de l'ensemble des collaborateurs d'Ethias, pour construire ensemble le monde que nous voulons voir advenir demain en ligne avec notre vision.

Notre vision

Notre vision pour l'avenir est construite autour de 3 axes qui représentent notre force :

- **Direct** : nous sommes un assureur du direct, qui crée et renforce les liens
- **Digital** : au centre de notre stratégie, mais au service de l'humain uniquement
- **Secteur public** : nous sommes fiers d'être l'assureur n°1 du secteur public et de pouvoir nous mettre de ce fait au service de l'ensemble des citoyens



La force d'un groupe

Forte du succès de son modèle unique, Ethias a franchi une nouvelle étape en capitalisant davantage sur les forces et spécificités de ses filiales afin de positionner Ethias comme un groupe générateur de valeurs pour l'ensemble de ses parties prenantes.



Ethias :
100 ans d'expertise dans l'accompagnement des clients pour leurs besoins de protection des personnes et des biens



NRB :
fournisseur de solutions et de services ICT à vocation européenne



Flora :
l'assurance 100 % digitale



Ethias Services :
développement de services innovants dans les domaines de la prévention, la gestion des risques et des pensions



IMA Benelux :
développement et prestations en matière d'assistance en Auto, Habitation ou Santé



Ethias Pension Fund :
fonds de pension multi-employeurs unique en Belgique qui propose les meilleures solutions de financement des pensions

D'une stratégie d'assureur vers une stratégie de services intégrés et durables au bénéfice des clients et de la population

L'intégration plus poussée des entités du groupe permet de s'appuyer sur les synergies, l'expertise et les talents de plus de 5 000 collaborateurs, pour accélérer la mise en œuvre de divers écosystèmes tels que la santé, le vieillissement, la mobilité ou encore les services publics. Ceci permet à Ethias de déployer une offre de services qui va au-delà de la proposition de contrats d'assurance en mettant également l'accent sur les aspects de durabilité.

Cette stratégie, qui va au-delà de l'assurance, repose sur 5 piliers :



Offrir des **services** élargis



Développer le **digital** et des **innovations** technologiques au service de l'humain



Construire des **écosystèmes**



Développer des **synergies** et mettre les compétences en commun



Concrétiser des **partenariats** et repenser l'approche commerciale

Les données consolidées au fil des pages de ce rapport sont indiquées par ce pictogramme :



Plus de 5 000 collaborateurs engagés pour une société plus durable

Dans le prolongement de la stratégie de groupe adoptée en 2020, ce rapport non financier intègre les activités des filiales, en ce compris NRB SA, mais à l'exclusion des filiales du groupe NRB et d'IMA Benelux.

Innovation Hub

Face aux défis qui se profilent, les solutions se doivent d'être innovantes. Toute société qui veut s'inscrire dans la durée devra y répondre de manière créative et durable en anticipant les attentes des clients.



En 2020, Ethias a mis en place un **Innovation Hub** pour booster la création de nouveaux services qui gravitent, de près ou de loin, autour de l'assurance. Il s'agit d'une entité **ouverte, flexible et participative**. Son équipe est composée de profils différents et pluridisciplinaires qui travaillent avec des contributeurs internes et externes. L'Innovation Hub constitue un réel espace de **co-création, d'expérimentation, d'accélération** et de **concrétisation de projets**. Cette structure est également un **laboratoire de veille et d'analyse**, à l'affût de développements innovants pour identifier les projets les plus porteurs au service de nos clients.

Pour piloter l'innovation à l'échelle d'Ethias Group en mode intrapreneurial et agile, un Innovation Board transversal a été mis en place. La complémentarité des 5 000 collaborateurs du Groupe donne un réel coup d'accélérateur à l'innovation, au bénéfice de nos clients et de la société en général.



Des valeurs au service de l'innovation

Nos innovations reflètent notre engagement pour une société plus **humaine** et plus **durable**. L'accent est mis sur 3 écosystèmes, qui regroupent les principaux enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain :



Santé



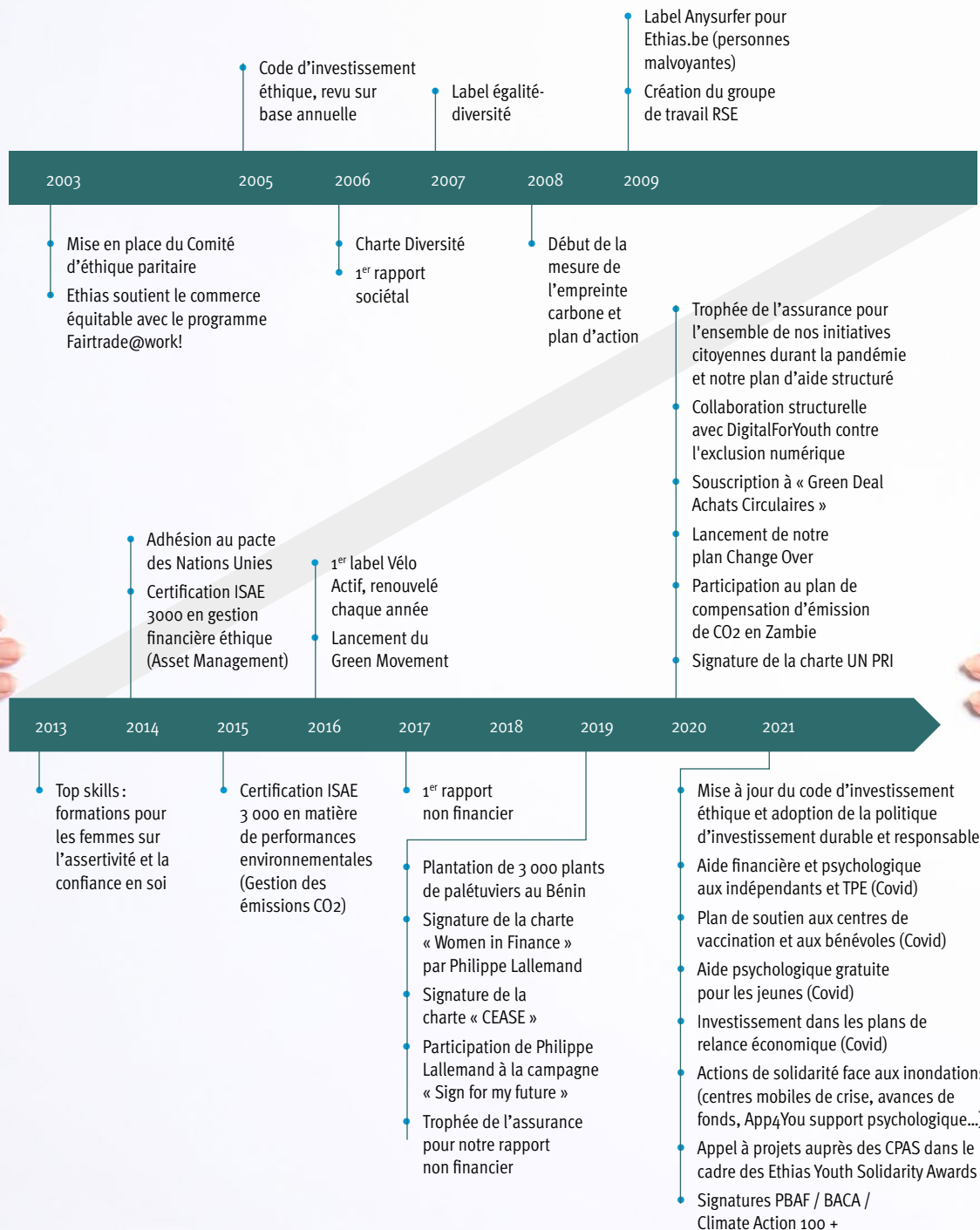
Mobilité



Habitation

» Retrouvez nos services innovants en page 37

La durabilité chez Ethias : Une expertise avérée



Bilan 2021

Nouvelle Gouvernance

Engagement d'une Head of Sustainability et mise en place d'une organisation transversale renforcée

Diversité

4 axes : genre / âge / handicap / origine

17 objectifs de développement durable de l'ONU



Approche ancrée dans les préoccupations mondiales

Actions post inondations



2 000 collaborateurs aux côtés de la population sinistrée et des bénévoles

85% des dossiers ouverts dès la première semaine
84% des dossiers B2C clôturés au 31 décembre 2021

Ethias Youth Solidarity Awards

450 000 euros pour encourager les CPAS à lutter contre la précarité chez les jeunes

Climat



Vers la neutralité carbone



Empreinte directe:

3 839

tonnes de CO2, dont 90% proviennent de la flotte de véhicules

6,2%

de réduction des émissions de carbone

1

éolienne pour les besoins énergétiques en IT

Pacte mondial des Nations Unies

Adhésion, responsabilité et engagements

Mesures d'aide et de protection face au Covid-19

Collaborateurs / Clients / Population belge / Entreprises

80M€ en soutien aux différents plans de relance post-Covid



Finances



Investisseur durable et responsable

Au-delà de l'assurance

Une stratégie à l'échelle d'Ethias Group pour davantage de services intégrés au bénéfice des clients



Stratégie Sustainability d'Ethias :

Nouvelle stratégie, nouvelle gouvernance

Intégrer la durabilité dans la stratégie d'entreprise, c'est avant tout adopter une vision à 360 degrés et accepter de prendre en compte, dans nos réflexions et nos décisions, des considérations envers les parties prenantes : clients, employés, actionnaires, fournisseurs et la société.

La nouvelle stratégie Sustainability d'Ethias repose sur une gouvernance renforcée, construite avec une équipe de collaborateurs passionnés, qui a pour mission première d'intégrer des critères de durabilité dans tous les domaines d'activité de l'entreprise.

En matière de durabilité, Ethias est loin de partir d'une page blanche : la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (ou RSE) a toujours fait partie de son ADN ! Un Comité d'éthique paritaire a été mis en place à cette fin dès 2003. Au fil des ans, de nombreuses initiatives et actions ont été menées avec succès, qui ont fait d'Ethias une entreprise reconnue et appréciée pour son engagement sociétal.

En 2021, Ethias a décidé de passer à la vitesse supérieure et a renforcé son organisation en matière de durabilité, avec la création d'une nouvelle fonction de Head of Sustainability et la mise en place d'une nouvelle équipe dédiée entièrement à ce sujet. Sa mission principale consiste à définir les lignes directrices de la stratégie Sustainability et de piloter l'intégration des objectifs de durabilité dans l'entreprise.

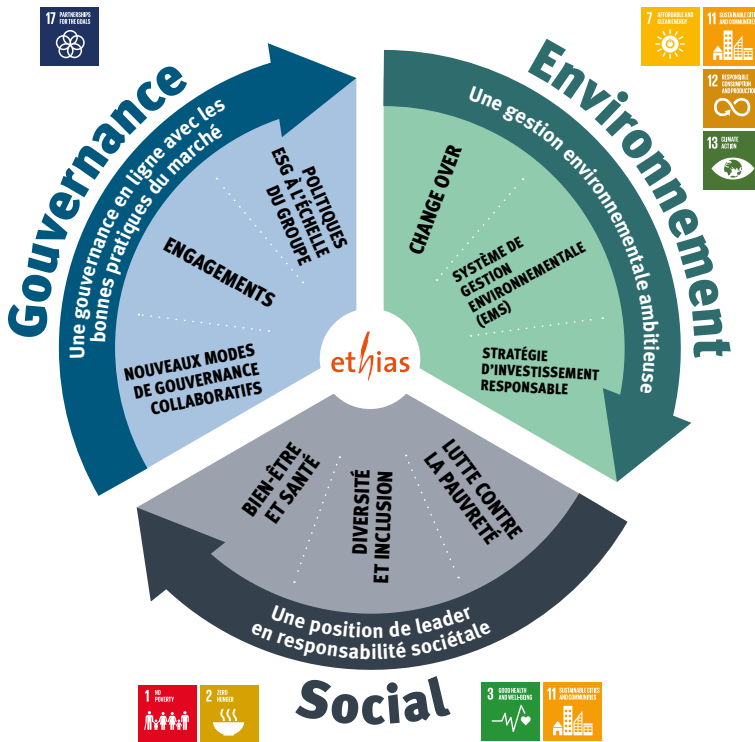
Notre nouvelle stratégie Sustainability est construite autour des trois grands piliers dits « ESG » :

- Environnemental
- Social/Sociétal
- Gouvernance

Pour chacun de ces piliers, nous avons mené un exercice avec les collaborateurs impliqués au sein d'Ethias, afin d'établir un plan d'action concret visant à :

- **diminuer davantage l'empreinte écologique d'Ethias** à travers une gestion environnementale toujours plus ambitieuse et des investissements encore plus durables
- **créer une gouvernance moderne** qui donne la possibilité aux employés qui le souhaitent de prendre une part active au travers de nouvelles formes de collaboration sur des projets liés à la durabilité
- avant tout, **rester humain en étant continuellement présents aux côtés de ceux qui ont besoin qu'on leur tende la main**, qu'ils soient clients ou non (pauvreté, inclusion, santé, assistance, prévention, diversité)

Les priorités ESG d'Ethias



Notre nouvelle stratégie s'inscrit dans la continuité avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies identifiés par Ethias comme étant ceux où elle estime avoir un potentiel d'impact de changement réel dans la société. Il s'agit des objectifs visant à éliminer la pauvreté, à promouvoir la santé pour tous, à créer des villes et communautés plus durables, et à lutter contre le changement climatique.

Elle intègre également d'autres thématiques, comme des engagements concrets sur l'élimination de la faim, l'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, ainsi que la promotion de modes de consommation et de production plus durables.

Un réseau de partenariats solides et engagés

Ethias souhaite mettre son expertise et son expérience en matière de durabilité au service de la communauté au sens large, en collaborant à davantage d'initiatives en matière d'investissement responsable et de partenariats liés aux critères ESG listés dans ce rapport.

« La stratégie Sustainability n'est pas l'apanage d'une seule personne. C'est un sujet tellement vaste, qui a des implications sur toute la vie dans l'entreprise et bien au-delà, et qui évolue continuellement au gré des besoins de changements identifiés. À l'instar des arbres dans une forêt qui se soutiennent et s'entraident pour que chacun puisse s'épanouir et trouver sa place, c'est tous ensemble que nous plantons les graines de l'entreprise et du monde que nous voulons créer demain »

Bénédicte PASSAGEZ, Head of Sustainability, Ethias



Nos politiques, chartes et codes

L'ensemble de nos engagements et principes décrits au fil des pages de ce rapport est formalisé dans nos politiques, chartes et codes sur notre site web :

www.ethias.be/durable

People



**Ensemble,
osons être humain**

Pour nos collaborateurs

Pour Ethias, le capital humain de l'entreprise est ce qu'elle a de plus cher. Pendant la pandémie de coronavirus, Ethias a pu garantir la continuité de ses activités tout en protégeant et en aidant ses collaborateurs à tous les niveaux.

Working Apart Tomorrow Together

Travail hybride

Ethias a décidé de faire du travail hybride la nouvelle norme.

Cette organisation qui allie Homeworking et travail au bureau, offre aux employés plus de flexibilité par rapport à leur rythme de travail tout en conservant la cohésion de l'équipe.

Homeworking – Travail au bureau

La pandémie de coronavirus a fait appel à la grande résilience de nos collaborateurs.

Pour faciliter l'organisation du travail et clarifier les mesures, les RH ont mis en place un plan en 7 phases à activer en fonction de la situation.

Jours de congé supplémentaires

Quand un employé fait du Homeworking, ses heures supplémentaires ne sont pas encodées dans le système de pointage.

Indemnisation Homeworking

Pour réduire les frais liés au télétravail, une indemnité Homeworking a été octroyée en 2021.

Des bureaux partagés au siège de Hasselt

Nous appliquons le concept de bureaux partagés depuis le 1^{er} septembre 2021. Des espaces partagés au lieu de bureaux attitrés avec, en conséquence, une politique de rangement de bureau *clean desk*. Les collaborateurs ont reçu le matériel adéquat, à savoir un clavier sans fil et un casier personnel.

Mesures sanitaires

Auto-tests et masques

Les inspecteurs et les collaborateurs des bureaux régionaux ont reçu des masques FFP2. Chaque collaborateur a reçu 6 tests antigéniques et deux masques en tissu.

Prime corona et geste de remerciement de la part de la direction

En 2021, chaque collaborateur a reçu :

1

1 jour de congé par trimestre en période de Homeworking imposé par les mesures sanitaires

450

450 euros de chèques consommation (accord Assuralia et syndicats)

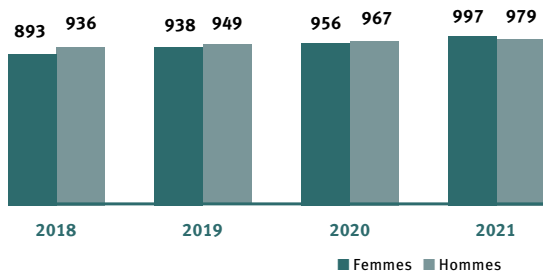
50

50 euros de chèques cadeau de la direction

Cohésion sociale

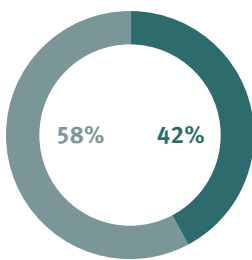
Ethias ne serait rien sans la force et l'engagement de ses 1976 collaborateurs ! Pour Ethias, la cohésion sociale et le bien-être de son personnel sont une priorité absolue qui s'inscrit directement dans ses valeurs et ses engagements ESG.

Le dialogue respectueux, collaboratif et responsable a toujours été une caractéristique de la culture d'entreprise d'Ethias. C'est grâce à sa cohésion sociale que l'entreprise a pu prospérer pendant plus d'un siècle.



1 976

Au 31 décembre 2021, l'entreprise comptait **1 976 personnes** (997 femmes et 979 hommes)



 Répartition au niveau du groupe Ethias au 31 décembre 2021

■ Femmes ■ Hommes

Un grand sentiment d'appartenance, même en période de Homeworking

Ethias a organisé deux fêtes du personnel virtuelles en janvier et en juin 2021. À travers différents canaux, les collaborateurs d'Ethias ont pu rester en lien avec leurs collègues et leur entreprise. Parmi les principaux canaux de communication, l'intranet a permis aux collaborateurs d'être directement au courant de l'actualité de l'entreprise. Le CEO a également démontré son implication en envoyant régulièrement un e-mail à tous les collaborateurs. Enfin, les séances d'info et workshops pendant la pause de midi ou le temps de travail ont joué un grand rôle dans la communication interne.

Nouveau restaurant du personnel

À Liège et à Hasselt, le self du restaurant du personnel a été réaménagé. Notre nouveau traiteur The Food Show, s'engage à fournir des produits frais, savoureux et sains, ainsi qu'un cadre agréable et accueillant.

Des fruits gratuits toute la journée.



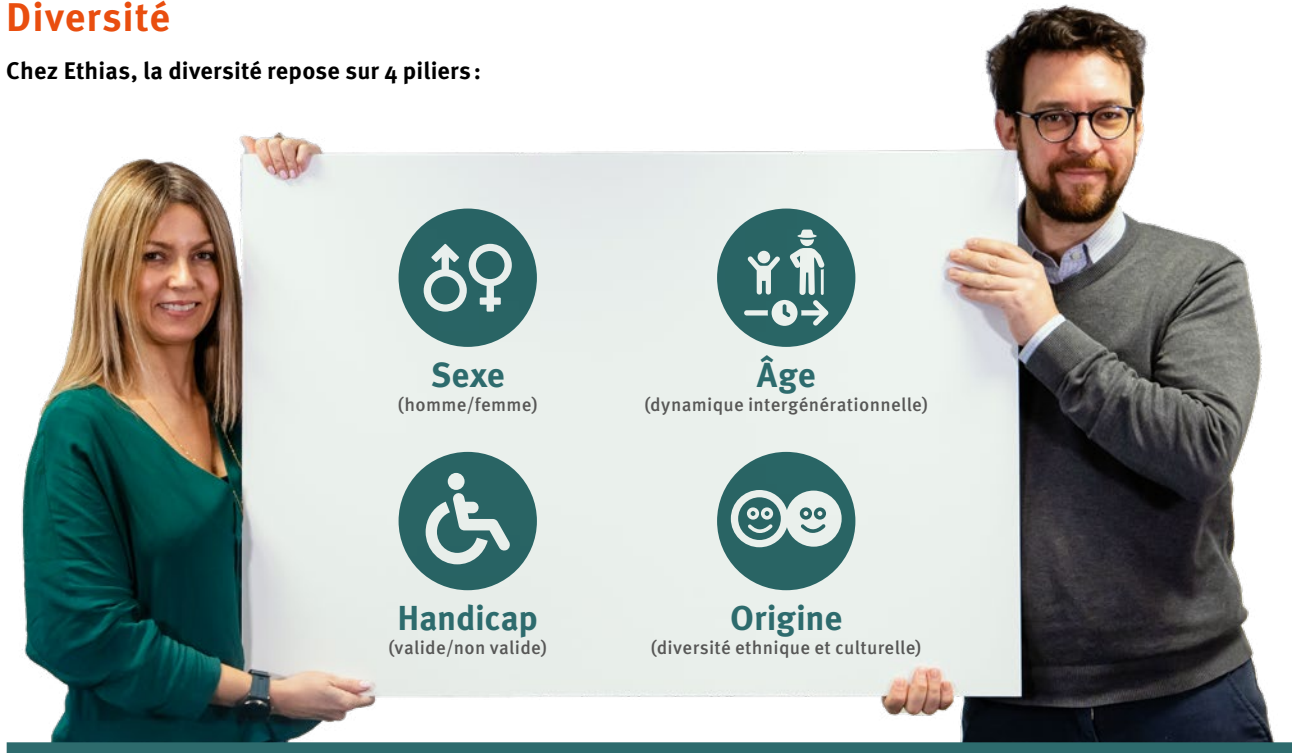
Tous ensemble pendant les inondations

Pendant les inondations de juillet 2021, les employés d'Ethias ont fait preuve d'une grande solidarité envers leurs clients, mais aussi entre eux. Certains ont interrompu leurs vacances pour retourner au travail, nos inspecteurs B2B et B2C ont tout mis en place pour faire les premières estimations, les collaborateurs de centres de crise mobiles ont aidé les clients à faire leur déclaration de sinistre et ces derniers ont pu se rendre dans certains bureaux régionaux même le weekend. À Liège et dans le bureau régional d'Aller, des *war rooms* ont été créées. Nos collaborateurs ont donc pu rassembler le suivi de sinistre dans un même endroit (conformément aux mesures sanitaires). Le sentiment de cohésion a permis de rendre la charge de travail plus supportable pour les collaborateurs en question.



Diversité

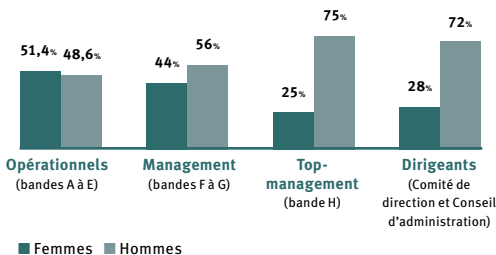
Chez Ethias, la diversité repose sur 4 piliers :



Sexe (homme/femme)

Pour que notre entreprise reste durable et robuste, il est essentiel que les hommes et les femmes travaillent ensemble pour promouvoir une culture d'entreprise inclusive, désireuse de laisser une juste place au talent féminin. La charte **Women in Finance** est une initiative du secteur financier (Forum financier belge) et de différentes institutions érigées par Women in Finance Belgium. Ce rassemblement d'organisations financières a permis de promouvoir la mixité des sexes et de partager des bonnes pratiques. Le 17 juin 2019, plusieurs entreprises financières belges ont signé cette charte. **En tant qu'assureur socialement responsable, Ethias faisait partie des signataires de la première heure.**

Répartition hommes/femmes au 31 décembre 2021



Nous constatons qu'il y a toujours une répartition inégale dans les fonctions de management. Les plans d'action pour les prochaines années devront nous amener vers plus d'égalité à tous les niveaux.



Âge (dynamique intergénérationnelle)

Stages

La formation est un pilier important pour Ethias. C'est pourquoi nous voulons offrir une première expérience valable aux stagiaires. En retour, ces derniers peuvent apporter un beau soutien à nos collaborateurs.

YouthStart

Ethias a conclu un partenariat initial de trois ans (2018-2019-2020) avec **YouthStart**, une ASBL qui vise à renforcer la confiance en soi des jeunes âgés de 16 à 30 ans en quête d'opportunités. **Cette association les aide à s'intégrer dans le monde de l'entreprise et leur délivre à la fin de la formation un certificat bien mérité.** En 2021, nous avons renouvelé notre partenariat triennal pour la période 2021-2022-2023.

35

35 personnes ont suivi un stage en 2021 (nombre limité en raison de la pandémie)

15 000

Ethias soutient le fonctionnement de YouthStart à hauteur de 15 000 € par an.



Handicap

(valide/invalide)

Accessibilité

Sur nos 37 bureaux régionaux, 32 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (26 bureaux ont un aménagement adapté et 6 sont équipés d'une rampe d'accès ou d'un ascenseur).

Un accueil personnalisé est le premier service offert aux personnes handicapées :

- Attitude et comportement général : courtoisie, écoute, convivialité (par exemple, mise à disposition d'un carnet de notes et d'un bic pour les personnes malentendantes).
- Mobilité : grands espaces et allées sans obstacles.
- Aménagement des locaux : sièges, éclairage, portails, toilettes, etc.



Origine

(diversité ethnique et culturelle)

Projets de mentorat

Ethias a plusieurs projets de mentorat. D'une part, Ethias apporte une contribution financière au fonctionnement de l'entreprise. D'autre part, un certain nombre de collègues font office de mentors pour les demandeurs d'emploi issus de l'immigration qui ont des difficultés à accéder au marché du travail. Aux membres du personnel qui relèvent ce défi, Ethias donne la possibilité de participer au programme de mentorat pendant leurs heures de travail.

Be.Face

- Dans le réseau d'entreprises **Be.Face**, les entreprises participantes mettent en commun leurs ressources pour **l'inclusion des populations défavorisées.**

DUO for a JOB

- **DUO for a JOB** met en relation des jeunes issus de l'immigration à la recherche d'un emploi avec des personnes de plus de 50 ans, qui offrent leur expérience pour aider ces jeunes à trouver du travail.

Mentoring@Work

- Le Forum des Minorités, avec lequel Ethias collaborait pour le siège de Hasselt depuis 2019, a arrêté son activité de mentorat Mentor2Work en 2021.
Un nouveau partenaire a été trouvé dans Mentoring@Work en 2021.



10 000

En 2021, Ethias a conclu un **nouvel accord de coopération avec DUO for a JOB.** Il était question d'un **montant forfaitaire annuel de 10 000 euros.**

Prévention des risques psychosociaux

Disconnect to connect



Chez Ethias, nous attachons une grande importance au bien-être de nos employés. **Ils ont besoin de se déconnecter pour pouvoir se reconcentrer par la suite.** C'est pourquoi la campagne interne « Disconnect to connect » a été lancée en 2021. Ethias souhaite guider son personnel dans ce processus en lui offrant des informations, des outils et un soutien.

MyMindScan

MyMindScan (MMS) est un outil en ligne qui analyse la résilience mentale. À l'aide de six facteurs validés scientifiquement, MyMindScan permet de définir la résilience et le profil personnel de chaque collègue.

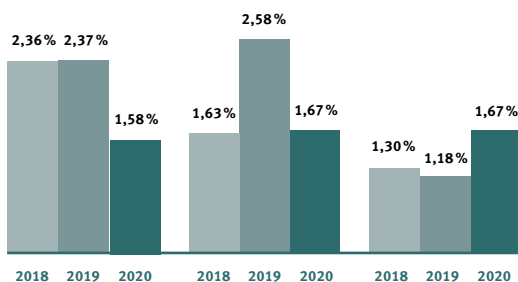
My Workplace Options

En 2020, Ethias a mis en place la Hotline My Workplace Options. Les employés pouvaient alors contacter gratuitement un psychologue par téléphone. En 2021, l'offre s'est encore élargie avec le **programme "Employee Assistance"**. Ils ont notamment pu faire appel à une assistance pratique ou planifier des séances de coaching. **Cette offre est destinée aux employés et à leur famille.**

Réintégration

Depuis 2017, les managers suivent une formation sur la prévention du burn-out. Une procédure formelle et informelle de réintégration des malades de longue durée a été lancée, avec le soutien des organisations syndicales, de la direction des ressources humaines et des personnes de confiance.

Taux d'absentéisme



Courte durée (maladie) Longue durée < 1 an Longue durée > 1 an

50%

Plus de 50 % des employés ont participé à MyMindScan au moins une fois en 2021.



29

En 2021, 29 personnes ont été impliquées dans le processus formel de réintégration.

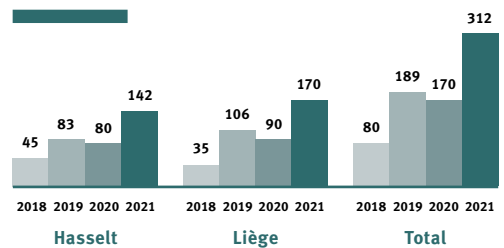


Les personnes de confiance

Les personnes de confiance font partie de la cellule psychosociale. Leur mission est large car ils aident les collaborateurs pour tous les problèmes liés à la violence, au harcèlement ou au harcèlement sexuel au travail, mais aussi pour les problèmes liés au stress, au burn-out, aux conflits, etc.

312

En 2021, 312 personnes ont fait appel aux personnes de confiance (170 à Liège et 142 à Hasselt)



L'augmentation des collaborateurs ayant fait appel aux personnes de confiance en 2021 est le résultat d'une campagne de promotion interne pour favoriser le bien-être des collaborateurs après une longue période de homeworking.

Optimisation des procédures internes informelles

En 2021, la cellule psychosociale a harmonisé les procédures informelles internes. Cela signifie que l'accompagnement sera le même pour chaque collaborateur et que la gestion la même pour chaque dossier.

Réinventer les ressources humaines

Ethias offre à son personnel diverses possibilités d'évolution dans des métiers passionnants et variés, loin des clichés de l'assurance. Dans le même temps, elle vise à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.



173

173 personnes ont été recrutées en 2021

Accueillir le nouveau personnel

En 2021, la procédure de recrutement s'est à nouveau déroulée principalement par vidéoconférence. Dans la mesure du possible, des entretiens physiques ont été organisés.

MyLearning

La formation fait partie de ces outils. Sur la plateforme digitale MyLearning, les employés peuvent, en concertation avec les RH et leur manager, choisir la formation qui convient à leur carrière.

Le nombre de formations en 2021 et le nombre de participants :

- 62 formations en ligne (2 974 employés)
- 178 webinaires (1 065 employés)
- 27 blended-learnings (341 employés)
- 13 coachings (30 employés)
- 153 formations magistrales (850 employés)



453

En 2021, il y eu 453 mutations

Possibilités de développement interne

Chez Ethias, les employés bénéficient des outils nécessaires pour continuer à évoluer et pour changer de poste au sein d'Ethias.



L'équipe de premiers secours

61

Il y a 61 secouristes chez Ethias : 40 à Liège et 13 à Hasselt
57 secouristes ont suivi un cours théorique de remise à niveau en ligne : 40 à Liège, 11 à Hasselt

Don de sang

73

73 employés ont donné leur sang lors d'une collecte de sang

D'autres actions n'ont pas pu avoir lieu en raison des circonstances liées au coronavirus. Le personnel a quand même pu se rendre dans les centres de collecte locaux pour donner son sang pendant les heures de travail.

Vaccin contre la grippe

318

318 personnes ont été vaccinées gratuitement contre le virus de la grippe



Des formations pour plus de bien-être

Ethias souhaite donner à son personnel les outils nécessaires pour mieux accomplir ses tâches professionnelles, mais aussi pour favoriser son bien-être. C'est pourquoi Ethias organise régulièrement des ateliers et des séances d'information.

- Séances Lunch & Learn
- Webinaire: Gunnar Michielsen « Comment survivre au télétravail ».
- Webinaire: Koen Daems « La déconnexion et Office365 ».



Ethias Young Talent Development Program

En 2021, le département People & Organization a lancé pour la deuxième fois le Young Talent Development Program destiné aux employés âgés de moins de 35 ans. En collaboration avec l'Université de Liège et l'Université de Hasselt, Ethias entend donner aux jeunes employés l'occasion de découvrir et de développer les compétences du futur.

33 Sur 33 candidatures, 22 candidats ont été retenus

Leadership@Ethias

En 2019, la direction Human Resources a lancé un nouveau programme de développement des compétences de gestion appelé Leadership@Ethias. En 2020, le programme a été interrompu prématurément à cause du Covid, mais a repris en 2021.

En 2021, une **analyse des besoins en matière de coaching a été réalisée via 130 entretiens individuels avec des managers**. C'est sur la base des résultats que nous avons conçu le programme leadership@ethias destiné aux managers de terrain.



Employee Engagement Survey

En 2019, les employés d'Ethias ont participé au Employee Engagement Survey. Ils ont été interrogés sur leur engagement (implication) et leur enablement (les moyens qui permettent de bien faire son travail). Les points d'amélioration sont autant d'opportunités pour Ethias de se développer et d'optimiser l'environnement de travail de ses collaborateurs, la force motrice de l'entreprise. Une deuxième enquête a été réalisée en 2021.

87 % des employés ont répondu à l'enquête.

86 % des employés reconnaissent Ethias comme un entreprise responsable

86 % des employés croient aux valeurs de l'entreprise



MyLife@ethias

En raison des incertitudes de la vie, mais aussi de l'amélioration du niveau de vie, Ethias veut accorder plus d'attention à la croissance durable et à la préservation des ressources, y compris le potentiel humain.

L'ambition des RH est d'aller de l'avant, de s'améliorer et d'anticiper les besoins.

C'est pourquoi les RH se sont lancées dans un projet à long terme pour écouter leurs employés et rendre leurs carrières durables. Ethias prend le pouls de trois groupes cibles pour dresser avec eux un plan sur mesure :

- **Début de carrière** : jeunes jusqu'à 30 ans
- **Milieu de carrière** : +/- 40/45 ans, avec 15 à 20 ans d'expérience
- **Fin de carrière** : +/- 55 ans

Notre politique RH sous la loupe

En 2021, deux organisations ont passé la politique RH d'Ethias à la loupe : Voka et le Top Employers Institute. Dans les deux cas, Ethias a été nommée pour la certification. Il s'agit d'une belle reconnaissance qui permet aussi de jeter un regard sur l'entreprise et d'identifier les possibilités de croissance.

Limburgse HR-Award de Voka - Kvk Limburg



Quatre organisations ont été sélectionnées pour le **Limburgse HR Award**. Quatre entreprises qui, dans leur contexte

organisationnel unique, veulent innover à partir de leur propre vision et stratégie RH. Stimuler par des initiatives concrètes dans une organisation authentique et chaleureuse où la satisfaction professionnelle et l'emploi durable sont pris très au sérieux.

Ethias a soumis un dossier dans lequel elle a dû répondre à de nombreuses questions. Celle-ci a ensuite été évaluée par un jury. Ethias a été désignée sur la base de ce dossier.

Certification Top Employer 2022



Au printemps 2021, Ethias a eu six semaines pour répondre à une enquête très complète : 400 questions portant sur 600 pratiques, réparties en 6 thèmes et 20 sous-thèmes. Ces pratiques RH devaient être étayées par des preuves, telles que des documents et des captures d'écran. Ce fut un exercice extrêmement intensif auquel a participé toute l'équipe de People & Organizations. Le **Top Employers Institute (TEI)** a ensuite tout passé en revue pour préparer son audit et a noté ses conclusions. Cette période a été suivie d'une autre période intense pour Ethias afin de se préparer à la session de validation. L'audit (session de validation) a eu lieu le 9 septembre 2021. Le 24 novembre 2021, Ethias a reçu la confirmation de l'attribution du label Top Employer. Cette nouvelle est toutefois restée sous embargo jusqu'au 20 janvier 2022.

Amicale

Fondée en 1959, l'Association du personnel d'Ethias compte aujourd'hui 6 500 membres (collègues actifs et retraités, leurs partenaires et leurs enfants). Elle est plus connue sous le nom d'Amicale ou de Vriendenkring.

Même pendant les moments d'isolement que nous avons connus en 2021, l'Amicale a fait preuve de beaucoup d'imagination pour maintenir ses activités. En cette période difficile, elle a joué un rôle très important dans le renforcement du lien entre ses membres et Ethias. Elle a notamment organisé des séances de yoga et des cours de sport virtuels, ainsi que deux blind tests en ligne. Elle a rendu possible la participation à l'événement « Dwars door Hasselt ». Elle a créé un groupe privé Strava pour le personnel d'Ethias. Elle a veillé à ce que les enfants des membres du personnel puissent quand même recevoir leur cadeau de Saint-Nicolas et a finalement organisé un Peket Express (rallye pédestre) à Liège.

Les membres de l'Amicale ont passé une semaine à distribuer des boissons et de la nourriture aux communes wallonnes les plus touchées par les inondations. Elle a également lancé un appel interne pour aider financièrement les victimes.

L'argent collecté a été reversé à l'ASBL Format'Age, qui achète et distribue du matériel aux victimes. De son côté, Ethias s'est engagée à payer 7 000 euros supplémentaires en plus du montant perçu.

Barbecue solidaire

L'Amicale s'est mobilisée également en organisant, du 24 au 30 juillet, des barbecues solidaires pour offrir une pause réconfortante à la population sinistrée et aux bénévoles.





Pour nos Clients

Covid-19



Ethias a lancé de nombreuses initiatives pour soutenir ses clients pendant la crise du Covid et a apporté une aide très concrète aux indépendants et aux très petites entreprises (TPE) assurés qui ont été touchés par la crise sanitaire.

[Un aperçu de toutes nos actions est disponible sur www.ethias.be/ActionsCovid](http://www.ethias.be/ActionsCovid)

Inondations



Les inondations ont laissé nos assurés avec toute une série de tracas administratifs. Pour les soulager et accélérer le suivi des nombreux sinistres, Ethias a pris un certain nombre de mesures proactives. Tout d'abord, nous avons déployé des centres de crise mobiles dans les zones touchées. Les clients d'Ethias ont reçu l'aide dont ils avaient besoin pour introduire leur dossier sinistre. Ensuite, il y a eu les journées « Expertise directe » dans certains bureaux régionaux. Pendant ces journées, les clients qui n'avaient pas besoin d'un expert sur place ont pu clôturer leur dossier sinistre en 30 minutes. S'il leur manquait des devis pour compléter leur dossier, ils pouvaient faire appel à la fabrique à devis mise en place par Ethias. Ainsi, un expert pouvait remettre rapidement prix. En août, Ethias a fait équipe avec les chaînes de magasins Excellent, Expert et Selexion pour aider à remplacer rapidement les appareils ménagers endommagés. En plus de l'assistance pratique, Ethias a également offert un soutien psychologique aux clients qui en avaient besoin.

[Un aperçu de toutes nos actions est disponible sur www.ethias.be/Inondations](http://www.ethias.be/Inondations)

101 collègues se sont mobilisés pour distribuer **4 200** pains saucisses et plus de **20 000** boissons



Ethias dans la société belge



Ethias Youth Solidarity Awards

Avec un budget de 450 000 euros, Ethias encourage le CPAS à lutter contre la pauvreté chez les jeunes.

Ethias veut aider à combattre la précarité financière des jeunes et a donc lancé pour la première fois les Ethias Youth Solidarity Awards. Tous les CPAS belges ont été invités à soumettre un projet pour lutter contre la pauvreté chez les jeunes. Ces projets peuvent concerner la participation culturelle, l'accès à l'éducation, l'accompagnement budgétaire, etc.

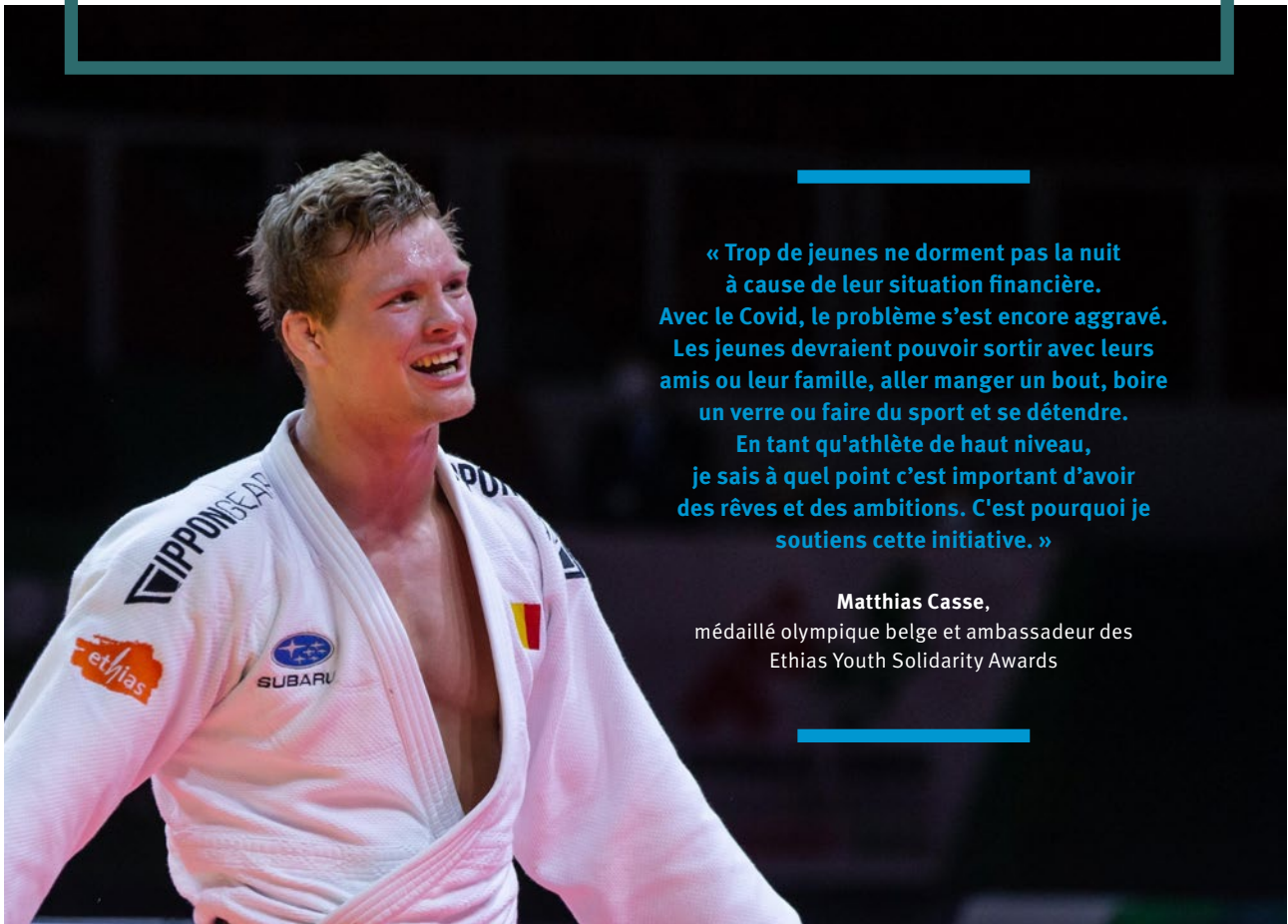
Trois jeunes Belges sur dix (30 %) ont déjà connu la pauvreté. Plus d'un quart des jeunes Belges (27 %) ont même fait appel au CPAS et plus de trois sur dix (33 %) éprouvent régulièrement moins de plaisir dans la vie à cause des soucis d'argent. Ce ne sont là que quelques-uns des chiffres alarmants qui ressortent d'une enquête menée auprès de 1 000 jeunes âgés de 16 à 30 ans sur leur situation financière. L'institut de recherche indépendant Indiville a réalisé cette étude à la demande d'Ethias.

130

130 CPAS ont répondu à l'appel

102

102 projets ont été soumis



« Trop de jeunes ne dorment pas la nuit à cause de leur situation financière. Avec le Covid, le problème s'est encore aggravé. Les jeunes devraient pouvoir sortir avec leurs amis ou leur famille, aller manger un bout, boire un verre ou faire du sport et se détendre. En tant qu'athlète de haut niveau, je sais à quel point c'est important d'avoir des rêves et des ambitions. C'est pourquoi je soutiens cette initiative. »

Matthias Casse,
médaillé olympique belge et ambassadeur des
Ethias Youth Solidarity Awards



Sponsoring & Partnerships

Les partenaires sportifs, culturels et sociaux d'Ethias partagent ses valeurs d'humanité, d'engagement, de satisfaction du client et d'enthousiasme.

Ethias sponsorise avec des moyens financiers et/ou avec un support publicitaire via ses propres canaux de communication. En tant que sponsor, elle s'implique activement dans chaque projet qu'elle soutient.

Ethias exclut tout parrainage d'organisations qui pourraient associer son nom au dopage, à la corruption, à la violence, au racisme, à l'incitation à la haine, à la dépendance, au trouble de l'ordre public et à des convictions contraires à la morale ou à de la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, l'orientation ou les convictions (par exemple, l'homophobie, l'antisémitisme, l'islamophobie...).

Festivals

La musique en concert rapproche les gens, de toutes les générations, dans toute leur diversité et leurs émotions. **Festivals:** Pukkelpop Zomerkwartier, Gent Jazz, Festival Dranouter, Dinant Jazz.

Culture

Les activités culturelles nous donnent un nouveau regard plus large sur des aspects de notre vie et de notre société. **Acteurs culturels:** l'Opéra royal de Wallonie, l'Orchestre national de Belgique, l'Orchestre philharmonique royal de Liège etc.

Sport

Le sport est bon pour notre santé, notre vie sociale... Bref, il nous rend plus heureux. Les événements sportifs sont aussi très importants pour rapprocher les gens.

Événements sportifs: Ethias Cross, UCI World Cup Cyclocross, Ethias Tour de Wallonie, Grand Prix de Wallonie, Bingoal Cycling Cup, Woman Race, Euromillions Cup finals volley, Mon Ventoux, Ethias Challenges, Count Me In, Start to Tennis, Start to Golf... **Fédérations sportives:** tennis, volley, handball, golf... **Les équipes nationales:** Yellow Tigers & Red Dragons (volleyball) et Red Wolves (handball), ainsi que des organisations coupoles (Sport Vlaanderen, Vlaams Instituut voor Sportbeheer en Recreatiebeleid (ISB), AES, LOS et AISF).



Matthias Casse

En 2021, Matthias Casse, le champion du monde et d'Europe de judo, est devenu un ambassadeur d'Ethias. Son dynamisme, son mode de vie sain et son ambition correspondent pleinement à nos valeurs. Il veut lui aussi contribuer à l'ambition d'Ethias d'inciter les gens à faire plus de sport!

Wout van Aert

En novembre 2021, Ethias s'est associée à Wout van Aert, triple champion du monde de cyclo-cross et cycliste sur route de classe mondiale. Il deviendra son nouvel ambassadeur à partir du 1er janvier 2022.





Partenariats sociaux

Blue-bike

Le partenariat avec Blue-bike, qui a débuté il y a cinq ans (2017), a été renouvelé pour trois ans en 2020. Blue-bike et Ethias collaborent désormais encore plus étroitement pour développer la mobilité douce en Belgique. Au cours de l'été 2021, Blue-bike a fêté son dixième anniversaire.

Digital4Youth

Ethias met son ancien matériel ICT à la disposition de Digital4Youth, une organisation qui revalorise ce matériel et le met ensuite à la disposition des jeunes en situation difficile.

Fondation Pelicano

La Fondation Pelicano s'engage à lutter contre la pauvreté des enfants en Belgique. Les employés d'Ethias peuvent choisir de donner un montant via leur **plan cafétéria Flex@Ethias**. Ce montant sert à couvrir les besoins fondamentaux des enfants belges vivant dans la pauvreté: repas, vêtements, fournitures scolaires, visites chez le médecin, mais aussi les frais d'inscription à un mouvement de jeunesse ou à un club sportif.

Tout comme en 2020, Ethias a réalisé une étude de marché. Afin de maximiser le nombre de participants à l'enquête et d'obtenir ainsi un échantillon très représentatif, nous avons mis en place un incentive sous la forme de don (à une association caritative). En 2020 et 2021, les dons ont été versés à la Fondation Pelicano.

L'action a rapporté € 2 075 à Pelicano.

À l'automne 2021, les abeilles des ruches du siège de Hasselt et du bureau régional d'Alleu nous ont donné leur premier miel. Ces pots de miel étiquetés Ethias étaient proposés à la vente aux employés au prix de 8 euros pour 250 grammes. Le produit de cette récolte sera reversé à la Fondation Pelicano en 2022.



Association Sint-Vincentius Genk

L'association Sint-Vincentius est une organisation coupole pour toutes les personnes dans le besoin à Genk. Ethias donne la possibilité à ses employés d'organiser des activités de collecte (vêtements, jouets, etc.) pendant les heures de travail et met à disposition ses infrastructures à Hasselt.

A l'initiative d'un de ses employés liégeois, une action similaire a été entreprise en collaboration avec l'organisation des Restos du Cœur de Seraing.

Sponsoring social

- CIRIEC asbl
- Akcess de Prométhéa asbl
- « Vive le Printemps » (Orchestre National de Belgique)
- Asbl Article 27
- Croix-Rouge de Belgique
- Les Territoires de la Mémoire
- Creccide asbl

Ethias a également mis en place des **campagnes de prévention** en soutenant, entre autres, **Route2School, Fédémot, Apper et Houtopia**.



Ethias jette des ponts avec le monde universitaire

Les hautes écoles et les universités sont des pionnières dans la recherche de solutions aux différents défis d'aujourd'hui et de demain. En s'associant avec elles, Ethias s'assure de conserver son avance dans le domaine de l'innovation.

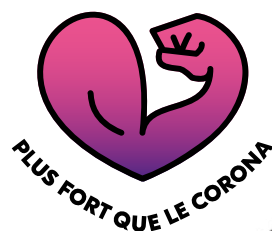
UCL

La Chaire Ethias « Pensions » poursuit trois objectifs :

- Réfléchir à la conception de systèmes de pensions justes et soutenables, dans leur financement, leur architecture et leur gouvernance, avec une orientation particulière sur l'étude des pensions complémentaires
- Contribuer au maintien d'une plateforme transdisciplinaire de recherches sur les pensions à l'UCLouvain
- Assurer la pérennisation de l'enseignement de la matière des pensions à l'UCLouvain et offrir, à destination du public, des conférences de qualité portant sur les problèmes et les enjeux des régimes de pension, aux niveaux belge et européen

HEC Liège: Ethias apporte un soutien financier pendant 4 ans pour une thèse de doctorat dans le domaine du *machine learning*. Ce projet se concentre notamment sur l'utilisation des *belief functions* pour décrire la prise de décision.

UAntwerpen : ALLIC, Antwerp Liability Law and Insurance Chair, est une chaire de l'Université d'Anvers. L'ALLIC soutient et encourage la recherche (soutien aux doctorants) et l'éducation (séminaires, publications) sur le droit de la responsabilité et des assurances.



Plus fort que le Covid-19



En tant qu'assureur belge engagé, Ethias a les deux pieds bien ancrés dans la société. Elle a soutenu non seulement ses clients mais aussi divers secteurs de la société belge pendant la crise du Covid. Les volontaires des **centres de vaccination** étaient assurés gratuitement par Ethias pour la responsabilité civile et les accidents corporels. Ethias a également soutenu la campagne « **Plus fort que le corona** ». De cette façon, nous avons voulu répandre de la positivité plutôt que le virus.

Toutes les actions d'Ethias sont disponibles sur le site www.ethias.be/ActionsCovid

Inondations



Ethias a démontré son engagement social pendant et après les inondations de 2021. Chaque sinistré, qu'il soit assuré ou non chez Ethias, a pu se rendre dans les **centres de crise mobiles pour obtenir des conseils et de l'aide**. Les **barbecues de solidarité** organisés par l'Amicale étaient destinés à la population touchée et aux volontaires. Ethias a également apporté un soutien financier à Panier Solidaire, une asbl qui distribue des **colis alimentaires**. Flora, la filiale 100% digitale d'Ethias, a transformé un **container en centre de réunion à Chaudfontaine**. Enfin, Ethias a également apporté son soutien en passant par le digital: **App4you**. Notre plateforme digitale de solidarité a été relancée pour faire appel à la solidarité de chacun.

Toutes les actions d'Ethias sont disponibles sur le site www.ethias.be/Inondations

Profitability



L'actualité de 2021 a renforcé la pertinence de la vente directe et du besoin de proximité. Beaucoup de personnes se sont recentrées sur l'essentiel et ont pris conscience de ce qui est réellement important : la santé, l'environnement, la prévention et la solidarité. Des axes essentiels pour notre métier d'assureur direct également, où nous nous efforçons d'apporter soutien, services et solutions plurielles à nos clients.

Notre modèle phygital (ou le meilleur des deux mondes)

Ethias met l'expérience client au centre de ses préoccupations. Et parce que derrière chaque client il n'y a pas qu'un numéro, mais avant tout une personne, l'Humain continuera d'occuper la première place pour Ethias.

Même si le digital est une opportunité incontournable pour améliorer et étoffer en continu notre gamme de produits et services, nous souhaitons avant tout rester à l'écoute des attentes et besoins de notre clientèle. À mi-chemin entre le digital et le contact humain, c'est le meilleur de ces deux mondes qu'Ethias vous offre avec une approche phygitale. **L'objectif ? Vous offrir une expérience unique, simple, efficace et humaine.**

Avec la nouvelle assurance colocataire de Flora by Ethias, 13 produits d'assurance peuvent être totalement souscrits en ligne, paiement inclus



Les indemnisations liées aux inondations de juillet 2021 : notre priorité absolue



Les collaborateurs d'Ethias se sont engagés 7 jours sur 7 pour nos assurés.

Nous avons doublé le nombre de collaborateurs en charge de la gestion de ce type de sinistre et nos sites B2C et B2B ont été mis régulièrement à jour pour répondre aux questions liées aux inondations. Toute une série d'actions solidaires ont été rapidement mises en place : **centres mobiles de crise, avance automatique de fonds pour les frais urgents, journées « expertise directe » pour clôturer une déclaration de sinistres en 30 minutes, facilitation de la communication avec les réparateurs** pour obtenir un devis, un partenariat avec des enseignes afin de remplacer rapidement leurs **électroménagers endommagés** en bénéficiant d'un tarif avantageux, opérations de solidarité organisées par les clients d'Ethias disposant d'une police « Accidents du travail » et/ou « responsabilité civile », **relances proactives** de 220 clients résidant dans les zones fortement sinistrées qui n'avaient pas donné de nouvelles...

85%

85 % des dossiers ouverts dès la première semaine

13 000

Plus de 13 000 déclarations de sinistres au 31 décembre 2021

84%

84 % des dossiers B2C clôturés au 31 décembre 2021



Un profond respect pour votre vie privée



En tant qu'assureur en relation directe avec nos clients, nous attachons beaucoup d'importance aux droits des consommateurs. **Nous traitons les données qui nous sont confiées avec beaucoup de sérieux et une gouvernance stricte est mise en place dans l'ensemble de nos projets et de nos actions.**

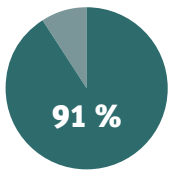
Le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) est l'affaire de toutes et tous. Un large réseau de juristes-relais a été mis à la disposition des collaborateurs, qui sont ponctuellement sensibilisés, de manière ludique et didactique, sur la confidentialité des données qu'ils sont amenés à traiter quotidiennement et sur la procédure à suivre pour déclarer sans attendre un éventuel incident.

En 2021, chaque collaborateur d'Ethias a été invité à suivre un programme de formation en ligne adapté aux spécificités de son métier.



Notre principale motivation : votre satisfaction !

Ethias est perçue en 2021 comme un acteur proposant un large choix de produits d'assurance, facilement accessible, offrant un bon rapport qualité-prix et un service de qualité ¹.

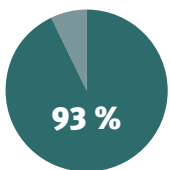


La satisfaction mesurée chez nos clients particuliers ²

L'étude NPS menée en 2021 montre un **taux de satisfaction générale** envers Ethias de 91 %.



Après avoir été en contact avec Ethias, **2 clients sur 3 nous recommanderaient à leur famille et à leurs proches.**



La satisfaction mesurée chez nos clients collectivités ³

Le **taux de satisfaction générale** de nos clients est particulièrement élevé (93%).



9 clients sur 10 considèrent Ethias comme leur partenaire privilégié dans le domaine de l'assurance (Non-Vie).

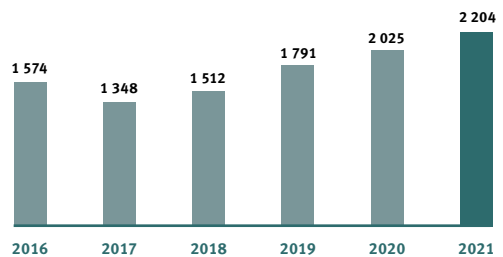
Gestion des plaintes

Ethias se conforme au code de conduite Assur-ralia en matière de gestion des plaintes.

Chaque intéressé, qu'il s'agisse d'un candidat preneur d'assurance, d'un preneur d'assurance, d'un assuré, d'un bénéficiaire ou d'un tiers lésé, peut adresser son mécontentement concernant un contrat ou un service d'assurance.

Un correspondant Plaintes indépendant examinera le dossier en toute objectivité et répondra au plaignant dans les 20 jours ouvrables de la réception de la plainte. S'il n'est pas possible de respecter ce délai, le plaignant recevra un courrier circonstancié.

Chaque année, un rapport sur la gestion des plaintes est réalisé.



La hausse des plaintes en 2021 est étroitement liée à la **gestion exceptionnelle du nombre de dossiers de sinistres liés aux inondations de juillet**. Pour parer à l'urgence de cette catastrophe sans précédent, certains services ont dû prêter main-forte aux équipes sur le terrain, et ont de ce fait accusé un certain retard dans la gestion quotidienne des dossiers courants.

1 Ces indicateurs sont issus de l'étude Brand Image, qui permet de mesurer le positionnement et l'image d'Ethias auprès de particuliers (clients/prospects). Échantillon 2021 : 2000 répondants.
2 Ces indicateurs sont issus du projet NPS (Net Promoter Score), outil mis en place en 2014 et qui permet de mesurer le taux de satisfaction et de recommandation des Particuliers (clients & prospects) ayant eu un contact avec Ethias. Échantillon 2021 : 25 548 clients.
3 Ces indicateurs sont issus de l'étude « Satisfaction & Moments of Truth » menée au sein des Collectivités, étude mise en place en 2011 et renouvelée tous les 2-3 ans. Échantillon 2021 : 135 clients B2B.

Une gamme de produits de plus en plus durable

Via ses produits, Ethias souhaite couvrir la société belge dans les moments difficiles, contribuer à un environnement plus sain en incitant les comportements responsables, mais aussi rendre les soins de santé accessibles à tous.

Pour nos clients particuliers

Mobilité

Ethias propose une assurance « moins de 10 000 km », un tarif spécifique pour les véhicules verts, une offre unique « Ethias Young Drivers » ainsi que des assurances de base à un coût accessible pour plus de solidarité. La mobilité douce est couverte gratuitement dans l'assurance Familiale.



Green Friday pour les véhicules électriques

À l'occasion du Green Friday, Ethias a offert en 2021 une réduction de 15% sur la première année de l'assurance d'un véhicule électrique. Cette offre, pouvant être combinée avec les avantages déjà réservés aux conducteurs de véhicules électriques ou hybrides, a permis d'obtenir une réduction pouvant atteindre -45% !

Une belle occasion pour adopter la mobilité verte!

Nouvelle version de Bike & More

L'assurance Bike & More assure depuis 2018 les véhicules dits de mobilité douce et promeut de ce fait la diversité des moyens de déplacement utilisés par l'assuré. En 2021, Ethias fait un pas de plus dans cette direction et assouplit les conditions d'accès au produit Bike & More, notamment en ce qui concerne l'âge du véhicule et l'utilisation d'un système antivol.

31%

Croissance de 31% du portefeuille entre 2020 et 2021 pour le produit Bike & More



Santé

Notre volonté ? Compléter la gamme de produits de Soins de santé afin de garantir des soins abordables et accessibles à tous.

Ethias Hospi Quality

Une assurance hospitalisation de qualité et accessible, assurant le **confort dans les moments difficiles** dans une chambre individuelle (grâce à un Joker) en cas d'hospitalisation pour maladie grave.

Garantie "Servi +" pour les produits Hospi Quality+ et Hospi Next+

Après une hospitalisation liée à une maladie grave, pouvoir compter sur un soutien lors de sa revalidation est précieux. Grâce à un partenariat avec Ring Twice, une des premières plateformes agréées pour l'économie collaborative, Ethias rembourse jusqu'à € 500 par an les services d'aide à domicile non médicale dans les domaines suivants : aide-ménagère, baby-sitting, jardinage, bricolage, soins et bien-être, garde d'animaux, cours particuliers en lien avec votre parcours scolaire actuel, et/ou des produits esthétiques (turban, foulard, etc.).



Habitation

Notre assurance Habitation couvre automatiquement les éco-installations (panneaux solaires, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur, etc.)

Assurance colocataire Flora by Ethias

Le nombre de colocations connaît une croissance importante et s'explique par le fait que l'accès à la propriété devient de plus en plus difficile pour les jeunes et les familles monoparentales.

Lancée en octobre 2021, l'assurance colocataire de Flora est une assurance sans franchise qui offre à tous les membres de la colocation une couverture en responsabilité civile pour les dommages qu'ils causeraient à l'habitation de colocation ou aux habitations voisines ainsi qu'une couverture contenu pour l'ensemble de l'habitation de colocation.

Assurance Aide Juridique

Depuis décembre 2019, Ethias offre un produit Assurance Aide Juridique, conforme à la « Loi Geens ». L'objectif de cette loi est de rendre l'assurance « Protection Juridique » plus accessible en élargissant ses garanties. De plus, la prime est fiscalement déductible.

Travel

Assistance & Annulation



Au cours de l'année 2021, 5 extensions de garanties relatives au COVID ont été intégrées à nos produits Assistance et Annulation, de manière automatique (tant pour les clients existants que les nouveaux clients) et gratuite (aucune majoration de prime). Ces extensions de garanties permettent à nos clients de bénéficier d'une couverture étendue en cas de pandémie telle que le Covid.

Partenariats

Whestia

Via le label d'assurance Solde Restant Dû « Whestia », Ethias travaille en partenariat avec le Fonds Wallon du Logement et avec différents agents qui commercialisent des prêts sociaux en Wallonie.

Logements sociaux

Ethias est partenaire de plus de 30 sociétés de logement social en Flandre (dont Woonhaven Antwerpen, la plus grande société de logement social en Flandre) et propose ses produits d'assurance (assurance Habitation, Familiale et en option la couverture Vol) à un tarif adapté à cette cible de locataires.

Le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie

En 2021, Ethias a conclu un partenariat avec le Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie. Les clients qui contractent un prêt hypothécaire par l'intermédiaire de ce fonds social peuvent également bénéficier de notre assurance habitation.

67 000

logements sociaux
bénéficient d'un
pack adapté pour
leurs assurances
de base: des
instruments
importants dans
la prévention de
la pauvreté



Pour nos clients collectifs

Ethias, assureur n°1 du secteur public, assure des acteurs importants du secteur public engagés dans le développement durable et les énergies alternatives. En tant qu'acteur socialement engagé, Ethias assure par exemple la majorité des Centres Publics d'Action Sociale en Belgique.



Mobilité

Mobility & More

L'assurance « Mobility & More » est un produit innovant et flexible qui a pour but d'assurer le trajet des membres du personnel de nos clients quel que soit le mode de déplacement utilisé (et plus particulièrement la mobilité douce). L'employeur a le choix entre différentes options de garantie afin d'offrir à ses membres du personnel une couverture complète de la mobilité sur le chemin du travail et au cours des déplacements professionnels.

Bike & More

L'assurance « Bike & More » collective a pour objectif d'inciter les employeurs à favoriser la mobilité douce en assurant à des tarifs avantageux les engins de mobilité douce des membres de leur personnel.

Patrimoine

Assurances Property (incendie et tous risques)

Nous assurons les sources d'énergie vertes (panneaux photovoltaïques, panneaux solaires, pompes à chaleur et bornes de recharge pour véhicules électriques) soit dans les polices property (patrimoine), soit via des couvertures spécifiques (assurances de type « tous risques »).

Couverture des pertes d'exploitation après un sinistre Property

L'objectif est de prévenir la faillite après sinistre en couvrant les frais fixes avant remise en état de fonctionnement des outils de production et en facilitant le redémarrage de l'entreprise. Il s'agit d'une sorte « d'assurance-vie » pour l'organisation.

Assurance Tous Risques – matériel électronique

Cette assurance couvre les dégâts matériels et pertes occasionnées au matériel électronique notamment suite à un vol, un incendie, un court-circuit, un dégât des eaux, un acte de malveillance ou de vandalisme, une maladie ou l'inexpérience des membres du personnel ou de tiers. Cette couverture permet ainsi de préserver les entreprises et l'emploi en assurant la continuité des activités (ex: matériel médical).



Ethias Cyber Protection

La cybercriminalité fait partie des risques émergents et est devenue un enjeu majeur pour les entreprises. Ethias Cyber Protection couvre les conséquences dommageables pour le preneur d'assurance ou pour les tiers d'un événement cyber (malware, cyber-attaque, erreur humaine, défaillance du système, déni de service ou utilisation non autorisée du système informatique).

Une assistance 24/7 est prévue en cas d'événement cyber et offre le support d'un réseau d'experts et d'avocats spécialisés.

Santé

Assurance contre les maladies professionnelles

En tant qu'acteur sociétal, Ethias a créé un produit, jusqu'alors inexistant sur le marché belge, afin de répondre aux besoins exprimés par ses clients inquiets dans le contexte de la pandémie de Covid. Plus que jamais, les employeurs et les membres du personnel sont conscients de la nécessité de disposer d'une couverture optimale lorsqu'ils sont exposés à un risque professionnel pour leur santé.

Ce nouveau produit octroie une indemnisation extra-légale aux employés et membres du personnel du secteur privé et des administrations locales et provinciales, victimes d'une maladie professionnelle reconnue par Fedris.

Assurance Hospiflex - garantie "Servi +"

Cette garantie facultative permet la prise en charge du coût de services non médicaux (ex : jardinage, nettoyage ...) pour améliorer le bien-être des assurés hospitalisés en raison d'une maladie grave.



Activités de souscription non-vie éligibles à la taxonomie européenne

Au 31/12/2021, les activités économiques d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne (Règlement (UE) 2020/852) sont celles qui contribuent substantiellement à la réalisation des objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique et (ii) l'adaptation au changement climatique.

Les activités de souscription non-vie d'Ethias qui sont éligibles à la taxonomie européenne sont celles dont les primes émises sur l'année comptable 2021 comprennent une composante de couverture liée aux changements climatiques. Pour déterminer le montant de ces activités, Ethias a sélectionné les primes d'assurances parmi les catégories comptables suivantes : « Motor », « Incendie », « Tous risques » et « Entrepreneurs », pour autant que celles-ci comprennent une couverture d'un ou plusieurs des risques liés à des éléments climatiques tels que : catastrophes naturelles, perte d'exploitation, dégâts matériels, dégâts des eaux, tempêtes, tremblements de terre, inondations, sécheresse, grêle.

Compte tenu des critères de sélection évoqués ci-dessus, les activités de souscription non-vie d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne s'élèvent à fin 2021 à un total de € 189 453 159, représentant 13,64 % de l'encaissement total non-vie 2021. L'encaissement total non-vie d'Ethias 2021 s'élève à € 1.389 453 747.

Innovier dans une optique de progrès

Au-delà de l'indemnisation, Ethias propose depuis mai 2021 un catalogue regroupant plus de 80 services accessibles à ses clients particuliers et collectivités. Pour une société plus inclusive, certains services sont aussi accessibles aux non-clients.

Ces services innovants ont été élaborés grâce à la complémentarité des compétences présentes au sein des filiales d'Ethias. Cette stratégie groupe (voir page 10) vise à anticiper les besoins de demain et d'y apporter des réponses utiles et cohérentes.

Pour nos clients particuliers

Parce que la protection de la santé physique et mentale, la prévention au domicile ou sur la route sont au cœur de nos métiers.



Mobilité

Trust My Car

Service innovant qui accompagne vendeurs et acheteurs pour leur assurer sérénité et confiance lors de la vente d'un véhicule d'occasion.

Liberty Rider

Application destinée aux motards qui permet notamment d'alerter les services de secours en cas de chute.

Jeasy

Application 100% belge qui permet d'organiser un trajet en ayant une vue complète sur les différentes solutions de mobilité et sur la meilleure manière de les optimiser ou de les combiner.

Assist on Demand

Un SMS vers Ethias pour un dépannage rapide sur la route au travers un flux digital et avec tarif négocié. Ce service est accessible même si vous n'étiez pas assuré.

Santé

Care4You



Grâce à cet outil fiable et gratuit, les médecins et les patients se rencontrent virtuellement en toute sécurité. Développée durant la pandémie de Covid-19, la plateforme permet de rendre les soins de santé plus accessibles.

Kiosque santé

Parce que la santé de chacun est unique, Ethias est le premier assureur à proposer un kiosque d'app « santé » qui permet d'identifier au travers de plus de 325 000 applications santé, la plus fiable et la plus adaptée à vos besoins.



App4You

Plateforme digitale, citoyenne,

innovante, simple et solidaire accessible à tous gratuitement. Elle permet à des bénévoles de venir en aide à d'autres citoyens dans le besoin tout en étant assurés gratuitement par Ethias en RC et Accidents Corporels.
app4you.be

Partenariats santé

Masana

Plateforme complète et transversale qui permet de coordonner les différents acteurs de la santé pour favoriser un maintien du patient à domicile optimal et en toute sécurité.

MoveUp

Suivi personnalisé à distance (avec des médecins, kinés, diététiciens, psychologues...) avant une opération bariatrique et durant la réhabilitation.

ABI

Application qui permet d'établir un premier contact rapide avec un médecin pour obtenir une première orientation médicale via SMS.

Habitation

Home Services

Client ou non-client Ethias, Home Services vous trouve rapidement la personne qu'il vous faut si vous avez besoin d'un professionnel pour une intervention rapide à domicile (panne de chauffage en plein hiver, votre porte ne ferme plus, vous êtes victime d'une effraction, votre installation électrique disjoncte...)

Pour nos clients collectivités (et pas seulement nos clients)...

Les services (formations, audits et consultation) sont axés sur la prévention et la gestion des risques. Des accompagnements personnalisés sont proposés...



Let's Talk



Pour la deuxième année consécutive, en 2021, le service « Let's Talk » a été mis en place gratuitement pour apporter un soutien psychologique par téléphone aux étudiants, aux petites entreprises et à leur personnel, ainsi qu'aux sinistrés des inondations.

Gestion des risques psychosociaux

Santé mentale inquiétante, reprise compliquée pour les travailleurs, un indice bien-être qui recule et qui n'épargne personne... Il s'agit de quelques tristes constats du baromètre « Confiance et Bien-être » de 2021. Pour faire remonter ce baromètre, Ethias Services a mis en place toute une série de formations, d'audits et de consultation pour aider les entreprises à prévenir des risques et accompagner leurs collaborateurs dans les moments difficiles. Parmi les services proposés : prévention du burnout, accompagnement suite à un événement traumatique ou un accident de travail, gestion du stress et des conflits, analyse de risques psychosociaux, audit de la santé mentale, expertise en réadaptation ou réinsertion professionnelle...

Gestion des compétences

Ethias offre son expertise pour aider à développer un management éthique et inclusif dans le but de résoudre les conflits, détecter et accompagner les travailleurs en difficulté, comprendre les avantages et les défis qui existent quand plusieurs cultures travaillent ensemble, encourager la collaboration et les synergies intergénérationnelles...

Risk Management

Les experts d'Ethias accompagnent les entreprises pour relancer leur activité après une catastrophe, tout en réduisant les risques pour l'avenir. Ils prennent en compte les aspects techniques, mais aussi et surtout humains, ce qui leur permet de rester concentrés sur leurs activités de base.

Prévention

Bien connaître la législation, disposer des bonnes recommandations, d'un plan d'urgence et de bons secouristes est primordial pour la sécurité d'une entreprise et de ses collaborateurs. Un audit de prévention incendie permet de réduire les risques d'incendie, d'assurer la sécurité de toutes les personnes présentes sur le site, de mettre en place un plan d'évacuation rapide, d'atténuer les effets nuisibles d'un incendie en le contrôlant et de faciliter l'intervention des services de secours.

Partenariats pour la prévention



eXia est une technologie de prévention des accidents liés à l'angle mort mise au point par la spin-off de la VUB. Il a été démontré que cette nouvelle technologie permet de réduire le nombre de décès causés par des accidents d'angles morts de 31 %.

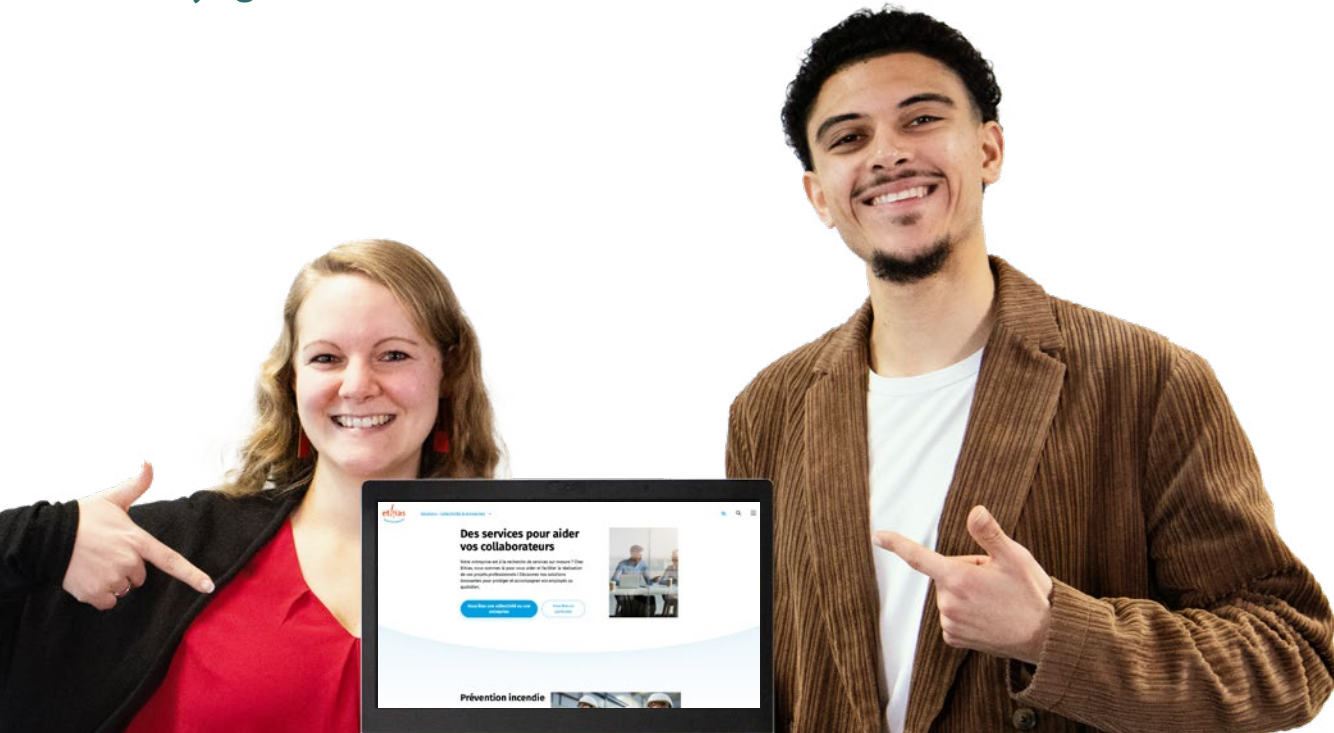


Le service Prévention d'Ethias et Ethias Services, ont prêté leur expertise pour conclure un partenariat avec **Oxygis** afin de développer un logiciel cartographique, web et mobile, dédié à l'inventaire et à la maintenance des plaines de jeux. Grâce à ce partenariat, la sécurité et l'intégrité des enfants fréquentant les aires de jeux sont renforcées.

Cette solution a reçu en 2021 la médaille de bronze de l'Innovation au salon Arcop (l'Association Royale des Conseillers en Prévention).

Retrouvez l'ensemble de nos services sur solutions.ethias.be

Vous avez des idées innovantes?
Rejoignez-nous sur ethihub.be!

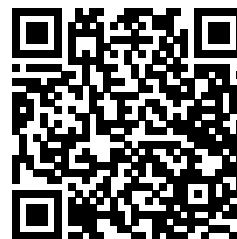


Dans le but de créer un lien direct avec ses assurés, tout en restant à l'écoute de leurs besoins et en limitant ainsi la consommation de papier, des magazines en ligne, des fiches infos, des vidéos de sensibilisation et des témoignages de clients sont à disposition des collectivités sur le blog :

www.ethias.be/blog-fr



La prévention : un défi pour vous ?
Une priorité pour nous !



Nouvelle gouvernance d'investissement durable

Parce que devenir un investisseur de plus en plus engagé durablement demande à la fois de la discipline et une approche intégrée, Ethias a revu en 2021 tous ses processus d'investissements, ce qui a abouti à l'adoption d'une nouvelle politique d'investissement durable et responsable et une nouvelle gouvernance d'investissement. Ethias a franchi un pas de plus avec la signature d'engagements concrets pour l'aider à mettre en pratique son ambition de décarboner le portefeuille d'investissement, faire pression sur les plus gros pollueurs et s'engager à protéger la biodiversité.

Politique d'investissement durable et responsable

Ethias a publié la nouvelle version de sa politique d'investissement durable et responsable dans laquelle elle réaffirme son adhésion à **l'Accord de Paris** sur le climat et se fixe pour objectif d'atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050 au plus tard. De plus, dans chaque classe d'actif, les investissements proposés doivent répondre à des critères stricts environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères dits « ESG »).



Gouvernance en matière d'investissement

Le Comité d'investissement durable et responsable d'Ethias est en charge de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de l'ensemble des principes de la politique d'investissement durable et responsable.

La mise en œuvre de cette politique repose sur 2 grands axes qui sont l'incorporation ESG, d'une part, et l'actionnariat actif, d'autre part.

Intégration des critères ESG dans nos processus d'investissement

Gestion directe

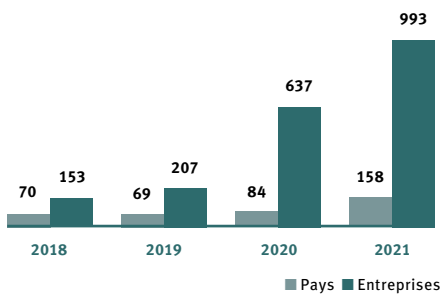
Nous prenons en compte l'analyse des critères ESG dans nos processus d'investissement et nous favorisons les placements durables et responsables dans notre procédure de sélection.

En 2021, nous avons fait l'acquisition d'une **base de données ESG** ainsi que la mise en place d'un **partenariat de recherche ESG avec HEC – U Liège** qui nous permet d'approfondir davantage nos critères de sélection des investissements, en ce compris en termes d'impact climatique.

Gestion déléguée

Ethias accorde également une priorité absolue à travailler avec des gestionnaires qui sont **signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (les « UN PRI »)**. En complément de cette exigence, Ethias fixe des critères d'investissements durables dans les mandats de gestion conclus.

Evolution du nombre d'émetteurs exclus de l'univers d'investissements d'Ethias



Notre politique d'exclusion

En plus de l'incorporation de critères ESG dans nos investissements, Ethias a renforcé sa politique d'exclusion en 2021.

Celle-ci existait déjà depuis 2005 sous l'intitulé « **Code d'investissement éthique** ».

La nouvelle politique d'exclusion se base sur a minima les critères d'exclusion du **label Towards Sustainability de Febelfin** et impose dans certains cas des règles encore plus contraignantes que le label. Cela a pour conséquence d'exclure un nombre de plus en plus important d'émetteurs de l'univers d'investissement d'Ethias, qui ne sont pas en ligne avec nos standards de durabilité.

Depuis 2017, Ethias exclut de ses investissements le charbon thermique, qui est l'énergie fossile qui contribue le plus au réchauffement climatique. Depuis 2019, elle exclut également le tabac et étend l'interdiction portant sur l'armement à la production d'armes conventionnelles.

Ces initiatives sont en ligne avec le « **Green Deal** » européen présenté par la Commission européenne.

Notre approche normative

Ethias a confirmé en 2021 son engagement en tant que signataire du **Pacte Global des Nations Unies** ainsi que des **Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies**. Ces deux initiatives sont des piliers incontournables en matière d'investissement responsable, en encourageant d'une part le respect des principes fondamentaux des droits de l'homme et l'intégration de critères de durabilité dans les processus d'investissement.





Ethias en tant qu'actionnaire actif

Être un investisseur engagé de manière durable signifie également prendre nos responsabilités par rapport à nos choix d'investissements et leur suivi, de même que contribuer activement à rejoindre des initiatives qui réunissent les acteurs du changement dans ces domaines. En tant qu'actionnaire actif, Ethias a mis à jour et publié, d'une part, une politique de vote et, d'autre part, une politique d'engagement.

En ce qui concerne l'implémentation de sa **politique de vote** en 2021, Ethias a participé à l'Assemblée Générale Extraordinaire de Montea le 18 mai 2021, société dans laquelle Ethias détient une participation de plus de 1% du capital social. Ethias a voté en faveur de la possibilité donnée à l'organe d'administration de Montea de procéder à une augmentation de capital via une procédure telle que l'Accelerated Book Building (ABB) qui est une opération d'augmentation de capital visant à offrir un certain nombre d'actions nouvelles via la constitution du cahier d'ordre (book) sur une courte période de temps.

www.ethias.be/durable

En 2021, Ethias a défini les lignes de sa nouvelle **politique d'engagement** et a pris des engagements forts en rejoignant 3 initiatives collaboratives.

Partnership for Biodiversity Accounting Financials (PBAF)



PBAF est un partenariat de 30 institutions financières qui travaillent ensemble pour élaborer la « norme PBAF », qui permet aux institutions financières d'évaluer et de divulguer l'impact et les dépendances sur la biodiversité des prêts et des investissements.

Comprendre les impacts (positifs et négatifs) de notre portefeuille d'investissement sur la biodiversité est un objectif important.

Ethias est le 1^{er} acteur belge à rejoindre PBAF.

www.pbafglobal.com

Belgian Alliance for Climate Action (BACA)



BACA est une initiative belge portée par The Shift et WWF qui vise à encourager l'adoption d'une démarche scientifique afin de réduire l'impact environnemental des entreprises concernées.

En rejoignant BACA, Ethias s'engage à rejoindre l'initiative Science Based Targets (SBTi) dans les 12 mois. Celle-ci permettra à Ethias de fixer ses objectifs de décarbonation intermédiaires selon des méthodes scientifiques reconnues en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre BACA.

www.belgianallianceforclimateaction.org

Climate Action 100+



L'initiative Climate Action 100+, constituée de 617 investisseurs globaux, vise à s'assurer que les (165) plus gros émetteurs de gaz à effet de serre prennent les mesures nécessaires par rapport au changement climatique.

Ethias est parmi les premiers assureurs belges à rejoindre Climate Action 100+.

www.climateaction100.org

Investissements éligibles à la taxonomie européenne. Au 31/12/2021, les activités économiques d'Ethias éligibles à la taxonomie européenne (Règlement Taxonomie (UE) 2020/852) sont celles qui contribuent substantiellement à la réalisation des objectifs environnementaux suivants : (i) l'atténuation du changement climatique et (ii) l'adaptation au changement climatique.

L'accès aux données permettant d'identifier la part éligible des activités économiques comprises dans les investissements d'Ethias est un réel challenge. Soucieuse d'obtenir des informations correctes, adéquates et complètes en lien avec la taxonomie, Ethias a fait appel à un fournisseur de données ESG externe. Ethias s'est donc appuyée essentiellement sur des données externes pour identifier les investissements éligibles à la taxonomie européenne. Il convient de noter qu'une partie importante de ces données provenant du fournisseur externe est constituée d'estimations (eu égard à l'absence de reporting d'un nombre conséquent de sociétés soumises à la taxonomie au moment de la rédaction du présent rapport).

Compte tenu des réserves évoquées ci-dessus, les investissements engagés dans le financement d'activités économiques alignées sur la taxonomie européenne ou associées à de telles activités représentent, fin 2021, 3.10%¹, soit € 340 000 000 du total des investissements d'Ethias². Ethias en tant qu'assureur durable, a pris l'engagement d'augmenter la part de ses investissements alignés sur la taxonomie européenne dans les années à venir.

1 Ethias n'a pas intégré dans le chiffre ci-dessus, par manque d'information à la date de clôture de ce rapport, les informations sur la part des investissements éligibles à la taxonomie européenne et détenus au titre de contrats d'assurance vie dans lesquels le risque d'investissement est supporté par le preneur et qui sont gérés dans le cadre de mandats donnés à des gestionnaires externes.

2 Le total des investissements ne tient pas compte de l'exposition d'Ethias par rapport aux émetteurs souverains, aux banques centrales et aux émetteurs supranationaux, de même que son exposition à des produits dérivés.

La durabilité au cœur de nos investissements

En 2021, Ethias a renforcé sa gouvernance liée à la stratégie d'investissement durable et responsable. Cette gouvernance est alignée sur la stratégie Sustainability et s'appuie sur des politiques robustes et des engagements concrets qui s'adapteront pour que l'analyse d'investissement aille bien au-delà du rendement-risque.

Ethias est soucieuse de l'impact que peuvent avoir ses investissements sur le financement de la transition énergétique et l'avènement d'une société plus juste. Ce rôle d'investisseur responsable va de pair avec une responsabilité à long terme, notamment dans la gestion des pensions légales et complémentaires, ou encore dans le soutien à l'économie. En tenant compte de facteurs ESG dans les décisions d'investissements, Ethias cherche avant tout à avoir un impact, qu'il soit d'ordre social ou environnemental, en faveur des régions, des entreprises et des secteurs dans lesquels elle investit.

Investissements directs socialement responsables

Ethias investit dans de nombreuses structures à vocation sociétale, telles que des fonds d'économie sociale (Netwerk Rentevrij, Carolidaire) ou des fonds pour la recherche scientifique. Ce faisant elle détient des participations financières dans différents domaines qui sont important pour renforcer la solidarité : sociétés de prêts sociaux, sociétés de logement, organismes de microfinance, soutien à divers associations et organismes de finance alternative.

Elle a également noué des liens privilégiés avec des entreprises de ce secteur.

Via les plans de relance post-pandémie COVID

Ethias a apporté dès le départ un soutien financier significatif (80 millions €) aux différents plans de relance régionaux et fédéral, par des participations dans les organismes suivants :

- **Welvaartsfonds** : fonds régional flamand doté de € 205 millions, il vise à renforcer la solvabilité des entreprises et à réussir la transition vers une économie durable
- **Amerigo** : fonds régional wallon doté de € 160 millions dédié à la relance des entreprises wallonnes impactées par le Covid
- **boosting.brussels** : fonds régional bruxellois d'aide à l'amélioration de la solvabilité des entreprises post-crise covid doté de € 80 millions
- **Belgian Recovery Fund** : le fonds fédéral doté de € 218 millions a pour objectif d'octroyer des prêts subordonnés et/ou convertibles aux entreprises qui étaient financièrement saines avant la crise du coronavirus, mais qui ont dû faire face à une réduction de leurs fonds propres en raison de la pandémie

Via de la dette privée intégrant des critères ESG

- **Eiffel Impact Debt** qui est le premier fonds de dette privée à impact en Europe.
- **OfficeCenter** : de façon similaire, ce prêt prévoit le financement de bornes de recharge pour véhicules électriques et un niveau de taux d'intérêt qui est notamment dépendant de la réussite d'objectifs ESG
- **WDP « Chocolate Box »** : Ethias a financé le plus grand entrepôt de chocolat du monde, mais aussi le plus durable. Il s'agit du premier bâtiment du Benelux à avoir obtenu la certification « BREEAM Outstanding », la norme la plus élevée en matière de logistique durable. Ce bâtiment à énergie positive satisfait entièrement sa propre consommation d'énergie

Via des investissements à impact environnemental

Ethias investit dans le financement de la transition énergétique vers une économie bas-carbone.

- **Green4You** : Ethias a créé en collaboration avec Luminus la société Green4You dont l'objectif est la mise en place, la maintenance et le financement d'installation de panneaux photovoltaïques, mais aussi d'unités de cogénération ou encore de bornes de recharge pour véhicules électriques. Via Green4You, Ethias soutient la transition vers une énergie réduisant l'impact carbone
- **Fonds d'infrastructure** : Ethias ne cesse d'augmenter la part ses investissements dans des fonds en infrastructure qui ciblent les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse), les transports publics et l'efficacité énergétique
- **Biobest** : Ethias a participé au financement de la croissance de Biobest, filiale de La Floridienne, holding actif en Flandre sur le marché de la protection biologique des cultures et des pollinisations. Grâce à cet investissement, Biobest a pu reprendre un partenaire américain du secteur, Beneficial Insectary. Ce dernier est le plus important producteur sur le marché de la protection biologique des cultures par les insectes



Via des investissements à plus-value sociétale

Ethias réserve une part importante de ses investissements à des secteurs qui sont, comme l'ont encore démontré les crises des deux dernières années, les fondements de notre société :

- **Sociétés de logements sociaux**
- **Hôpitaux et maisons de repos** en ce qui concerne le volet immobilier
- **Recherche scientifique** (fonds d'universités, spin-offs)
- **Qbic Feeder Fund**
- **ICC** (Ugent)
- **ICAB** (VUB)
- **Gimv Health & Care Fund**

Via des participations financières

Ethias intervient, par exemple, dans le capital de nombreux organismes actifs dans l'octroi de prêts sociaux ou aux plus défavorisés. Pour que finance rime aussi avec solidarité.

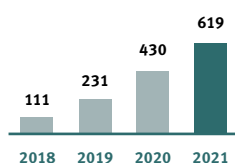
- **Incofin**
- **Socrowd**
- **Inclusie Invest**
- **Trividend**
- **Carolidaire**
- **Impulse Microfinance Investment Fund**
- **Triodos**
- **Epimède**
- **Belgian Growth Fund**

Investissements directs en obligations durables

Les investissements en obligations durables regroupent à la fois les « green bonds » ou « obligations vertes », mais aussi les « social bonds » ou « obligations sociales ».

En 2021, Ethias a continué à investir dans les obligations durables, de sorte que cette poche d'investissements atteignait un montant de € 619 millions en fin d'année. Cela représente une augmentation de 44% (168%) par rapport à 2019 (2018).

Investissements en obligations durables en millions d'euros



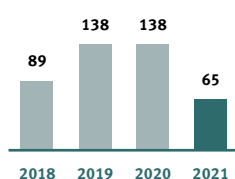
Investissements directs en immobilier passif et durable

Dans un souci écoresponsable constant, Ethias porte une attention toute particulière à ce que ses investissements immobiliers répondent aux critères environnementaux et sociaux les plus exigeants.

Le montant total investi en 2021 en « immobilier durable » reste important mais néanmoins inférieur aux années précédentes en raison d'une activité globale moindre sur ce segment de marché au cours de l'exercice 2021 par rapport aux années précédentes. **Quelques exemples :**

- **Stationstraat 51** (Malines), **Archives de l'État** (Namur et Gand), **le nouveau siège de BDO** (Luxembourg), **NAOS** (Luxembourg), ...
- **Joint-Venture avec l'entreprise belge Weerts Group active dans la logistique :** Ethias a acquis en 2021 deux biens logistiques, un premier situé à Tessengerloo et le second à Bury St Edmunds en Angleterre. Dans le cadre de sa politique d'investissements directs en immobilier durable, Ethias s'est attaché à ce que ces immeubles neufs soient certifiés BREEAM Very Good. Ce certificat qui correspond à une démarche environnementale globale, permet de garantir que l'immeuble respectera au mieux l'environnement pendant tout son cycle de vie (conception, utilisation, démolition).

Investissements en immeubles de bureaux & logistiques



Produits d'investissement responsables dans les contrats d'assurance-vie

Ethias développe progressivement sa gamme de produits d'investissements durables liés aux contrats d'assurance-vie à destination des particuliers, entreprises et collectivités

Pour nos clients institutionnels

Via le Fonds Global 21 Ethical : Le fonds multi-collectivités **Ethias Global 21 Ethical** est destiné à la gestion des réserves d'assurances-pensions et d'assurances de groupe. Il porte le label **Ethibel Excellence**. Ce fonds est doté de deux mécanismes solidaires, au profit du **Réseau Financité** et de **Fairfin**. Selon le choix du client, Ethias reverse à l'un de ces partenaires 0,05 % du capital moyen investi dans le fonds en fin d'année. L'affilié qui le souhaite peut également rétrocéder la totalité ou une partie de son rendement à l'association de son choix.

Via le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund proposé dans nos fonds à actifs dédiés : L'objectif de ce compartiment est d'investir dans des parts de fonds qui investissent en actions et/ou en obligations d'entreprises qui intègrent des critères écologiques, sociaux ou éthiques dans leur stratégie à long terme et qui bénéficient du label Towards Sustainability de Febelfin.

Pour nos clients particuliers

Via le fonds Invest 23 Mundo : Nos clients particuliers ont aussi l'opportunité d'investir dans le compartiment « Ethique » de Ethias Life Fund à travers notre produit d'assurance Ethias Boost Invest Mundo (qui a reçu le label Towards Sustainability en 2021).

Planet

A woman with long brown hair, wearing a white knit top and brown pants, is smiling and pointing towards a laptop she is holding. The laptop screen displays the text 'Notre approche environnementale'. The background is a solid teal color.

**Notre approche
environnementale**

Notre approche environnementale

Il est de plus en plus impératif pour une entreprise de prospérer en harmonie avec l'environnement qui l'entoure. Il n'est plus possible d'épuiser ou de dégrader notre écosystème sans en payer le prix à un moment donné. Les entreprises devront au contraire s'orienter vers une forme de prospérité régénérative.

Même si les activités des services d'Ethias ne semblent pas en soi polluantes, l'entreprise et ses collaborateurs représentent tout de même un « impact environnemental » en raison de leurs déplacements, de leurs consommations énergétiques, des émissions de déchets, de CO₂ ou encore de la consommation d'eau et de papier. Il est essentiel pour Ethias de diminuer son impact nocif sur l'environnement et d'augmenter son impact positif.

Ethias réalise annuellement une mesure de son empreinte carbone, en partenariat avec la société CO2logic. Cette mesure donne lieu à des suggestions d'actions en vue d'une réduction de l'empreinte.



CO₂ Neutral Company. En 2021, Ethias a prolongé le label « CO₂ Neutral » obtenu en 2020. Ce label, certifié par un organisme indépendant, garantit que les organisations labellisées calculent, réduisent les impacts locaux et globaux et compensent leurs émissions de CO₂ résiduelles.

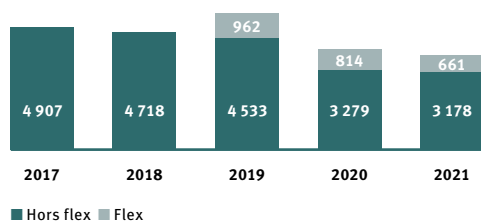
Notre participation au projet certifié Verra « Reforesting in Zambia », lancé en 2020 et perpétué en 2021, nous a permis de compenser nos émissions de CO₂ en 2021. Retrouvez toutes les informations à propos de notre plan « Change Over » en page 51.



En tant qu'assureur responsable et engagé, Ethias est particulièrement attentive aux enjeux climatiques et à son impact sur l'environnement. Depuis 2007, elle fait réaliser un audit annuel de son empreinte carbone.

En 2021, **Ethias a réduit ses émissions de carbone de 6,2% par rapport à 2020 (-30% par rapport à 2019)**. Elle se rapproche ainsi, avec plusieurs années d'avance, de l'objectif de réduction de 33% fixé pour 2025 dans son plan Change Over. **L'empreinte directe d'Ethias s'élève désormais à 3 839 tonnes de CO₂**, dont 90% proviennent principalement de la mobilité (flotte de véhicules) et des bâtiments.

Consommation annuelle
(en tonnes de CO₂)



Depuis 2019, Ethias intègre dans son bilan carbone les émissions de CO₂ des véhicules liés au plan « Flex@Ethias » (plan cafétéria pour les collaborateurs d'Ethias) lancé la même année.

6,2%

Réduction de 6,2%
par rapport à 2020

Consciente de son impact sur l'environnement, Ethias a, dès 2009, développé une politique résolue visant à réduire son empreinte écologique dans les 5 domaines suivants :



La mobilité

Une politique de mobilité pour les collaborateurs

Ethias s'est engagée publiquement sur la thématique de la mobilité douce, car elle est convaincue qu'elle revêt un caractère crucial pour l'avenir de notre société, mais aussi parce qu'elle se positionne comme une pionnière en la matière.

En effet, l'entreprise se prévaut depuis de nombreuses années d'une **politique dynamique et volontariste** en matière de déplacements qui mise sur une mobilité intelligente et plus respectueuse de l'environnement, en privilégiant les transports publics, le covoiturage et les engins de mobilité douce pour améliorer les déplacements des travailleurs. Elle met également en place tous les moyens technologiques nécessaires à l'organisation de réunions à distance et privilégie le homeworking afin de soutenir ses objectifs de neutralité carbone en 2030. Début 2021, une large enquête a été lancée en interne afin d'analyser la mobilité de l'ensemble des collaborateurs et dégager des solutions d'optimisation. Cette enquête a notamment permis de déployer une nouvelle politique *Fleet* de l'entreprise visant à réduire drastiquement les émissions de CO2 de sa flotte de véhicules, en alignement avec les objectifs de son plan Change Over (voir page 51)



La réduction des déchets

Si le tri des déchets fait partie des habitudes de tous dans la sphère privée, il reste plus difficile à organiser en entreprise, et surtout à ancrer dans les mentalités. Ethias sensibilise régulièrement le personnel à la collecte et au tri des déchets.

Les différentes campagnes de sensibilisation menées en interne combinées à la politique de homeworking ont ainsi eu un impact positif sur :

- **Les consommables** : -9% par rapport à 2020
- **La viande** : -46% par rapport à 2020
- **Les autres déchets** : -32% par rapport à 2020

Consommation de papier

Grâce à la digitalisation de nos flux de communication et aux actions de sensibilisation menées en interne et auprès de nos partenaires, les consommables ont enregistré une réduction de 9% par rapport à 2020 et les déchets résiduels ont été réduits de 22%.

Autres consommables

Au-delà des consommables papier/carton, Ethias vise également à optimiser le recyclage du matériel et des autres articles consommables :

- **Commande de chaises certifiées « cradle to cradle »** (Recyclage à 90% - Certification Quality Office)
- **Don de bureaux** et mobilier divers à des associations caritatives et à des écoles
- **Collecte de piles** en collaboration avec Bebat



Le Green IT

Si les outils informatiques soutiennent les aspects écologiques grâce à l'économie de papier qu'ils génèrent, ils peuvent constituer eux-mêmes une source de consommation énergétique.

Ethias s'attelle, avec sa filiale NRB sur laquelle repose ses solutions IT, à réduire cet impact via l'optimisation de son infrastructure et de ses processus, mais aussi par :

- Le lancement d'une campagne interne visant à **réduire les espaces de stockage numérique** d'Ethias
- **La migration des archives mails vers des solutions « cloud »**
- Le don, via DigitalForYouth, de PC portables Ethias aux écoles et asbl afin de **prolonger leur durée de vie**
- La **virtualisation des serveurs** de NRB afin de réduire le nombre de serveurs physiques et donc les besoins énergétiques relatifs à l'alimentation et au refroidissement
- Le **placement d'une éolienne** visant à produire 60% des besoins énergétiques de NRB



Les fournisseurs et achats responsables

Depuis 2017, notre service des achats est en charge de l'achat de tous les biens matériels et services afin d'obtenir les meilleures garanties aux meilleures conditions.

Ethias veille à ce que les appels d'offres pour les produits et services intègrent des **critères de durabilité environnementale** notamment par le choix de matériaux recyclables et économes en énergie, de produits écologiques et biodégradables.

Ethias veille également à ce que les conditions générales de tous les bons de commande intègrent un article dans lequel le fournisseur s'engage à **respecter les principes de base de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)** et à les faire respecter par tout sous-traitant.

En 2020, Ethias a souscrit au **Green Deal Achat Circulaire** qui vise à favoriser le développement d'une économie circulaire en Wallonie.

Afin d'assurer la cohérence de sa politique, Ethias a souscrit des contrats de fourniture d'électricité privilégiant le **label vert « de garantie d'origine »** qui garantit la fourniture d'énergie produite par moyen hydroélectrique, éolien, de cogénération ou solaire (énergie 2030).

Un partenariat a également été conclu avec bpost afin d'assurer la **compensation en CO₂ des envois postaux**.

Le restaurant du personnel

Bien que la crise sanitaire ait imposé l'arrêt des activités de son restaurant, Ethias a lancé en 2021 une nouvelle formule pour son offre de service de restauration à son personnel. Elle a ainsi conclu un partenariat avec ISS Facility Services. Ce partenariat intègre notamment :

- L'utilisation de **produits bio** et/ou issus de la **productivité locale**
- Le respect du **Label Fairtrade@Work**
- La **réduction des déchets**
- L'inscription à la **Charte « Green Deal – Cantines durables »**



La gestion des bâtiments

Par rapport à 2020, le bilan énergétique de nos bâtiments a baissé de 1% et la consommation d'électricité a été réduite de 54%. La consommation de gaz naturel a augmenté de 33% afin de ventiler de nos locaux dans le cadre de la crise sanitaire.

Réduction de la superficie d'occupation

En 2021, Ethias a poursuivi sa démarche immobilière visant à réduire le nombre de m² de bureaux occupés et ainsi son empreinte carbone. Cette démarche est notamment soutenue par la mise en place du *homeworking* en combinaison avec le déploiement du *desk sharing*, dans le but d'optimiser les espaces de travail.

Liège

En 2021, Ethias a validé le choix de sa future implantation liégeoise, un nouveau bâtiment situé dans le **nouvel écoquartier Rives Ardentes** et qui permettra une réduction de 25 % de la superficie actuelle.

Hasselt

Afin de poursuivre dans la réduction de la superficie occupée et d'atteindre son objectif de neutralité carbone, Ethias a poursuivi les importants travaux de rénovation de son bâtiment de Hasselt et y a généralisé le principe du *desk sharing*, permettant ainsi une réduction de 40% de la superficie par poste de travail.

Bruxelles

En juillet 2021, Ethias inaugurerait ses locaux du bâtiment Spectrum. Bénéficiant d'une excellente performance énergétique, ce site abrite des salles de réunion et de réception ainsi que des bureaux partagés du Groupe Ethias (Ethias et NRB).

Choix stratégique de rénovation

Ethias dispose d'un monitoring détaillé de la consommation énergétique de ses différents bâtiments et bureaux régionaux. Grâce au placement de modules de comptage énergétique et des détecteurs de présence, nous sommes en mesure de définir rapidement des mesures correctrices ou innovantes visant à diminuer nos émissions.

Lors de la rénovation ou de la construction de nos sièges, Ethias bénéficiera des dernières technologies, notamment en y intégrant davantage de capteurs « Smart Building ».

Les consultations d'Ethias en termes d'équipement et d'infrastructure intègrent de manière naturelle les critères environnementaux lors de la sélection de ses fournisseurs et partenaires (choix de matériel recyclable, peu consommateur d'énergie, produits écologiques et biodégradables).



En 2021, Ethias a soutenu l'installation de ruches sur les toits de ses bâtiments d'Alleu et d'Hasselt afin de promouvoir la biodiversité et la sauvegarde des abeilles.



CHANGE OVER !



et/hias

Change Over : en route vers la neutralité carbone !

Active depuis 2003 avec une **approche participative de la Responsabilité Sociétale des Entreprises**, Ethias a suivi proactivement les évolutions du climat.

Pour faire face au changement climatique, l'Europe a lancé le Green Deal, avec pour ambition d'être le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

En 2020, Ethias franchit encore une étape en développant son plan pluriannuel « Change Over » pour devenir une compagnie d'assurances neutre en carbone d'ici 10 ans, tout en compensant, dans un premier temps, ses émissions actuelles. Ce plan reposera sur deux grands piliers :

- **La sobriété-efficacité** : disposer de bâtiments passifs, limiter les déplacements inutiles, développer le homeworking, réduire au maximum les consommations superflues...
- **Le shift énergétique** : passer progressivement au tout électrique alimenté par des sources bas-carbone. Cette transformation concernera principalement les infrastructures et l'ensemble de la mobilité des collaborateurs. Ethias a pris les devants et a décidé de quantifier son impact écologique pour mieux le réduire grâce à de nombreuses actions de terrain.

Afin de sensibiliser les collaborateurs à ce changement et de les impliquer dans sa démarche, Ethias a initié en 2021 la conversion progressive de son parc automobile en véhicules hybrides et électriques et a poursuivi sa politique de homeworking pour réduire les déplacements.

Les 3 étapes du plan Change Over :

2020

Lancement du plan

Compensation de nos émissions par un **projet de reforestation en Zambie** visant :

- L'augmentation durable du rendement des cultures, des revenus et du bien-être des petits exploitants agricoles
- La réduction de la perte et de la dégradation incontrôlées des forêts en augmentant le couvert forestier net

2025

Réduction d'un tiers de nos émissions de CO₂

Nous y parviendrons en :

- rénovant ou en construisant de nouveaux locaux selon les principes de la construction durable
- poursuivant nos efforts sur la réduction de l'empreinte carbone de notre flotte de véhicules

2030

Atteinte de la neutralité carbone

- Nous y parviendrons grâce à :
- des bâtiments à faible émission de carbone
- une flotte de véhicules zéro émission
- la réduction de notre empreinte numérique en partenariat avec NRB



Ambitions 2022

La nouvelle stratégie d'Ethias en matière de Sustainability demeure intimement liée à notre Brand Purpose « Ensemble, osons être humain ». Toutes les actions envisagées pour 2022, et au-delà, continueront à être guidées par notre mission de mettre l'humain et la solidarité au centre de nos préoccupations.



En route vers la neutralité carbone !

Depuis 2008, Ethias mesure ses émissions de CO2 et travaille d'année en année pour réduire son empreinte carbone.

Depuis 2020, Ethias est engagée dans une stratégie ambitieuse pour emmener l'entreprise vers la neutralité carbone à l'horizon 2030.

Elle compense également l'entièreté de ses émissions résiduelles et a obtenu le label « CO2 Neutral ».

Elle s'est aussi fixée l'ambition de décarboner son portefeuille d'investissement à l'horizon 2050, et compte rejoindre SBTi afin de se donner les moyens de concrétiser cet objectif.

Retrouvez tous les détails de notre plan Change Over en page 51.



S'il y a une seule leçon à tirer des crises traversées au cours de ces deux dernières années, c'est clairement que la division et l'individualisme ne mènent nulle part. C'est ensemble que nous pouvons créer une société plus résiliente, plus juste et plus inclusive.

Un Fonds d'entreprise pour contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Nous allons engager toutes nos forces dans la **lutte contre la pauvreté et l'exclusion** chez les jeunes et les plus défavorisés. Concrètement, nous allons réorganiser nos partenariats philanthropiques pour développer un réseau d'acteurs forts et engagés pour nous accompagner dans cette mission et créer notre propre fonds d'entreprise dédié à cette lutte (SDG 1 & 2).

Le bien-être et la santé pour tous (SDG 3) seront également au cœur de nos actions. Nous nous sommes donné pour ambition de veiller encore davantage au bien-être de nos collaborateurs et de continuer à être un partenaire de confiance pour nos clients.

Ethias **continue également sa trajectoire vers le net zéro carbone en 2030**, et se donne des moyens encore plus importants pour y parvenir. Elle s'engage, à travers les initiatives qu'elle vient de rejoindre (BACA et SBTi), à définir un plan ambitieux de réduction de ses émissions de CO2. Ces ambitions vont de pair **avec une volonté croissante de réduire notre empreinte écologique de manière durable, ainsi que notre empreinte sur la biodiversité.**

Tous ces projets engagés nous demandent de repenser notre façon de fonctionner de manière innovante. Soyons ambitieux, mais humbles, volontaires et à l'écoute, et surtout osons. Osons être humains, osons être créatifs, osons être disruptifs!

Créons pas à pas, ensemble, le monde que nous voulons voir advenir demain.



Lutte contre la pauvreté, partout et sous toutes ses formes

La croissance économique doit être partagée pour créer des emplois durables et promouvoir l'égalité.



Santé et bien-être à tout âge

Donner les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge est essentiel pour le développement durable.



Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



Lutte contre le changement climatique

La lutte contre le réchauffement climatique est devenue un élément indissociable de la réalisation du développement durable.

Adhésion au Pacte mondial des Nations Unies

En 2021, Ethias a renouvelé son adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, auquel elle adhère depuis 2006. Ce Pacte est totalement intégré à la stratégie de l'entreprise :

10 principes ONU pour inviter les entreprises à :

Réponses d'Ethias

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • Comité d'éthique paritaire • Politique d'intégrité • Code d'éthique sociale • Politiques d'investissements durables • UN PRI
Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achat durable et responsable • Politiques d'investissements durables • UN PRI
Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance sociale
Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achat durable et responsable
Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achat durable et responsable
Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession	<ul style="list-style-type: none"> • Charte de diversité • Charte « Women in Finance » • Politique de Talent Management
Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Change Over (neutralité carbone dès 2030) et projets de compensation des émissions de CO₂ • Gouvernance environnementale • Politiques d'investissements durables • UN PRI / PBAF / Climate Action 100+ / BACA
Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Change Over (neutralité carbone dès 2030) et projets de compensation des émissions de CO₂ • Bilan des émissions de CO₂ • Actions en faveur de la mobilité multimodale
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs responsables • Choix stratégiques de rénovation
Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'intégrité • Politiques d'investissement durable • UN PRI

Le contenu de ce
5^e rapport est illustré
par nos collaborateurs,
qui portent fièrement
nos engagements et
réalisations durables.

Pourquoi un rapport non financier ?

Pour Ethias, la réalisation de ce rapport non financier s'inscrit dans la continuité d'une démarche initiée dès 2007 avec la rédaction de ce qui s'appelait alors le « Rapport de responsabilité sociétale ». Cette cinquième édition du rapport va bien au-delà de l'obligation légale.

Ce document se veut fédérateur. Il reflète la collaboration de toutes les entités, au sein de l'entreprise, pour atteindre un objectif commun : être et rester un assureur socialement responsable, en redoublant d'efforts pour faire face à la crise sanitaire.

L'ensemble de l'entreprise contribue ainsi à l'élaboration de ce rapport en alimentant l'équipe RSE de toutes les initiatives prises au cours de l'année dans les différents départements.

Le rapport fait partie du rapport financier et suit la même procédure de validation devant le Comité de direction, le Conseil d'administration et l'Assemblée générale de l'entreprise. Ce rapport contient les activités d'Ethias SA.

Pour réaliser ce rapport, Ethias s'est basée sur les 10 principes du Pacte mondial et les 17 SDG's des Nations Unies. Chacune des actions d'Ethias est guidée par une stratégie globale fondée sur ces principes et les engagements qui en découlent.

ethias